This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

CAPVERN

SES EAUX MINÉRALES

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES

PAR

LE Dr MICHEL TICIER

Médecin-Inspecteur des Thermes de Capvern;
Ancien Interne des Hôpitaux, Membre correspondant national
de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, de la Société de Médecine
pratique de Montpellier; Membre titulaire de la Société médicale
et correspondant de la Société de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie
de Toulouse, collaborateur du *Journal de Médecine* et de la *Revue Médicale*
Française; honoré d'une médaille d'argent pour ses travaux sur
l'eau thermale et d'une médaille de bronze pour ses Rapports
d'Inspection, par son Excellence M. le Ministre
de l'agriculture et du commerce.

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD STOR
1864.C3 T5 1875
Capvern : Ses eaux minerales, applicati
24503301662

E ÉDITION, REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

AVEC LA DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE

DES COURSES ET PROMENADES AUTOUR DE LA STATION THERMALE

PAR

E. WALLON

Docteur en droit; membre de la Société Ramond
pour l'exploration des Pyrénées, et du club Alpin français; auteur des cartes-guides
et des panoramas généraux des Pyrénées centrales.

1875

Traduction et reproduction formellement réservées.

LANE

MEDICAL LIBRARY

LEVI COOPER LANE FUND

CAPVERN

CAPVERN

SES EAUX MINÉRALES

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES

PAR

LE Dr MICHEL TICIER

Médecin-Inspecteur des Thermes de Capvern;
Ancien Interne des Hôpitaux, Membre correspondant national
de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, de la Société de Médecine
et de Chirurgie pratique de Montpellier; Membre titulaire de la Société médicale
d'Emulation, et correspondant de la Société de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie
de Toulouse; collaborateur du *Journal de Médecine* et de la *Revue Médicale*
de Toulouse; honoré d'une médaille d'argent pour ses travaux sur
la vaccine et d'une médaille de bronze pour ses Rapports
d'Inspection, par son Excellence M. le Ministre
de l'agriculture et du commerce.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

AVEC LA DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE

DES COURSES ET PROMENADES AUTOUR DE LA STATION THERMALE

PAR

E. WALLON

Docteur en droit; membre de la Société Ramond
pour l'exploration des Pyrénées, et du club Alpin français; auteur des cartes-guides
et des panoramas généraux des Pyrénées centrales.

1875

Traduction et reproduction formellement réservées.

LIBRARY

A CEUX QUE J'AIME.

Expression de la plus étroite et
de la plus cordiale intimité.

Dr TICIÉR.

64
T5
875

CAPVERN

SES EAUX MINÉRALES

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES

CHAPITRE PREMIER

CAPVERN ET SES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

Après avoir traversé le vaste plateau de Lannemezan, le voyageur qui va de Toulouse à Bayonne aperçoit à sa gauche, et non loin de la ligne du chemin de fer, un petit village caché en partie derrière un rideau de grands chênes. Ce village, c'est Capvern, avec sa luxuriante végétation, sur laquelle le regard se repose agréablement lorsqu'on vient de parcourir cette lande couverte de sombres bruyères. C'est sur le territoire de cette commune que se trouvent deux sources d'eau minérale renommées. Capvern est à une distance de 7 kilomètres de

38222

Lannemezan, qui est son chef-lieu de canton. 20 kilomètres le séparent de Bagnères-de-Bigorre, et 30 de Tarbes. On va de Paris à Capvern en 18 heures, par Bordeaux, Tarbes.

Il est là, assis à l'extrémité sud-ouest de la lande aride, le coquet village, avec sa ceinture d'aubépines et d'arbres séculaires, avec son petit clocher dont la flèche monte vers la nue, ses prairies si vertes et ses jardinets rustiques complantés de pommiers, et tout fleuris de roses. Les champs qui l'entourent, bien cultivés, convenablement amendés par le marnage, produisent de belles récoltes, malgré la légèreté du terrain. La population mâle, robuste, saine et laborieuse, présente les attributs du tempérament sanguin. Les femmes, de moyenne taille, brunes, d'une constitution forte, comme les hommes, ont en général une abondante chevelure, de grands yeux noirs et des dents blanches comme le lait de leurs montagnes. Chaque ménage est flanqué d'une nombreuse progéniture. Nous ne faisons point ici la moindre allusion à l'efficacité proverbiale des eaux de Capvern contre la stérilité.

La franchise et la droiture forment le fond du caractère de ces villageois. « Rarement, a écrit l'ancien inspecteur Taillade, savant médecin, écrivain caustique, dont nous aurons plus d'une fois, dans le cours de ce travail, l'occasion d'invoquer l'opinion

médicale, rarement sait-on y cacher ce qu'on pense; et toujours on y pense ce qu'on dit. » Oh ! le bon pays primitif, où l'on ignorait, au temps de notre malin confrère, où l'on ignore, peut-être encore aujourd'hui, cette détestable maxime de ce damné Talleyrand-Périgord qui prétend que la parole a été donnée à l'homme (et à la femme aussi) pour déguiser sa pensée.

Quoi qu'il en soit, la route départementale de Lannemezan à Bagnères-de-Bigorre traverse le village de Capvern dans toute sa longueur. Rien de plus agréable que le site de ce bourg. Des maisons d'habitation, situées à l'aspect du midi, on voit se dérouler un riche et pittoresque paysage que couronnent à l'horizon les sommets neigeux de la chaîne des Pyrénées. L'œil se repose, avec extase, sur ce panorama formé par les *baronnies,* qui est un des plus beaux et des plus variés que l'on puisse admirer; les poumons se dilatent à l'aise, en respirant cet air si fortement oxygéné, tout parfumé de l'arôme des bois et des fleurs des montagnes voisines.

Capvern possède une population de 1,000 à 1,100 âmes. Selon les détails historiques que l'on lit dans les *Lettres médico-topographiques* sur Capvern, du docteur Taillade, détails que nous résumons ici, ce village et la fréquentation de ses deux sources thermales remonteraient à une haute antiquité. Cependant

tout est moderne dans la physionomie de ses maisonnettes blanches recouvertes d'ardoise bleue et de son unique édifice qui est l'église. M. Piqué d'Avezac a trouvé le nom de *Capvern (Caput verinum)* dans des transactions, en latin barbare, qui remonteraient aux temps les plus reculés. Dans l'enquête, faite en 1300 pour savoir combien le Bigorre pourrait donner de revenu, il est aussi parlé de *Capvern (Capite brevi)*, — Marca, liv. IX, chap. 15. — Des fouilles pratiquées il y a une quarantaine d'années firent découvrir quelques tombeaux en pierre au quartier de la *Sere*, où existait jadis une communauté religieuse ; on voit encore les ruines de la chapelle de cette communauté. Capvern avait autrefois son château fort qui dressait ses tours crénelées sur un mamelon appelé *Casterieou* (quartier du château). La main du temps n'a laissé que les traces de ses épaisses murailles. La chronique dit que ce château aurait été construit antérieurement à celui de Mauvezin, situé dans le voisinage de Capvern, et qui remonte au onzième siècle.

Les sources minérales de Capvern paraissent avoir été employées en médecine depuis une époque très-éloignée. D'après M. Du Mège *(Monuments religieux des Volces Tectosages, des Garumne et des Convenæ*, Paris, 1814), elles auraient été connues des Romains du temps qu'ils occupaient *Lugdunum convenarum*,

aujourd'hui Saint-Bertrand. Car ce savant archéologue prouve que c'est à Capvern qu'il faut fixer la position des *Aquæ convenarum* indiquées dans l'itinéraire d'Antonin comme étant sur la voie romaine, *Ab aquis tarbellicis* (Dax) *Tolosam,* à quinze milles de *Lugdunum convenarum.*

Nous n'insisterons pas sur un pareil sujet que nous n'avons voulu qu'effleurer en passant; nous ajouterons seulement que, si les eaux de Capvern ont été connues des Romains, elles n'ont attiré un grand nombre de malades que depuis le commencement de ce siècle; et ses établissements thermaux ne sont devenus très-prospères que depuis que la voie ferrée de Toulouse à Bayonne transporte les voyageurs à une petite distance de la station.

Ce n'est point au village de Capvern que se trouvent les deux sources minérales qui l'ont rendu célèbre. Il faut aller les chercher plus loin dans deux vallons profonds. La première sourd au fond d'une gorge rétrécie, entre deux collines boisées, près du bourg appelé *Hount-Caoute* (fontaine chaude), nom qu'il portait déjà, disent les chroniqueurs, au douzième siècle. La source de la *Hount-Caoute* est séparée par une distance de deux kilomètres de la seconde source appelée *le Bouridé,* qui émerge au fond d'une autre gorge très-pittoresque. Un chemin ferré en bon état relie entre eux les deux établissements thermaux.

Le bourg la *Hount-Caoute,* bâti à mi-côte, sur les deux côtés de la route qui conduit à l'établissement, s'est considérablement agrandi depuis quelque temps, et, tous les ans, surgissent de nouvelles constructions dont quelques-unes ne manquent ni d'élégance, ni de confort. C'est là que se trouvent le *café du Cercle,* très-joli chalet récemment élevé par les soins de M. Albert Doat, et qui répond à un des besoins de la station thermale. Dans le voisinage de cette coquette construction sont tous les grands hôtels de Capvern, très-bien tenus et fréquentés par la meilleure compagnie. La vie, dans ces hôtels, y est douce et facile; le service ne laisse rien à désirer; la table d'hôte y est délicatement et abondamment servie, ce qui n'est pas à dédaigner pour un gourmet à qui l'eau donne de l'appétit ! On a là la fraîcheur et l'ombre, la solitude ou d'agréables relations, la musique et les jolis mots, la partie d'écarté ou la charade, et même, entre temps, la polka, avec la permission de dame *Podagre,* cependant !

Les étrangers peuvent encore se loger dans plusieurs auberges, et dans les nombreuses habitations de la *Hount-Caoute.* On y trouve des appartements pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Ce paisible vallon, borné par deux collines très-élevées qui le mettent à l'abri des grands courants atmosphériques, est plein de charmes pour les

âmes qui aiment la solitude. L'air qu'on y respire y est très-pur : oncques on ne vit une épidémie dans cette gorge salubre.

Le coteau, exposé au nord, en face le bourg, est ombragé par un bois épais qui appartient à la commune. C'est dans la partie inférieure de ce bois, contigu à la chapelle et à l'établissement thermal, que l'on doit faire serpenter des allées pour avoir de suite des promenades charmantes, qui font complétement défaut à Capvern. La question de la transformation de la station thermale de Capvern a fait un grand pas dans ces derniers temps. La municipalité, après avoir adopté un plan général d'embellissements dressé par un architecte paysagiste qu'elle a fait venir de Paris, s'est enfin décidée à charger une Compagnie de l'exécution de ce plan. Aujourd'hui, la concession pour une période de cinquante années est un fait accompli, et l'avenir de Capvern est assuré. La Compagnie, à la tête de laquelle se trouve un homme intelligent et actif, M. Souberbielle, banquier à Bagnères-de-Bigorre, la Compagnie, disons-nous, en retour de l'exploitation de nos établissements, qui lui est livrée, et des terrains dont la cession en toute propriété lui a été faite, devra doter dans l'espace de six ans la station thermale de toutes les améliorations qui ont été stipulées dans le cahier des charges rédigé avec soin. C'est ainsi que nos deux établissements

thermaux actuels seront tour à tour démolis et reconstruits d'après des plans dressés avec soin par un des architectes les plus distingués de France, M. Abadie, de Paris. C'est ainsi qu'une route plus large, moins rapide, devra prochainement relier l'établissement de la *Hount-Caoute* à celui du *Bouridé,* et que le concessionnaire devra s'occuper, dans le délai prévu, de la création du parc, du casino, de places et de nouvelles rues. Encore quelque temps, et le vieux Capvern, avec ses habitations primitives et ses sentiers de chèvres, aura tout à fait disparu ; chaque année, nous voyons s'élever sur le flanc des coteaux, qui environnent cette gorge si verte, de nouvelles et élégantes villas plus confortables, où l'étranger trouve ses aises. Encore quelque temps, et la métamorphose sera complète, et notre station thermale n'aura rien à envier à ses sœurs de la montagne.

L'établissement de la *Hount-Caoute,* ou grand établissement, est un long bâtiment surmonté d'un pavillon central. Ce bâtiment s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de 30 à 32 mètres. L'édifice s'élève entre une immense roche dont il est séparé par le chemin de communication qui conduit de Capvern au village de Gourgues, en traversant la *Hount-Caoute,* et un petit ruisseau qui court dans le vallon. La partie sud du bâtiment est en partie assise sur ce

ruisseau. Trois grandes portes d'entrée, placées au centre de la façade, s'ouvrent dans un vestibule carré. C'est dans ce vestibule, à gauche en entrant, que se trouve la buvette, munie de deux robinets qui laissent continuellement échapper l'eau minérale dans un bassin en marbre blanc.

Les deux ailes du bâtiment qui aboutissent au vestibule central sont traversées par un long corridor trop étroit, vrai boyau où viennent se heurter pêle et mêle, en temps de pluie, les baigneurs présents à la station thermale. C'est sur chacun des côtés de ce couloir que sont situés les cabinets de bains, dont le nombre s'élève à vingt-sept. Un de ces cabinets est affecté à la douche ascendante.

Tous ces divers cabinets, dont le plafond est en voûte, sont blanchis à la chaux, vastes, bien aérés. Chacun d'eux renferme une baignoire en zinc munie de deux robinets en cuivre, l'un pour l'eau chaude, l'autre pour l'eau froide. On trouve là tout le mobilier nécessaire dans un cabinet de bains.

Au fond du vestibule, et en face des portes d'entrée, un second couloir conduit aux lieux d'aisance, situés sur le ruisseau, derrière l'établissement. Dans ce petit couloir s'ouvrent deux portes : la première est celle de la chambre où est placée la chaudière ; la seconde est celle du cabinet adjacent à la douche descendante. C'est de ce corridor, à droite en entrant,

que part l'escalier qui conduit au logement du régisseur, situé à l'étage supérieur.

Dans le cabinet qui est à côté de la buvette, le premier à gauche, qui s'ouvre dans le corridor de l'est, on voit un grand bassin en pierres de taille, dans lequel la source se trouve emprisonnée. C'est ce réservoir qui alimente la buvette, les cabinets de bains et de douches, ainsi que les tuyaux qui portent l'eau minérale dans la chaudière. Ce bassin est encore muni d'un grand robinet qui fournit l'eau destinée à l'exportation.

Tel est l'établissement de *Hount-Caoute,* qui disparaîtra bientôt pour céder la place au nouveau, plus en rapport avec les besoins de la station thermale et les exigences légitimes d'une clientèle plus nombreuse et plus riche. En attendant, M. le directeur de la Compagnie, prenant en considération notre demande, a fait faire à *Hount-Caoute* une installation complète de douches. Sous le rapport des appareils, rien ne laisse à désirer. La grande salle des douches de l'établissement hydrothérapique de Passy nous a servi de modèle. On trouve réunies dans cette salle la *grande douche en pluie verticale,* la *douche écossaise,* la *douche à colonne*, en *arrosoir*, *à jet brisé de Fleury ;* et dans une pièce presque contiguë est installé le *bain de siége*, muni de la douche *lombaire* et des douches *ascendante, périnéale,*

vaginale et *circulaire en pluie*. Pour les besoins du service, il serait indispensable de posséder une double installation de douches, l'une pour les dames, l'autre pour les hommes. Ce desiderata ne sera comblé que dans le nouvel établissement dont nous appelons de tous nos vœux la prochaine construction. Le cabinet du médecin-inspecteur se trouve contigu à la grande salle des douches.

La chapelle est assez rapprochée du grand établissement. Jusqu'en 1871, elle n'avait été desservie que par le nombreux clergé qui, pendant toute la saison thermale, se succède à la station. Monseigneur l'évêque de Tarbes a enfin assuré pour toute l'année le service religieux dans la chapelle de la *Hount-Caoute*, en y attachant un vicaire.

Le cahier des charges accepté par la Compagnie concessionnaire impose à cette dernière l'obligation de faire à la chapelle des travaux d'agrandissement. Nous faisons des vœux pour que l'idée de la transformation de la chapelle actuelle soit abandonnée. C'est au centre de la station que l'on doit bâtir une nouvelle église. Le fond de ce vallon rétréci doit être complétement débarrassé des constructions qui l'obstruent, afin que l'air puisse y circuler librement.

La direction de la poste aux lettres s'installe à la *Hount-Caoute* pendant toute la durée de la saison thermale. Le service télégraphique fonctionne

seulement du 1er juin au 1er novembre. La distribution des lettres et des journaux a lieu régulièrement, matin et soir, après l'arrivée des courriers. Les omnibus des hôtels font très-exactement le service, dans la journée, de la gare du chemin de fer à la station thermale et réciproquement. Un service de voitures est également organisé par les soins de la Compagnie entre la *Hount Caoute* et le *Bouridé*.

Nous allons maintenant faire connaître au lecteur le second établissement thermal de Capvern :

« Si le touriste, avons-nous écrit ailleurs, si le touriste qui s'arrête à Capvern, pour oublier un instant, dans le calme de la solitude, les mille bruits des stations thermales privilégiées, veut faire une promenade délicieuse, et en même temps la connaissance du *Bouridé*, dont la source abondante sourd au fond d'une gorge encore plus isolée, qu'il prenne, son bâton à la main, par une limpide matinée d'été, le sentier qui y conduit, en suivant les ondulations de la colline boisée, où siffle le merle, où beugle le taureau, paissant dans la lande. Lorsqu'il aura gravi la côte rapide, qu'il se repose, un moment, sur la crête, en respirant les émanations de la brise matinale qui passe. Il est là en présence du plus joli tableau qu'on puisse admirer dans ces Pyrénées, où tout est si admirable et si poétique. Il a, en face de lui, le pic du Midi de Bagnères, dont la tête neigeuse

se dresse, superbe, au-dessus des montagnes, ses sœurs, dont les sommets inégaux vont en se déprimant du midi au nord, échelonnés ainsi jusqu'au village de Mauvezin, assis, lui, à deux pas, sur le plateau voisin, avec sa jolie église et son château séculaire, dont on aime à visiter les ruines. A droite, la vallée fertile et profonde où serpente le ruisseau jaseur ; à gauche et à ses pieds, la forêt sombre et silencieuse ; puis là-bas, tout à fait là-bas, au bout de ce sentier ombreux, entouré de précipices, dans le creux du ravin, où l'on n'entend que la voix monotone de la naïade bleue ou le mirliton du pâtre, qui suit le troupeau en cueillant la fraise parfumée, la nature a placé le *Bouridé,* la source sédative par excellence, la source antispasmodique, si utile, en nos temps surtout, où la surexcitation nerveuse, alimentée par nos mœurs, par nos passions, par nos ambitions et par nos convoitises, est la cause latente de tant d'états pathologiques divers... Ah ! quand on a contemplé ce tableau si charmant, si plein de fraîcheur et de poésie, que l'on reprend sa marche, on se retourne pour admirer encore, et l'on regrette de n'avoir pas un crayon pour emporter un croquis dans son album... Ainsi l'homme se retourne, hélas ! avec regret, vers ses jeunes années, quand près de lui passe la beauté suave, avec sa grâce céleste et ses formes sculpturales, qui rappellent le type grec ;

et il s'éloigne, rêveur, en laissant derrière lui ce qui ravit son âme, et en comprimant dans son cœur, impuissant à créer des dévouements posthumes, le flot amer de ses tristesses et de ses déceptions. »

L'établissement thermal du *Bouridé* a été construit dans un pli de ce terrain accidenté, sur le bord d'un petit ruisseau qui fuit dans le ravin ; il est entouré de deux ou trois maisonnettes toujours habitées par des étrangers durant la saison thermale.

En entrant dans le bâtiment, se trouve un grand vestibule qui sert de promenoir. C'est sur un des côtés de ce vestibule seulement que s'ouvrent les cabinets de bains, au nombre de dix ; de grandes fenêtres, placées en face des cabinets, éclairent le vestibule dans toute son étendue, en prenant jour du côté du ruisseau. C'est de ce vestibule que part un escalier qui conduit au soubassement où sont dix autres cabinets de bains et le cabinet de la douche descendante, la seule qui existe dans cet établissement.

Les cabinets supérieurs sont spacieux, aérés et bien éclairés. On ne peut en dire autant des cabinets inférieurs, qui réclament des améliorations urgentes. Tous les cabinets de l'étage supérieur sont munis du mobilier indispensable, que nous avons décrit à propos du grand établissement.

Le *Bouridé* est très-fréquenté à cause des propriétés si merveilleusement sédatives de sa source.

Ni Ussat, ni Saint-Sauveur, ni Salut, a dit avec raison Taillade, ne peuvent rivaliser avec elle, — aussi est-elle destinée, selon nous, à un grand avenir. — Cet établissement attend sa transformation que la Compagnie concessionnaire ne lui fera pas attendre longtemps. Le nombre des cabinets de bains doit être porté à cinquante au moins. Il convient d'y installer une douche ascendante et une douche descendante. Ces douches sont indispensables dans un établissement où l'on soigne un si grand nombre de maladies de l'utérus et de ses annexes et les affections rhumatismales.

Les améliorations que nous demandons pour le *Bouridé* viendront, nous n'en doutons pas, à la suite de celles qui sont en voie d'exécution à la *Hount-Caoute*. Lorsque la transformation des établissements thermaux de Capvern sera faite, lorsqu'on aura réalisé enfin les projets d'embellissement dont nous parlions plus haut ; quand de nombreux et gracieux chalets seront construits sur les terrains que la commune aurait dû vendre depuis longtemps aux acquéreurs qui attendent, alors Capvern, avec ses deux sources les plus abondantes et les plus efficaces de toute la chaîne pyrénéenne, n'aura rien à envier aux stations thermales les plus fréquentées. « Aujourd'hui on y vient pour guérir, dit le *Guide aux Pyrénées*, page 153. Bientôt on y viendra pour

y respirer l'air pur des montagnes sans être au sein des montagnes, pour s'y délasser, pour s'y divertir, comme aux autres thermes ; pour faire une excursion au château de Mauvezin, ce reste imposant de la féodalité ; pour visiter cette belle et solitaire abbaye de l'Escaladieu, si bien choisie, et à juste titre, par Béatrix de Bigorre ; ce ne sera là qu'une promenade de quelques kilomètres. On y viendra aussi pour visiter à six kilomètres le château de Lomné, bâti dans le style grandiose de la renaissance sur un roc entouré, comme d'un méandre, par les eaux de l'Arros, qui semble ne quitter qu'à regret ces lieux imposants par l'aspect des montagnes, et qui lui sont chers, à cause du calme profond du site et de la douceur du climat. On y viendra pour aller un peu plus loin, à trois ou quatre kilomètres, parcourir les montagnes seigneuriales de l'ancienne maison des Cardeillac, et la grotte d'Esparros, et celle de Labastide qui est voisine. On y viendra pour voir le beau marché de Lannemezan, ce beau plateau des landes, qui sera bientôt vivifié par les eaux du canal de la Neste. On y viendra pour voir Bagnères, cette reine des Pyrénées ; pour voir Luchon, en traversant cette belle vallée d'Aure, *vallis aurea,* qu'on a sillonnée de routes magnifiques, sans doute pour déterrer et retirer de l'oubli les mines argentifères, les carrières de marbre, les carrières d'ardoises, les eaux

sulfureuses de Cadéac, de Tramesaïgues, de Moudany, enfin toutes ces richesses inconnues que renferme, au sein de ses innombrables villages, cette belle vallée. C'est de Capvern qu'on partira, comme d'un centre où tous ces lieux viennent converger, pour visiter tout cela, et encore les thermes de Labarthe, situés à sept kilomètres de Capvern, sur le penchant d'un coteau, où s'offre aux regards enchantés le paysage le plus ravissant. En effet, on découvre de ce point élevé, qui forme le rideau des landes du côté du levant, cette luxuriante vallée de la Neste et les ruines du château de Montoussé, fameux par ses rapines; et la Barousse jusqu'à Saint-Bertrand-de-Comminges qui n'est éloigné de Labarthe que de 14 kilomètres. Voilà ce que l'on viendra voir, de Capvern, comme d'un centre, maintenant qu'on a rectifié la route de Bagnères à Capvern, pour abréger les distances, et que le chemin de fer de Toulouse à Tarbes transporte les voyageurs à un kilomètre de la station thermale. »

On y viendra, enfin, ajouterons-nous, quand les écrivains, qui se donnent la mission de mettre le public au courant des propriétés médicales de nos sources, apporteront, dans leurs ouvrages, une exactitude plus sévère, et rendront à Capvern le rang qu'il mérite d'occuper parmi les stations hydro-minérales de la France. Il faut avouer que notre

station n'a pas été gâtée par eux jusqu'à ce jour ; elle a été, au contraire, à peu près complétement délaissée au profit de beaucoup d'autres qui certainement ne la valent guère ! En fait, qu'on lise tous ces guides aux eaux minérales de France ; qu'on feuillette les divers traités où il est question des sources thermales du pays, et on pourra se convaincre aisément que, dans tous ces livres, on fait tout au plus à Capvern l'aumône d'une courte mention, souvent pleine d'erreurs, et qui n'a jamais appris à un lecteur les merveilleuses propriétés thérapeutiques des deux plus abondantes sources des Pyrénées.

CHAPITRE II

COMPOSITION CHIMIQUE ET PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DES EAUX MINÉRALES DE CAPVERN

1° Source de la HOUNT-CAOUTE

La source de la *Hount-Caoute,* qui a, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, son point d'émergence dans le grand établissement, est limpide et d'une abondance extraordinaire (1). C'est la plus abondante des Pyrénées ; on dirait d'un torrent. Elle donne 20 litres d'eau par seconde, ou 1,745,000 litres d'eau en 24 heures ; on pourrait donner dans le même espace de temps 5,400 bains, et la source alimenterait 600 baignoires. Nous ne lui avons pas

(1) « Magendie, avec qui je la visitai en 1815, ne put s'empêcher de se récrier. » (Taillade, *loc. cit.*)

trouvé d'odeur, bien que l'on ait prétendu qu'elle exhale une odeur légère d'hydrogène sulfuré ; d'une saveur légèrement saline, elle n'est pas désagréable à boire, et on la digère avec la plus grande facilité. Elle dissout le savon et cuit parfaitement les légumes.

Le papier de tournesol rougi par un acide ne reprend pas sa couleur bleue lorsqu'on le plonge dans l'eau minérale, mais le sirop de violettes vire au vert en peu de temps, lorsqu'on le verse dans cette eau. « Sa pesanteur spécifique, disent MM. Latour et Rozières qui l'ont analysée, est de 1,005°. Un thermomètre Réaumur, plongé dans l'eau de la source pendant une demi-heure, a marqué 19 degrés et demi pour sa température, celle de l'air ambiant étant de 14°. Elle offre un dégagement spontané et continu d'un gaz incolore. La terre sur laquelle tombe son jet présente un léger sédiment de couleur ocreuse. Elle coule avec une abondance prodigieuse, et son volume n'est influencé par aucun phénomène météorologique. Il est le même à toutes les époques de l'année. »

On peut en dire autant de sa température qui reste toujours invariable.

Les anciennes analyses chimiques de l'eau de la *Hount-Caoute* sont celles de MM. les pharmaciens Latour et Rozières. M. le professeur Filhol, disions-

nous il y a deux ans, s'est contenté de reproduire cette analyse dans son beau travail sur les eaux minérales des Pyrénées. Nous regrettons que cet éminent chimiste n'ait pas fait lui-même l'analyse des deux sources de Capvern, il les eût étudiées de plus près, et il n'eût point répété dans son livre que les propriétés des eaux de Capvern sont les mêmes que celles de Bagnères-de-Bigorre. Il est impossible d'abriter sous l'autorité de son nom une erreur médicale plus complète (1). Quoi qu'il en soit, voici les résultats de l'analyse de M. le docteur Garrigou, chimiste distingué, obtenus sur *un mètre cube* d'eau de *Hount-Caoute*. Cette analyse, la plus récente, a été faite en 1874 :

(1) Les praticiens éminents qui ont observé Capvern, entre autres le docteur Taillade, les docteurs Farr et Taylor, deux médecins anglais qui ont écrit sur nos eaux, et qui ne sauraient être suspects de partialité, se sont élevés depuis longtemps contre cette assertion erronée venue on ne sait d'où, qu'on est vraiment surpris de retrouver encore sous la plume d'écrivains sérieux. En 1845, l'inspecteur Taillade, après avoir établi la différence des caractères chimiques des eaux minérales de Capvern et de Bigorre, écrivait : « Ainsi donc les eaux de Capvern diffèrent essentiellement de celles de Bagnères, chimiquement parlant; et, comme on ne saurait établir aucune identité thérapeutique entre deux eaux où l'analyse aurait découvert les mêmes principes minéralisateurs, comme on le pourrait encore moins, si elle en y avait constaté de différentes, il s'en suit que, médicalement, il n'y a pas plus de ressemblance entre les eaux de Bagnères et celles de Capvern, qu'il n'en existe chimiquement. » (*Des eaux de Capvern*, p. 14 et 15).

DÉSIGNATION DES SUBSTANCES	HOUNTE-CAOUTE
Acide carbonique	0,1153
— sulfurique	0,8580
— silicique	0,0029
— azotique	0,0056
— phosphorique	Sensible
Chlore	0,0038
Potasse	0,00029
Soude	0,0024
Lithine	0,0000026
Ammoniaque	0,0018
Chaux	0,3199
Strontiane	
Magnésie	0,08749
Alumine	Traces
Fer (sesquioxyde)	0.00021
Manganèse (sesquioxyde)	0,0000002
Cobalt	Traces très-sensibles
Nikel	Douteux
Cuivre (oxyde)	Très-sensible
Plomb	0,000025
Antimoine	Douteux
Arsenic	Sensible
Tellure	Sensible
Matière organique	Notable
TOTAUX	1,2987278

2° Source du BOURIDÉ

L'eau du *Bouridé* est limpide, sans odeur, et aussi abondante que celle de la *Hount-Caoute*. Elle est

onctueuse, moins agréable à boire que celle du grand établissement. Sa température constante est de 23° centigrades, quel que soit le degré de la température extérieure. Le débit de cette source, aussi très-abondante, est de 7 litres d'eau par seconde, soit 640,000 litres d'eau en 24 heures. On pourrait donner au *Bouridé,* avec une pareille richesse d'eau minérale, 2,000 bains en 24 heures.

« En 1806, dit M. Taillade dans une petite brochure publiée en 1851, le savant chimiste Save prit la température du *Bouridé,* et la trouva moindre que celle de l'eau du grand établissement, de 1°1/2 R. environ. Mon ami, le docteur Sicard, de Rabastens, médecin aussi modeste que distingué, l'avait aussi prise plusieurs fois, avant et après cette époque, et l'avait trouvée, à un degré et demi près, la même que celle du grand établissement. M. Magnes, chimiste de Toulouse, prit aussi, en compagnie d'un médecin dont j'ignore le nom, la température des deux sources, et trouva deux degrés de plus pour celle du grand établissement que pour l'autre. Depuis l'analyse de M. Save, j'ai pris, moi-même, à diverses époques, la température des deux sources, notamment lors de ma nomination à l'inspection des eaux en 1838, et j'ai trouvé toujours 1°1/2, 2° tout au plus de différence entre elles. » Nous devons ajouter que nos constatations personnelles

concordent exactement avec celles de notre prédécesseur.

D'après le docteur Garrigou, voici quelle serait la composition chimique de cette source (analyse en 1874) :

DÉSIGNATION DES SUBSTANCES	BOURIDÉ
Acide carbonique	0,7002
— sulfurique	0,4826
— silicique	0,0020
— azotique	0,0050
— phosphorique	0,00004
Chlore	0,0044
Potasse	0,0041
Soude	0,00678
Lithine	0,000053
Ammoniaque	0,0018
Chaux	0,2396
Strontiane	
Magnésie	0.0611
Alumine	»
Fer (sesquioxyde)	0,000357
Manganèse (sesquioxyde)	0,0000418
Cobalt	Traces très-sensibles
Nikel	Douteux
Cuivre (oxyde)	Très-sensible
Plomb	0,0000276
Antimoine	Traces
Arsenic	Sensible
Tellure	»
Matière organique	Notable
TOTAUX	15081028

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur le tableau des analyses de nos deux sources et qu'on les compare entre elles, on rencontre des variations si peu sensibles dans leur composition chimique, qu'on dirait que les deux eaux ont été prises au même griffon. Et cependant quelle profonde différence entre les effets physiologiques et thérapeutiques produits par ces deux sources minérales. Certes, on ne se douterait point de la puissance, de l'énergie extraordinaire de l'eau *de Hount-Caoute* en lisant le bilan chimique qui établit sa minéralisation. Pourtant, l'observation clinique nous a appris que c'est là un médicament naturel, d'une très-grande activité, qu'il faut *manier* avec prudence si on veut éviter des accidents souvent très-graves... Tant il est vrai qu'il ne faut pas compter beaucoup sur les réactifs, les décompositions de la chimie pour nous donner l'explication du mode d'action d'une eau minérale.

M. le docteur Lambron, dans son grand ouvrage sur les *Pyrénées et sur les Eaux minérales de Luchon*, ouvrage qui restera comme un monument d'érudition et de science, a démontré l'impuissance de la chimie pour expliquer ce mode d'action. Ces lignes de notre confrère de Luchon nous ont paru si concluantes, que nous sommes heureux de les reproduire ici ; car elles traduisent notre pensée beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire nous-même :

« La chimie, dit M. Lambron (page 512 de l'ouvrage cité), en s'efforçant de faire connaître tous les éléments qui entrent dans la composition des eaux minérales, a rendu et rend chaque jour d'immenses services. La médecine lui doit, je me plais à le reconnaître, de précieuses indications pour la classification et pour l'application générale de ces agents hydro-thermaux; mais, en dehors de cette action générale attribuée, avec des raisons plausibles, au principe qui domine dans l'eau et qui a servi à la faire ranger par son acide dans telle classe, et par sa base dans telle sous-classe ou genre, on aurait tort de vouloir rattacher la spécificité de certaines sources à la prédominance de tel ou tel des nombreux autres composés minéraux que la chimie croit y reconnaître et dont elle ne manque pas de nous dresser de longues listes. Tous ces composés: acides, alcalis, oxydes, sels solubles, sels insolubles, etc., ne sont-ils pas d'ailleurs de purs produits de l'esprit? Qui a jamais pu démontrer d'une manière palpable leur présence? On induit leur existence de ce que l'analyse trouve tels corps simples en proportion propre à former, en les combinant entre eux, tels ou tels composés minéraux, et de là on conclut que ces acides, ces bases, ces sels, etc., se trouvent aussi dans l'eau à l'état de produit chimique individuel, et que leur ensemble constitue l'espèce particulière d'eau minérale.

» Voir ainsi dans une eau minérale une association d'un nombre plus ou moins considérable de produits chimiques distincts, bien dessinés, c'est une grande erreur. Une preuve irrécusable qu'on en peut donner, c'est que la chimie, en mélangeant dans son laboratoire, avec la grande expérience qu'elle possède, tous les éléments minéraux qu'elle a trouvés dans une eau, ne peut pas plus la recomposer qu'il lui est possible de refaire du vin, un fruit, un morceau de bois, une pierre.

» Il faut donc considérer tous les éléments qu'on trouve dans une eau minérale comme combinés, non deux à deux, trois à trois, etc., mais tous ensemble, de manière à former de cette eau une individualité parfaitement distincte, tout aussi distincte et spéciale que les autres produits de la nature: un fruit, une pierre, du vin, etc., auxquels il serait impossible d'enlever une parcelle des éléments qui les composent, sans détruire l'harmonie de leur combinaison et, par conséquent, leur existence. « *Moins d'un millième*, dit Guyton de Morvaux, de » substance ajoutée ou soustraite dans une compo- » sition, y produit des changements de propriétés » notables. » On pourrait encore, si l'on préfère, considérer une eau minérale comme un amalgame liquide, composé à la manière des amalgames solides, d'éléments chimiques distincts, mais qui perdent,

par le fait même de leur entrée dans cette combinaison réciproque, leurs propriétés particulières, pour ne plus offrir que celles spéciales du corps nouveau produit de l'amalgame.

» Ce n'est plus donc à la chimie qu'il faut demander de quelle action spéciale sont douées les sources de telles ou telles stations thermales de la même classe, mais à l'observation clinique, c'est-à-dire aux observations que fait le médecin sur les effets qu'elles produisent sur le corps humain et sur les maladies; en d'autres termes, sur leurs effets physiologiques et thérapeutiques. »

Ces savantes réflexions de l'inspecteur des Thermes de Luchon doivent être méditées avec soin par ceux qui croient encore trouver, dans les laboratoires, le secret de l'action d'une eau minérale.

CHAPITRE III

EFFETS PHYSIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DES EAUX DE CAPVERN

1° Source de la HOUNT-CAOUTE

Nous allons maintenant étudier les effets physiologiques et thérapeutiques des eaux de Capvern, qui nous dévoileront, mieux que la chimie, le secret de leur action curative. N'oublions pas, toutefois, comme le fait sagement observer le docteur James (*Guide pratique aux eaux minérales*, page 12, 7e édition), « qu'il est extrêmement difficile d'expliquer le mécanisme précis de l'action des eaux, car cette action, déjà très-compliquée par elle-même, est soumise aux influences les plus variées. D'ailleurs, on s'adresse à des individualités pathologiques qui se comparent et se résument; mais, essaie-t-on de les additionner, on n'arrive plus qu'à une unité mensongère. »

Dans les premiers jours du traitement, quand on fait usage de l'eau minérale de la *Hount-Caoute*, soit en boisson, soit en bains, on éprouve une certaine excitation du côté de l'organe central de la circulation. Il n'est point rare de voir les malades se plaindre de palpitations de cœur, de vertiges, de tintements d'oreilles, et d'un peu de pesanteur à la tête ; mais ce sont là des phénomènes de surexcitation du système vasculaire très-fugitifs. Le calme, le bien-être ne tardent pas à les remplacer. Les malades qui, depuis plusieurs jours, sont soumis à l'action de cette eau, éprouvent encore de l'agitation la nuit, parfois même de l'insomnie ; d'autres sont tourmentés par des démangeaisons produites par quelques éruptions cutanées passagères, et par une augmentation de la calcricité.

Ces phénomènes d'excitation des systèmes vasculaire et nerveux ne tardent pas à faire place à ce que Bordeu appelait le *remontement général* de l'organisme. Le sang coule plus facilement, la nutrition se fait mieux, l'innervation est plus régulière ; on se sent plus d'entrain et de force ; on a les membres plus agiles, la locomotion est plus facile, on dort mieux, on est plus gai : c'est comme un rajeunissement de tout le système.

C'est surtout de l'eau minérale de la *Hount-Caoute* qu'on peut dire qu'elle est *amie de l'estomac*.

Aucune n'est digérée avec une plus grande facilité ; aucune ne passe, comme on dit, plus rapidement. On est vraiment étonné de la quantité de verrées que peut absorber impunément le tube digestif de certains buveurs qui, en dehors des prescriptions du médecin, ne craignent pas de faire, tous les matins, des exploits à la buvette. Nous avons vu des baigneurs qui ne reculaient pas devant la ration quotidienne de trente et même de quarante verrées. Ces gens-là tiennent évidemment à boire de l'eau pour leur argent ! Ils seraient capables, s'ils le pouvaient, de loger la source entière dans leur ventre.

Mais les organes digestifs ne s'accommodent pas longtemps de ces doses immodérées. Un grand nombre d'imprudents sont punis de leurs écarts, et nous traitons à Capvern de nombreuses indigestions d'eau minérale. Ces prouesses commises à la buvette sont susceptibles d'aggraver quelquefois l'affection dont on poursuit la guérison, et qu'on laisserait près de la source, si on usait d'une plus grande modération. On est surpris, après avoir abusé pendant sept à huit jours de cette eau minérale, on est surpris, disons-nous, de sentir son estomac fatigué et d'éprouver un dégoût insurmontable pour une boisson qu'on prenait avec plaisir au début du traitement ; mais c'est une conséquence inévitable, pour ainsi dire, des excès commis pendant les premiers jours de la médication.

Il faut de la prudence dans l'usage d'un traitement hydrominéral, comme dans l'emploi de tout autre médicament.

Nous avons rencontré des dyspeptiques dont l'estomac ne digérait qu'avec peine une ou deux cuillerées de bouillon ou d'un autre liquide, et qui buvaient quatre, cinq verrées d'eau à la buvette, sans que leurs souffrances habituelles se reproduisissent. Comme aussi nous avons vu des malades, nous ne disons pas réfractaires à notre eau, mais fatigués par les plus petites doses. Il existe des idiosyncrasies dont le praticien doit tenir compte partout ; il convient alors de ménager, de respecter même certaines susceptibilités gastriques. En procédant par petites quantités à la fois, on finit par obtenir des résultats favorables qui auraient certainement échappé si on avait agi sans mesure. On doit d'ailleurs se souvenir que l'on ne retire un bon effet que de l'eau que l'on digère bien.

Sous l'influence de l'eau de la *Hount-Caoute,* l'appétit est vivement excité, et les forces digestives de l'estomac sont pour ainsi dire décuplées. Est-ce aux sels de chaux et de magnésie que cette eau contient en grande proportion ? est-ce à sa thermalité, à son acide carbonique, que l'on doit rapporter cette action remarquable ? Nous ne savons ; cependant l'utilité incontestable de ces agents de la matière médicale

dans les affections des organes digestifs le laisse pressentir.

La sécrétion de la bile est considérablement activée par l'usage de l'eau de la *Hount-Caoute*. Chez la plupart des baigneurs, au bout de huit à dix jours de traitement, se déclarent des selles diarrhéiques, composées de matières bilieuses. Chez quelques-uns, ces évacuations alvines abondantes se produisent plus tôt, chez quelques autres plus tard. Cette diarrhée coïncide ordinairement avec le malaise, l'agitation, l'insomnie dont nous avons parlé plus haut, et constitue, avec ces divers symptômes, ce qu'on nomme la *fièvre thermale,* qui n'est autre chose qu'une crise favorable qui, le plus souvent, juge l'affection morbide.

Il est hors de doute que cette diarrhée exerce une influence salutaire sur la cure thermale, dans un grand nombre d'affections que l'on traite à Capvern. Une fois déclarée, elle persiste ordinairement pendant plusieurs jours ; et, tant qu'elle ne devient pas excessive, il ne faut rien faire pour l'arrêter. Dans les cas rares où elle ne se déclare point, il convient de la provoquer, en ajoutant quelques grammes de sulfate de magnésie à l'eau minérale pendant deux ou trois matinées consécutives. Il arrive, dans quelques circonstances exceptionnelles, que malgré cette addition la crise thermale n'a pas lieu ; ce n'est que plus tard, quand le malade est rentré chez lui, que

la détente s'opère et qu'alors se produit une diarrhée modérée, que l'action consécutive du traitement hydrominéral peut seule expliquer, diarrhée qui persiste quelquefois pendant quinze jours et même un mois.

Un effet presque toujours constant de l'eau de la *Hount-Caoute,* c'est l'augmentation de la sécrétion urinaire. L'action de cette eau sur l'appareil rénal est la plus extraordinaire de celles que nous lui connaissons. On chercherait en vain un diurétique plus puissant. Il suffit de boire trois ou quatre verrées d'eau dans la matinée, pour que, une demi-heure après leur ingestion, la diurèse se produise abondamment et continue souvent pendant une partie de la journée. Quand le bain accompagne la boisson, le flux d'urine est quelquefois si répété et si considérable, que certains malades s'en trouvent fatigués: « Qu'avez-vous dans vos sources, me demandait dernièrement le rabbin X., de B... ? Je n'ai bu que deux verres d'eau, je sors du bain, où je suis resté trois quarts d'heure : j'ai uriné au moins quinze fois ! »

Le bain seul, sans boisson, est diurétique. Mais cette diurèse ne se déclare pas chez tous les sujets avec la même fréquence et avec la même facilité, à toutes les époques de la même saison. Les reins des individus qui transpirent abondamment au moindre exercice se montreront, avec les températures élevées

de juillet et d'août, peu sensibles à l'action excitante de l'eau minérale ; alors le mouvement fluxionnaire aura une tendance invincible, pour ainsi dire, à se porter vers l'émonctoire cutané.

Les urines des malades qui se baignent à la *Hount-Caoute* ou qui boivent à la buvette de cet établissement, deviennent ordinairement limpides à partir du second ou du troisième jour du traitement. Quand la diurèse est franchement établie, l'eau est évacuée aussi claire qu'à sa sortie du robinet de la buvette. On comprend facilement le parti que l'on peut tirer de cette propriété diurétique de nos eaux dans le traitement des affections calculeuses.

L'eau de la *Hount-Caoute* a une action des plus puissantes, non-seulement sur les reins, mais encore sur tout le système abdominal. Le foie, l'utérus, les vaisseaux hémorroïdaux, n'échappent pas à cette action spéciale. L'observation clinique l'a depuis longtemps démontré. « Son action puissante sur les organes du bas-ventre, dit M. Taillade (*Des Eaux de Capvern,* page 27), leur imprime un cachet de spécialité qu'elle ne partage pas avec d'autres, au moins dans ce pays, et qui en fait un modificateur à part, tel que, selon nous, la matière médicale n'en possède pas d'aussi précieux dans une foule d'affections chroniques. Au reste, cette action est quelque-fois si positive, que le docteur Taylor nous a conservé

l'observation d'un médecin de ses amis, atteint de congestions cérébrales, qui, pour lui donner l'idée de l'action de l'eau de Capvern sur les organes, lui disait que, sous son influence, il lui semblait que le sang se portait vers les parties inférieures, en lui donnant un sentiment de plénitude, de tension dans la région inférieure de l'abdomen et dans celle des reins.

« Il se passe à Capvern, dans ce moment (juillet 1845), quelque chose de semblable : Une dame de Paris a éprouvé après le douzième bain, et dans la nuit du 6 au 7, des pesanteurs de lombes, des douleurs de reins, et un battement du rectum tellement forts, qu'elle a été obligée de se tenir deux heures hors du lit ; à cela s'ajoutait la sensation d'un poids agissant et poussant vers la partie inférieure du bassin, comme l'éprouvent les femmes en mal d'enfant. »

Nous fûmes nous-même témoin d'un fait analogue pendant la dernière campagne thermale ; le voici : M^me^ X., d'Agen (Lot-et-Garonne), vient tous les ans à Capvern prendre des bains au *Bouridé*. Cette dame, qui a une quarantaine d'années et qui appartient à la meilleure société, est d'une impressionnabilité nerveuse extraordinaire. D'une constitution pléthorique, elle a, de temps en temps, ses urines chargées de sédiments uriques. Elle a toujours

redouté l'action excitante de l'eau de la *Hount-Caoute*. Aussi n'a-t-elle jamais dépassé la dose de deux verrées à la buvette, et ne s'est-elle jamais baignée dans cet établissement. En présence du dépôt lithique qui était tous les matins au fond de son vase, elle se décida cependant, d'après nos conseils, à prendre quelques bains à la *Hount-Caoute*. Elle ne put en prendre qu'un seul. A la suite de ce bain, qui dura une demi-heure au plus, M^me^ X. éprouva, pendant la journée et durant la nuit, des douleurs lombaires très-violentes, une tension continuelle dans toute la région hypogastrique, une pesanteur fort incommode vers le périnée, symptômes qui persistèrent deux ou trois jours. Il est inutile d'ajouter qu'elle retourna bien vite à son cher *Bouridé*.

Cette excitation de l'eau de la *Hount-Caoute* sur le système abdominal est loin de se produire, avec cette violence, chez tous les sujets; elle s'exerce, au contraire, chez la plupart des individus, dans une limite modérée. Mais on entrevoit de suite les inductions thérapeutiques qui en découlent, lorsqu'il s'agit du traitement des maladies du foie, de l'affection hémorroïdale, et des états morbides divers qu'elle tient sous sa dépendance. « Que l'on songe, dit M. Taillade (*loco citato*), aux nombreuses et étroites sympathies qui unissent les organes du bas-ventre avec les autres parties de la machine; qu'on se

représente le nombre de maladies où nos eaux peuvent être et sont réellement utiles, et qu'on nous dise si le blâme d'en avoir trop multiplié l'usage peut nous atteindre. Qu'on nous dise encore, si l'on doit éprouver quelque surprise de voir nos eaux, comme nous les avons vues nous-même, réussir dans la céphalalgie, l'ophtalmie, ou simple ou spécifique, dans la couperose, la stomatite, les engorgements muqueux du poumon, certains exanthèmes chroniques, certaines douleurs arthritiques ; enfin, dans une infinité d'affections, qui, ayant leur cause dans quelqu'un des organes du bas-ventre, avaient néanmoins leur siége ailleurs. » C'est cette spécialité d'action de l'eau de Capvern sur les organes contenus dans la cavité abdominale, qui a porté le docteur Farr à qualifier ses effets d'*extraordinaires* et d'*étonnants*. Après avoir parlé de son action *mystérieuse*, il ajoute : qu'aucun agent thérapeutique ne saurait remplir le même but ; et qu'on peut hardiment assurer qu'elles sont sans rivales, comme remède sûr et efficace, dans une classe circonscrite, mais très-importante de maladies (1).

(1) For certain it is, that no other therapeutic agent, with wich we are as yet acquainted, will accomplish the shame ends, and they may fairly be said to stand without a rival, as a safe, and efficient remedy, ni a circumscribed, butvery important class of diseases. Cap. wat. page 3.

C'est en vertu de cette excitation spéciale sur tout le système abdominal, que l'eau de la *Hount-Caoute* se montre si puissante dans les maladies des organes génito-urinaires des deux sexes. Les hypersécrétions chroniques des muqueuses vésicale, urétrale, utérine et vaginale, augmentent d'abord sous l'influence de cette eau ; elles sont ramenées à l'état aigu dans les premiers jours du traitement hydrominéral, puis la transformation s'opère. L'irritation thérapeutique, qui s'est substituée à la modalité pathologique primitive, s'efface à son tour ; les sécrétions morbides des muqueuses disparaissent, et les organes qui en étaient le siége reprennent la tonicité hygide qu'ils avaient perdue. C'est ainsi que les choses se passent, lorsque, dans une ophthalmie catarrhale chronique, l'œil recouvre son aptitude fonctionnelle, sous l'influence de la modification produite sur les tissus malades par l'irritation curative d'un sel de cuivre.

L'excitation produite par l'eau de la *Hount-Caoute* sur l'utérus, hâte l'écoulement du flux menstruel ; elle le rend plus abondant et en détermine l'apparition chez les femmes qui ont des suppressions, et chez les jeunes filles affectées de dysménorrhée, d'aménorrhée, alors surtout que l'altération de la fonction périodique est liée à un état asthénique consécutif à des troubles de la digestion.

Comment cette eau minérale réussit-elle aussi, soit dans le traitement de ces métrorrhagies passives qui ont lieu fréquemment chez certaines femmes lymphatiques, à l'époque quelquefois si orageuse de la ménopause, ou chez celles qui sont atteintes de chlorose ménorrhagique, soit dans le traitement de ces longues exhalations sanguines auxquelles sont exposés certains hémorroïdaires débilités, par l'âge, ou par toute autre cause? On ne peut guère s'expliquer son action salutaire, dans ces cas, que par la tonicité qu'elle imprime à tout le système par les modifications locales qu'elle produit. On serait porté d'abord à croire que l'usage de cette eau, dans ces circonstances, devrait toujours jouer le rôle du *calcar addere currenti,* dont parle le poëte latin. Eh bien, l'observation clinique démontre qu'il en est souvent autrement, pourvu, bien entendu, que la médication soit maniée avec la plus grande circonspection, et que ces écoulements sanguins ne soient pas le symptôme d'une dégénérescence des tissus plus ou moins avancée. Grâce à l'action reconstituante générale de notre eau, ces flux excessifs, très-affaiblissants, se modèrent, se suppriment, et les malades se refont parfois très-promptement; mais si, au contraire, on voit les accidents hémorrhagiques augmenter considérablement, il convient de ne pas insister sur la médication. Voici deux

observations à propos de cette propriété de l'eau de la *Hount-Caoute :*

Première Observation. — Mme G..., de Tarbes, âgée de 45 ans, et d'une constitution molle, où existe la prédominance des fluides blancs, est originaire de la Lorraine. Le changement de climat l'a beaucoup éprouvée. Depuis un an qu'elle habite le midi, elle a eu une fièvre muqueuse, à la suite de laquelle la menstruation a perdu sa régularité; elle ne se produit plus qu'à des époques indéterminées, et alors ce sont des métrorrhagies qui durent quinze et même vingt jours, et qui la jettent dans une faiblesse extrême. Depuis sa maladie, ses digestions sont restées lentes et très-laborieuses.

Mme G... arriva à Capvern le 25 juin 1870; elle vint, sur l'avis de son médecin, soigner sa dyspepsie près de notre source. L'examen au spéculum nous permit de constater qu'aucune lésion n'existait du côté de l'utérus, dont le col était seulement pâle et mou. Nous la soumîmes à l'usage de l'eau de la *Hount-Caoute*, en boisson, en bains et en douches générales tempérées. Les accidents dyspeptiques s'amendèrent rapidement sous l'influence de ce traitement, et Mme G... ne tarda pas à éprouver une réhabilitation sanitaire générale. Après vingt jours de traitement, elle se disposait à partir, lorsque nous lui conseillâmes de prolonger son séjour à Capvern jusqu'à l'époque présumée de l'apparition du flux cataménial; ce qui eut lieu. Mme G... redoutait beaucoup le moment de ses règles; car, à la dernière époque, l'écoulement avait pris le caractère d'une métrorrhagie fort inquiétante, qui avait exigé l'intervention active d'un homme de l'art. Les menstrues reparurent, mais elles ne dépassèrent pas la limite d'une évacuation périodique ordinaire. Nous avons revu, depuis lors, Mme G... : elle continue à jouir du bien-être que lui ont

redonné les eaux de Capvern. Sa menstruation est irrégulière, mais les pertes de sang ne se sont pas reproduites.

Deuxième Observation. — M. X..., avocat, des Basses-Pyrénées, vint à Capvern à la fin de septembre 1870; il est âgé de trente ans; il est pâle, amaigri, et il offre les attributs du tempérament lymphatique. Il est depuis cinq ou six ans sujet à un écoulement sanguin hémorroïdal, qui, depuis un an, s'est montré avec une plus grande abondance tous les mois, et avec une durée d'une douzaine de jours chaque fois : ce qui a altéré considérablement les forces du malade. M. X... est, en outre, en proie à une dyspepsie très-prononcée. Nous lui prescrivons de boire quatre verrées d'eau dans la journée à la buvette de la *Hount-Caoute*, et de se baigner au grand établissement. Cette médication réveille promptement l'appétit, et tous les phénomènes dyspeptiques cèdent rapidement. Au quatrième jour du traitement, les hémorroïdes fluaient, mais l'écoulement était modéré; le malade rendait une cuillerée à soupe de sang, au plus, en allant à la garde-robe. Ce flux hémorroïdal ne dura que trois jours. Vers la fin du traitement, M. X... avait repris ses couleurs. Ses forces, la gaieté et l'entrain de la jeunesse étaient revenus. M. X... se livrait sans fatigue à la promenade, et ne se privait pas même de quelques excursions de touriste. Homme du monde, spirituel, possédant tous ces arts d'agrément qui font le charme de la famille et de la société, il distrayait, il égayait chaque jour le cercle choisi, réuni dans l'hôtel qu'il habitait. Bref, lorsqu'il nous quitta la métamorphose était complète.

Nous pourrions multiplier ces observations et citer notamment M. d'A..., blanc vieillard d'une soixantaine d'années, d'un tempérament bilioso-sanguin,

venu à Capvern le 1er octobre 1870, des environs de Plaisance (Gers). M. d'A..... était en proie à une abondante hématurie, liée à un état hémorroïdaire du col de la vessie. Ce malade, après quelques jours de traitement, vit le pissement de sang se supprimer complétement et put faire, sans le provoquer de nouveau, des courses à pied de trois kilomètres ; ce qui ne lui était pas permis avant, depuis une année. Mais nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet intéressant, pour ne pas fatiguer le lecteur par des répétitions.

En résumé, c'est dans l'excitation générale et locale que réside la force médicatrice de l'eau minérale de la *Hount-Caoute*. Cette eau est stimulante, tonique, diurétique et légèrement laxative ; elle a une spécialité d'action sur les organes renfermés dans l'abdomen ; elle provoque des crises par les urines, par les selles, par des flux de sang hémorroïdal et parfois par des éruptions cutanées. En outre, le fer qu'elle renferme, à l'état de division extrême, contribue à la reconstitution des globules.

Cette eau minérale convient aux individus d'un tempérament lymphatique, lymphatico-nerveux, bilieux ; aux sujets pléthoriques, exposés aux congestions, aux stases veineuses, principalement dans l'abdomen. Mais, dans ce cas, pour éviter des accidents, son mode d'emploi doit être sagement réglé

par l'homme de l'art. Les enfants, en général, les vieillards, les femmes en retirent d'excellents effets. L'eau de la *Hount-Caoute* est le plus puissant médicament que nous connaissions pour guérir les affections graveleuses du foie et des reins, les écoulements leuchorréiques, les catarrhes de la vessie et de l'urètre, etc., etc. Elle est encore le moins cher et le plus efficace élixir à l'usage des goutteux.

Les sujets très-nerveux, d'une constitution sèche, ne supportent pas facilement l'eau de la *Houut-Caoute,* à moins que l'état nerveux soit sous la dépendance de l'asthénie. L'usage de cette eau doit être formellement interdit aux malades travaillés par une hypertrophie active du cœur, par la tuberculisation pulmonaire, et à ceux qui sont en proie à quelque dégénérescence organique.

On ne doit jamais perdre de vue, lorsqu'on fait usage d'une eau minérale aussi active que celle qui nous occupe, qu'on doit en surveiller attentivement les effets. C'est une arme qu'il convient de manier avec prudence et même avec habileté, si on ne veut pas s'exposer à faire fausse route. L'excitation qu'elle produit doit être toujours contenue dans une salutaire limite. C'est au médecin seul qu'appartient la direction de la médication hydrominérale. Alors les baigneurs, guidés par les conseils de l'expérience, retireront, sans mécompte, de ce traitement dont les

effets physiologiques et thérapeutiques varient avec la dose, la thermalité, le mode d'emploi de l'eau minérale, toutes les réhabilitations sanitaires qu'ils en attendent, et ils ne s'exposeront pas à voir leur maladie s'aggraver, ou bien à ne recueillir aucun bénéfice de leur cure thermale ; ce qui arrive trop souvent, lorsque le caprice, la routine ou l'empirisme servent de règle à la médication hydrominérale. Nous croyons devoir insister ici sur un conseil fort utile aux malades qui se soignent à Capvern.

L'eau de *Hount-Caoute,* comme nous venons de le dire, exerce une action remarquable sur la sécrétion rénale qu'elle augmente. C'est certainement le meilleur et le plus inoffensif des diurétiques, à la condition pourtant qu'il n'existe pas de l'irritation dans l'appareil rénal du malade qui en fait usage. Il importe encore, pour que ses propriétés se manifestent, que la température extérieure ne soit pas trop élevée.

Tout malade qui arrive à Capvern, s'il éprouve de la gêne dans l'excrétion des urines, s'empresse de boire, et de boire généreusement. C'est à force de verrées d'eau minérale qu'on espère rétablir une fonction qui s'accomplit mal. Or, c'est là une pratique des plus funestes pour le malade dont *l'urètre n'est pas complétement libre,* soit qu'il existe un *rétrécissement* du canal, soit qu'un obstacle se trouve au

col de la vessie, par suite d'un engorgement prostatique, ou du développement anormal de la valvule de Mercier. Une rétention d'urine est au bout de cette imprudence fort commune ; ce qui désespère le malade, qui ne peut pas comprendre pourquoi il n'urine plus, bien qu'il ait fait preuve d'une grande ferveur près de notre buvette. Mais ce n'est pas tout de boire beaucoup d'eau minérale, il faut encore qu'elle puisse être facilement rejetée au dehors. Donc, tout malade atteint de coarctations urétrales, ou de maladie de la prostate, tout individu affecté de catarrhe de la vessie, chez qui sous l'influence de la moindre excitation les phénomènes dysuriques se reproduisent avec intensité, ne doivent user, surtout au début du traitement, que de très-petites doses d'eau minérale. Il est inutile d'ajouter que le traitement de ces malades doit être surveillé et bien dirigé par le médecin. Nous ne permettons même, dans notre pratique, aux malades qui ont des rétrécissements d'urètre d'aller boire à la buvette, que lorsque par la dilatation nous avons donné au canal un calibre suffisant pour que les urines puissent s'écouler facilement.

Quand le malade est dilaté, de façon à permettre à une bougie n° 12 de passer librement, l'eau minérale arrive fort à propos et est un puissant adjuvant des moyens mécaniques. Si l'on agit autrement, la mu-

queuse urétrale se gonfle sous l'influence de l'excitation produite par les eaux, la difficulté de la miction augmente, et la quantité d'urine sécrétée par les reins étant plus considérable, la vessie très-distendue lutte vainement contre les obstacles, pour évacuer le produit excrémentiel : elle se trouve quasi-paralysée temporairement et la rétention d'urine se produit.

L'eau de la *Hount-Caoute* est administrée en boisson, en bains et douches. La boisson est la base du traitement thermal. Près de la source, la dose quotidienne est de cinq à six verrées qu'on boit de demi-heure en demi-heure dans la matinée, en ayant le soin de *promener* l'eau. Au reste, cette dose peut varier selon la nature de la maladie, et d'après l'avis du médecin. La plupart des baigneurs se retrouvent encore à la buvette à quatre heures du soir. L'expérience nous a démontré que l'eau minérale, prise le matin, se laisse digérer plus facilement et agit beaucoup mieux.

Loin de la source, on boit l'eau de Capvern le matin à jeun par verrées, chaque demi-heure ; on commence par une dose modérée (un à deux verres), et progressivement on arrive à en absorber cinq à six verrées, ou bien on la boit aux repas, mélangée avec le vin qu'elle n'altère pas. Ceux dont l'estomac digère difficilement l'eau froide, peuvent préalablement

ramener au bain-marie l'eau de Capvern à sa température normale qui est de 24° centigrades. Sa parfaite conservation en bouteilles permet aux malades de faire à domicile les cures prescrites par le médecin.

2° Source du BOURIDÉ

« Certaines eaux, dit le docteur C. James (*Guide aux eaux minérales,* page 12), loin d'être excitantes, calment d'emblée, à tel point que la guérison ne sera possible que si, pendant toute la durée de la cure, il y a absence absolue de réaction. Il en est même que vous verrez amoindrir la force vitale, rendre le pouls plus lent, la peau moins chaude, les sécrétions moins actives, déprimer, en un mot, le jeu des rouages de l'organisme : ce sont des eaux hyposthénisantes. »

Les eaux du *Bouridé* rentrent dans la catégorie de ces eaux hyposthénisantes. Ce sont principalement des bains que l'on va prendre au *Bouridé ;* on éprouve dans ces bains un bien-être indéfinissable, une sensation de fraîcheur qui délasse. Après une immersion d'un quart d'heure, le pouls baisse de dix ou douze pulsations. On a répété cette expérience un grand nombre de fois. Pendant le bain, on sent les nerfs se détendre, et l'on éprouve de la tendance

au sommeil. On sort de là, *comme d'un bain d'huile.* La peau est douce et lisse au toucher comme du velours ; les articulations plus souples jouent mieux ; on respire plus à l'aise, et le corps plus agile se meut plus facilement. Nous avons observé sur nous-même que l'effet diurétique du bain du *Bouridé* est peu considérable comparativement à celui du bain de la *Hount-Caoute.* Les eaux du *Bouridé* ne provoquent pas l'apparition vers la peau de ces éruptions hupétiques légères, que nous savons être le résultat de l'absorption de l'eau excitante du grand établissement. Nous avons vu des chlorotiques, des sujets asthéniques imprudemment dirigés vers le *Bouridé,* accuser, après deux ou trois bains, une faiblesse, une lassitude extrême, et cela se conçoit facilement.

Ainsi, les eaux du *Bouridé* ont des propriétés diamétralement opposées à celles de la *Hount-Caoute.* Les uns calment, les autres excitent. Admirable prévoyance de la nature qui a placé, au fond de deux gorges voisines, l'excitation à côté de la sédation, pour qu'elles se prêtent un mutuel secours dans le traitement de nos maladies ! On entrevoit de suite tout le bien que l'homme de l'art peut retirer de pareilles ressources, séparément ou alternativement mises en jeu, selon les indications, et réunies, pour ainsi dire, sous sa main, dans une même localité. Voilà des faveurs de la nature qui font de Capvern

une station thermale tout à fait privilégiée, unique dans les Pyrénées.

On sait que, dans tous les établissements d'eaux minérales stimulantes, il arrive souvent que le malade, surexcité outre mesure par la médication thermale, est condamné à la suspendre quelquefois pendant plusieurs jours, et à prolonger d'autant son séjour à la station, loin de la famille et des affaires. A Capvern il n'en est pas ainsi. La *Hount-Caoute* a, comme on l'a dit, pour correctif naturel le *Bouridé*. Lorsqu'un sujet traité dans le premier établissement se trouve trop excité par les eaux, il va prendre deux ou trois bains tempérés au *Bouridé,* et aussitôt le calme revient, et le malade peut reprendre son traitement ordinaire.

« Il arrive souvent, a dit Taillade, il arrive souvent à certains médecins de conseiller les eaux du *Bouridé* après avoir fait user de celles du grand établissement. Cette pratique nous paraît irréfléchie et nullement justifiable. En effet, les malades ont besoin de l'une ou de l'autre de ces sources ; et comme elles ne peuvent pas se suppléer mutuellement, il est absurde de conseiller l'une comme succédanée de l'autre. Il est un cas cependant où l'on peut faire user des deux sources en même temps : c'est celui où la cause du mal étant curable par les eaux du Capvern, on peut en diminuer les effets par celles du *Bouridé*. —

C'est ainsi, pour ne choisir qu'un exemple entre plusieurs autres, que quand les congestions hémorrhoïdales produisent les accidents nerveux, on fait boire au grand établissement et se baigner au *Bouridé* au grand avantage des malades. »

Le docteur Taillade a très-bien résumé les différents états morbides qui sont tributaires des eaux du *Bouridé,* dans les lignes suivantes que nous devons transcrire ici intégralement :

« Les eaux du *Bouridé,* dit-il, sont généralement regardées aujourd'hui comme un moyen précieux dans le traitement des névroses chroniques essentielles, soit des organes de la vie de relation, soit dans celle de la vie générale, ou de nutrition; seulement dans ces deux cas le choix des moyens pharmaceutiques concomitants devrait être différent.

» Si l'on consulte l'analogie entre les maladies où les eaux du *Bouridé* sont journellement utiles et celles de même nature où ces eaux n'ont pas encore été employées, on peut dire, je crois, que ces eaux conviennent : 1° dans la mobilité nerveuse excessive, dans les vapeurs, dans les spasmes essentiels, en un mot, dont le foyer où l'*aura* se trouve dans le système reproducteur, comme l'hystérie et ses accidents protéiformes, hoquets qui en précèdent l'attaque, aphonie hystérique, etc. ; 2° dans ceux dont l'*aura* est thoracique, palpitations de cœur, toux

convulsive, asthme nerveux, etc,; 3° dans les névroses essentielles dont l'*aura* part de l'épigastre, nausées, vomissements nerveux, *cardialgies,* digestions laborieures, éructations inodores, balonnement de l'estomac par les gaz, etc.

Mais si les eaux du *Bouridé* sont utiles dans les névroses de la vie générale, elles ne le sont pas moins dans celles des organes de la vie de relation (Seulement, dans ces deux ordres de lésions, il conviendrait de choisir ses moyens concomitants d'après les vues indiquées plus haut). Ainsi conviennent-elles dans la danse de Saint-Guy dont nous possédons deux observations très-intéressantes, auxquelles il faut en joindre une troisième, qui nous a été communiquée par notre estimable confrère le docteur Peyramade, de Momères; dans la paralysie sthénique, et non pas, comme certains routiniers les ordonnent, dans tous les cas de cette maladie; dans le tic douloureux, maladie dont a été récemment guéri M. Darré, instituteur à Mauvezin; dans les névralgies articulaires et autres, dans le rhumatisme qui participe principalement du caractère nerveux, toutes maladies dont il existe une infinité de cures opérées, *de temps immémorial,* par ces eaux; enfin, dans toutes les maladies dont le fond consiste dans une exaltation vicieuse de la sensibilité et de la contractilité; d'où il résulte que ces eaux sont anti-spasmodiques, calmantes, sé-

datives ; en un mot, qu'elles sont déprimantes de la force vitale ou asthénisantes. Donc, en les prescrivant, conclut Taillade, il faut s'assurer que le mal n'est pas lié à la faiblesse ; car, dans ce cas, les eaux du *Bouridé,* en ajoutant à la cause, seraient certainement nuisibles (Taillade, *Eaux de Capvern,* broch., pag. 30, 31).

Nous n'avons rien à ajouter au résumé succinct de ce judicieux observateur et aux sages conseils dont il le fait suivre. C'est aux praticiens maintenant de bien observer, avant de prescrire le *Bouridé* ou la *Hount-Caoute* à leurs malades ; car une erreur de diagnostic, une direction vicieuse pourrait avoir de funestes conséquences. Quant aux baigneurs assez imprévoyants pour diriger eux-mêmes leur traitement ou pour le laisser diriger par le premier camarade venu, ils nous font l'effet de grands enfants jouant inconsidérément avec des armes qui peuvent les blesser au moment où ils y songent le moins.

La buvette du Bouridé

L'eau du *Bouridé* est non-seulement administrée aux malades en bains et sous forme de douches, mais encore en boisson dans quelques cas que nous devons signaler.

Certains malades digèrent bien l'eau de *Hount-Caoute* pendant les premiers jours du traitement thermal, puis ils la supportent moins facilement et la prennent en dégoût. S'ils veulent insister malgré leur répugnance instinctive, elle produit chez eux une telle excitation générale, qu'ils sont condamnés à en suspendre l'usage immédiatement. Nous avons remarqué que cela se produisait surtout quand l'effet laxatif de l'eau minérale restait nul; alors il convient d'être fort circonspect dans son emploi, surtout si le sujet présente les attributs du tempérament sanguin. Tout malade affecté d'une constipation qui résiste à l'action de l'eau de *Hount-Caoute,* et qui se reproduit avec ténacité, après avoir ajouté quelques grammes de magnésie à la boisson du matin et malgré l'usage de la douche ascendante, doit renoncer à cette eau minérale, s'il ne veut s'exposer aux conséquences d'une irritation considérable de tout le système et quelquefois même à des accidents graves.

Eh ! bien, l'observation clinique nous a appris que, dans ces cas, le *Bouridé* réserve aux malades une précieuse ressource. Nous avons souvent vu alors la buvette du *Bouridé* remplacer avantageusement celle de *Hount-Caoute.* On boit peu encore au *Bouridé ;* il y a quelques années, on n'y buvait pas du tout. Dans un avenir prochain, cette buvette, dont, un des premiers, nous avons montré le chemin aux malades,

sera certainement très-fréquentée, car l'eau du *Bouridé* en boisson est destinée à rendre des services réels. Voici du reste quelques observations qui nous aideront à préciser les indications :

Première Observation. — *Dyspepsie; insuccès de l'eau minérale de* Hount-Caoute; *guérison au* Bouridé.

Le nommé C... (Dominique), de Fontrailles, canton de Trie (Hautes-Pyrénées), fut envoyé à Capvern au mois d'août 1873. Ce malade, d'une bonne constitution, d'un tempérament sanguin, est en proie, depuis le mois de mars, à une dyspepsie dont il n'est pas aisé de déterminer la cause. C... perdit insensiblement l'appétit et sentit ses digestions devenir longues et pénibles. Il éprouvait de l'amertume à la bouche, des tiraillements à l'estomac et une sensation de brûlure au creux épigastrique. Le ventre était légèrement ballonné, et les selles étaient rares et difficiles.

On lui administra des purgations répétées, qui, loin de vaincre la constipation et d'améliorer son état, ne produisirent qu'une aggravation des symptômes. C'est en vain qu'il fit usage, d'après le conseil de son médecin, du charbon de Belloc, des préparations de rhubarbe, du bi-carbonate de soude, etc., etc.; rien ne le soulagea.

Etat actuel. Les douleurs au creux de l'estomac sont toujours vives; l'anorexie est complète; la langue est couverte d'un enduit bilieux; la constipation et le ballonnement du ventre persistent. C... se plaint d'une sensation de *barre de feu*, qui partant de l'estomac remonte jusqu'au gosier; il accuse une douleur intercostale du côté gauche qui, à certains moments, le fatigue beaucoup.

Ce malade était arrivé depuis huit jours à Capvern, lorsqu'il se présenta à notre consultation. Le traitement qu'il s'était prescrit lui-même consistait à boire, dans la journée,

trois ou quatre verrées d'eau minérale à la *Hount-Caoute*, et à prendre un bain quotidien au Grand Etablissement. Ses souffrances, loin de s'adoucir, étaient devenues plus vives, et l'état des fonctions digestives était devenu pire. Ce fut alors qu'il se décida à venir prendre notre avis.

Prescription : *Renoncer immédiatement à l'usage de l'eau de* Hount-Caoute, *que le malade digère de jour en jour plus difficilement; et qui, selon lui, augmente sa constipation. Boire trois à quatre verrées d'eau chaque matin, de demi-heure en demi-heure, à la buvette du* Bouridé — *bain tempéré de trois-quarts d'heure au* Bouridé ; *douche froide en pluie verticale d'abord, puis diriger la douche à jet brisé de Fleury sur la région de l'estomac ; durée de ces douches, deux à trois minutes.*

Dominique C... est soumis à ce traitement pendant quatre jours, au bout desquels il éprouve une grande amélioration: les douleurs ont disparu complétement; la constipation a été remplacée par des selles régulières et légèrement diarrhéïques. Cette amélioration persiste jusqu'au jour où le malade s'éloigne de la station thermale.

Réflexions.—Cette observation nous semble remarquable. En effet, voilà un malade, d'un tempérament sanguin, irritable, dont la dyspepsie, datant de cinq mois, s'était aggravée sous l'influence du traitement hydrominéral trop excitant de Hount-Caoute. L'usage de l'eau du Bouridé en boisson et en bains a calmé rapidement tous les phénomènes d'excitation et a triomphé de l'affection elle-même, en provoquant une dérivation salutaire, critique, vers la portion inférieure du tube intestinal.

Deuxième Observation. — *Douleurs entéralgiques chroniques; impuissance du traitement par l'eau minérale de* Hount-Caoute; *guérison rapide par l'eau du* Bouridé.

M. D'A..., officier de la Légion d'honneur, âgé de 55 ans, nous fut adressé, l'an dernier, par notre confrère distingué, M. le docteur Fournier, de Paris. Ce malade, d'un tempérament névroso-sanguin, d'une constitution robuste, arriva à Capvern le 24 août 1873.

Depuis plusieurs années, M. D'A... a des douleurs mobiles, névralgiques, des intestins, douleurs contre lesquelles on a dirigé, sans succès, des médications variées. — M. D'A... n'a jamais perdu l'appétit, ses digestions sont bonnes; mais il est en butte à une constipation opiniâtre dont rien n'a pu encore triompher. Nous prescrivons à ce malade trois à quatre verrées d'eau de *Hount-Caoute* et des bains tempérés au *Bouridé*. Jusqu'au 31 août, M. D'A... reste soumis à ce traitement qu'il observe ponctuellement; mais aucun bon effet ne se produit. La constipation persiste avec violence; le malade devient impatient, irritable. Il ne dort pas; il urine très-peu; nous constatons des symptômes évidents d'excitation produite par l'eau minérale.

Nous faisons suspendre immédiatement l'usage de l'eau minérale de *Hount-Caoute*, et nous conseillons à M. D'A... l'eau du *Bouridé* en boisson, à la dose de quatre à cinq verrées chaque matin.

Trois jours après avoir été soumis à ce nouveau traitement, M. D'A... éprouve une grande amélioration : la constipation cède pour faire place à une légère diarrhée, l'appétit est plus vif; l'eau du *Bouridé*, loin de le fatiguer, passe, selon l'expression du malade, *comme une lettre à la poste*. Les douleurs entéralgiques sont nulles et les urines très-claires coulent abondamment.

M. D'A... quitte la station thermale dans un excellent état, et plein de reconnaissance pour la source auprès de

laquelle il avait enfin retrouvé un bien-être qu'il ne connaissait plus depuis longtemps.

Réflexions.— Dans le cas que nous venons de rapporter, l'eau de *Hount-Caoute* n'a pas mieux réussi que dans le précédent. L'eau du *Bouridé*, au contraire, bien digérée, a provoqué rapidement chez notre malade une de ces crises du côté de l'intestin et des reins, que nous voyons se produire si fréquemment chez la plupart de nos visiteurs, sous l'influence de l'eau de la *Hount-Caoute*. Ce n'est qu'à cette condition, nous l'avions écrit en commençant, que cette eau minérale réussit bien. Dans les cas contraires, elle irrite, et il est prudent de s'abstenir.

Troisième Observation. — *Dyspepsie exaspérée par l'usage de l'eau de* Hount-Caoute, *et rapidement modifiée par celle du* Bouridé.

M. l'abbé D..., du Tarn-et-Garonne, arrive à Capvern le 16 juillet 1873. Ce malade n'est pas pour nous un inconnu, et nous avons eu occasion de parler de sa guérison ailleurs. C'est la reconnaissance qui depuis quatre ans le ramène au fond de notre gorge. D'un tempérament excessivement nerveux, d'une constitution délicate, ce vénérable ecclésiastique a pris l'habitude de venir tous les ans retremper ses forces près de nos sources. Trois ou quatre verrées d'eau minérale de *Hount-Caoute*, prises le matin, quelques bains du *Bouridé*, constituent son traitement hydrominéral; et jusqu'à l'année dernière, il n'avait eu qu'à s'en louer. En 1873, les choses se passèrent différemment. M. l'abbé D... nous arriva très-épuisé, soit par les chaleurs tropicales que

nous subîmes en juillet, soit par les fatigues plus considérables que lui avait imposées l'exercice de son ministère. Tous les symptômes de son ancienne dyspepsie avaient reparu. Notre malade but pendant les premiers jours du traitement deux à trois verres d'eau de *Hount-Caoute* et alla se baigner au *Bouridé*. Mais, à sa grande surprise, son estomac, pour la première fois, digéra mal l'eau minérale, et les symptômes de sa dyspepsie, loin de s'amender, s'aggravèrent à tel point que M. l'abbé D... avait pris la résolution de rentrer immédiatement chez lui. Nous lui conseillâmes de renoncer complétement à l'usage de l'eau de *Hount-Caoute*, et de se contenter de boire, le matin, deux verrées d'eau à la buvette du *Bouridé* : c'est ce qu'il fit.

Après trois jours de cette médication, l'amélioration se déclara franchement. — L'eau du *Bouridé* provoqua quelques selles diarrhéiques, et calma l'excitation générale à laquelle le malade était en proie; au cinquième jour, tous les phénomènes dyspeptiques avaient fait place à un appétit excellent et à une bonne digestion. — M. l'abbé D... est hémorrhoïdaire, et la fluxion critique s'opérait, tous les ans, sous l'influence du traitement thermal. En 1873, malgré la suppression de l'eau de *Hount-Caoute*, les hémorrhoïdes fluèrent avant le départ du malade, absolument comme les années précédentes.

Réflexions. — Dans le cas que nous venons de rapporter, l'eau de *Hount-Caoute*, qui avait toujours réussi, n'a pu être tolérée par M. l'abbé D... Peut-être l'excessive élévation de la température fut la cause de l'intolérance de son estomac. Car nous nous rappelons qu'à cette époque, tant que durèrent ces jours d'une chaleur excessive, très-énervante, un

très-grand nombre de malades vomirent l'eau minérale de *Hount-Caoute:* ce que nous n'avions jamais eu occasion d'observer encore. Quoi qu'il en soit, M. l'abbé D..., après avoir suspendu l'usage de l'eau de *Hount-Caoute,* vit sa névrose d'estomac se modifier heureusement sous l'influence de l'eau du *Bouridé,* et en outre l'eau de cette source a exercé, dans ce cas particulier, une action spéciale sur les veines hémorrhoïdales, action que nous n'avions pas encore appris à lui reconnaître.

Nous pourrions transcrire ici plusieurs observations analogues à celles que nous venons d'exposer sommairement. Mais nous devons ajouter qu'à côté de ces faits intéressants nous pourrions en placer d'autres, beaucoup plus nombreux, où l'eau du *Bouridé* en boisson, non-seulement n'a donné aucun résultat satisfaisant, mais encore n'a pu être facilement digérée. — Aussi, après avoir mis dans les plateaux de la balance, pour faire une bonne pesée, les insuccès à côté des succès, nous croyons être autorisé à déduire de nos observations les corollaires suivants :

1° L'eau de la buvette du *Bouridé* est d'une manière générale bien moins digestible que l'eau de *Hount-Caoute;* on peut affirmer que si certains estomacs s'en accommodent bien, cette eau pèse au plus grand nombre. Elle est moins diurétique que sa voisine, et

les propriétés laxatives des deux sources sont à peu près les mêmes.

2° L'eau de la buvette du *Bouridé* pourra réussir chez les sujets nerveux très-excitables, qui sont en même temps affectés d'une constipation qui, loin de céder à l'eau de *Hount-Caoute,* a augmenté malgré ou par l'usage de cette eau minérale. Ce n'est donc que dans des cas rares et exceptionnels que nous avons expérimenté l'eau du *Bouridé,* et nos observations sont là pour démontrer que dans ces cas elle a été pour nous une ressource thérapeutique précieuse que nous serons heureux de retrouver pour nos malades à l'occasion.

Dans les chapitres qui vont suivre, nous allons nous occuper des maladies dans le traitement desquelles les eaux minérales de Capvern trouvent leur indication. Certes, nous n'avons rien à apprendre aux médecins sur la pathogénie et la symptomatologie de ces diverses affections. Si nous en disons quelques mots, à propos du traitement hydro-minéral de chacune d'elles, ce n'est que pour rappeler à nos confrères ce qu'ils ont appris, et aussi pour mieux préciser les états morbides qui réclament la médication thermale de Capvern.

CHAPITRE IV

DYSPEPSIES (DIGESTIONS PÉNIBLES, LONGUES)

Dans le sens étymologique, dyspepsie veut dire digestion difficile. Nous donnerons avec les auteurs le nom de dyspepsie à la névrose de l'estomac caractérisée par un trouble prolongé des fonctions digestives, trouble accompagné d'un embarras gastrique ou intestinal, dont le résultat est une insuffisance de la nutrition. Selon qu'elle a pour siége l'estomac ou l'intestin, la dyspepsie est stomacale ou intestinale; mais cette distinction n'a pas la moindre importance au point de vue du traitement qui reste le même; aussi nous ne nous y arrêterons pas.

La dyspepsie est essentielle, sans altération organique appréciable, ou bien symptomatique, et, dans ce cas, elle est un épiphénomène d'une foule d'états morbides divers. Tout le monde sait qu'elle escorte

souvent la chlorose, la goutte, l'herpétisme, les bronchites chroniques, l'érésipèle phlegmoneux, la congestion du foie, les affections des voies urinaires, le rhumatisme, etc.

Ce n'est point ici le lieu de passer en revue toutes les causes qui peuvent engendrer la dyspepsie ; car ces causes sont excessivement nombreuses. Nous rappellerons seulement que toutes les altérations du suc gastrique, soit dans sa qualité, soit dans sa quantité, ainsi que les violations des lois de l'hygiène, offrent des conditions favorables au développement de cette névrose : c'est ainsi que l'insuffisance, l'excès, les qualités, l'irrégularité de l'alimentation peuvent être le point de départ de la dyspepsie ; les émotions morales vives, surtout les chagrins profonds et habituels, les travaux excessifs de l'intelligence, la vie sédentaire, l'abus des alcooliques, du thé, du café, l'usage immodéré du tabac à fumer, et des choses de Vénus, sont de fréquentes et puissantes causes de dyspepsie. On a vu des dyspepsies rebelles succéder à des pertes considérables de sang, ainsi qu'à la sécrétion exagérée des mamelles chez certaines nourrices. Qui n'a observé des dyspepsies à la suite des fièvres graves, ou sous la dépendance des diathèses goutteuse, rhumatismale ou herpétique?

Habituellement le malade affecté de dyspepsie conserve l'appétit ; seulement cet appétit est bizarre,

capricieux; des aliments en petite quantité suffisent pour le contenter; la satiété arrive rapidement. L'ingestion des substances alimentaires détermine de l'anxiété, de la pesanteur à l'épigastre, qui se gonfle ; la digestion est longue, laborieuse ; les sujets ont des bâillements, des éructations acides, rances, aigres. Cette sensation de plénitude à l'estomac persiste pendant quatre, cinq et six heures, et quelquefois plus longtemps. L'abdomen est météorisé et la percussion lui fait rendre un son tympanique ; ce météorisme est d'autant plus prononcé, que le siége de la dyspepsie se trouve dans l'intestin. Dans une certaine forme de cette névrose *(dyspepsie flatulente)*, les malades rendent par l'anus une grande quantité de gaz. Il existe, dans la plupart des cas, une constipation opiniâtre, à laquelle succèdent de temps en temps des selles diarrhéiques dans lesquelles on retrouve des matières incomplétement digérées et qui sont précédées de coliques obtuses ; la langue, ordinairement nette, devient quelquefois saburrale ; la bouche est sèche et la salive visqueuse, le goût n'est pas altéré comme dans l'embarras gastrique ; le vomissement est rare dans la dyspepsie, et, quand il existe, il coïncide avec une douleur gastralgique à la région épigastrique, due probablement à la présence dans l'estomac d'acides en excès.

Tels sont, en abrégé, les symptômes qu'on ren-

contre dans la dyspepsie du côté du tube gastro-intestinal. Outre ces phénomènes, les malades se plaignent de céphalalgie, de malaise général, de faiblesse et de douleurs dans les membres, surtout dans les articulations. Le moindre exercice les fatigue et provoque des sueurs partielles. Ces sujets ont des frissons, le sommeil agité, peu réparateur, sont enclins à la tristesse et se laissent dominer par les plus sombres préoccupations ; il n'est pas rare de les voir tomber en syncope, et de les entendre se plaindre de battements irréguliers du côté de l'épigastre, ou de palpitations à la région précordiale. Les dyspeptiques ont encore une petite toux sèche, et certains d'entre eux ressentent des points douloureux à la base du thorax *(Névralgie intercostale)*.

Quand ces symptômes ont persisté pendant longtemps, les malades sont réduits à un épuisement complet ; le sang s'appauvrit sous l'influence de l'altération habituelle des fonctions digestives, et l'anémie globulaire, la cachexie même se trouvent au bout de cette insuffisance dans la nutrition.

Tous les praticiens savent combien certaines dyspepsies, dans leurs formes et leur intensité variables, altèrent la santé générale et résistent à l'action des agents pharmaceutiques, surtout dans les villes où l'on respire un air impur et méphitique ; ils savent aussi les heureuses modifications de cette

névrose, quand elle est simple, modifications que l'on obtient rapidement par le changement d'air et par l'action des eaux minérales. L'homme ne vit pas seulement de pain : il vit d'air, et tous les jours on voit des malades, que le trouble prolongé des fonctions digestives a jetés dans l'affaiblissement et l'anémie, se remettre rapidement aussitôt qu'ils respirent l'air pur et fortement oxygéné de nos montagnes, sans cesse renouvelé par les courants atmosphériques, et chargé des senteurs vivifiantes des plantes et des sapins.

Combien de sujets dyspeptiques, soumis pendant des mois entiers à des traitements divers sans le moindre résultat, retrouvent rapidement leurs bonnes digestions et leurs forces, quand ils s'éloignent du milieu où ils ont contracté leur affection pour venir prendre des bains dans le voisinage de nos monts ! On s'y refait vite la santé du corps et de l'esprit.

L'air libre et pur des montagnes suffit seul pour guérir les dyspepsies légères, la plupart de celles qui sont déterminées par une manière de vivre peu conforme aux lois de l'hygiène. On conçoit que ces dyspepsies soient favorablement modifiées par ces bains d'air si tonique pris chaque jour par des malades arrachés à leurs préoccupations habituelles, sur la crête de nos montagnes, dans nos fraîches vallées où courent des eaux si limpides, en face de cette

belle nature qui déploie partout ses merveilleuses richesses et qui répand à profusion, sous les pas du touriste en extase, la verdure, les eaux et les fleurs.

Lorsque la dyspepsie de longue durée a entraîné après elle une asthénie des organes digestifs, et que l'insuffisance de la nutrition a eu pour conséquence l'appauvrissement du sang et l'épuisement des malades ; lorsqu'encore la dyspepsie est sous la dépendance de la chlorose, de l'anémie ou d'un état diathésique, l'air pur des montagnes seul ne saurait produire la guérison. Il faut alors que les eaux minérales lui prêtent leur concours si puissant, et la nature de la dyspepsie devra en régler le choix.

Dans les dyspepsies, l'eau minérale de Capvern est administrée en boisson, en bains et en douches, dont la température doit varier selon les cas. On connaît l'étroite sympathie qui existe entre l'estomac et la peau. Aussi l'excitation générale produite par les douches sur le tégument externe favorise singulièrement le rétablissement des fonctions digestives.

Voici quelques observations de dyspepsie que nous choisissons parmi les nombreux cas qui se sont présentés à nous pendant plusieurs années de pratique thermale:

Observation I. — *Dyspepsie simple.*

Alexandrine T..., de Burg (Hautes-Pyrénées), âgée de 17

ans, est d'un tempérament lymphatique et d'une bonne constitution. A son arrivée à Capvern, qui a lieu le 15 mai 1872, son état peut être résumé dans les symptômes suivants : l'appétit est nul, la langue est chargée, la bouche amère et pâteuse. Après les repas, Alexandrine accuse de la pesanteur à l'épigastre, ses digestions sont longues. Il existe une constipation habituelle ; la malade éprouve de l'essoufflement, surtout en montant les côtes ; sa menstruation est régulière, mais elle est très-peu abondante. Ce trouble de la digestion date d'un an. On lui a administré des purgatifs, des amers, et du fer, sans que son affection ait été modifiée.

Nous lui prescrivons l'eau de *Hount-Caoute* à la dose de trois verrées en commençant (deux verrées le matin à jeun à demi-heure d'intervalle, et une verrée à quatre heures du soir), et des bains tièdes au Grand Etablissement.

Alexandrine T... est soumise durant quinze jours à ce traitement thermal ; la dose de la boisson est progressivement élevée jusqu'à cinq verrées. Et au bout de quinze jours la digestion devient meilleure et notre malade part très-améliorée.

Observation II. — *Dyspepsie simple.*

C..., de Labassère (Hautes-Pyrénées), est âgé de 54 ans, d'un tempérament sanguin et d'une robuste constitution. Ce malade, depuis deux ans, éprouve habituellement de l'anoréxie ; pendant la digestion qui est laborieuse, il ressent une légère douleur à l'épigastre. Son estomac se gonfle et il existe des renvois acides et une constipation opiniâtre. Les purgations, les alcalins et les amers qu'on lui a administrés sont restés sans résultat favorable.

Nous prescrivons à C... de deux à six verrées d'eau minérale de *Hount-Caoute*, des bains sédatifs au *Bouridé* et la douche ascendante intra-rectale.

Ce malade fait une cure de quinze jours à partir du 15 mai 1872, et rentre chez lui dans un excellent état. L'appétit s'était réveillé ; les digestions étaient devenues faciles et la constipation avait disparu.

A la suite de cette cure, C... passa trois mois sans aucune souffrance. Mais plus tard le trouble de la digestion se reproduisit plus léger. Le malade fit à Capvern une nouvelle cure au commencement de la saison suivante et se retira guéri.

Observation III. — *Dyspepsie de nature rhumatismale simple.*

Jeanne C..., de Monsérié, âgée de 25 ans, ménagère, d'une bonne constitution, et d'un tempérament sanguin, vint à Capvern le 16 mai 1874. Elle éprouvait un dégoût complet pour les aliments depuis un an. Ses digestions étaient lentes et douloureuses. La constipation alternait avec la diarrhée. Le flux cataménial se montrait régulièrement aux époques. Cette malade a éprouvé souvent des douleurs musculaires rhumatismales, et probablement la dyspepsie est liée chez elle à l'élément rhumatismal. Son affection avait résisté aux divers moyens pharmaceutiques qu'on avait employés.

La cure dura quinze jours, et la malade n'obtint qu'une légère amélioration, qui probablement n'aura point persisté.

Observation IV. — *Dyspepsie avec embarras gastrique bilieux.*

Antoine P..., de Castillon (Hautes-Pyrénées), âgé de 27 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin et d'une bonne constitution, arriva à Capvern le 27 mai 1874. Depuis dix ans, ce malade éprouve des troubles dans la digestion. Il a de l'inappétence. Sa langue est recouverte d'un enduit

bilieux ; la bouche est amère ; P.... se plaint de douleurs sourdes à la région épigastrique aussitôt qu'il a pris des aliments et pendant toute la durée de la digestion. Il existe des éructations acides fréquentes, des borborygmes, des coliques le long du colon transverse, de la constipation et des vomissements de matières bilieuses. L'examen le plus attentif ne nous permet pas de découvrir la moindre altération organique du côté du foie.

Purgations répétées, émissions sanguines locales, eau de Vals en boisson, rien n'a soulagé ce malade.

Un vomitif avec l'ipéca est d'abord administré pour combattre l'élément bilieux. Puis P... boit progressivement de deux à six verrées d'eau de *Hount-Caoute* qu'il supporte bien.

En même temps, le malade prend des bains sédatifs au *Bouridé* et la douche ascendante intra-rectale.

La cure dure quinze jours, et P... se retire dans un état d'amélioration remarquable. Nous ignorons si cette amélioration a persisté.

Observation V. — *Dyspepsie à forme gastralgique.*

P..., de Vic-Fezensac (Gers), propriétaire, âgé de 42 ans, d'un tempérament névroso-sanguin, d'une bonne constitution, vint à Capvern le 28 mai 1873. L'anorexie est complète. Dès que le malade prend quelque aliment, il est pris de douleurs très-vives dans la région de l'estomac, douleurs sous lesquelles il passe des heures entières à se tordre. Les souffrances commencent deux ou trois heures après le repas; et sont plus fortes après l'ingestion des féculents. Les éructations sont nombreuses et brûlantes. Ce malade a eu jadis des gonflements du côté des veines hémorrhoïdales sans que le flux hémorrhoïdal se soit établi. La constipation est habituelle.

P... a été soumis aux médications les plus variées sans éprouver d'amélioration.

Nous lui prescrivîmes 2 à 4 verrées d'eau minérale de *Hount-Caoute*, des bains au même établissement, la douche intra-rectale et à percussion sur l'anus dans le but de déterminer une fluxion du côté des vaisseaux hémorrhoïdaux.

Cinq jours de ce traitement aggravent les symptômes et nous sommes condamné à l'interrompre. Nous recommandons des frictions sur l'épigastre avec la pommade suivante, jusqu'à éruption de boutons carastéristiques :

Tartre stibié.....	1 gramme.
Huile de croton tiglium.....	2 grammes.
Axonge.....	40 grammes.

Et nous donnons au malade une potion à l'acétate de morphine. Sous l'influence de ces moyens, les douleurs s'apaisent et P..., après quatre jours, peut reprendre le traitement suivant :

Trois verrées d'eau minérale dans la journée ; remplacer les bains de *Hount-Caoute* par ceux du *Bouridé*.

Le malade séjourna vingt jours à Capvern, et à son départ l'amélioration de son état habituel était peu sensible.

Observation VI. — *Dyspepsie consécutive à une fièvre muqueuse.*

Josephe A. de Mascaras, ménagère, âgée de 38 ans, d'une bonne constitution et d'un tempérament lymphatique, eut deux mois avant son arrivée à Capvern une fièvre muqueuse grave qui lui laissa un dégoût insurmontable pour toute sorte d'aliments ; la langue était saburrale, la bouche pâteuse. Ses digestions étaient laborieuses et fort longues. La malade se plaignait d'un poids incommode à l'épigastre pendant la durée de la digestion. Elle vomissait tous les jours une partie des aliments ingérés ; la consti-

pation existait. Les moyens qu'on avait employés pour combattre cet état avaient tous échoué.

Prescription : *Deux à cinq verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute, *bains tempérés et douche ascendante intra-rectale.*

Après quinze jours de ce traitement, la malade se retira complétement guérie.

Observation VII. — *Dyspepsie à la suite d'une fièvre typhoïde grave.*

M..., cultivateur de Montcrabeau (Lot-et-Garonne), âgé de 28 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une bonne constitution, arrivé à Capvern le 30 juin 1872, dans le but d'y rétablir ses fonctions digestives considérablement troublées depuis un an, à la suite de la fièvre typhoïde. L'appétit est nul, la langue couverte d'un enduit jaunâtre, l'aliment le plus léger passe difficilement. Le malade est très-amaigri et sans forces. Il n'a pu supporter les toniques et les amers qu'on lui a administrés. Il en a été de même de l'eau de Vichy.

Prescription : *Deux à six verrées d'eau de* Hount-Caoute. *Bains au même établissement.*

Sous l'influence de l'eau minérale l'appétit se déclare énergique dès les premiers jours du traitement, et après quinze jours de cure les digestions étaient très-bonnes, le malade refait, guéri.

Observation VIII. — *Dyspepsie simple avec embarras gastrique-bilieux.*

L..., de Tarbes (Hautes-Pyrénées), employé, âgé de 50 ans, d'un tempérament bilieux, d'une bonne constitution, arriva à Capvern le 15 juin 1872. Ce malade se plai-

gnait de troubles digestifs qui persistaient depuis deux ans, malgré les divers traitements qu'on lui avait fait subir. Son appétit était variable ; sa langue recouverte d'un enduit jaunâtre. Dès que les aliments étaient ingérés, L... ressentait une pesanteur incommode à l'épigastre pendant la durée de la digestion qui était très-longue. Il éprouvait des renvois, et souvent les aliments étaient rejetés par le vomissement. Ce malade accusait des coliques sourdes dans l'abdomen, et était fréquemment pris de diarrhée. La vie sédentaire de L... n'était probablement pas étrangère à ces désordres de la digestion.

Nous prescrivons d'abord à ce malade un gramme d'ipéca en deux doses, à demi-heure d'intervalle. Une grande quantité de matières bilieuses furent expulsées sous l'influence de ce vomitif, et le malade fut immédiatement soumis au traitement thermal suivant : d'abord, deux verrées d'eau de *Hount-Caoute*, le matin à jeun, en ayant le soin de laisser un intervalle de demi-heure au moins entre l'ingestion de chaque verrée. Puis, les jours suivants, augmenter progressivement la dose de l'eau minérale, jusqu'à six et même huit verrées, prises dans la journée, bains quotidiens à *Hount-Caoute*.

Les troubles digestifs disparurent très-rapidement sous l'influence de ce traitement qui dura quinze jours. Au moment du départ de L..., ses digestions étaient très-bonnes et l'état général excellent. La guérison s'est maintenue.

Observation IX. — *Dyspepsie simple, liée à une peine morale.*

Mathieu L..., d'Oursbelile (Hautes-Pyrénées), cultivateur, âgé de 45 ans, d'une bonne constitution et d'un tempérament bilioso-nerveux, vint à Capvern le 5 juillet 1872. La mort de sa femme remonte à huit mois. A cette occasion, Mathieu L... fut pris d'un chagrin violent. Il

resta triste, sans forces contre le coup qui venait de le briser, et se complût dans la solitude. Ses digestions ne tardèrent pas à se troubler profondément. L'appétit devint nul, et quand L... prenait quelque aliment, cet aliment restait des heures entières sur son estomac sans qu'il fût digéré ; souvent même, il était rejeté dans les vomissements qui survenaient. Les garde-robes étaient pénibles et rares. L'amaigrissement était devenu considérable. Mathieu L... avait perdu ses forces ; et continuellement poursuivi par ses préoccupations tristes, il n'avait pas voulu suivre le traitement que son médecin lui avait conseillé. Ce ne fut que sur les instances réitérées des amis qui l'entouraient, qu'il prit enfin le parti de venir se soigner à Capvern.

Nous prescrivimes à ce malade de deux à six verrées d'eau minérale de *Hount-Caoute*, et quelques bains sédatifs au *Bouridé*.

Le changement d'air, l'éloignement du milieu dans lequel Mathieu L... avait tant souffert, les distractions qui s'imposaient à lui dans la station thermale, favorisèrent beaucoup l'action du traitement thermal qui réussit au delà de nos prévisions. Après une cure de quinze jours, le malade n'éprouvait plus aucune souffrance ; l'appétit était vif, les digestions faciles et les forces revenues. Nous avons eu l'occasion de revoir Mathieu L..., sa dispepsie n'avait point reparu.

Observation X. — *Dyspepsie simple d'une grande intensité, développée sous l'influence d'une vie sédentaire et de travaux de cabinet trop prolongés.*

M. l'abbé D..., de S. ., département du Gers, est âgé de 32 ans. Son tempérament est lymphatico-nerveux, sa constitution bonne. Ce jeune homme, fort laborieux, vrai type du prêtre évangélique, consacre à l'étude toutes les heures qui ne sont pas réclamées par les devoirs de son

saint ministère. C'est un anachorète au milieu de ses ouailles. Quand il n'est pas à l'église ou au chevet du lit des malades, on est certain de le retrouver toujours au milieu de ses livres, les seuls amis de sa solitude. C'est une vie qui convient à ses goûts, mais non à son estomac. Aussi l'appétit s'en est-il allé insensiblement; les digestions, d'abord lentes, sont devenues très-longues et très-douloureuses. Tant que le mal n'a pas été assez considérable pour empêcher le malade d'être à son confessionnal ou dans sa chaire, le dérangement des fonctions de son estomac ne l'a pas préoccupé. Mais bientôt les forces ont déraillé, l'amaigrissement est arrivé, les charges de son ministère sont devenues trop lourdes pour l'abbé D... Il a donc fallu songer sérieusement à se soigner pour pouvoir rester debout. On a usé des ressources d'une thérapeutique rationnelle sans grand résultat. L'équilibre n'a pas été rétabli, et l'on est venu demander à notre source le rétablissement des fonctions nutritives profondément altérées.

Nous conseillons à M. l'abbé D... l'usage de l'eau de *Hount-Caoute* en boisson à la dose de deux à six verrées dans la journée, et de bains sédatifs au *Bouridé*.

Vingt jours de cette médication suffisent pour rétablir le fonctionnement régulier de l'estomac. Lorsque ce malade quitta Capvern, il était méconnaissable: l'appétit était vif, les digestions faciles; en un mot, la guérison était complète. Nous revîmes M. l'abbé D... à Capvern en 1873. Grâce aux nouvelles conditions hygiéniques que nous lui avions conseillées et dont il ne s'était point écarté, il n'avait plus éprouvé de symptômes de dyspepsie.

Observation XI. — *Dyspepsie rebelle liée à la diathèse goutteuse.*

M. X., magistrat du département du Tarn, âgé de 38 ans, d'un tempérament nerveux, sanguin et d'une bonne

constitution, vint à Capvern le 5 juillet 1872. Ce malade a depuis longtemps ses digestions pénibles et fort lentes ; elles sont accompagnées d'un développement considérable de gaz et d'une constipation opiniâtre. Pendant sept années consécutives, M. X. est allé faire une cure de 20 jours à Vichy. L'amélioration qui se déclarait sous l'influence de l'eau minérale ne persistait pas au delà de deux mois, et ses souffrances reparaissaient ensuite avec une ténacité désespérante ; bien que la goutte soit héréditaire dans sa famille, M. X. n'en a pas encore éprouvé les atteintes.

Prescription : *4 à 6 verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute. *Bains tempérés au même établissement.*

Le traitement de M. X. dura vingt jours. Les digestions redevinrent faciles très-rapidement ; ce malade s'éloigna de la source dans le meilleur état, et nous pouvons ajouter que la guérison s'est maintenue. M. X. retourne à Capvern chaque année, et son affection ne s'est plus reproduite depuis 1872.

Observation XII. — *Dyspepsie avec anémie.*

Mme B., de la Réole (Gironde), âgée de 38 ans, d'un tempérament lymphatique et d'une bonne constitution, arrive à Capvern le 16 juillet 1872. Cette dame se plaint d'une pesanteur à l'épigastre, qu'elle ressent pendant le temps de la digestion qui est longue et laborieuse. Elle accuse aussi une douleur continuelle dans le flanc droit, sa langue est recouverte d'un enduit saburrhal, l'appétit est nul et il existe de la constipation. Ces troubles digestifs remontent à deux ans. Les forces sont altérées, et la muqueuse des lèvres, des gencives décolorée ; on entend le souffle anémique dans les carotides. La fonction menstruelle s'exécute avec régularité, mais le sang des règles est très-pâle. Mme B. est essoufflée au moindre exercice qu'elle fait.

Prescription : *Bains à* Hount-Caoute. *Douches froides générales. 4 à 6 verrées d'eau minérale.*

Vingt jours de ce traitement suffisent pour rétablir complétement les digestions perverties et pour relever les forces de la malade. Mme B. se retira guérie ; et la guérison s'est maintenue.

Observation XIII. — *Dyspepsie liée à l'anémie.*

M. D'A., de Toulouse (Haute-Garonne), âgé de 30 ans, rentier, est d'un tempérament lymphatique et d'une bonne constitution. Ce malade, arrivé à Capvern le 15 août 1872, a les digestions très-laborieuses depuis deux ans. Il boit continuellement à ses repas de l'eau de Vichy. Les aliments ne passent pas sans le secours de cette eau minérale. M. D'A. éprouve des bourdonnements d'oreille fort incommodes, une sensation de vide dans la tête, et une faiblesse extrême. Il est pâle et en proie à un violent éréthisme nerveux. La constipation est habituelle. Ce sont les alcalins sous toutes les formes qui ont été la base du traitement médical qu'il a suivi.

Nous lui conseillons 4 à 6 verrées d'eau de *Hount-Caoute* en boisson, la douche ascendante, les douches générales froides et les bains tempérés du grand établissement.

Dès les premiers jours du traitement, M. D'A. est abondamment purgé par l'eau minérale, l'appétit se déclare très-vif, les digestions deviennent très-faciles et les forces reparaissent rapidement. Le malade fit un séjour de 20 jours à Capvern, et s'éloigna dans un excellent état.

Observation XIV. — *Dyspepsie grave liée à l'état hémorroïdal.*

M. B., instituteur primaire, âgé de 35 ans, du département des Basses-Pyrénées, vint à Capvern le 30 août 1872. Ce malade, d'un tempérament sanguin, d'une bonne

constitution, est sujet depuis sa jeunesse aux flux hémorroïdaux. Depuis deux ans, la fluxion critique n'a point reparu du côté du rectum ; et c'est de cette suppression que datent les accidents dyspeptiques qui l'ont conduit près de notre source. Sa langue est saburrhale, l'appétit peu prononcé et fort variable, ses digestions sont très-longues et douloureuses. Le malade a le ventre et l'estomac ballonnés, il est habituellement constipé, il a souvent des vomissements de glaires et d'aliments.

Prescription : *1/2 bains de* Hount-Caoute. *4 à 6 verrées d'eau minérale. Douches ascendantes.*

Après six jours de cette médication, les hémorroïdes fluaient. Le rétablissement fut complet au bout de dix-huit jours, et M. B. a conservé le bénéfice de cette cure thermale.

Corollaires. — Toutes les eaux minérales, même les plus dissemblables, peuvent offrir leur contingent plus ou moins considérable de guérisons lorsqu'il est question de la dyspepsie simple. On voit, en effet, ce léger trouble digestif guérir à Luchon, à Cauterets, à Bagnères-de-Bigorre, comme on le voit guérir à Saint-Sauveur, à Plombières, à Vichy, à Capvern, etc. La dyspepsie simple disparaît même rapidement sans le recours d'une médication thermale. Une meilleure hygiène, les distractions, un voyage, une joie inattendue, la vie des champs suffisent très-souvent pour ramener l'estomac à un mode régulier de fonctionnement. Mais, quand les troubles de la digestion sont plus graves, et qu'un changement

radical dans les habitudes reste impuissant pour faire disparaître la dyspepsie, il est hors de doute que c'est surtout au traitement thermal qu'il convient d'avoir recours, parce que ce traitement, appliqué loin du milieu dans lequel les malades respirent et se traînent, donnera des résultats plus prompts, plus complets et plus durables que les divers agents de la matière médicale. Que la dyspepsie intense soit primitive ou symptomatique, on la verra s'atténuer, guérir même rapidement sous l'influence des eaux minérales. Ce qui est important, c'est de bien choisir celles qui conviennent à chaque cas particulier. Tel malade guérira à Capvern, qui verra son état s'aggraver à Vichy, à Cauterets, à Plombières, etc., et réciproquement.

Voici ce que nous a appris l'observation clinique, à l'endroit des dyspepsies que l'on traite efficacement à Capvern, et de celles où nos eaux minérales sont contre-indiquées.

Les *dyspepsies simples,* ainsi que le prouvent les nombreuses observations que nous avons recueillies, sont heureusement modifiées par l'eau de *Hount-Caoute,* prise en boisson, et administrée sous forme de bains et de douches. Il en est de même des *dyspepsies consécutives aux fièvres graves.* Dans ces cas, nous n'enregistrons que des succès rapides. (*Obs.* I, II, IV, VI, VII, IX, X).

L'eau de *Hount-Caoute* se montre encore très-efficace pour rétablir les troubles digestifs habituels chez les *chlorotiques* et chez les *anémiques* (*Observ.* XII, XIII) et qui sont aussi très-fréquents chez les malades affectés d'engorgement hépatique ou atteints de maladies de l'utérus ou des voies urinaires. Les goutteux, les graveleux, les hémorroïdaires qui se rendent, en grand nombre, à Capvern, chaque année, n'ignorent point avec quelle promptitude se rétablissent leurs digestions troublées sous l'influence de quelques verrées d'eau de *Hount-Caoute* prises le matin à jeun.

Mais, lorsque la dyspepsie est liée à *l'élément rhumatismal,* l'action du traitement thermal, favorable dans quelques cas exceptionnels, est le plus souvent nulle, quand elle ne se montre pas nuisible (*Obs.* III). Il faut à cette catégorie de dyspeptiques une médication plus spéciale que celle que nous pouvons leur offrir à Capvern.

Quand la dyspepsie est accompagnée de douleurs aiguës, de crampes vives à l'épigastre, quand le malade éprouve la sensation qui serait produite par un charbon ardent dans l'estomac, quand des aigreurs brûlantes, parties de l'intérieur de cet organe, remontent le long de l'œsophage, quand il existe des phénomènes dominants de pneumatose gastrique ou intestinale, l'eau de *Hount-Caoute* est presque

toujours contre-indiquée; alors elle est mal supportée, même à très-petite dose ; l'estomac la digère avec difficulté, et elle aggrave les symptômes dyspeptiques. Elle active le développement des gaz déjà trop considérable ; elle augmente la constipation, provoque des phénomènes dysuriques ; elle irrite, elle congestionne. On doit renoncer à son emploi ; l'eau du *Bouridé* peut la remplacer dans ce cas.

Il ne faut pas songer à administrer l'eau de *Hount-Caoute* aux malades chez lesquels la dyspepsie est symptomatique de lésions organiques incurables, ni à ceux qui sont atteints d'ulcérations simples de l'estomac ou des intestins. On s'exposerait à voir, sous son influence, augmenter le travail de désorganisation des tissus.

Il est des cas où la dyspepsie se traduit par des vomissements idiopathiques fréquents, souvent quotidiens, sans que les malades éprouvent à l'épigastre autre chose qu'une sensation de pesanteur ou de chaleur incommodes. L'eau de *Hount-Caoute* fait alors disparaître rapidement ces vomissements, et ramène l'estomac à son mode normal de fonctionnement.

Il n'en est plus ainsi quand la dyspepsie revêt la forme dite *gastralgique;* quand chaque ingestion alimentaire réveille des souffrances très-vives du côté de l'estomac ou de l'abdomen ; quand les malades,

après le repas, passent des heures entières à se tordre et à gémir sous l'acuité de leurs douleurs, en un mot, quand l'élément nerveux domine les phènomènes dyspeptiques, dans ce cas l'eau de *Hount-Caoute* ne fait qu'augmenter les tortures de ces malades ou réveiller leurs souffrances quand elles sommeillent; elle doit être proscrite. Mais ces dyspeptiques, en général, fort névropathiques, se trouveront bien d'un traitement fait au *Bouridé,* que nous conseillons aux malades de cette catégorie.

L'eau minérale sulfatée calcique, arsénicale, ferrugineuse de *Hount-Caoute* exerce, quand on l'emploie contre la dyspepsie, une action locale en général. Elle stimule l'estomac qu'elle bonifie, elle régularise les sécrétions gastrique et pancréatique, et détruit par ses propriétés laxatives un des symptômes les plus constants et les plus tenaces de la dyspepsie, la constipation. Sous son influence, l'appétit est excité, la digestion devient facile, la chymification s'accomplit plus complétement et avec plus d'énergie, le chyle devient meilleur, et la nutrition s'améliore de la façon la plus remarquable.

CHAPITRE V

HÉMORROIDES

Ce n'est point ici le lieu de passer en revue les opinions si divergentes qui existent dans la science sur la nature, la symptomatologie et l'anatomie pathologique des hémorroïdes. On pourrait écrire de nombreuses pages sur ce sujet ; mais nous nous contenterons de dire, avec Valleix et la plupart des auteurs modernes, que les hémorroïdes consistent dans des tumeurs sanguines du rectum, de nature variqueuse, avec ou sans écoulement de sang.

Les hémorroïdes peuvent être externes ou internes, selon qu'elles siégent en dehors ou en dedans de l'anus. Leur volume varie depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celui d'une noisette et même d'un œuf. Quelquefois il n'existe qu'une ou deux de ces tumeurs; mais, dans d'autres cas, elles sont multiples, et alors, si elles sont internes, elles peuvent remplir l'intestin et le distendre considérablement. Ces tumeurs internes logées dans le tissu cellulaire du rectum, sous

la muqueuse, finissent, sous l'influence du tiraillement produit par le passage répété des matières fécales, par devenir pédiculées et flottantes dans la cavité intestinale. De même, les hémorroïdes externes recouvertes, soit par la muqueuse, soit par la peau, peuvent fortement proéminer autour de l'anus, sous la peau mince de cette partie, et quand elles forment des tumeurs volumineuses, permanentes, elles portaient jadis le nom de *marisques*.

Parmi les causes locales qui ont une influence incontestable sur le développement des hémorroïdes, on peut admettre en première ligne la constipation, la gestation chez les femmes, l'abus des purgatifs aloétiques, des lavements irritants.

Au nombre des causes prédisposantes de la fluxion hémorroïdale, on a signalé l'âge mûr, l'hérédité, le tempérament bilieux, la pléthore abdominale, une nourriture abondante, succulente et fortement épicée; les boissons alcooliques, le café. La vie sédentaire, le travail prolongé de cabinet, etc., ont une grande influence sur la production des tumeurs hémorroïdales. La femme, à l'époque de la ménopause, y est encore fort sujette. Il n'est pas rare alors de voir les hémorroïdes remplacer l'évacuation sanguine périodique.

Les hémorroïdes sont une maladie très-douloureuse lorsqu'elles sont le siége d'une congestion sanguine.

Les malades éprouvent alors vers l'anus une pesanteur, une tension, une chaleur très-considérables. Les tumeurs se gorgent de sang, s'enflamment quelquefois ; elles sont rouges, d'un brun foncé et fort douloureuses au toucher. Les sujets ont de la fièvre, ils cherchent en vain une position qui les mette à l'abri de leurs souffrances continuelles. Ces souffrances deviennent atroces quand les tumeurs internes, poussées par la violence des efforts de la défécation, s'échappent au dehors et restent étranglées par les fibres musculaires du sphincter. Cet étranglement, dans certaines circonstances, rend impossibles les garde-robes et même l'évacuation des urines, et peut déterminer la mortification d'une ou de plusieurs tumeurs hémorroïdales. Le rétrécissement, le spasme du rectum, la fissure à l'anus sont souvent la suite de l'inflammation des tumeurs hémorroïdales et la source de vives douleurs pour les sujets qui en sont affectés. Aussi la chirurgie est parfois obligée d'intervenir pour y mettre un terme.

Cependant, il est rare que les hémorroïdes donnent lieu à cette série d'accidents. Ordinairement, quand la congestion locale a duré quelques jours, elle se termine par un écoulement sanguin plus ou moins abondant, selon les cas, et quelquefois par résolution.

« Pendant l'intervalle des accidents, dit M. An-

dral (*Pathologie interne*, tome I, page 79), il peut se faire que d'autres phénomènes se montrent à leur place et soient pour ainsi dire une transformation que leur réapparition fait cesser : ce sont des congestions, des tintements d'oreilles, de la céphalalgie, des étourdissements, de la dyspepsie, de la toux, des palpitations. Il peut survenir un trouble général, dans lequel il semble que le sang modifié porte partout le désordre et occasionne un mouvement fébrile ; d'où une conclusion pratique fort importante : c'est qu'il faut bien se garder de supprimer le flux hémorroïdal. »

C'est qu'en effet les hémorroïdes constituent une évacuation salutaire pour un certain nombre d'individus. Elles sont pour eux des *soupapes* de sûreté, comme les appelle Samuel Cooper, à travers lesquelles l'économie se débarrasse, dans des époques plus ou moins périodiques, d'un trop-plein qui lui serait funeste. Il faut donc dans ce cas, comme le dit plus haut le professeur Andral, savoir respecter cette déplétion critique et même la provoquer lorsqu'elle ne se montre pas. Sans doute les hémorroïdes sont souvent exclusivement locales, et l'on peut alors s'efforcer de les guérir. Mais, sans admettre, avec l'école stalhienne, que l'affection hémorroïdale entre dans les conditions étiologiques de la plupart des maladies, nous devons reconnaître, avec Hufeland

(*Médecine pratique*, page 346), « qu'en général, elle est la manifestation d'un état morbide interne, dont le flux hémorroïdal représente la crise. » Les faits cliniques ne nous permettent pas de révoquer en doute la part qui lui revient dans la production de certains états morbides congestionnels, qui sont jugés par l'apparition de l'écoulement sanguin hémorroïdal. A ce sujet, Capvern, où depuis longtemps se rendent, chaque année, tant d'hémorroïdaires, est un vaste théâtre d'observation, qui peut fournir de nombreux documents susceptibles de convaincre les plus incrédules. On voit là des congestions du côté de la tête, des poumons et du foie ; de violentes palpitations du cœur, des accidents produits par ce qu'on est convenu d'appeler l'état nerveux, disparaître, à la suite du développement autour de l'anus, sous l'influence de la médication thermale, de quelques boutons hémorroïdaux, avec ou sans écoulement sanguin.

De tous temps, les eaux de Capvern ont eu la réputation méritée de posséder la propriété de provoquer et de régulariser le flux hémorroïdal. Tous les médecins qui ont exercé dans cette station thermale leur ont reconnu cette vertu, et plusieurs d'entre eux ont publié à cet endroit des observations très-concluantes.

Le docteur Farr (*Cap. Watt.*, page 12) prétend

qu'aucune eau ne peut rivaliser avec celle de Capvern pour régulariser la circulation et détruire les congestions, et il la conseille *(loco cit.,* page 25) aux femmes qui sont dans l'âge de retour, comme pouvant prévenir chez elles les nombreuses maladies qui sont la suite de cette période de la vie. Il la conseille aussi aux hommes parvenus à la période climatérique.

« Les eaux de Capvern, dit aussi M. Taillade, sont employées pour rappeler, modérer ou régulariser le flux hémorroïdal..... A quarante, quarante-cinq ans, on est ordinairement sujet à une infinité d'accidents qui se rattachent presque toujours à des congestions hémorroïdales. Cette circonstance d'âge doit suffire au médecin pour lui faire soupçonner la source des accidents. Dans ce cas, si la cause est réellement telle qu'on est en droit de la supposer, les eaux de Capvern font fluer le sang par le fondement, ou bien amènent des boutons hémorroïdaux, ou bien encore, sans décider ces phénomènes, soulagent d'une manière marquée. Si elles ne produisent aucun bon effet, c'est une preuve que l'on a mal établi son étiologie. » *(Lettres médico-topogr. sur Capvern,* p. 163.)

Taillade rapporte, à l'appui, sept observations intéressantes empruntées soit à sa pratique, soit à celle des docteurs Piqué et Peyriga, observations qui

démontrent les propriétés qu'ont nos eaux de congestionner fortement les vaisseaux hémorroïdaux, et leur efficacité extraordinaire dans les maladies qui sont sous la dépendance de l'affection hémorroïdale. Faut-il maintenant admettre, avec cet éminent praticien, pour expliquer l'action salutaire de l'eau de la *Hount-Caoute* dans les divers cas de suppression, d'irrégularité et de surabondance du flux hémorroïdal, faut-il, disons-nous, admettre que l'asthénie est la cause de l'affection hémorroïdale ? Certes, nous sommes loin de souscrire à l'opinion de Taillade ; car l'observation clinique démontre qu'elle se produit souvent dans un état diamétralement opposé à la faiblesse. Nous pourrions opposer plusieurs faits à cette manière de voir de notre collègue ; mais nous nous contentons de reproduire ici celui que nous avons publié dans les *Considératoins méd. sur les eaux de Capvern*, en l'année 1869.

Observation. — *Congestion du côté du cœur et du côté de la tête jugée par l'apparition des hémorroïdes.*

Le commandant M..., de Montauban (Tarn-et-Garonne), est envoyé par son médecin à Capvern dans les premiers jours d'août 1869. Cet officier supérieur éprouvait des vertiges continuels depuis quelque temps. Sa tête était lourde, il avait des palpitations et des suffocations ; sa démarche était parfois incertaine et le travail de cabinet était devenu impossible.

M. M... est d'un tempérament sanguin, et d'une de ces

constitutions pléthoriques vigoureuses qui disposent aux attaques d'apoplexie. Son faciès est très-coloré, son pouls fort et plein. Les hémorroïdes n'ont jamais flué.

Prescriptions : *Boire dans la matinée seulement, à la* Hount-Caoute, *quatre ou cinq verres d'eau minérale, à un intervalle de demi-heure entre l'ingestion de chaque verrée. Prendre le bain de la manière suivante : M. M... restera debout un quart d'heure, les pieds dans la baignoire, avec de l'eau jusqu'aux mollets. Puis, il devra s'asseoir et rester trois quarts d'heure avec de l'eau jusqu'à l'ombilic.*

Le lendemain du jour où ce traitement fut institué, les vaisseaux hémorroïdaux étaient congestionnés et les hémorroïdes étaient en train de couler abondamment. L'écoulement persista pendant toute la durée du traitement, qui fut d'une quinzaine de jours. Les vertiges, les essoufflements avaient disparu avec l'apparition de la fluxion critique : la tête était devenue libre, l'énergie des fonctions digestives ne laissait rien à désirer. M. M... s'éloigna de Capvern, enchanté d'une guérison qu'il n'avait pas espérée si prompte.

Peut-on, dans le cas que nous venons de citer, rattacher à l'asthénie les phénomènes congestifs qui ont été si rapidement jugés par l'exhalation sanguine rectale? Evidemment, cela n'est pas possible.

La spécialité d'action qu'exerce incontestablement l'eau de la *Hount-Caoute* sur tout le système abdominal rend son administration, dans les congestions actives vers le cœur, la tête ou le poumon, beaucoup moins dangereuse que l'on ne pourrait le croire, lorsque l'hypérémie sanguine est liée à la suppression

hémorroïdale ou menstruelle. Cette action, favorisée par le mode d'emploi de l'eau minérale, tend à déplacer le mouvement fluxionnaire, et à l'appeler, des parties supérieures du tronc, vers les différents organes contenus dans la cavité abdominale. Les malades de cette catégorie ne doivent prendre que des bains de jambes, des demi-bains. Ils doivent boire l'eau minérale en petite quantité; prendre des douches ascendantes rectales, et à percussion sur le périnée. Et si, malgré ces précautions, les phénomènes congestifs ne disparaissent pas ou augmentent, il faut renoncer à la médication excitante de la *Hount-Caoute,* et s'adresser à la source du *Bouridé,* dont la vertu consiste, comme nous l'avons vu, à résoudre les états hyperémiques ou phlogistiques, à éteindre les foyers d'irritation.

Nous terminerons ce chapitre par quelques observations que le praticien ne lira pas sans intérêt, car, nous ne cesserons de le répéter, parmi les propriétés que nous reconnaissons à l'eau de Capvern, une des plus remarquables est certainement sa spécialité d'action sur le système abdominal, et les faits cliniques en sont la meilleure démonstration.

Observation I. — *Congestion du côté de la tête à la suite de la suppression du flux hémorroïdal.*

M. D., de Riscle (Gers), âgé de 30 ans, vient à Capvern

le 8 juin 1870. Il est d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste; il se plaint de vertiges et de douleurs céphaliques continuelles ; des bourdonnements d'oreilles le fatiguent beaucoup. Sujet au flux hémorroïdal, il a vu ces accidents se produire à la suite de sa disparition. Le traitement qu'il a subi avant son départ pour Capvern a consisté en applications réitérées de sangsues au fondement, en purgatifs salins et aloétiques et en demi-bains, mais rien ne l'a soulagé.

Prescription : *D'abord bain de jambes très-chaud pendant un quart d'heure, puis le demi-bain tempéré à la* Hount-Caoute; *de deux à six verres d'eau minérale en boisson; douches périnéales et intra-rectales chaudes.*

Sous l'influence de cette médication l'amélioration ne tarde pas à se produire. Au huitième jour du traitement, M. D... est purgé abondamment par l'eau minérale, et les hémorroïdes fluent pendant quatre jours. A partir de ce moment, disparition des vertiges, des bourdonnements d'oreilles et de la céphalalgie. Le malade se retire le 30 juin tout à fait guéri.

Observation II. — *Suppression des hémorroïdes, dyspepsie, congestion vers la tête.*

Gabriel D... de Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrenées), âgé de 55 ans ; constitution robuste, tempérament sanguin. Ce laboureur arrive à Capvern le 14 juillet 1870; depuis bien longtemps il est hémorroïdaire, et sujet à des écoulements sanguins périodiques par l'anus. Toutefois, aucune évacuation ne s'est produite depuis environ six mois, et D... éprouve un malaise général, sa tête est lourde, il a des vertiges, il est forcé de chercher souvent un point d'appui pour ne pas tomber, il ressent des picotements dans tout le corps, ses digestions sont laborieuses, et il est habituellement constipé.

On l'a saigné, purgé ; on lui a fait plusieurs applications de sangsues à l'anus, mais sans aucune amélioration dans son état.

Traitement hydrominéral : *De quatre à six verres d'eau dans la matinée à la buvette du grand établissement; bains de jambes ; demi-bain à la* Hount-Caoute. *Douches intra-rectales et à percussion sur le périnée.*

Au quatrième jour du traitement, les tumeurs hémorroïdales sont gonflées et le lendemain le sang s'en échappe avec abondance. Tous les symptômes de congestion sont jugés par la réapparition de cet écoulement, les symptômes dyspeptiques disparaissent et D... part guéri le 30 juillet.

Observation III. — *Suppression des hémorroïdes, congestion célébrale.*

M. M..., de Bordeaux, employé aux bureaux du chemin de fer, est âgé de 30 ans. Tempérament bilioso-sanguin, bonne constitution, se rend à Capvern le 16 juillet 1870. Depuis cinq ans, M... avait des hémorroïdes qui coulaient trois à quatre fois dans l'année; elles n'ont pas flué depuis six mois et le malade éprouve de violents maux de tête, des vertiges, des fourmillements dans toutes les parties du corps, tout travail de cabinet est devenu impossible. M... ne peut conserver la station debout, sans tomber s'il ne prend un point d'appui quelconque; il a toujours les pieds froids.

Dans le but de rappeler le flux hémorroïdal, on lui a administré l'aloès, les purgatifs salins et plusieurs spoliations sanguines locales ont été faites, et tout cela inutilement.

Prescription : *De quatre à six verres d'eau minérale; demi-bains à la* Hount-Caoute, *bientôt abandonnés, à cause de l'excitation produite chez le malade, pour des bains entiers au*

Bouridé *dont il retire un bon effet. Douches intra-rectales et périnéales.*

18 jours de cette médication ont suffi pour faire disparaître tous les symptômes congestionnels du côté de la tête éprouvés par M. M... Au dixième jour, le malade fut abondamment purgé par l'eau minérale ; les bourrelets hémorroïdaux se gonflèrent et devinrent excessivement douloureux ; mais il n'y eut pas d'évacuation sanguine. M. M... repartit de Capvern dans le meilleur état.

Observation IV. — *Suppression des hémorroïdes, congestion du cerveau et de la moëlle épinière, accidents graves, hallucinations.*

M. l'abbé B..., de Bayonne, âgé de 40 ans, d'une bonne constitution et d'un tempérament lymphatico-sanguin, fut envoyé à Capvern le 23 juillet 1870. Ce malade a eu souvent les hémorroïdes dont les manifestations sont supprimées depuis huit mois. A la suite de cette suppression, M. l'abbé B... a éprouvé des symptômes graves de congestion cérébro-spinale. Quelque temps avant son arrivée, il avait été pris de maux de tête très-aigus accompagnés d'hallucinations. Le délire violent qui se déclara alors rendit inévitable une séquestration de deux mois dans une maison de santé.

M. B... se plaint de lourdeur de tête, de douleurs dans les reins ; il a des picotements dans les membres et il éprouve la sensation d'un poids considérable le long de la colonne vertébrale; sa démarche est mal assurée, à peine le malade peut-il se tenir debout; il est d'une grande excitabilité ; on a employé pour combattre les symptômes qu'il éprouve les évacuations sanguines et les purgatifs.

Nous lui conseillons les bains tempérés au *Bouridé*, la boisson à la *Hount-Caoute* à la dose de cinq à six verrées

dans la matinée et des douches intra-rectales et à percussion sur l'anus.

M. l'abbé B... est soumis à ce traitement durant vingt jours; à partir du sixième jour, une grande amélioration se déclare à la suite d'une diarrhée provoquée par l'usage de l'eau et de la réapparition des bourrelets hémorroïdaux à l'anus qui restent douloureux et considérablement tuméfiés pendant huit jours. M. l'abbé B... rentra chez lui en très-bon état et sa guérison ne s'est pas démentie, ainsi qu'il nous l'a affirmé lui-même en 1871 et en 1872 ; car c'est un malade qui revient tous les ans passer une quinzaine à Capvern.

C'est par centaines que nous pourrions exhiber des faits semblables. Ceux dont nous venons de faire une relation très-sommaire suffisent pour démontrer la propriété remarquable que possèdent nos eaux de congestionner les veines hémorroïdales chez les sujets prédisposés. Il est facile de voir les services signalés que peut rendre l'eau de la *Hount-Caoute* dans le traitement de ces congestions si nombreuses, si variées et parfois si rebelles auxquelles donne lieu la disparition d'un flux hémorroïdal habituel. On peut lire un peu plus loin (page 102, 2e obs.) la rapidité avec laquelle la résolution d'une hépatite chronique a suivi l'écoulement hémorroïdal rappelé par la médication hydrominérale.

CHAPITRE VI

AFFECTIONS DU FOIE

1° Hépatite chronique. — Engorgement du foie

Sous le nom d'hépatite chronique, on a réuni plusieurs affections du foie très-différentes. Pour nous, l'hépatite chronique a pour principaux caractères: un engorgement du foie avec ictère et douleur, et l'absence d'un mouvement fébrile prononcé.

L'étiologie de cette affection est des plus obscures. Tous les auteurs répètent, à l'envie, qu'une alimentation principalement composée de viandes noires, que les épices, l'usage abondant des alcooliques, du thé, du café, que les passions tristes, les coups reçus sur la tête ou sur la région hépatique favorisent le développement de cette maladie. Mais l'observation n'a pas encore démontré l'influence de ces causes d'une manière rigoureuse. On a dit aussi que la

suppression d'une hémorrhagie habituelle, des hémorroïdes, du flux cataménial, etc., prédispose à l'hépatite chronique (1). Mais en réalité, les ténèbres qui enveloppent les conditions étiologiques, sous l'influence desquelles se développe cette affection, n'ont point encore été dissipées.

« Quand l'hépatite débute par la marche chronique, dit le professeur Alquié, les premiers phénomènes sont d'abord très-vagues, et demeurent tels pendant plusieurs semaines ou même plusieurs mois. L'individu éprouve un malaise insolite, du dégoût, du trouble dans la digestion ; il a un aspect de tristesse de plus en plus prononcé, qui est assez ordinaire aux personnes atteintes de lésions du foie, et qui les fait regarder comme des mélancoliques ou des hypocondriaques. Par intervalles, des douleurs profondes et de peu de durée se font sentir dans la région hépatique. Cet état continue avec des alternatives d'amélioration et d'exaspération ; enfin, les souffrances s'étendent aux épaules et au cou. La peau offre une teinte légèrement jaunâtre et cendrée ; les conjonctives deviennent jaunes, les urines safranées, les selles plus fréquentes et bilieuses. L'exploration de la région hépatique montre le volume

(1) Andral prétend que l'inflammation chronique de la membrane muqueuse gastro-duodénale est une cause fréquente d'hépatite chronique.

du foie augmenté, sa surface inégale, l'hypocondre très-sensible. En même temps, les digestions sont fatigantes et très-irrégulières; il survient de la toux, des vomissements, de la sécheresse à la peau; le pouls d'abord lent, devient plus petit et varié.» (Alquié, *Path.*)

« Quelquefois, dit M. Roche (*Dict. de méd. et de chirurgie prat.*), l'hépatite chronique existe depuis longtemps sans qu'aucun signe bien précis en ait signalé la présence. Dans un très-grand nombre de cas, la douleur de l'hypocondre en est l'unique symptôme ; dans d'autres cas encore, on n'est conduit à la soupçonner que par l'existence d'une vive démangeaison à la peau, qu'aucune éruption n'accompagne. Enfin, il arrive souvent que les symptômes d'irritation gastrique dominent la scène et que l'hépatite ne se décèle que par l'accroissement du volume du foie qui déborde les côtes ; dans ce cas, il existe une gastro-hépatite. »

Cette maladie peut se terminer par résolution ou par suppuration, et tous les praticiens savent combien son pronostic offre de gravité.

Que les eaux minérales alcalines, à base de soude ou de chaux, rendent de signalés services dans le traitement de l'hépatite chronique, c'est ce que l'observation clinique atteste tous les jours. En effet, à chaque saison thermale, on voit des individus atteints de cette affection guérir auprès des sources

sulfatées calciques et carbonatées sodiques, alors que leur maladie a résisté aux médications les plus variées. Quel est, dans le cas qui nous occupe, le mode d'action des eaux minérales? Nous confessons notre ignorance, car la valeur des explications qu'on

dans cette cir-
devons nous
résultats cli-
iappe. Que les
ients du foie,
ctivant la sé-
ine révulsion
tin; qu'elles
perturbations
es à l'hépatite
fonctionnelle
ons vitales se
importe, en
ble: voilà ce
it.
ont le foie est
le traitement
dissante sur les

engorgements simples de cette glande. Aussi, convient-il d'en bien surveiller les effets; car, sous son influence, il n'est pas rare de voir se produire des symptômes d'acuité. L'excitation qu'elle produit

hypertrophié, légèrement douloureux à la pression. Il n'avait jamais rendu de graviers d'aucune espèce. Les fonctions digestives étaient languissantes et le système musculaire considérablement affaibli. Je conseillai à ce malade: 1° un bain au *Bouridé;* 2° l'eau de la buvette du grand établissement à doses croissantes, depuis deux verres jusqu'à huit; 3° des lavements avec l'eau de la source; 4° des douches sur la région du foie, sur la colonne vertébrale et sur les membres inférieurs.

» Cette médication produisit des effets merveilleux. Les urines devinrent abondantes, elles laissaient déposer dans le vase une quantité considérable d'acide urique. L'ictère diminua progressivement et le malade quitta Capvern après vingt-deux jours de station. Il avait retrouvé son appétit et ses forces. » (Docteur Pedebidou.)

Observation II. — *Hépatite chronique. — Congestion du côté du cœur à la suite de la brusque disparition du flux hémorroïdal.*

Bernard..., de Peyriguère, âgé de vingt-huit ans, vint à Capvern, le 13 juin 1870. Ce malade, d'un tempérament bilioso-sanguin, est depuis longtemps sujet aux flux hémorroïdaux. Pendant le mois de janvier, il parvint à s'en débarrasser à l'aide d'applications locales astringentes. Mais son imprudence lui coûta cher. Un malaise général, des picotements dans toutes les parties du corps, des élancements du côté de la tête et du cœur suivirent cette suppression. Des troubles digestifs apparurent, et une douleur obscure, profonde, se localisa dans la région hépatique. Le foie augmenta peu à peu de volume et tout son corps devint jaune. Une application de sangsues à l'anus le soulagea; mais la guérison n'eut pas lieu.

A l'arrivée de D... à Capvern, nous constatons que l'engorgement hépatique persiste encore, ainsi que la jaunisse.

brale, sur la région lombaire, ou bien sur la partie inférieure des membres pelviens, selon que l'on désirera obtenir des effets toniques ou révulsifs.

Si l'hépatite chronique est liée à l'anémie, si elle a pour cause la suppression des flux menstruel ou hémorroïdal, les eaux de Capvern seront sans rivales pour amener promptement sa guérison. Nul moyen ne saurait être plus efficace pour rappeler la fluxion déviée vers son lieu d'élection. Dans ce cas, les bains de jambes, les demi-bains à la *Hount-Caoute*, les douches à percussion sur le périnée et sur le pourtour de l'anus, les douches ascendantes intra-rectales, seront d'un puissant secours.

Nous donnerons place ici à plusieurs observations d'hépatite chronique. Deux sont extraites de notre recueil; nous avons emprunté la troisième à notre confrère M. le docteur Pedebidou, de Tournay, qui, avec un empressement confraternel dont nous lui gardons reconnaissance, nous a permis de choisir, parmi les faits intéressants de son habile pratique, ceux qui ont trait à l'action curative de nos eaux dans diverses affections morbides.

Observation I. — *Hépatite chronique, ictère noir.*

« Un agriculteur du département du Gers se rendit aux eaux de Capvern. Cet homme, déjà avancé en âge, d'une constitution débile, était affecté d'ictère chronique, sa peau était sèche, brunâtre et comme *momifiée*. Le foie était

hypertrophié, légèrement douloureux à la pression. Il n'avait jamais rendu de graviers d'aucune espèce. Les fonctions digestives étaient languissantes et le système musculaire considérablement affaibli. Je conseillai à ce malade: 1° un bain au *Bouridé;* 2° l'eau de la buvette du grand établissement à doses croissantes, depuis deux verres jusqu'à huit; 3° des lavements avec l'eau de la source; 4° des douches sur la région du foie, sur la colonne vertébrale et sur les membres inférieurs.

» Cette médication produisit des effets merveilleux. Les urines devinrent abondantes, elles laissaient déposer dans le vase une quantité considérable d'acide urique. L'ictère diminua progressivement et le malade quitta Capvern après vingt-deux jours de station. Il avait retrouvé son appétit et ses forces. » (Docteur Pedebidou.)

Observation II. — *Hépatite chronique. — Congestion du côté du cœur à la suite de la brusque disparition du flux hémorroïdal.*

Bernard..., de Peyriguère, âgé de vingt-huit ans, vint à Capvern, le 13 juin 1870. Ce malade, d'un tempérament bilioso-sanguin, est depuis longtemps sujet aux flux hémorroïdaux. Pendant le mois de janvier, il parvint à s'en débarrasser à l'aide d'applications locales astringentes. Mais son imprudence lui coûta cher. Un malaise général, des picotements dans toutes les parties du corps, des élancements du côté de la tête et du cœur suivirent cette suppression. Des troubles digestifs apparurent, et une douleur obscure, profonde, se localisa dans la région hépatique. Le foie augmenta peu à peu de volume et tout son corps devint jaune. Une application de sangsues à l'anus le soulagea; mais la guérison n'eut pas lieu.

A l'arrivée de D... à Capvern, nous constatons que l'engorgement hépatique persiste encore, ainsi que la jaunisse.

Ses digestions sont longues et très-laborieuse. Le malade accuse la sensation d'un poids fort incommode à l'hypocondre droit, et se plaint de violentes palpitations du cœur. Cependant, l'auscultation et la percussion de la région précordiale ne nous font pas découvrir une lésion organique de cette organe. D... n'a jamais eu de douleurs rhumatismales. Il a une constipation opiniâtre ; la fièvre est nulle.

Traitement : *Bain de jambes chaud pendant un quart d'heure, puis demi-bain de demi-heure au* Bouridé. *Trois verres d'eau minérale à la* Hount-Caoute *dans la journée. Douche descendance tempérée en arrosoir de dix minutes d'abord sur la région hépatique, alternant avec la douche ascendante intra-rectale à la même température et de la même durée.*

18 juin. — Sous l'influence de cette médication, une rapide amélioration s'est établie ; à cette date, les hémorroïdes ont reparu et coulent avec abondance. Les tumeurs qui entourent l'anus sont très-douloureuses. Les battements de cœur ont beaucoup perdu de leur violence, la coloration jaune de l'enveloppe cutanée tend à s'effacer, la constipation a cédé, et la déjection devient plus facile.

Continuation des demis-bains au Bouridé, *six verres d'eau à la* Hount-Caoute. *Douche descendante, suppositoire au beurre de cacao.*

Le flux hémorroïdal coula abondamment pendant cinq jours, et les divers symptômes que présentait la maladie de D... s'amendèrent progressivement. Au moment de son départ, vers le 25 juin, l'hépatite et la congestion du cœur avaient disparu, le malade mangeait avec un vif appétit et digérait sans aucune souffrance.

Réflexions. Cette observation est pleine d'intérêt. La rapidité de l'amélioration obtenue par l'action de

nos eaux frappera le lecteur, comme nous en fûmes nous même frappé. En outre, elle est un exemple remarquable d'hépatite chronique et d'hypérémie du côté du cœur sous la dépendance d'une brusque suppression de l'écoulement sanguin hémorroïdal.

Observation III. — *Hépatite chronique consécutive à l'inflammation aiguë du foie.*

Mme C..., d'Angoulême (Charente), fut envoyée par son médecin à Capvern, le 11 juin 1870. Cette malade, brune, d'un tempérament bilieux et d'une constitution sèche, nerveuse, est âgée de trente-huit ans. Son amaigrissement, sa pâleur jaunâtre et sa faiblesse témoignent de ses longues souffrances. Mme C... a longtemps habité le Mexique, où sa santé a toujours été bonne. Après son retour en France, il y a environ deux ans, elle eut une hépatite aiguë qui ne guérit pas complétement. L'engorgement de la glande hépatique a persisté, accompagné de troubles digestifs si graves qu'ils ont entraîné après eux un état anémique. L'année précédente, Mme C... fit une saison à Vichy. Ces eaux ne produisirent d'autre effet qu'une légère amélioration des troubles digestifs.

Aujourd'hui, Mme C... est dans l'état suivant: Teinte ictérique répandue sur toute la peau, mais principalement aux conjonctives. Le foie déborde les côtes asternales; l'épigastre est douloureux à la pression. Matité de la région hépatique. La malade éprouve du dégoût pour toute espèce d'alimentation ; elle a des nausées. La langue est recouverte d'un enduit jaunâtre, bilieux. Constipation alternant avec des selles diarrhéiques. Les urines safranées laissent déposer des sédiments uriques. La menstruation, depuis le commencement de sa maladie, est devenue peu abondante et très-irrégulière.

TRAITEMENT : *Bain entier au* Bouridé *de trois quarts d'heure. Douche en arrosoir tempérée sur la région douloureuse ; deux verres d'eau de la* Hount-Caoute, *puis successivement trois, quatre verres.*

15 juin. — Mêmes symptômes. Cependant Mme C... est pleine d'espoir, car pour la première fois, depuis le début de son mal, elle a trouvé un franc appétit.

Même traitement.

20 juin. — Les eaux ont produit un effet laxatif. La douleur épigrastrique se fait à peine sentir. L'appétit est très-vif, et Mme C... digère facilement ; elle est surprise de pouvoir déjeuner et dîner à la table d'hôte sans en être incommodée. Ses forces renaissent, elle fait d'assez longues promenades à pied qui lui réussissent très-bien. L'engorgement du foie a beaucoup diminué.

Même traitement. Alterner les douches résolutives sur l'hypocondre droit avec les douches excitantes et toniques sur le dos et sur les lombes.

28 juin. — Jusqu'à ce jour, l'amélioration a été progressive. Mme C... n'a plus le même teint qu'au moment de son arrivée à Capvern. L'engorgement a à peu près disparu ; les digestions ne laissent rien à désirer ; Mme C... part rétablie et va consolider sa guérison par des *bains d'air*, à Luchon.

RÉFLEXIONS. — Voilà un fait qui montre les eaux de Capvern dans toute leur efficacité : prompt rétablissement des voies digestives, amélioration de l'hématose et de la nutrition, résolution de l'engorgement hépatique, tout cela a été obtenu en dix-sept jours de traitement.

2° Congestion chronique du foie

Ce serait une lacune dans notre livre si nous ne disions quelques mots de la *congestion chronique du foie,* qui est trop souvent confondue soit avec l'hépatite chronique, soit avec la dyspepsie. Cette affection doit prendre place dans le cadre nosologique après les travaux remarquables du docteur Fleury. Car, comme le dit le professeur Andral, elle peut *simuler* par ses *symptômes* les diverses altérations de texture que l'on rencontre dans le foie. Ce n'est point ici le lieu de tracer l'histoire de cette congestion si magistralement décrite par l'écrivain distingué de Bellevue, dans son *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie.* Nous nous contenterons de lui emprunter le résumé fort sommaire que nous donnons ici, et de rappeler au lecteur que Fleury a parfaitement établi « que la congestion hépatique chronique est très-fréquente, soit comme lésion secondaire, soit comme maladie primitive, comme entité morbide ;

» Que, dans l'état actuel des choses, la congestion hépatique est souvent méconnue, soit que l'attention n'ait pas été jusqu'ici suffisamment portée sur elle, soit que l'on néglige de soumettre les malades à un examen plessimétrique attentif et méthodique ;

» Que les phénomènes morbides produits par la

congestion hépatique ont été rattachés jusqu'à présent, suivant la prédominance de tel ou tel groupe, à la *dyspepsie*, à la *spermatorrhée*, à *l'hypocondrie*, à une *névrose générale;*

» Que la congestion secondaire est loin de reconnaître pour cause unique de son développement la *gêne de la circulation cardiaque;* et après avoir étudié les diverses circonstances au milieu desquelles se montre la congestion hépatique secondaire ou primitive, Fleury indique les liens très-intimes qui unissent l'hypérémie chronique du foie à la gastralgie, à l'anémie, aux cachexies, à la spermatorrhée, à la maladie paludique, etc. »

Parmi les causes de la congestion chronique du foie, nous devons admettre avec Fleury « l'abus des boissons alcooliques, du sucre, des aliments sucrés, des substances grasses, des condiments âcres, l'usage de vêtements trop étroits, d'un corset trop serré ou mal fait, certaines professions dans lesquelles le corps est fléchi en avant, les hypocondres comprimés, etc.

« Toutes les causes de débilitation générale qui ont pour effet d'affaiblir les fonctions d'innervation, les forces vitales, la contractilité des vaisseaux capillaires, les excès de coït, la masturbation, les pertes séminales involontaires, les émotions morales démesurées, le défaut d'exercice musculaire, les tra-

vaux intellectuels excessifs, l'abus du tabac à fumer, etc., l'alimentation insuffisante, les fatigues extrêmes, les sueurs profondes et les cachexies paludique, saturnine et syphilitique, la fièvre typhoïde, le choléra et les maladies accompagnées de pertes de sang considérable, de flux très-abondants, les affections du cœur, la gastralgie, etc. »

Quant aux symptômes qui escortent la congestion chronique du foie, il convient de noter surtout ceux qui se rattachent aux troubles digestifs, à l'anémie.

C'est par des phénomènes de dyspepsie intense que se manifeste l'hypérémie hépatique. La peau est sèche, terreuse, très-aride et ridée. On ne peut pas dire qu'il existe de l'ictère. Seulement la peau est « teintée en jaune surtout au niveau des pommettes et au pourtour de la bouche. » Les malades craignent beaucoup les variations atmosphériques ; ils sont excessivement frileux, et ils se réchauffent difficilement même au temps de la canicule ; ils ont des pertes séminales involontaires qui les laissent sans force, et quand la maladie est de longue durée, ils sont réduits à l'impuissance génésique. Leurs facultés intellectuelles, leur mémoire, sont considérablement affaiblies ; ils ne peuvent se livrer à des travaux de cabinet et ils deviennent rapidement hypocondriaques.

La congestion hépatique chronique n'est pas ac-

compagnée ordinairement de fièvre ni de douleurs, tout au plus si les malades accusent parfois une gêne dans l'hypocondre. Le volume du foie hypérémié est toujours en rapport avec le degré de la congestion.

Fleury a attaché son nom à la découverte si importante de la thérapeutique des congestions chroniques du foie. C'est par les *douches froides* dirigées directement sur l'organe hypérémié, qu'il en opère la guérison, et les brillants résultats qui se trouvent consignés dans son livre ne permettent plus de douter de l'efficacité de cette médication.

Si l'on songe aux accidents des voies digestives, à l'anémie et aux asthénies générales qui accompagnent la congestion chronique hépatique, si l'on songe encore que Fleury lui-même reconnaît la nécessité, dans beaucoup de cas, de seconder l'action résolutive des douches froides par des adjuvants empruntés soit à l'arsenal thérapeutique, soit à la médication hydro-minérale, on comprendra de quel précieux secours sera aux individus atteints d'hypérémie chronique du foie, le traitement fait dans notre établissement thermal, où, à côté des douches, le malade trouvera une eau minérale dont l'action sur les fonctions digestives est très-puissante, une eau minérale qui en même temps combattra rapidement les accidents anémiques qui marchent avec cette affection morbide.

Voici une observation qui vient à l'appui de ce que nous avançons :

OBSERVATION. — *Congestion hépatique chronique.*

M. F., de Vic-Fezensac (Gers), âgé de 42 ans, fut envoyé à Capvern le 7 juin 1872. Il est d'une bonne constitution et il présente les attributs du tempérament sanguin.

Depuis trois ans, il est en proie à des troubles digestifs continuels que l'on a regardés comme une dyspepsie ou bien comme une gastrite. La médication évacuante a été employée dans de larges proportions ; on peut en dire autant des spoliations sanguines locales. On lui a administré les calmants, les antispasmodiques, les absorbants, les alcalins, etc. La médication révulsive externe n'a pas été négligée. Mais rien n'a réussi.

Etat actuel. Face pâle avec une teinte subictérique surtout au pourtour des lèvres et aux sclérotiques. Langue chargée d'un enduit bilieux à sa base ; l'appétit est nul, et ses digestions sont toujours mauvaises. Presque aussitôt après l'ingestion des aliments, F... ressent une violente douleur à l'épigastre, aussi redoute-t-il l'heure du repas ; pendant le travail pénible de la digestion, ses pieds se refroidissent, et sa tête est en feu ; il est en même temps d'une somnolence invincible. Son abdomen se distend et alors surviennent des éructations acides accompagnées d'une sensation de brûlure qui remonte de l'estomac à la partie supérieure de l'œsophage. La bouche est amère, pâteuse et les garde-robes sont très-rares. Nous constatons que le foie dépasse le rebord costal de 5 centimètres ; il y a là un léger gonflement, et la moindre pression sur cette partie provoque la douleur. Le sommeil est presque nul, les forces ont considérablement diminué, les désirs vénériens sont très-rares et les érections sont toujours

incomplètes. F... est très-irritable et fort mélancolique. Son pouls fréquent offre peu de résistance.

TRAITEMENT: *Bains sédatifs au* Bouridé ; *douches verticales froides en pluie d'abord, puis en jet sur la région hépatique, quatre verres d'eau minérale de* Hount-Caoute.

Durant les deux premières semaines, l'amélioration s'établit très-lentement et elle fut troublée par une recrudescence passagère des accidents gastralgiques. Vers la fin du traitement, qui dura 25 jours, les symptômes de la maladie disparurent rapidement. Le foie rentra dans ses limites normales, les digestions devinrent faciles et l'appétit très-vif. Lorsque F. quitta la station thermale, la métamorphose était complète, et nous avouons que nous n'avions pas compté d'abord sur un semblable succès.

3° Calculs biliaires. — Coliques hépatiques

Tout est encore hypothétique à l'endroit de la cause sous l'influence de laquelle a lieu la formation des concrétions biliaires. Ce mode de formation dépend-il d'une altération spéciale de la bile ? Est-il le résultat d'une inflammation des voies biliaires, déterminant la coagulation de la bile sur un point des conduits vecteurs ? Ces calculs sont-ils dus, comme semble le croire le professeur Bamberger, à une prédominance graisseuse de la bile ? Dans l'état actuel de la science, il n'est pas possible de répondre à ces questions, et il faut convenir que la pathogénie des concrétions biliaires ne repose que sur des conjectures.

hypertrophié, légèrement douloureux à la pression. Il n'avait jamais rendu de graviers d'aucune espèce. Les fonctions digestives étaient languissantes et le système musculaire considérablement affaibli. Je conseillai à ce malade: 1° un bain au *Bouridé;* 2° l'eau de la buvette du grand établissement à doses croissantes, depuis deux verres jusqu'à huit; 3° des lavements avec l'eau de la source; 4° des douches sur la région du foie, sur la colonne vertébrale et sur les membres inférieurs.

» Cette médication produisit des effets merveilleux. Les urines devinrent abondantes, elles laissaient déposer dans le vase une quantité considérable d'acide urique. L'ictère diminua progressivement et le malade quitta Capvern après vingt-deux jours de station. Il avait retrouvé son appétit et ses forces. » (Docteur Pedebidou.)

Observation II. — *Hépatite chronique. — Congestion du côté du cœur à la suite de la brusque disparition du flux hémorroïdal.*

Bernard..., de Peyriguère, âgé de vingt-huit ans, vint à Capvern, le 13 juin 1870. Ce malade, d'un tempérament bilioso-sanguin, est depuis longtemps sujet aux flux hémorroïdaux. Pendant le mois de janvier, il parvint à s'en débarrasser à l'aide d'applications locales astringentes. Mais son imprudence lui coûta cher. Un malaise général, des picotements dans toutes les parties du corps, des élancements du côté de la tête et du cœur suivirent cette suppression. Des troubles digestifs apparurent, et une douleur obscure, profonde, se localisa dans la région hépatique. Le foie augmenta peu à peu de volume et tout son corps devint jaune. Une application de sangsues à l'anus le soulagea; mais la guérison n'eut pas lieu.

A l'arrivée de D... à Capvern, nous constatons que l'engorgement hépatique persiste encore, ainsi que la jaunisse.

Ses digestions sont longues et très-laborieuse. Le malade accuse la sensation d'un poids fort incommode à l'hypocondre droit, et se plaint de violentes palpitations du cœur. Cependant, l'auscultation et la percussion de la région précordiale ne nous font pas découvrir une lésion organique de cette organe. D... n'a jamais eu de douleurs rhumatismales. Il a une constipation opiniâtre ; la fièvre est nulle.

Traitement : *Bain de jambes chaud pendant un quart d'heure, puis demi-bain de demi-heure au* Bouridé. *Trois verres d'eau minérale à la* Hount-Caoute *dans la journée. Douche descendance tempérée en arrosoir de dix minutes d'abord sur la région hépatique, alternant avec la douche ascendante intra-rectale à la même température et de la même durée.*

18 juin. — Sous l'influence de cette médication, une rapide amélioration s'est établie ; à cette date, les hémorroïdes ont reparu et coulent avec abondance. Les tumeurs qui entourent l'anus sont très-douloureuses. Les battements de cœur ont beaucoup perdu de leur violence, la coloration jaune de l'enveloppe cutanée tend à s'effacer, la constipation a cédé, et la déjection devient plus facile.

Continuation des demis-bains au Bouridé, *six verres d'eau à la* Hount-Caoute. *Douche descendante, suppositoire au beurre de cacao.*

Le flux hémorroïdal coula abondamment pendant cinq jours, et les divers symptômes que présentait la maladie de D... s'amendèrent progressivement. Au moment de son départ, vers le 25 juin, l'hépatite et la congestion du cœur avaient disparu, le malade mangeait avec un vif appétit et digérait sans aucune souffrance.

Réflexions. Cette observation est pleine d'intérêt. La rapidité de l'amélioration obtenue par l'action de

d'assez longue durée (1) des conduits hépatique ou cholédoque.

Telle est, d'une manière sommaire, l'expression symptomatique de la colique hépatique. Nous n'avons pas à nous occuper ici des inflammations et lésions diverses auxquelles le séjour des calculs dans les conduits où leur passage peut donner lieu.

Il est aujourd'hui démontré par l'expérience que les alcalins jouissent d'une grande efficacité dans la thérapeutique des concrétions biliaires. Les cures innombrables de Marienbat, de Carlsbad, de Vichy, de Vals, de Pougues, de Capvern, etc., en font foi. Sous l'influence des eaux minérales — bi-carbonates sodiques, carbonatées et sulfatées calciques, — on voit les malades rendre une quantité prodigieuse de graviers. Et cette expulsion, grâce à l'action de ces eaux, s'opère avec des souffrances relativement moins vives. C'est ce que l'observation clinique a mis hors de doute.

Comment agissent les eaux minérales dans cette circonstance? Les explications ne font pas défaut, surtout celles des chimistes. Mais elles sont basées sur des hypothèses auxquelles nous ne devons pas nous arrêter. Voici ce que dit à ce sujet Niemeyer,

(1) Il résulte de l'expérimentation des physiologistes que, si on détermine l'occlusion du canal cholédoque chez un chien, l'ictère ne se reproduit que trois jours après cette occlusion.

le savant professeur allemand (*Éléments de pathologie interne,* tome I, page 821) : « Nous ne sommes pas en état de fournir l'explication de *l'action de ces eaux.* Leur absorption ne peut ni dissoudre la chaux pigmentée, ni modifier la cholestérine. Leur efficacité repose-t-elle uniquement sur l'abondante formation d'une bile diluée et très-liquide, capable d'entraîner les calculs ? C'est ce que nous ignorons. »

Bien que cette dernière explication soit elle-même conjecturale, nous l'adoptons pour ce qui nous concerne, parce qu'elle satisfait mieux notre esprit que les théories chimiques de la dissolution des calculs par l'action des sels sodiques, et de l'insuffisance d'alcali dans la bile, théories battues en brèche, de tous côtés, et qui laissent complétement inexpliquée, dans la thérapeutique des calculs biliaires, l'efficacité non moins remarquable des eaux minérales qui ne renferment pas la soude ou qui la contiennent à dose infinitésimale parmi leurs principes minéralisateurs. Que la bile soit un savon de soude, ainsi que le prétend le professeur Bamberger, nous n'y voyons point d'inconvénient ; mais que les phénomènes chimiques de la précipitation des calculs soient le résultat de la diminution de la base alcaline, cette assertion attend une démonstration en règle : *Quod est demonstrandum,* comme parlent les théologiens.

A Capvern, à Contrexéville, à Pougues, les ma-

lades sont débarrassés de leurs calculs, absolument de la même façon qu'à Vichy ou à Carslbad. Or, si la bile de ces calculeux manque de soude, ce n'est pas en lui donnant ce qui lui fait défaut qu'on les guérit, dans les trois premières stations thermales. Ce n'est donc pas à la *soude* que l'on peut rapporter l'efficacité des eaux de Capvern, de Contrexéville et de Pougues, dans le traitement des concrétions biliaires, efficacité qui n'est pas plus contestable que celle des eaux de Vichy et leurs congénères.

On comprend mieux qu'une eau minérale qui, par les principes qui lui appartiennent, favorise la nutrition, qui, durant vingt, trente jours, traverse et baigne le foie, — les matériaux de la digestion traversent en grande partie cet organe pour arriver dans la circulation générale (Claude Bernard), — on comprend mieux, dis-je, qu'une eau minérale, dont l'absorption provoque un flux exagéré d'une bile plus liquide, ait une grande influence sur la migration des calculs vers l'intestin, soit, comme le veut M. Petit, en produisant quelquefois leur désagrégation par la destruction du mucus qui leur sert de trame, soit par son action stimulante sur les conduits vecteurs de la bile, dont la dilatation sera le résultat du passage incessant des produits plus fluides et plus abondants d'une sécrétion modifiée.

Plus l'ingestion de l'eau minérale sera abondante

et pourra être continuée sans porter atteinte aux fonctions digestives, plus cette dilution si désirable de la bile sera facilement et avantageusement obtenue. Aussi les eaux de Capvern, que leurs sels de chaux et de magnésie, que leur acide carbonique et leur température, rendent si digestibles, figureront toujours au premier rang parmi celles dont devront user les sujets affectés de cholélithiase.

Les docteurs Piqué et Taillade ont publié des observations de calculs biliaires expulsés sous l'influence de nos eaux. Voici trois faits dignes de remarque : le premier se trouve consigné dans un travail de M. le docteur Montagnan sur les eaux de Capvern ; M. le docteur Pedebidou nous a communiqué le second ; et le sujet de la troisième observation est un médecin, très-distingué oculiste de Bordeaux, M. le docteur Guépin.

Observation I. — « Nous pourrions, dit M. Montagnan, citer bon nombre d'observations, et notamment celle d'un négociant de Bordeaux qu'on dirigeait sur Cauterets, à cause d'accidents thoraciques caractérisés à l'auscultation par des râles muqueux et sibilants, par une dyspepsie intense, par un teint jaunâtre, bilieux, et par tous les signes d'une hémathose incomplète. Au lieu de suivre la prescription de ses médecins, il vint à Capvern, entraîné par les conseils de quelques malades qui lui vantaient ces eaux contre la constipation dont il était tourmenté, et contre le sang hémorroïdal dont il avait souffert jadis. Il parvint à déterminer une crise par l'anus : le malade rendit, au

milieu d'un flux abondant de mucosités sanguinolentes, une quantité prodigieuse de graviers, dont l'élimination se fit pendant dix-sept jours. Dès les premiers jours, l'amélioration survint et tous les accidents disparurent successivement. Le teint s'éclaircit, l'appétit se ranima, et les forces perdues depuis douze ans revinrent avec un embonpoint, un teint coloré et un bien-être qui persiste depuis six ans. »

Observation II. — *Calculs biliaires et gravelle.*

« M.F..., receveur des contributions indirectes, âgé de quarante-quatre ans, a été affecté de coliques néphrétiques qui se sont terminées par l'expulsion de petits calculs d'acide urique. Doué d'un tempérament lymphatique-sanguin, d'une forte constitution, M. F... revenait promptement à la santé dès que les douleurs néphrétiques avaient cessé. En 1853 et 1854, M. F... fut atteint brusquement d'ictère. Cet ictère était symptomatique d'une hépatite sub-aiguë ; malgré les divers moyens employés pour combattre l'ictère, la maladie ne marchait pas vers la guérison. Des douleurs violentes siégeant dans la région du foie, la tuméfaction de cet organe me firent soupçonner la présence de calculs biliaires. L'éther et la térébenthine, combinés avec les opiacés et les laxatifs, amenèrent un soulagement notable.

» Je prescrivis à M. F... l'usage des eaux de Capvern ; M. F... se rendit à cette station thermale ; il se baigna à l'établissement du *Bouridé*, et but journellement de quatre à six verres d'eau de la *Hount-Caoute*. Les bains prolongés pendant une et deux heures amenèrent une sédation complète et un véritable flux urinaire. Quelques coliques furent suivies de selles abondantes, diarrhéiques et d'une coloration fortement biliaire. Au milieu de ces excrétions diarrhéiques on remarqua une foule de petits calculs biliaires.

» Après ces évacuations, les fonctions du foie se rétablirent

promptement ; l'ictère disparut et le malade reprit rapidement ses forces et sa santé.

» Sous l'action des eaux, les urines devinrent très-abondantes ; elles *charriaient* journellement une quantité de *gravier urique*.

» M. F... resta vingt-deux jours à Capvern ; il prit seize bains et ne dépassa jamais la quantité de six verres d'eau minérale en boisson : deux avant le bain, deux en sortant du bain, et deux à quatre heures du soir. Au retour de Capvern les urines devinrent normales. (Docteur Pedebidou.) »

Observation III. — *Coliques hépatiques ; calculs biliaires expulsés sous l'influence des eaux de* Capvern.

Voici maintenant l'intéressante observation qui concerne M. le docteur Guépin. Nous ne saurions mieux faire que de laisser notre honorable confrère raconter lui-même ses souffrances et les effets qu'il a obtenus de l'usage de nos eaux.

« En 1848, écrit le docteur Guépin, je fis une chute sur le côté droit. Depuis cette époque, j'ai eu constamment de la sensibilité de ce côté. En 1852, j'eus un ictère qui dura environ six mois, et qui ne guérit qu'à la suite d'une diarrhée non provoquée, qui persista une quinzaine de jours.

» Depuis, j'ai été sujet à des accès de forme intermittente pendant lesquels les urines deviennent foncées, tandis que les matières fécales se décolorent.

» Ce n'est que depuis cinq ans que j'ai été atteint de véritables coliques hépathiques. Les crises se sont reproduites irrégulièrement, sous les influences les plus diverses, froid aux pieds, fatigues excessives, préoccupations, etc.

» Depuis trois ans, j'ai eu onze crises hépathiques bien marquées. Il y a deux ans, je me suis mis, durant ces crises, à faire usage des eaux de Capvern : je prends chaque matin un litre d'eau de *Hount-Caoute* à la dose d'un verre de quart d'heure en quart d'heure. J'ai été constamment

soulagé. *J'ai rendu la dernière fois 22 calculs ou graviers biliaires.*

» Quand je prends l'eau de *Hount-Caoute*, pendant les deux premiers jours, j'éprouve de l'excitation générale qui se calme peu à peu, et il se produit un effet spécial sur la vessie, qui dure ordinairement trois à quatre jours. Ensuite, l'effet diurétique s'apaise, et c'est sur l'intestin que se produisent les effets physiologiques, des garde-robes fréquentes accompagnées de tenesme anal. C'est dans ces conditions que j'ai expulsé des calculs biliaires, que j'ai recherchés dans les matières fécales par le procédé des orpailleurs.

» Au demeurant, depuis la dernière expulsion (septembre 1874), je suis très-bien.

» J'ai cessé l'usage des eaux de Vichy qui me fatiguaient et occasionnaient des congestions passives du côté de la tête. »

Nous ne ferons suivre d'aucune réflexion cette observation de M. le docteur Guépin; nous nous contenterons d'adresser à notre confrère nos remerciements pour la communication qu'il a bien voulu nous faire de ce fait clinique, qui est pour les eaux de Capvern un succès d'autant plus important, que le sujet de l'observation est un médecin fort instruit et très-habile, qui s'est très-bien rendu compte des effets physiologiques produits ordinairement par l'eau de *Hount-Caoute*, en les étudiant sur lui-même.

3° Ictère ou Jaunisse

L'Ictère, que le vulgaire désigne sous l'appellation de *Jaunisse*, est caractérisé par la coloration safranée des conjonctives et de la peau.

Certains auteurs admettent plusieurs variétés d'ictère ; nous nous contenterons ici de distinguer l'ic-

tère essentiel (sans stase biliaire appréciable), et l'ictère symptomatique, d'une occlusion des conduits vecteurs de la bile.

L'ictère essentiel se déclare quelquefois très-rapidement, soit sous l'influence d'une vive émotion, soit à la suite de certaines intoxications, et de quelques maladies infectieuses.

Les explications qu'on a données sur le mode de formation de ces ictères sont loin d'être satisfaisantes. On saisit, au contraire, très-facilement le mode de formation de l'ictère qui est le résultat d'une obstruction des canaux biliaires : « Lorsque, dit Neumayer, la réplétion des voies biliaires et des cellules hépatiques devient considérable, et que la pression sur les parois de ces organes arrive à une certaine intensité, une grande partie de leur contenu passe par voie de filtration dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques. »

Les diverses tumeurs du foie, du pancréas et du duodénum, qui exercent une forte compression sur les conduits hépatique et cholédoque, la diminution dans le calibre de ces conduits déjà fort étroits, leur obstruction, produite, soit par un gonflement de leur muqueuse dû à une inflammation catarrhale, soit par la présence de mucosités provenant de l'hypersécrétion de la muqueuse fluxionnée, peuvent produire l'ictère symptomatique.

Quelquefois l'ictère se déclare d'emblée ; dans d'autres cas, il est précédé de phénomènes prémonitoires.

Les conjonctives, les ailes du nez, les tempes, le cou, les aisselles, la face interne des membres thoraciques et pelviens, prennent successivement une teinte jaune plus ou moins prononcée, selon l'intensité de la résorption biliaire. Bref, ce sont les parties les plus perméables de l'enveloppe cutanée qui sont les premières envahies, puis tout le corps devient jaune comme un citron. Les urines, en même temps, ont une teinte safranée ; les selles sont décolorées, blanchâtres ; toutes les autres sécrétions de l'organisme prennent la coloration jaune, le pouls est ordinairement d'une lenteur remarquable ; la peau très-sèche est le siége d'une démangeaison parfois insupportable ; quelques malades conservent l'appétit et l'intégrité des fonctions digestives, tandis que d'autres offrent les symptômes de la dyspepsie bilieuse.

Ces phénomènes persistent pendant deux, trois jours, et quelquefois plus longtemps, selon la variété de l'ictère. Ensuite, la coloration jaune disparaît peu à peu, en abandonnant d'abord les parties sur lesquelles elle s'était fixée en dernier lieu.

L'ictère essentiel s'efface ordinairement avec rapidité sous l'influence d'un régime sévère. Lorsqu'il

résiste à l'hygiène, à l'éloignement des causes qui l'ont produit, à l'usage des boissons acidulées et froides, il faut changer d'air, et venir, si on le peut, auprès de notre source. Nos eaux, en réveillant l'appétit et en facilitant la digestion, et aussi par leurs propriétés diurétiques et légèrement purgatives, amèneront une prompte guérison.

Il est d'une importance majeure, au point de vue du traitement, de distinguer les occlusions des canaux biliaires curables, de celles qui sont au-dessus des ressources de l'art. Parmi ces dernières figurent celles qui sont produites par la compression exercée par les tumeurs hydatiques ou squirrheuses, ou qui sont le résultat de la cirrhose. Il est aisé de comprendre que, dans ces cas, les eaux minérales, impuissantes à modifier ces divers états morbides, ne pourraient, en activant la sécrétion biliaire qu'augmenter la stase et la résorption de la bile, que favoriser les désorganisations organiques et précipiter la terminaison fatale.

Il n'en sera pas de même si l'occlusion des voies biliaires est curable. Que l'ictère soit symptomatique de la présence d'un calcul qui oblitère les conduits vecteurs de la bile, ou qu'il soit occasionné par un état inflammatoire ou catarrhal du duodénum, qui s'est étendu à la muqueuse du canal cholédoque, on retirera les meilleurs résultats de l'usage des eaux

de Capvern. Dans le premier cas, en entraînant le calcul dans l'intestin, elles hâteront la disparition de l'ictère ; en second lieu, en vertu de cette loi de la substitution dont nous avons parlé, elles modifieront l'état morbide de la muqueuse gastro-duodénale et de celle du conduit excréteur de la bile. Elles feront ainsi disparaître la cause de l'obstruction ; et, la bile s'écoulant librement dans l'intestin, on verra disparaître tous les symptômes de la résorption biliaire.

Le traitement hydrominéral consiste en boisson, bains et douches générales et locales. En même temps, le régime des malades devra être rafraîchissant et principalement végétal. On pourra cependant user de bouillons concentrés et de viande rôtie froide. Le jus gras, les sauces, le beurre, seront sévèrement proscrits, car la bile est indispensable à la digestion intestinale des aliments gras et à leur absorption.

Les distractions, un exercice modéré, favoriseront la cure thermale.

CHAPITRE VII

MALADIES DE L'APPAREIL URINAIRE; AFFECTION CALCULEUSE

Lorsque, à l'exemple de M. Civiale, on prend pour base de la classification des diverses concrétions urinaires leur volume, ces concrétions, selon le degré de leur développement, prennent le nom de *sables,* de *gravelle,* de *graviers,* de *calculs* et de *pierre.*

Quand ces dépôts salins consistent en une poudre fine, ou en petits grains, on les appelle *sables.*

Lorsqu'ils forment de petits corps granuleux, gros au plus comme la tête d'une épingle, c'est la *gravelle* proprement dite.

Si les concrétions dépassent ce volume et peuvent cependant traverser les conduits excréteurs de l'urine, on les désigne sous le nom de *graviers;* si leur volume leur interdit ce passage, ce sont

des *calculs;* enfin on donne le nom de *pierre* aux concrétions urinaires les plus volumineuses.

Les couleurs des concrétions urinaires, leur composition chimique ont aussi servi de base à leur classification. C'est ainsi que M. Thénard admet quinze espèces de calculs. Dans un travail sommaire comme celui-ci, où il ne sera question que des concrétions urinaires les plus fréquentes, nous ne suivrons pas l'illustre chimiste dans sa lucide énumération.

Les matières salines qui entrent dans la composition des graviers et des calculs, adhèrent entre elles quelquefois très-fortement; et ce sont les matières organiques qui se trouvent dans l'urine, le mucus principalement, qui maintiennent cette cohésion, en faisant l'office de *ciment.* Quand une concrétion reste stationnaire, soit dans les reins, soit dans la vessie, soit encore sur un point quelconque des conduits excréteurs de l'urine, de nouveaux dépôts de matière lithique viennent s'accumuler autour du noyau primitif; et souvent, la précipitation des couches nouvelles correspondant à un mode morbide différent de l'agrégat vivant, leur composition chimique diffère de celle des couches sous-jacentes. Un corps étranger, tombé ou laissé dans le réservoir urinaire, peut être encore le point central autour duquel vont se grouper les matières salines précipitées, pour donner naissance à un calcul. Il y a huit

ans, nous fûmes appelé auprès d'un homme de soixante ans, atteint de paraplégie, pour faire l'extraction d'une sonde en gomme élastique, placée à demeure depuis une quinzaine de jours, et que le médecin ordinaire ne pouvait plus retirer. Ce ne fut point sans difficulté que nous parvînmes à extraire l'algalie. La portion de l'instrument qui plongeait dans la poche vésicale, était enveloppée complétement d'une couche grisâtre, très-épaisse de sels phosphatiques. En sorte que le volume qu'avait acquis l'extrémité vésicale de la sonde, par suite de l'accumulation sur son étendue des matières salines précipitées d'une urine fortement alcaline, n'était plus en rapport avec le diamètre du canal de l'urètre.

Dans les catarrhes vésicaux intenses, le mucus est sécrété en très-grande abondance, et les parois de la vessie, et surtout le bas-fond de l'organe, en sont pour ainsi dire tapissés ; alors les sables sont facilement arrêtés par ces mucosités gluantes, qui sont la trame où peu à peu vont s'organiser les graviers et les calculs.

Sous le nom de *gravelle,* nous comprendrons les sédiments, les sables et les graviers, et nous la diviserons en *gravelle acide* et *gravelle alcaline.* Cette division est capitale pour le traitement. La première se rencontre dans les urines acides, et la seconde dans les urines alcalines.

1° Gravelle urique

Les concrétions lithiques qui se trouvent dans les urines à réaction fortement acide, sont : 1° Les concrétions uriques, et 2° d'oxalate de chaux. Les premières étant les plus communes, nous ne nous occuperons que de celles-là.

1° *Gravelle urique.* — Les beaux travaux de Garrod *(La Goutte, sa nature, son traitement)* ont démontré que des traces d'acide urique existent dans le sang à l'état normal. Nous ne rechercherons pas ici quelle est l'origine de l'acide urique excrété soit dans la gravelle, soit dans la goutte. Provient-il du sang lui-même, comme l'a prétendu Liébig, par suite d'une oxydation imparfaite des matières albuminoïdes, qui empêche leur transformation en urée? Résulte-t-il de la désassimilation des éléments qui entrent dans nos tissus, ainsi que le dit Bischoff? Provient-il des parenchymes viscéraux comme l'attestent Scherer, Cloeta et autres? Vient-il des cartilages et des tissus fibreux, comme l'enseigne M. Robin? Ou bien se forme-t-il dans le rein lui-même, d'après les recherches de Zaleski? Ce sont là des questions ardues auxquelles chaque théoricien n'a apporté jusqu'à ce jour qu'une solution hypothétique. Quoi qu'il en soit, l'acide urique se trouve

dans l'urine normale de l'homme, des animaux carnivores, des oiseaux, des reptiles, et de la plupart des invertébrés. Il y est à l'état d'*urate de soude,* en dissolution, dans la proportion, chez l'homme, de 1 gramme pour 1,000 grammes d'urine. A peine soluble, ainsi que la plupart des sels auxquels il donne naissance, cet acide augmente, dans le liquide excrémentiel, sous l'influence des causes que nous énumérons plus loin ; et il se laisse déposer dans les réservoirs et les conduits excréteurs de l'urine où il constitue la *gravelle,* ou bien sa précipitation a lieu sur les petites articulations où il forme les tophus de la *goutte.*

Les concrétions urinaires composées d'acide urique, sont d'une couleur rouge tirant un peu sur le jaune, d'où le nom de *gravelle rouge* donné à la *gravelle urique.* Les recherches microscopiques de M. Donné lui ont montré l'acide urique, tantôt en poudre amorphe, tantôt en cristaux losangiques ou en lames rhomboïdales. L'acide urique, comme nous l'avons dit plus haut, est insoluble à froid et même à chaud, dans l'urine et dans les acides faibles ; mais il se dissout, avec effervescence, dans l'acide nitrique concentré à chaud, et le mélange, évaporé à siccité, prend une belle couleur pourpre. Si on place cet acide sur une coupelle de platine et qu'on l'expose à la flamme d'une lampe à l'alcool, il es

entièrement consumé. Les urates d'ammoniaque, de soude, de potasse et de chaux sont souvent mêlés à l'acide urique dans les calculs. Ces urates quasi-insolubles dans l'urine à froid se dissolvent facilement dans ce liquide à chaud. Traités par les acides faibles, ils laissent aussitôt déposer des cristaux rhomboïdaux d'acide urique.

Abordons maintenant les circonstances étiologiques qui favorisent l'afflux normal et le dépôt des concrétions uriques.

L'acique urique dérivant des substances azotées, on a attribué, avec raison, au régime animal longtemps et abondamment continué, une grande influence sur la proportion exagérée de cet acide dans les urines. Les partisans de la bonne chère, ceux dont le gaster, en présence de mets succulents, ne recule pas habituellement devant des exploits polyphémiques ; ceux qu'affriande souvent le gigot de mouton ou le filet mignon, rendent des urines chargées de sédiments uriques, et cela avec d'autant plus d'abondance, que ces gros mangeurs, au teint fleuri, robustes et dodus, présentent les attributs du tempérament sanguin, et sont enclins à tous les entraînements passionnels de ce tempérament.

D'un autre côté, l'acide urique étant le produit de la combustion des matières albuminoïdes, produit *moins avancé* que l'urée, tout ce qui, dans le travail

intra-organique d'assimilation et de désassimilation, ralentira les combustions de nutrition, et, par suite, empêchera la transformation en ce résidu final des matières azotées, augmentera la proportion de l'acide urique. Ainsi, la vie sédentaire, flanquée d'un régime fortement azoté, exerce une influence considérable sur la quantité des dépôts uriques. « En effet, dit M. Andral *(Pathologie interne)*, le système musculaire est celui dont la nutrition est la plus rapide, et qui consomme le plus de substances nutritives, quand son action est souvent mise en jeu ; aussi, toutes les personnes qui exercent beaucoup leurs muscles, ont-elles besoin de manger davantage et d'user d'aliments azotés tels que les viandes. Si on fait usage des mêmes aliments et en quantité considérable, sans faire agir les organes musculaires, ceux-ci ne s'emparent pas de toute la substance nutritive azotée : elle se trouve en excès dans l'économie, se dirige vers les reins, principal émonctoire de l'azote, elle s'y transforme en acide urique, et concourt ainsi à former la gravelle. »

Tout ce qui diminue la sécrétion urinaire, comme les boissons alcooliques, les sueurs abondantes, favorise aussi le développement de la gravelle. Ainsi donc, les individus qui ont des occupations sédentaires, qui usent d'un régime succulent, fortement animalisé, qui boivent peu, ou bien qui boivent des

vins spiritueux, sont sujets à la gravelle ; mais, le plus souvent, ces conditions étiologiques, ces divers écarts de régime, bien qu'ils puissent amener la précipitation accidentelle des produits uriques, seront impuissants à constituer l'affection graveleuse en l'absence d'une prédisposition diathésique. La diathèse seule peut nous expliquer la transmission héréditaire de l'affection calculeuse dont l'enfance n'est pas à l'abri, puisqu'on a trouvé des concrétions même chez le fœtus. C'est sous l'influence de cette prédisposition, que des sujets deviennent graveleux au milieu du régime hygiénique le mieux entendu. « La gravelle urique, dit avec raison M. Durand-Fardel *(Traité thérapeutique des eaux minérales)*, bien qu'elle puisse être favorisée et accrue par l'introduction considérable ou excessive de principes azotés dans l'économie, n'est pas essentiellement constituée par un excès d'azote ; elle résulte d'une disposition par suite de laquelle les principes azotés se trouvent éliminés d'une manière anormale, et sous une forme anormalement prédominante, l'acide urique. En effet, l'azote ne se fait pas dans l'économie, mais seulement l'acide urique, et c'est ce dernier qui y existe véritablement en excès. La maladie consiste donc dans la disposition qui convertit en acide urique plus d'azote qu'il ne conviendrait, au lieu de laisser s'éliminer suivant les conditions

physiologiques, ou bien qui retient sous une forme déterminée l'acide urique destiné à être éliminé sous une forme différente. Et il est clair qu'en diminuant l'introduction des principes azotés dans l'économie, on amoindrira le résultat ou l'expression de la maladie ; mais cela ne saurait suffire pour faire disparaître la disposition morbide. » Quel rôle étiologique dans la manifestation de la gravelle jouent les affections rhumatismale, hémorroïdaire et herpétique, qui marchent si souvent avec elle? Nous ne savons ; mais ce qui ressort de l'observation clinique, c'est que le rhumatisme, les hémorroïdes accompagnent presque toujours les émissions uriques. Sur vingt calculeux qui viennent dans notre cabinet de consultation, sur dix-neuf d'entre eux nous trouvons réunies les affections dont il s'agit. Sobre d'explications hypothétiques, nous devons nous borner à constater le fait. Nous devons tenir compte aussi, dans la production de la gravelle, des modifications dans la constitution de l'urine qui peuvent se produire, en dehors d'un état diathésique, sous l'influence des altérations locales de l'appareil urinaire, des passions tristes, des veilles prolongées, des fatigues corporelles exagérées et des écarts de régime.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur l'analyse nosologique de la gravelle.

Quand les dépôts uriques consistent en simples

sédiments briquetés que le refroidissement de l'urine laisse déposer sur les parois du vase, M. Civiale prétend que ces dépôts ne constituent pas encore la gravelle. Eh bien ! si ce n'est pas encore la gravelle, nous pensons, nous, qu'elle n'est pas loin, bien que la santé la plus parfaite soit alors compatible avec cette émission plus ou moins intermittente de sédiments uriques. Mais, lorsqu'au moment de la sortie de l'urine, les concrétions vont se rassembler au fond du vase, alors la gravelle est déclarée, et la symptomatologie de l'affection sera différente, selon que la formation des concrétions lithiques aura lieu dans les reins ou dans la vessie. Si elle se forme dans les reins, le malade éprouvera une lassitude générale, des fourmillements, des douleurs parfois lancinantes dans la région, les urines seront plus rares qu'à l'ordinaire ; elles seront rouges, brûlantes et chargées de ces mucosités blanchâtres, rougeâtres, qui tiennent en suspension des sables. Des envies fréquentes d'uriner se font sentir, et le malade en urinant accuse des ardeurs insolites dans le canal de l'urètre ; parfois même il existe dans cette partie une véritable cuisson, dont la plus grande intensité est au col de la vessie, au moment de l'expulsion des dernières gouttes de l'urine. Le périnée et l'anus sont le siége d'une chaleur insupportable.

Tous ces symptômes sont plus intenses lorsque

un ou plusieurs graviers se forment dans les reins. Les malades éprouvent une pesanteur habituelle, parfois des douleurs fixes dans cette région. Lorsque le gravier est petit, si sa surface est lisse, son passage à travers l'uretère reste facile, et alors la scène symptomatique varie peu. Mais, si son volume est considérable, s'il est hérissé d'aspérités, son trajet à travers l'uretère devient très-douloureux, et alors sa migration vers la vessie peut produire tous les accidents qui sont le cortége habituel des *coliques néphrétiques*.

Des troubles sympathiques du côté de l'estomac précèdent ou accompagnent toujours l'évolution des concrétions urinaires. On ressent des pesanteurs à l'épigastre, la digestion est troublée ; des éructations nombreuses se produisent. Le malade a des nausées et même des vomissements. Quand les sables ou graviers se forment dans la vessie, on n'observe guère du côté de la région rénale les phénomènes dont nous venons de parler. Si les concrétions vésicales sont à l'état de sables, leur émission provoque de l'ardeur dans le canal de l'urètre, un peu de difficulté dans la miction, parfois des symptômes légers de cystite du col. Mais si ce sont des graviers, des calculs que renferme la poche vésicale, le plus souvent ces corps étrangers déterminent des douleurs sympathiques dans tout le bassin, mais surtout

du côté du méat ; les difficultés dans la miction augmentent, parfois même il y a rétention complète d'urine. D'autres fois, des hématuries se déclarent, ainsi que tous les symptômes de la cystite aiguë et chronique. Et lorsque la position ou le petit volume des concrétions urinaires ne permettent pas, même à des chirurgiens habiles, la constatation de leur présence, à l'aide des instruments explorateurs, on rapporte souvent à la cystite ou au catarrhe vésical, ou à une lésion de la prostate, des symptômes graves qui sont sous la dépendance exclusive d'un calcul vésical. A l'appui de notre assertion, nous rapporterons le fait suivant dont nous venons d'être témoin :

M. M..., de Bayonne, est âgé de cinquante ans, il est d'un tempérament sanguin. Arrivé à Capvern le 5 septembre 1870, il nous fait appeler le jour même de son arrivée, à l'hôtel de la Paix, où il est logé. Cet homme est très-découragé et considérablement pâli par la souffrance. Il nous remet quelques lignes de son médecin, praticien très-distingué de Bayonne, qui nous écrit :

« M. M... est rhumatisant et goutteux depuis plusieurs années. Il s'est plaint, il y a environ deux mois, de difficultés du côté de la miction. Depuis cette époque, il y a eu des alternatives d'évacuations naturelles et de rétentions subites. Douleurs dans la région périnéale, et surtout dans le canal.

» Un moment, des signes fonctionnels m'avaient fait penser à la présence d'une concrétion lithique de petite dimension. J'avais même cru sentir, pendant le cathétérisme avec la sonde métallique, des signes physiques de ce produit. Un confrère appelé avec moi a essayé de percevoir les mêmes signes, ils ont fait absolument défaut à chacun de nous. »

M. M... nous expose, à son tour, qu'il éprouve des douleurs continuelles dans toutes les parties de l'abdomen, mais surtout dans la vessie, et que ces douleurs se propagent du côté de l'extrémité de la verge. Il a eu plusieurs fois des rétentions, et aujourd'hui il n'urine plus qu'avec la sonde. Les envies d'uriner sont presque continuelles ; il éprouve une cuisson intolérable dans le trajet du canal de l'urètre. Sa situation est telle, qu'il n'a pas un instant de repos, ni le jour, ni la nuit.

J'introduis dans le canal une sonde exploratrice, et quelle n'est pas ma surprise, en sentant son extrémité vésicale buter contre un gravier engagé dans la région prostatique de l'urètre, qu'il obstruait à peu près complétement. Pendant le trajet de Bayonne à Capvern, le calcul s'était engagé dans le canal de l'urètre, et son volume l'avait retenu fixé dans la portion du canal que nous venons de nommer. A l'aide de la pince de Hunter, nous tentâmes d'en faire l'extraction ; mais nous ne pûmes que lui

faire parcourir une partie de la route, et nous fûmes obligé d'inciser le canal pour amener le calcul au dehors. C'était un calcul très-dur d'acide urique ayant trois centimètres de circonférence et pesant un gramme.

Eh bien ! ce calcul était la cause de tous les symptômes douloureux et graves qu'éprouvait M. M... depuis trois mois. Après l'extraction, sous l'influence de nos eaux, M. M... s'est remis très-rapidement. Les fonctions digestives se sont ranimées, toute souffrance a disparu, les urines coulent à plein canal. « Je ne me reconnais plus, » me disait souvent M. M..., qui avait repris son teint rosé et sa vieille gaîté.

Quand la concrétion urinaire de la vessie est passée à l'état de *pierre*, elle devient le plus souvent la source de souffrances locales et sympathiques telles, qu'alors les plus pusillanimes de ces malheureux calculeux se décident à accepter des opérations chirurgicales fort graves et fort douloureuses, opérations qu'ils avaient d'abord énergiquement repoussées.

Traitement : Si l'agrégat vivant n'était qu'une cornue de laboratoire, il suffirait, pour guérir la gravelle, d'y provoquer des réactions chimiques. Rien ne serait plus facile et plus certain que le traitement de cette affection. Il suffirait, d'un côté, d'administrer les alcalins pour neutraliser les produits

uriques, et, d'un autre côté, les acides seraient complétement efficaces pour empêcher les précipitations des sels phosphatés et carbonatés. Mais dans la gravelle, comme dans toute opération morbide, nous devons tenir compte du *facteur vital* dont l'altération est le principe de la maladie. Et, dans le cas qui nous occupe, tant qu'une modification salutaire dans le travail vicieux de la nutrition ne sera pas obtenu, nous serons impuissants à rétablir l'état hygide en essayant de saturer les produits de l'affection.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, on a usé et même abusé, il faut le dire, des préparations alcalines, dans la thérapeutique de l'affection calculeuse. Que prescrivait-on aux graveleux dans les siècles qui nous ont précédés? Le carbonate de chaux, la *coquille d'œuf*, la *coquille d'huître*, le merveilleux spécifique de M^lle^ Stéphens, où ce sel se trouve en forte proportion. Qu'ordonnent aujourd'hui les médecins aux calculeux ? Les alcalins sodiques dans toutes les variétés de gravelles. Car les sels à base de soude ont détrôné ceux qui sont à base de chaux. Le bi-carbonate de soude est en vogue ; les eaux qui le tiennent en dissolution, comme celles de Vichy, de Vals, de Bussang, etc., triomphent! On retrouve tout cela dans toutes les ordonnances routinières de la Faculté. Que l'on soit sanguin ou lymphatique, faible ou vigoureux, jeune ou vieux ; que

l'urine soit acide ou alcaline, qu'on rende des sables uriques ou phosphatés, on est condamné à se saturer de sel sodique en nature ou en dissolution. L'affection calculeuse doit être *jugulée* par les alcalins, cette saignée d'une autre espèce, absolument comme on jugulait d'autres maladies avec la lancette. Il n'y a rien de changé dans le procédé : le sel sodique a remplacé l'acier, voilà tout. La mode est souvent la règle de la thérapeutique : aujourd'hui la soude, demain la lithine.

Les alcalins sodiques dissolvent-ils, guérissent-ils la gravelle? Ceci n'est pas douteux si nous nous en rapportons aux affirmations qui foisonnent dans certaines monographies plus ou moins dithyrambiques et aussi plus ou moins intéressées. Mais, examinons : nous ne voulons pas invoquer ici ce que nous a révélé notre pratique particulière, bien qu'il nous soit facile d'exhiber le témoignage d'un grand nombre de calculeux qui, après avoir dit adieu à la naïade de Vichy, ont trouvé à Capvern ce qu'ils avaient vainement cherché sur les bords de l'Allier pendant plusieurs saisons consécutives. La science, aujourd'hui, a débattu cette question. Si le débat n'est pas clos, il est éclairé. Donnons la parole à la science. Voici comment Valleix, cet écrivain si distingué, a résumé l'état de la question que nous venons de poser.

« MM. Magendie et Darcet, dit-il (*Guide du médecin praticien,* tome III, page 511), attirèrent d'une manière particulière l'attention des médecins sur le traitement alcalin de la gravelle urique, puis plusieurs auteurs rapportèrent des faits et des expériences en faveur de cette médication ; mais c'est M. Ch. Petit qui a principalement insisté sur l'utilité de la médication alcaline, qu'il a employée très-fréquemment à Vichy. Suivant lui, les calculs d'acide urique, même volumineux, sont dissous sur le vivant, après avoir été transformés en urates solubles. Or, ces faits ont été vivement critiqués par M. Civiale, et surtout par M. Leroy d'Étioles, qui a étudié avec le plus grand soin ce point important de thérapeutique. Ce dernier auteur a démontré que la plupart des faits cités par M. Petit manquaient des conditions nécessaires pour établir la conviction dans les esprits sévères ; que dans beaucoup la présence du calcul n'avait pas été suffisamment constatée; que jamais on ne les avait exactement mesurés, et qu'enfin les améliorations éprouvées par les malades s'observaient tous les jours sous l'influence d'une autre médication, et même en l'absence de toute autre médication.

« D'un autre côté, M. Leroy d'Étiolles a cité plusieurs cas dans lesquels les alcalins pris à l'intérieur ont été complétement inutiles, et, ce qui est bien plus grave, d'autres où ce traitement a été nuisible.

Cet auteur a, en effet, constaté la présence du carbonate de chaux, formant une ou plusieurs couches, sur des calculs composés d'autres substances, et il a montré que ces couches, que M. Petit regardait comme une preuve de l'action dissolvante des eaux alcalines, étaient dues *non à la décomposition de la partie la plus superficielle des calculs,* mais bien *au dépôt des sels terreux contenus dans les urines et précipités par l'alcalinisation de celles-ci,* d'où il suit que les calculs avaient augmenté de volume sous l'influence du traitement. M. Bouchardat a été conduit aux mêmes résultats, en examinant des calculs avant et après le traitement par les alcalins. »

D'un autre côté, M. le docteur Baud, qui, dans des travaux remarquables, a porté à la médication sodique dans la thérapeutique de l'affection calculeuse des coups rudes dont elle ne saurait se relever, s'exprime ainsi, dans un article sur la *lithine*, inséré dans l'*Union médicale* du 15 février 1870 :

« La cristallisation de l'acide urique peut s'opérer dans les cuvettes même de l'appareil urinaire, de sorte que les corpuscules concrets sont rendus tout formés au moment de la miction ; ou bien elle a lieu seulement après la miction, au moment où l'urine se refroidit, et peut-être aussi par suite de quelque réaction chimique suscitée au contact de l'air. Cette cristallisation est bien loin de se rattacher toujours

à une surabondance relative d'acide urique : on voit fréquemment celui-ci se solidifier dans les urines qui en contiennent à peine leur contingent normal, rester parfaitement dissous dans les urines où il abonde.

» Est-il de grande urgence, est-il sans inconvénients d'employer les dissolvants en pareil cas ? et lesquels des dissolvants faut-il préférer? Les causes pour lesquelles l'acide urique libre fait dépôt n'ont pas été complétement élucidées. Au point de vue chimique, elles paraissent se rapporter surtout à la suracidité phosphorique du liquide vecteur, secondée par la rareté relative de ses éléments aqueux. Au point de vue physiologique, elles m'ont semblé corrélatives d'un état spasmodique, congestif, ou irritatif des organes de l'élaboration urinaire. Qui n'a vu, en effet, ce concrétionnement se produire, instantanément en quelque sorte, en dehors de toute influence diathésique et par le fait seul d'une tension d'esprit, d'une commotion passionnelle, d'une grande fatigue, d'un refroidissement subit ; dans toutes les mêmes circonstances, en un mot, où chez d'autres sujets, une ictère subite, c'est-à-dire un désordre fonctionnel et crasique de l'appareil biliaire ?

» Il faut en convenir, l'indication de prendre *l'ours alcalin*, fût-il de la *lithine*, ne ressort pas évidemment de tout cela. S'agit-il d'acide urique qui cristallise

de seconde époque, après la miction? Rien n'empêche que vous donniez au sujet le conseil d'uriner sur une solution de *soude,* ou de lithine, si vous l'aimez mieux. Est-ce en pleines cavités urinaires que le dépôt s'effectue?... Regardons-y à deux fois avant de porter dans ces organes cette même solution alcaline; choisissons bien celles que nous devons préférer; visons juste, en un mot, si nous voulons bien atteindre la pomme et non la tête de l'enfant. »

Doit-on, en définitive, exclure les sels bicarbonatés sodiques de l'affection calculeuse? Telle n'est pas notre conclusion. La proscription de l'abus n'exclut pas l'usage modéré; toutefois, il convient de distinguer. Nous admettons l'emploi de ces sels, emploi limité seulement sous le rapport des doses et du temps; nous admettons leur emploi dans la variété de gravelle constituée par les dépôts acides, et dans ce cas, ce ne sera pas à titre de dissolvant que nous l'administrerons; car nous sommes convaincus que les alcalins ne guérissent pas la gravelle, quand ils la guérissent, par leurs propriétés dissolvantes; « Car, s'il en était ainsi, dirons-nous avec l'auteur anonyme qui a écrit une remarquable monographie sur les eaux de Pougues, car s'il en était ainsi, le résultat immédiat de leur administration devrait être la disparition de la gravelle des urines; or, c'est précisément le contraire qu'on observe sous l'in-

fluence de ces eaux alcalines. Au bout de cinq à six jours, on voit les douleurs reparaître ou s'exagérer, et les malades rendent plus de sable que jamais, au milieu d'une urine alcaline. Nous pouvons, dit M. de Crozant, avancer la proposition suivante, comme le résultat parfaitement exact de l'observation : dans la très-grande majorité des cas, sous l'influence des eaux minérales, le sujet atteint de gravelle continue à rendre du sable, et souvent en quantité plus grande qu'avant son traitement; nous ajouterons, sans crainte d'être démenti par personne, que le résultat est identiquement le même sous l'influence des eaux, quelle que soit la composition du sable, qu'il soit acide, qu'il soit alcalin, qu'il soit composé d'acide urique ou de phosphate ammoniaco-magnésien.

Au reste, les médecins de Vichy eux-mêmes ne reconnaissent plus aujourd'hui aux eaux bicarbonatées sodiques des propriétés dissolvantes ; et notre éminent collègue, M. le docteur Durand-Fardel, dans son remarquable *Traité des eaux minérales* (page 650), pense que les eaux de Vichy employées contre la diathèse urique agissent « à titre de médication *atténante*» sur l'état constitutionnel (vice de nutrition) qui préside à l'apparition des graviers, mais non sur ces derniers à titre de médication dissolvante, et il en conclut que les eaux bicarbonatées sodiques sont les eaux spéciales de la gravelle urique.

S'il en est ainsi, il faut cependant convenir que cette spécialité d'action ne leur appartient pas exclusivement. L'induction n'a de valeur réelle en thérapeutique que lorsque les faits cliniques lui servent de base. Or, les effets obtenus dans le traitement de la gravelle urique, sous l'influence des eaux à base sodique, sont absolument les mêmes que ceux que nous obtenons en administrant l'eau sulfatée calcique de Capvern. En effet, parmi les observations de gravelle urique que nous avons recueillies près de notre source depuis cinq ans, nous avons enregistré de nombreuses guérisons radicales et des améliorations encore plus nombreuses. Le résultat du traitement a été, dans tous les cas, un *remontement* de l'état général du malade, conséquence d'une meilleure nutrition et la suppression des manifestations terminales de l'affection. Quant aux coliques néphrétiques, nous voyons, chaque année, dix-huit malades sur vingt les laisser à Capvern. Ne sont-ce pas là des effets identiques à ceux que M. Durand-Fardel signale après le traitement par les eaux de Vichy ? Or, puisque les résultats cliniques obtenus par l'administration de l'eau minérale de Capvern contre la gravelle urique ne diffèrent pas de ceux qu'invoque l'inspecteur d'Hauterive pour faire de l'eau de Vichy une eau spéciale de cette affection, pourquoi l'eau de *Hount-Caoute* ne serait-elle pas une eau aussi spéciale de la

gravelle urique que les eaux bicarbonatées sodiques ? Pourquoi revendiquer exclusivement pour ces dernières une spécialité d'action qui est aussi la propriété des eaux sulfatées calciques ? La gravelle guérit-elle mieux et plus fréquemment à Vichy qu'à Capvern ? Nullement. En preuve, nous pouvons invoquer le témoignage des nombreux graveleux qui se rendent tous les ans près de notre source, après avoir fait une ou même plusieurs cures infructueuses à Vichy. En fait, puisque la théorie chimique de la dissolution de l'acide urique par la soude, légitimement battue en brèche de tous côtés, s'est écroulée, les eaux bicarbonatées sodiques ne sauraient logiquement être considérées comme des eaux plus spéciales de la gravelle urique, que l'eau sulfatée calcique de Capvern ou carbonatée calcique de Pougues. Car la gravelle peut guérir ou s'atténuer à Pougues et à Capvern, comme elle guérit et s'atténue à Vichy. Telles sont les réflexions que nous a dictées l'observation clinique.

Toutefois, nous le répétons, comme les alcalins à base de soude sont des agents de la matière médicale redoutables à cause de leur action antiplastique et de la promptitude avec laquelle ils substituent l'alcalescence à l'acidité normale des sécrétions, les praticiens ne doivent jamais perdre de vue les effets déplorables qu'ils finissent par produire sur l'éco-

nomie ; ils doivent constamment avoir à l'esprit ce qu'ont dit, à ce sujet, nos illustres maîtres. « On donne les alcalins avec une légèreté singulière, écrivent MM. Trousseau et Pidoux dans leur *Traité de thérapeutique*. Un médecin prescrit à un malade un ou deux mois d'eau de Vichy, de Carlsbad, ou d'Ems, comme il conseillerait l'usage d'une tisane d'orge ou de bourrache ; mais est-il donc si indifférent de changer, d'un seul coup, toutes les sécrétions du corps ? »

Conçoit-on, après cela, que l'on gorge encore de bicarbonate de soude des calculeux, des goutteux pendant des mois, et quelquefois pendant des années entières ? Nous voulons bien faire la part de l'exagération dans laquelle ont pu tomber des cliniciens de la valeur de Trousseau et de Pidoux, mais nous confessons que nous avons été souvent effrayé des doses énormes de sel sodique qui étaient devenues la ration quotidienne de certains malades, et nous savons dans quel état de délabrement constitutionnel nous arrivent parfois quelques-unes de ces pauvres victimes d'une pratique médicale irréfléchie. Nous ne citerons que les deux exemples suivants :

M. X..., de Toulouse, âgé de trente-deux ans, vint à Capvern le 11 août 1870. D'un tempérament jadis robuste, il était tombé au dernier degré de la cachexie alcaline. Depuis dix ans, pour combattre des accidents

intermittents de crise néphrétique, suivie de l'émission de sables uriques, il prenait huit à dix grammes, chaque jour, de bicarbonate de soude, sans préjudice des bouteilles d'eau de Vichy qui lui étaient prescrites, entre temps, probablement pour varier la formule. Ce malade, dans toute la force de l'âge, ressemblait à un vieillard anticipé. Sa face bouffie était décolorée. Il était d'une maigreur squelettique. Il avait les lèvres et les gencives pâles. Bref, il était réduit à une anémie complète. Les troubles digestifs rendaient impossible toute alimentation réparatrice; il se croyait perdu. Le dernier médecin auquel il s'était confié mit heureusement le doigt sur la cause de son mal, en lui donnant pour conseil de jeter par la croisée les drogues qu'il avalait si ponctuellement, et de partir pour Capvern. Quand nous le vîmes entrer dans notre cabinet de consultation, avec cette teinte jaune paille des téguments et cette émaciation, qui sont la triste livrée des dégénérescences spécifiques arrivées à leur période ultime, nous avouons que notre pronostic fut âpre, et que nous fûmes tenté de le renvoyer chez lui sans l'entendre. M. X... but de notre eau, se baigna, prit des douches à la température de 25° centigrades. Son appétit ne tarda pas à se réveiller. Un régime réparateur lui fut prescrit. Après quinze jours de traitement, on ne l'aurait plus réconnu. Sous l'influence de nos eaux si toniques,

les fonctions digestives s'étaient complétement rétablies. Les forces étaient revenues. Bref, M. X... passa près d'un mois à Capvern et se retira tout à fait *remonté*, à la grande surprise des baigneurs qui l'avaient vu arriver dans un si piteux état.

M. B..., de Pau, vieillard d'une soixantaine d'années, homme de monde fort aimable en même temps qu'écrivain distingué, nous fut adressé en 1871 par notre habile confrère, le docteur Duboué, pour lui *refaire* du sang, avant une opération grave que M. B... devait subir. Eh bien! ce malade avait été soumis pendant longtemps à l'usage des alcalins à base de soude, qui avaient produit chez lui des effets désastreux. Son sang *en dissolution* ne pouvait plus être contenu dans les vaisseaux ; il s'échappait à travers leurs parois pour se répandre sous la peau sous la forme de légères plaques noires. La faiblesse de M. B... était extrême. Mais il ne tarda pas à obtenir près de notre source une réhabilitation sanitaire dont il n'a pas encore perdu les bénéfices.

Donc, sans proscrire, d'une façon absolue, les sels sodiques dans le traitement de la gravelle urique, nous croyons que le praticien doit préférer les eaux minérales de Pougues (*carbonatées calciques*), de Contrexéville et Capvern (*sulfatées calciques*), aux eaux sodiques de Vichy, de Vals, de Carlsbad, etc. On peut, sans danger, boire les premières en abon-

dance et pendant longtemps ; ce qui n'est pas à dédaigner dans la thérapeutique d'une affection, où le lavage à grande eau, de l'appareil sécréteur du liquide excrémentitiel et de ses canaux excréteurs, est d'une si grande importance.

L'eau de Capvern agit de plusieurs manières lorsqu'on l'emploie dans le traitement de la gravelle urique : 1° par son action remarquable sur les fonctions digestives qu'elle relève et régularise, elle améliore la nutrition. Or, pour guérir la gravelle, il ne suffit pas de s'attaquer à ses résultats, il faut surtout chercher à ramener l'équilibre troublé entre les actes d'assimilation et de désassimilation.

Si l'on songe à l'action puissante de notre eau minérale sur l'estomac, dont elle réveille, dont elle exalte les aptitudes fonctionnelles ; si l'on songe que, sous son influence, la nutrition devient rapidement meilleure, l'élaboration des humeurs et l'hématose étant plus complètes, on pourra en conclure qu'elle guérit la gravelle en rétablissant l'harmonie fonctionnelle, en enrayant sans doute, selon les lois de la méthode substitutive, l'état catarrhal, dont les reins, dans cette affection, est souvent le siége ; 2° par l'action que notre eau minérale exerce sur le mucus qui relie entre elles les concrétions uriques ou phosphatiques, elle produit la dissociation des graviers ; elle les *émiette* pour ainsi dire et en favo-

rise l'expulsion, c'est ce qui explique la fragmentation des concrétions urinaires, dont les parties usées, corrodées, sont renvoyées au dehors. Nous en conservons de curieux échantillons; 3° comme on peut boire l'eau de Capvern sans inconvénient à la dose de plusieurs verrées dans la matinée, par son passage fréquemment renouvelé à travers les conduits vecteurs de l'urine, elle dilate ces conduits, entraîne avec elle les mucosités, les sédiments, les sables ou les graviers qui les encombrent.

En outre, ne perdons point de vue qu'il en est d'une eau minérale quelconque comme des autres agents de la matière médicale, qui ne sauraient produire chez tous les sujets des effets analogues. Il faut toujours tenir compte de l'idiosyncrasie du malade, de son âge, de sa manière de vivre, de l'état de l'atmosphère, et d'une foule d'autres circonstances qui n'échappent point à la sagacité de l'observateur consciencieux.

En général, l'eau de Capvern agit beaucoup plus activement chez les calculeux pendant le mois de mai, de juin, de septembre et d'octobre, qu'à l'époque des grandes chaleurs. Plus les fonctions de la peau sont surexcitées par les températures élevées, plus celle du système rénal diminue. Plus on transpire, moins on urine. La stimulation produite par les diurétiques est alors souvent impuissante à déter-

miner sur le rein un mouvement fluxionnaire que tout fixe, au contraire, comme nous l'avons dit ailleurs, du côté de l'enveloppe cutanée. La crise favorable se fait attendre, ce qui donne de l'inquiétude aux malades toujours impatients de guérir. Nous sommes nous-même graveleux. Comme le héros de Virgile, nous avons le triste privilége de pouvoir redire : *Et quorum pars magna fui !* Notre santé avait été ébranlée ; nous avons raconté, ailleurs, nos souffrances et l'amélioration obtenue. Eh bien ! voici ce que nous avons observé sur nous-même pendant les chaleurs sénégaliennes de juillet et d'août 1870 : Comme nous suons avec la plus grande facilité, nos urines ont été très-rares pendant tout le temps que nous avons payé notre tribut aux températures élevées de cette saison ; et cela, nonobstant l'ingestion quotidienne de quatre à cinq verrées d'eau minérale. Quand les fortes chaleurs cessèrent, au commencement de septembre, alors l'activité de l'émonctoire rénal reprit le dessus sur celui de la peau. Nous retrouvâmes, dans toute sa puissance, la propriété diurétique de notre eau minérale ; et jusqu'à la fin d'octobre, époque où nous cessâmes de boire, deux verrées d'eau de la buvette suffisaient pour amener, chez nous, la plus abondante diurèse. Un bain de trois quarts d'heure, sans boisson, produisait le même résultat.

La grande quantité de sables, de graviers, qu'expulsent journellement certains graveleux, est vraiment extraordinaire. Une dame de Villeneuve-d'Agen, âgée de trente-cinq ans, d'un tempérament sanguin, vigoureuse et bien nourrie, arriva à Capvern le 25 juillet 1870. Atteinte de gravelle urique, elle y vint faire une cure de vingt jours. Pendant les dix premiers jours du traitement hydrominéral, qui consista en boissons, bains et douches sur la région lombaire, elle rendit beaucoup de sables. Obéissant à nos conseils, elle eut le soin de rassembler les dépôts uriques qui se faisaient au fond du vase, dans les urines rendues pendant la nuit ; et, chaque matin, elle en récoltait deux grosses cuillerées à soupe: tous ces sables étaient expulsés sans la moindre douleur locale ou sympathique.

Il peut advenir que des individus soient graveleux sans qu'ils s'en doutent, soit que leur attention n'ait jamais été fixée sur les dépôts de matières salines que leurs urines peuvent contenir, soit que l'affection ne se soit pas révélée chez eux, par ces crises aiguës qui mettent le malade et le médecin sur la voie du diagnostic. Aussi rien n'égale la surprise de ces malades, lorsque, se trouvant à Capvern pour y soigner toute autre affection que la gravelle, ils s'aperçoivent tout à coup qu'ils rendent des urines très-sablonneuses et même des petits graviers, dont l'expulsion

inattendue a lieu sous l'influence de nos eaux. Deux cas de ce genre se sont présentés à notre observation durant la saison de 1870, les voici :

Mme X..., de Paris, arriva à Capvern le 7 juillet 1870. Elle nous avait été adressée par le docteur Bertherand, et elle venait soigner au *Bouridé* un engorgement de l'utérus, avec écoulement catarrhal et quelques granulations que notre confrère de la capitale avait déjà cautérisées. Cette jeune dame, d'une complexion robuste, bien réglée, mère de deux beaux enfants, commença son traitement, qui consista en bains tempérés au *Bouridé*, en douches ascendantes vaginales et en douches descendantes en arrosoir sur le pourtour du bassin. Mme X... buvait aussi deux verrées d'eau, tous les jours, à la buvette du grand établissement. Au bout de trois ou quatre jours, notre charmante parisienne découvrit, non sans une certaine frayeur, que ses urines laissaient précipiter des sables uriques en assez grande quantité. Elle s'empressa de nous instruire du fait. Nous la rassurâmes aussitôt. Mme X... continua à expulser des sables pendant une dizaine de jours. Et, quand elle quitta la station, elle partit enchantée, comme elle disait, d'avoir, dans notre pays giboyeux, chassé deux lièvres à la fois.

Dans l'observation suivante, on verra que tous les malades ne prennent pas aussi spirituellement la

chose. Mlle X..., de Tarbes, est âgée de vingt-cinq ans. C'est une jeune personne brune, d'un tempérament bilioso-sanguin, qui s'est toujours bien portée, jusqu'au printemps dernier. La fonction physiologique de l'utérus se fait avec abondance et régularité. A la suite de quelques chagrins, Mlle X... vit se troubler ses fonctions digestives. Elle éprouva des douleurs vagues soit du côté des reins, soit du côté de l'abdomen, et quelques éruptions herpétiques légères. Son embonpoint diminua ; elle devint irritable et passa pour avoir une maladie nerveuse. C'est pour cela qu'on l'envoya à Capvern, où elle arriva le 25 août 1870, munie des prescriptions de son médecin, qui lui avait conseillé les bains du *Bouridé* et la boisson du grand établissement. Ces prescriptions furent suivies par Mlle X..., qui ne nous consulta point. Mais le 2 septembre, elle fut prise soudainement d'une vive douleur ayant son siége du côté du rein droit, douleur qui l'empêcha de sortir de sa chambre, et qui était accompagnée d'un malaise indéfinissable. Effrayée à la pensée de se trouver malade dans un hôtel, loin des siens, elle avait désiré d'abord repartir pour Tarbes immédiatement. Mais les amis dont elle était entourée voulurent nous faire appeler. Nous trouvâmes Mlle X... couchée dans son lit. Son facies, un peu jaune, exprimait la souffrance. Le pouls battait normalement aux radiales. Cependant

elle accusait une douleur lancinante vers la région rénale droite, douleur qui avait des irradiations dans tout le flanc du même côté. La percussion et la palpation ne nous firent découvrir rien d'anormal ni dans la région hépatique, ni dans le ventre. La malade avait des nausées, sa langue était légèrement saburrale. Il y avait de la constipation. Les urines étaient rares, très-rouges et chargées de sables uriques ; les envies d'uriner se reproduisaient fréquemment. Nous diagnostiquâmes une crise néphrétique, sous la dépendance de l'affection calculeuse. La malade fut vivement contrariée de notre diagnostic. Il ne lui parut pas possible qu'elle pût avoir la gravelle. Ce mot de gravelle l'épouvantait, et elle ne tenait pas du tout, à son âge, à avoir ce qu'elle appelait la maladie des vieillards. Qu'elle ne tînt pas à avoir la gravelle... cela se conçoit ; c'est une visiteuse à laquelle chacun serait bien aise de fermer la porte sur le nez, mais alors la fâcheuse entre par la fenêtre ! Il faut donc en prendre son parti, et tâcher de la faire déguerpir, lorsqu'elle est dans la maison. M^lle X... se trouvant dans l'impossibilité de prendre le train pour rentrer à Tarbes, se décida, à regret, à se laisser soigner à Capvern. Sous l'influence des bains, des sangsues et des calmants que nous prescrivîmes, il y eut pendant deux jours de l'amélioration dans son état. Mais, le 5 septembre au matin, M^lle X... nous

envoya chercher. Elle avait passé une nuit affreuse. La douleur avait reparu ; mais son siége était différent : elle était localisée dans le flanc droit, dans le trajet que parcourt l'uretère. Tout ceci venait confirmer notre diagnostic, et nous annonçâmes à la malade qu'un gravier, cause des accidents, s'était détaché des reins, qu'il suivait le conduit qui mène l'urine des reins à la vessie ; et qu'aussitôt que le corps étranger serait tombé dans le réservoir urinaire, elle serait immédiatement soulagée. Nous la fîmes remettre dans le bain, et on recouvrit ensuite l'abdomen de cataplasmes fortement laudanisés. La malade prit en outre des pilules composées avec de l'opium et la belladone. Le calme arriva dans la soirée, ainsi que nous l'avions annoncé. Le lendemain, à notre visite, nous trouvâmes M^lle^ X... souriante et guérie. Nous demandâmes à voir les urines de la nuit, et nous aperçûmes au fond du vase trois graviers d'acide urique, de la grosseur d'un petit pois, qui avaient été expulsés, sans que la malade s'en fût aperçue. M^lle^ X..., encore incrédule à l'endroit de l'exactitude de notre diagnostic, ne se rendit pas devant le corps, non pas du délit, mais de la maladie. Elle eut l'idée que les bonnes de l'hôtel lui avaient joué un vilain tour, et qu'elles avaient jeté ces petites pierres dans son vase. Pourtant il fallut céder à l'évidence ; et M^lle^ X..., désireuse de se débarrasser

d'une affection qu'elle croyait être l'apanage triste et exclusif de la sénilité, devint une cliente docile, et s'éloigna de nous, après vingt-cinq jours de traitement hydrominéral. Depuis cette époque, elle n'a pas éprouvé de nouveaux accidents.

Régime. — Certes, voici un chapitre fort important pour tous ceux qui ont la gravelle. Mais il en est de ce que nous allons dire comme du prône du pasteur, que beaucoup écoutent, et qu'un petit nombre met en pratique. En général, les graveleux, comme les goutteux leurs cousins germains, ne sont pas insensibles aux délices d'une table bien servie. La gravelle et la goutte se plaisent avec les gourmets, qui sont gens de fort bonne compagnie. Que les disciples de Brillat-Savarin et du baron Brisse prennent leur parti du goût de ces deux sœurs jumelles, et qu'ils s'efforcent, s'ils ne veulent pas être exposés aux inconvénients graves d'un pareil voisinage, de rationner maître gaster et de mettre leurs divers appétits en quarantaine. La chose est, nous le savons, difficile. Quand on a vécu dans le péché mignon de la gourmandise, qui en entraîne tant d'autres non moins mignons à sa suite, en dépit des sermons du médecin et du curé, on meurt souvent dans l'impénitence finale. Allez donc dire à ce gai convive, à la face luisante et rubiconde, aux lèvres sensuelles, de se soumettre au régime de ces bons moines

d'Aiguebelle ! et de quitter le beefsteack aux anchois pour la carotte, et de préférer l'eau claire aux vins de Bourgogne et du Château-Laffitte ! Vous n'obtiendrez pas grand'chose de ce pécheur endurci. C'est si bon un filet aux truffes, arrosé d'un vin généreux et escorté de la liqueur moelleuse que M. Solignac et Cie nous envoient de Cognac ! Qu'il est doux d'oublier, en semblable société, la podagre ou la néphrétique des *neiges de l'autre an!* Une fois n'est pas coutume, dit la Sagesse des nations ! Mais qui a bu boira, dit aussi cette même Sagesse, et l'on continue à mener son joyeux train de vie gastronomique, accompagné de tout ce qui s'en suit, jusqu'à la nouvelle crise néphrétique ou goutteuse qui arrive à son heure. Oh ! alors, quand les tortures pressent, les bonnes intentions pour l'avenir ne font point défaut. L'enfer, on le sait, en est pavé, et la chambre des graveleux aussi !

Quoi qu'il en soit, qu'on se rappelle ce que nous avons écrit, à propos des circonstances étiologiques qui président aux manifestations de la gravelle urique. Qu'on n'oublie point que, lorsque la prédisposition diathésique existe, il suffit du plus léger écart de régime pour l'aggraver. En conséquence, les graveleux de cette section devront, non pas bannir, d'une manière absolue, les substances fortement azotées de leur alimentation, mais devront n'en user

qu'avec la plus grande modération. Qu'ils renoncent à l'usage abondant et trop souvent répété des viandes de mouton, de bœuf et du gibier. Les viandes blanches, les végétaux de facile digestion, le poisson, le lait, leur conviennent ainsi que le miel. Qu'ils redoutent les acides, les boissons alcooliques, les vins spiritueux rouges et blancs, le thé et le café concentré. De temps en temps un *mazagran* doit leur suffire. Qu'ils boivent, à leur repas, un petit vin, bien dépouillé, qu'ils auront le soin de couper avec l'eau gazeuse de Seltz, ou bien avec l'eau ordinaire. Qu'ils boivent de l'eau, beaucoup d'eau ! les vins généreux échauffent et diminuent les sécrétions des reins. L'eau, au contraire, délaie, lave et pousse aux urines. Voilà la boisson qui convient aux graveleux de toute catégorie. C'est là le remède souverain. « Les grands buveurs d'eau, dit-on, n'ont jamais eu la pierre ! » Je le crois bien ! plus on boit, plus on urine, et les sables, les mucus qui sont balayés, n'ont pas le temps de se concrétionner pour former des calculs.

Les graveleux, ordinairement sujets à la constipation, devront entretenir la liberté du ventre, à l'aide de légers purgatifs ; ceux qui mènent une vie sédentaire, comme les hommes de cabinet, les jurisconsultes, les magistrats, les prêtres que les devoirs de leur saint ministère retiennent trop longtemps à

l'église, doivent avoir soin de ne pas retenir leurs urines dans leur réservoir naturel, quand le besoin de les expulser se fait sentir. Ils doivent en outre se souvenir que l'exercice, au grand air, leur est indispensable. C'est par l'exercice quotidien qu'ils activeront et rendront plus complètes les combustions de nutrition. Que cet exercice se fasse à pied, à cheval ou en voiture, pourvu qu'il soit modéré, qu'il ne dégénère pas en fatigue, cela importe peu. Ils auront le soin de se prémunir contre les variations brusques de la température, surtout au printemps, en portant des vêtements de flanelle, sur la peau; ils éviteront tout ce qui peut amener des transpirations considérables, et feront régulièrement, à domicile, le traitement par l'eau minérale que nous avons l'habitude de leur conseiller, traitement auquel tant de malades doivent l'immunité dont ils jouissent à l'endroit des manifestations crisiaques si douloureuses de l'affection. Ils devront, en un mot, mener une vie sobre, éviter les excès de tout genre et toujours avoir présents dans leur mémoire les conseils que renferme cet aphorisme du père de la médecine: *cibi, potus, somni, Venus, labor, omnia moderata sint,* conseils qui doivent être la règle de conduite, non-seulement des calculeux, mais encore de tous ceux qui sont soucieux de la santé, ce bien le plus précieux de l'existence.

Avant de clore ce paragraphe qui a trait à la gravelle urique, nous allons reproduire ici quelques observations que le lecteur ne lira pas sans intérêt :

Observation I. — *Gravelle urique ; coliques néphrétiques ; expulsion de graviers ; guérison.*

M. L., de Bayonne, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une bonne constitution, vint à Capvern le 18 juillet 1870. Ce malade, âgé de 48 ans, fut pris dans le courant de l'année qui précéda sa cure thermale de plusieurs accès de coliques néphrétiques qui se terminèrent par l'expulsion de trois graviers uriques, dont l'un avait la grosseur d'un haricot, les deux autres avaient le volume d'un petit pois. Son appétit était capricieux, cependant ses digestions étaient bonnes. Le facies présentait une teinte ictérique prononcée, bien que l'exploration ne laissât aucun doute sur l'absence d'une lésion organique du foie.

Prescription : *Quelques bains de* Hount-Caoute, *douches tempérées à jet brisé, principalement sur les reins et sur le trajet des uretères ; 4 à 6 verrées d'eau minérale en boisson.*

29 juillet. — Une diarrhée considérable se déclara et le traitement fut suspendu durant deux jours, pendant lesquels l'eau de riz et des lavements laudanisés furent administrés.

31 juillet. — M. L. fut en proie à tous les symptômes d'une colique néphrétique violente qui dura vingt-quatre heures. Le 1er août, le malade rendit trois graviers uriques gros comme une lentille. A partir de ce moment, l'état du malade fut très-satisfaisant.

Réflexions. — M. L. est revenu tous les ans depuis 1870 faire une cure de vingt jours à Capvern, nous

l'avons revu encore en 1874, et il nous a affirmé que, depuis sa première cure, il n'a plus rendu ni sables, ni graviers uriques. C'est donc une guérison à enregistrer.

Observation II. — *Gravelle urique ; coliques néphrétiques suivies de l'expulsion de sables et graviers uriques.*

M. Vincent C..., du Lot-et-Garonne, est âgé de 40 ans. D'un tempérament sanguin, ce malade est doué d'une robuste constitution. La base de son alimentation quotidienne est la viande grillée ou rôtie de bœuf ou de mouton. En août 1869, ce malade éprouva des crises néphrétiques très-douloureuses, à la suite desquelles des sables rouges furent éliminés en grande quantité. A partir de ce moment se déclarèrent des envies fréquentes d'uriner et il ressentit une douleur assez vive au méat urinaire. L'exploration de la vessie par le cathétérisme ne fit pas découvrir de calcul dans le réservoir urinaire.

Prescription : *4 à 6 verrées d'eau de* Hount-Caoute, *douches lombaires.* Comme ce malade est fort excitable et qu'il nous offre les attributs du tempérament sanguin, nous lui conseillons *les bains sedatifs du* Bouridé.

18 juillet. — M. C. est pris d'une colique néphrétique légère qui est suivie de l'expulsion d'un gravier urique du volume d'un grain de maïs.

Réflexions. — Depuis cette époque, nous avons eu l'occasion plusieurs fois de revoir ce malade. M. Vincent C. rend encore de temps en temps des sédiments uriques qui fond le dépôt par le refroidissement de l'urine au fond du vase. Mais il n'a plus éprouvé de crise néphrétique et il n'a plus rendu de gravier.

OBSERVATION III. — *Gravelle urique ; coliques néphrétiques; hématurie; expulsion d'un gravier ; guérison.*

M. S., notaire dans le département de la Haute-Garonne, âgé de 28 ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une bonne constitution, vint à Capvern le 6 juillet 1870. Il nous raconta qu'il avait été atteint, dans le courant de l'année, de coliques néphrétiques, suivies d'émissions de sables rouges; depuis quinze jours, il urinait du sang et éprouvait une vive cuisson au méat urinaire et de la chaleur dans le trajet du canal de l'urètre.

M. S. n'accepta pas l'exploration par l'algalie que nous lui proposâmes pour asseoir notre diagnostic d'une manière certaine; alors, nous lui conseillâmes des bains quotidiens, et la boisson à dose modérée à *Hount-Caoute*.

L'hématurie fut supprimée dans les premiers jours du traitement pour reparaître plus abondante, à la suite d'un voyage que M. S. fut obligé de faire, le 13 juillet, pour ses affaires. Le malade rentra à Capvern désespéré. La douleur du méat persistait avec âcreté, et M. S. se plaignait d'une pesanteur fort incommode dans la région hypogastrique, et d'une vive chaleur dans l'urètre et au périnée.

Nous lui fîmes administrer des douches tempérées en arrosoir sur les régions hypogastrique et perinéale. La diurèse ne tarda pas à devenir très-abondante sous l'influence de six verrées d'eau minérale prises dans la matinée du 15 juillet, et le soir, le malade expulsa un gravier d'acide urique, plein d'aspérités et du volume d'un grain de maïs.

RÉFLEXIONS. — Depuis ce moment, M. S. n'éprouva plus ni douleur sympathique du côté de l'extrémité de la verge, ni chaleurs dans le conduit, ni pissement de sang. Il partit guéri et la guérison a persisté.

Observation IV. — *Gravelle urique ; crises néphrétiques ; expulsion de quatre graviers.*

M. C., d'Agen (Lot-et-Garonne), âgé de 50 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, est envoyé à Capvern par son médecin, pour y soigner les coliques néphrétiques qu'il éprouve depuis quelque temps. Ce malade n'a jamais expulsé ni sables ni graviers ; il arrive à la station le 10 juillet 1870. Nous le soumettons au traitement suivant :

Bains sédatifs au Bouridé ; *quatre à six verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute *dans la journée.*

Le 18 juillet, après son dîner, M. C. est subitement pris par une colique néphrétique qui dure quatre heures et qui se termine par l'évacuation douloureuse de quatre graviers d'acide urique de la grosseur d'une lentille.

Réflexions. — Depuis lors, M. C., que nous avons revu, n'a plus éprouvé de crises néphrétiques, et il n'a plus expulsé ni sables ni graviers.

Observation V. — *Dyspepsie ; colique néphrétique ; expulsion de quinze graviers uriques ; guérison.*

Bernard T., de Tarbes (Hautes-Pyrénées), d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution délicate, est âgé de 38 ans. Il est envoyé à Capvern par son médecin pour y soigner une dyspepsie chronique. Jamais ce malade n'a rendu ni sables ni graviers, et aucune des manifestations habituelles de la diathèse urique n'a pu en faire soupçonner l'existence chez lui. Cependant cette diathèse existait ; et les troubles digestifs ressentis par le malade étaient sous sa dépendance.

Prescription : *Quatre à six verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute ; *bains au même établissement.*

Ce traitement est exactement suivi jusqu'au 10 juin.

Dans la nuit du 10 au 11, Bernard T. est pris subitement par une crise néphrétique des plus douloureuses. Lorsque nous arrivâmes près de lui, au milieu de la nuit, il était en proie à une agitation extrême, il se levait, se couchait, se roulait sur le sol, sans pouvoir trouver un instant de soulagement et de repos dans ces positions variées. Nous lui fîmes administrer quelques perles de chloral, et un lavement purgatif, et nous conseillâmes un bain. Le calme ne tarda pas à succéder à cette tempête. Le malade rendit dans la journée quinze graviers d'acide urique, dont quelques-uns étaient gros comme des lentilles, et les autres comme des têtes d'épingles. A partir de ce moment, Bernard T. ressentit un bien-être inaccoutumé, ses digestions devinrent excellentes. Il partit guéri le 20 juin.

Réflexions : Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de revoir ce malade à Capvern, où il revient, dit-il, par reconnaissance, et, depuis sa violente crise, il n'a plus rien éprouvé.

Observation VI. — *Douleurs continuelles dans la région rénale ; usage de l'eau de Capvern à domicile ; expulsion d'un gravier d'acide urique.*

M. B., de Pau, âgé de 30 ans, est d'un tempérament sanguin, et d'une excellente constitution. Il fut envoyé en 1870 à Bagnères-de-Luchon, pour y traiter des douleurs habituelles du côté des reins, que l'on supposait être de nature rhumatismale. Le traitement thermal qu'il y subit produisit une vive irritation. Un de ses amis lui parla des eaux de Capvern et lui conseilla d'en faire usage à Luchon même. M. B. se fit envoyer 20 bouteilles d'eau de *Hount-Caoute*. Cette eau minérale ne tarda pas à produire une abondante diurèse, et le malade expulsa un gravier urique de la grosseur d'un pois. Les douleurs rénales disparurent aussitôt pour ne plus reparaître.

Depuis 1870, M. B. est tous les ans venu faire sa cure à Capvern. Pendant les années 1871 et 1872, il n'a rendu ni sables ni graviers uriques. Mais, à la fin de la cure thermale qu'il fit en 1873, il expulsa deux graviers uriques du volume d'un grain de blé, sans colique néphrétique.

Observation VII. — *Gravelle urique; quantité considérable de sables ; rétention d'urine.*

M. B., de Villandreau (Gironde), âgé de 61 ans, d'un tempérament sanguin et d'une robuste constitution, vint à Capvern le 27 juillet 1872. Ce viticulteur a souvent éprouvé quelques symptômes de cystite du col, et ses urines présentent fréquemment des dépôts uriques en abondance. M. B. se plaint aussi de douleurs rénales et de chaleurs au périnée et dans le trajet de l'urètre.

Prescription : *Bains de* Hount-Caoute ; *quatre à six verrées d'eau minérale ; douches tempérées à jet brisé sur la région lombaire.*

L'effet diurétique des eaux se produit dès les premiers jours du traitement thermal. Le malade rend beaucoup de sables rouges. Un jour, il est pris de rétention complète d'urine. Un bouchon constitué par les sables accumulés obstrue la portion prostatique du canal de l'urètre, et ce n'est pas sans difficultés que la sonde traverse ces obstacles et pénètre dans la poche urinaire. Après avoir vidé la vessie, nous retirons l'algalie remplie d'acide urique.

La quantité de sables que M. B. expulsa à Capvern, pendant sa cure, fut vraiment énorme.

Réflexions. — Nous avons revu plusieurs fois ce malade à Capvern. Nos eaux ont atténué sa maladie d'une manière remarquable. Les symptômes dysuriques n'ont plus reparu, et ce n'est plus que de loin

en loin que M. B. rend encore quelques sables rouges. Sa santé est excellente.

Observation VIII. — *Néphrite chronique avec congestion sanguine des reins. — Gravelle.*

M. L..., d'Aydie (Basses-Pyrénées), avait été atteint plusieurs fois de coliques néphrétiques. Un traitement antiphlogistique rationnel avait combattu efficacement la maladie. On lui conseilla les eaux minérales de Capvern. M. L.... vint me consulter, quelques jours après son arrivée à cette station thermale, et se plaignait amèrement de n'éprouver aucune amélioration dans son état. Après avoir exploré attentivement le malade, je reconnus chez lui une congestion rénale très-considérable. La sécrétion urinaire était très-affaiblie. Les urines étaient rougeâtres et même sanguinolentes. M. L... était âgé de cinquante-cinq ans et doué d'une forte constitution. Je conseillai le traitement suivant : 1° Une application immédiate de vingt sangsues à l'anus ; 2° un bain quotidien au *Bouridé*, prolongé pendant 45 minutes et même deux heures ; 3° l'abstinence de toute boisson d'eau minérale pendant trois jours ; 4° un régime alimentaire composé exclusivement de potages et de légumes frais. Dès le troisième bain, une hypersécrétion urinaire se déclara. Le liquide était d'abord rougeâtre, puis il devint successivement plus limpide, enfin les urines furent complétement décolorées.

En examinant avec soin les urines rougeâtres, on s'aperçut qu'elles laissaient déposer une certaine quantité de *graviers uriques*.

Le sieur L... retrouva bientôt son premier embonpoint et ses facultés digestives. Il prit seize bains et se contenta de boire quelques verres d'eau à la buvette. La guérison s'est maintenue. L'examen de la région rénale démontra

qu'il n'existait plus la moindre trace de congestion. (Docteur Pedebidou).

Réflexions. — Il arrive quelquefois, comme dans le cas précédent, que l'hypérémie ou l'inflammation de l'appareil rénal est tellement intense, qu'elle est une contre-indication de l'usage de l'eau excitante du grand établissement. Il faut alors, ainsi que l'a fait notre confrère, combattre d'abord les phénomènes inflammatoires ou congestionnels à l'aide des bains hypothénisants du *Bouridé,* et même de quelque application de sangsues. On essaye ensuite l'eau de la *Hount-Caoute* dont on surveille attentivement les effets. Si l'irritation a cédé, la crise urinaire ne tarde pas à s'établir franchement.

Observation IX. — *Gravelle compliquée de congestion hémorroïdaire.*

M. le docteur B., de Garlin (Basses-Pyrénées), mon ancien camarade et ami, se rendit aux eaux de Capvern, il y a quelques années, pour se débarrasser de la gravelle. Il était affecté de cette maladie, héréditaire dans sa famille. Indépendamment de la gravelle, le docteur B... se plaignait de douleurs gravatives dans la région lombaire, dans le bassin ; ces douleurs s'irradiaient dans le voisinage de l'anus. Joignons à tout cela des bourrelets hémorroïdaux, et une céphalalgie sus-orbitaire très-fréquente. Je conseillai à mon confrère et ami les bains du *Bouridé,* et les eaux de la buvette principale, à doses progressives. Les premiers bains amenèrent une véritable crise hémorrhagique sur les voies naturelles. En moins de trois jours la congestion hémor-

roïdaire disparut complétement ; les urines devinrent abondantes, elles expulsèrent un certain nombre de véritables concrétions lithiques, peu volumineuses. Ces concrétions étaient formées de phosphate ammoniaco-magnésien.

Le docteur B... se retira très-satisfait de son séjour à Capvern. Il avait retrouvé une santé complète (Docteur Pedebidou).

Observation X. — *Gravelle urique; coliques néphrétiques; douleurs rhumatismales.— Dyspepsie.*

Marie L..., de Montcrabeau (Gers), est âgée de cinquante ans. Elle est d'un tempérament sanguin, n'est plus réglée, et a eu jadis des douleurs rhumatismales articulaires ; depuis quelques temps elle a eu plusieurs coliques néphrétiques : elle a expulsé chaque fois des graviers d'acide urique. C'est à cause de cela que son médecin, le docteur Fourquet, l'a envoyée à Capvern, où elle est arrivée le 9 août 1870.

En ce moment, elle se plaint surtout du trouble de ses digestions, et de la perte de l'appétit ; elle est constipée. Ces accidents dyspeptiques remontent à sa dernière crise qui a eu lieu vers la fin de juillet, et qui dura deux jours. Marie L... accuse des douleurs dans la région lombaire.

Traitement : *Cinq verres d'eau d'abord, puis six, huit, à à la buvette du grand établissement. Bain de trois quarts d'heure au* Bouridé. *Douche descendante temperée, en arrosoir sur les reins.*

15 *août.* — Les douleurs sont plus intenses; elles s'irradient des lombes dans tout l'abdomen, principalement dans le trajet de l'uretère droit. Les urines sont rouges, ardentes et rares; la constipation est opiniâtre. A chaque instant, la malade fait des efforts inouïs pour uriner, et pour aller à la garde-robe. On dirait, dit-elle, que le ventre lui tombe, et qu'elle va accoucher.

Suspension de la boisson. Bain émollient, frictions et pilules calmantes. Lavements émollients.

16 *août.* — Expulsion de plusieurs graviers de la grosseur d'une lentille. Calme parfait ; la malade reprend son traitement le lendemain.

27 *août.* — L'état de Marie L... ne laisse rien à désirer, bien que, du 16 au 20 août, elle ait éprouvé une légère recrudescence de ses douleurs articulaires rhumatismales. La dyspepsie a disparu, et la malade part rétablie.

Observation XI. — *Expulsion de dix-neuf graviers uriques, à la suite d'une crise néphrétique.*

Mme H., de Condom (Gers), pléthorique, d'un tempérament sanguin, agée de cinquante-huit ans, arriva à Capvern le 14 septembre 1870. Depuis la disparition de ses menstrues, cette dame a éprouvé, à différentes époques, quatre attaques de colique néphrétique ; et elle a rendu quelques graviers gros comme des lentilles. Ses urines sont habituellement chargées d'acide urique. Ses digestions ne se troublent qu'au moment et à la suite des crises. Mme H. éprouve une douleur fort incommode du côté du rein gauche. Elle est habituellement constipée.

Traitement : *D'abord quatre, puis six, huit, dix verres d'eau en laissant un intervalle de deux jours entre chaque augmentation de dose. Demi-bain à la* Hount-Caoute ; *et douches descendantes en arrosoir sur la partie douloureuse.*

18 *septembre.* — Crise néphrétique moins violente que les précédentes.

19 *septembre.* — Mme H... a expulsé, dans la matinée, *dix-neuf* graviers d'acide urique, de volume d'une lentille, qu'elle nous remet pour grossir notre collection. Son état est excellent.

29 *septembre.* — Depuis la sortie des graviers, la douleur

rénale a disparu ; Mme H .. n'a pas éprouvé d'autres accidents. Elle quitte la station ce 29 septembre.

Nous pourrions placer, à côté de ces faits, au moins soixante observations recueillies pendant la dernière saison, toutes relatives à l'expulsion d'une plus ou moins grande quantité de graviers sous l'influence de nos eaux. Mais la crainte d'ennuyer le lecteur par la monotonie de cette exhibition nous arrête. Du reste, les cas que nous venons de rapporter mettent suffisamment en évidence les remarquables propriétés des eaux de Capvern, dans le traitement de la gravelle.

2° Gravelle alcaline ou blanche

L'état de l'urine dans cette variété est alcalin. « Lorsque, dit M. Rayer, les graviers sont phosphatiques, l'urine alcaline est louche au moment de l'émission, s'éclaircit d'abord par l'addition de l'acide nitrique, et elle se trouble quelquefois ensuite par l'addition d'une plus grande quantité de cet acide, si elle contient de l'albumine, du sang et du pus. » La gravelle alcaline est constituée par le concrétionnement du phosphate, du carbonate de chaux et surtout du phosphate ammoniaco-magnésien. La disparition de l'acidité normale de l'urine détermine

la précipitation de ces matières salines. La gravelle, composée de phosphate ammoniaco-magnésien, se montre sous la forme de cristaux transparents, de forme ordinairement rectangulaire ; elle se dissout complétement dans les acides faibles. Quant aux concrétions de phosphate de chaux et de carbonate de la même base, elles se présentent en poudre amorphe, et elles sont blanches ; aussi sont-elles désignées sous le nom de *gravelle blanche.* Elles sont moins fréquentes que celles qui sont formées de phosphate ammoniaco-magnésien. C'est la gravelle des *herbivores.*

Quelles sont les causes qui influent sur les manifestations de la gravelle phosphatique? Nous les trouvons très-bien indiquées dans le beau livre du docteur Baud *(Maladies des Organes génito-urinaires,* page 252). Voici ce que dit, à ce sujet, cet habile écrivain :

« Les causes de la gravelle alcaline se trouvent : 1° dans l'état général du sujet; 2° dans les conditions locales de son système urinaire.

» 1° Causes générales. — Nous avons vu que le travail intra-organique qui renouvelle la composition de nos solides et de nos liquides, en détache des principes phosphoriques, lactiques et uriques, qui se mêlent aux autres matières de la défécation urinaire, et lui donnent son acidité normale.

» Nous savons que si le travail cesse d'être équilibré, que s'il s'exerce sur des produits organiques trop riches et trop abondants ; que s'il devient tumultueux, il y a production excessive de ces acides et précipitation de l'acide urique le moins soluble des trois.

» Si, au contraire, ce travail se ralentit sensiblement, pour cause d'inertie vitale, ou pour cause d'appauvrissement organique et d'insuffisante réparation, les acides dérivés des principes de notre économie sont produits, puis excrétés en proportions successivement plus faibles, les principes basiques, soude, chaux, magnésie, ammoniaque, sont, au contraire, éliminés plus abondamment, et de ces deux faits inverses, mais concordants, résulte l'alcalescence du liquide urinaire. A dater de là, les phosphates de chaux et de magnésie, solubles quand ils étaient pourvus d'une double dose d'acide phosphorique, deviennent insolubles maintenant qu'ils ont dû en céder une portion aux bases surabondantes ; à celle-ci vient encore s'ajouter l'ammoniaque, produit des décompositions animales qui s'effectuent en dehors des influences de l'activité vitale ; en s'associant au phosphate de magnésie, il le rend encore plus concrescible. Le carbonate de chaux, matière urinaire spéciale aux animaux herbivores, intervient par analogie dans les urines désanimalisées, dont l'urée finit elle-même par disparaître.

» On voit ainsi pour quelles causes et par quelles mutations les concrétions phosphatiques se substituent aux productions uriques, chez les sujets caducs, chez les malades profondément débilités, chez les calculeux, chez les goutteux, chez les rhumatisants parvenus aux phases d'épuisement de leurs réactions vitales ; dans les conditions de l'alimentation insuffisante et de l'hygiène dépressive; dans le marasme des fièvres graves; sous l'influence des désordres intenses de l'organisme nerveux.

» 2° Causes locales. — Dans une deuxième occurrence, plus fréquente que celle que nous venons d'analyser, l'alcalescence du liquide urinaire et l'insolubilité des phosphates ne sont plus d'origine constitutionnelle, et se produisent, non plus en deçà, mais en delà les reins. Les mutations substantielles de la gravelle rouge précèdent toujours l'action de ces organes ; mais celles de la gravelle blanche, en question, trouvent leur raison d'être, et de s'accomplir dans l'appareil urinaire lui-même, affecté de quelque désordre de tissus et de fonctions. »

M. Baud explique ensuite comment l'urine devient alcaline sous l'influence de l'ammoniaque, qui, dans les circonstances qu'il vient d'énumérer, s'empare de l'excès d'acide phosphorique qui rendait solubles les sels de phosphates de chaux et de magnésie, et s'associe à ce dernier pour former un sel double

essentiellement cristallisable. Le séjour prolongé de l'urine dans les cavités urinaires, ou dans toute cavité accidentelle où elle peut pénétrer, favorisera cette cristallisation. Il en sera de même de tout ce qui peut compromettre l'excrétion urinaire, comme le relâchement atonique, l'astriction spasmodique des organes de la miction, le désordre produit par les calculs stationnaires, les rétrécissements, et les dilatations des conduits et des réservoirs, les engorgements de la prostate, si fréquents chez les vieillards, les tumeurs de la vessie, de l'utérus et de ses annexes, du rectum.

« Le concrétionnement phosphatique est d'autant plus imminent, ajoute M. Baud, que la pluralité de ces lésions urinaires se complique d'inflammations chroniques, d'affections catarrhales, d'ulcérations, d'hémorrhagies, et partant de sécrétions et d'exsudations essentiellement fermentescibles.

» Il est encore une cause toute spéciale de précipitation de phosphates concrets, qui mérite une attention particulière, sur laquelle je crois devoir insister. Cette cause n'est autre que la saturation des urines, portée jusqu'à l'alcalescence, par l'usage trop copieux ou trop prolongé du bicarbonate de soude, sous forme de préparations médicamenteuses ou d'eaux de Vichy. Dans cette éventualité, qu'évitent le plus possible, je le sais, les médecins éclairés de cette station

thermale, il n'est pas besoin du développement accidentel de l'élément ammoniacal, pour produire cette compromettante modification chimique du liquide urinaire : il suffit du sel alcalin absorbé, dont la plus grande part est reprise par la sécrétion rénale. »

Cette observation de M. Baud est fort importante, et nous avons vu plus d'une fois la gravelle phosphatique ou blanche succéder à la gravelle rouge, après avoir fait usage des alcalins à base de soude, et le graveleux, certes, ne gagnait pas à ce changement dans la nature de ses concrétions ! Pendant une des dernières saisons thermales, nous en avons eu un exemple sous nos yeux ; le voici : M. A..., receveur de finances, agé de 45 ans, était affecté de gravelle urique ; il alla faire une cure à Contrexéville en 1871, d'après l'avis de M. le docteur Guyon, de Paris. A son retour de Contrexéville, il revit, à son passage dans la capitale, le médecin que nous venons de nommer, et l'habile chirugien de l'hôpital Necker lui donna pour conseil de boire de l'eau de Vals. M. A... suivit ponctuellement cet avis, et pendant quatre mois il en fit usage. Au bout de ce temps, il n'eut plus d'acide urique, mais, à sa grande surprise, il s'aperçut un jour que ses forces déclinaient et que sa gravelle rouge était devenue blanche. Il alla aussitôt faire part de la chose au professeur Guyon qui lui fit immédiatement cesser l'eau de Vals, et nous l'envoya à Capvern.

Nous partageons donc, pour ce qui nous concerne, la manière de voir de l'ancien inspecteur de Contrexéville qui, un des premiers, dans ces lignes que nous avons reproduites plus haut, a tracé, de main de maître, la distinction capitale qu'il convient de faire entre l'étiologie de la gravelle acide et de la gravelle alcaline ; car de la différence dans les conditions étiologiques dans lesquelles ces affections se développent, découlera une différence radicale dans leur traitement.

Que les concrétions urinaires alcalines se forment dans les reins, ce qui est, comme nous avons vu, le cas le moins fréquent, ou bien qu'elles se forment dans la vessie, ce qui a lieu ordinairement, leur présence se révèle, soit dans l'organe sécréteur de l'urine, soit dans la poche vésicale, par ces symptômes locaux et sympathiques qui ne diffèrent guère de ceux dont nous avons fait la description à propos de la gravelle urique. Ici, toutefois, l'acuité des symptômes sera moindre que dans la première variété de l'affection diathésique. Les malades de cette dernière catégorie, dont les graviers prennent ordinairement naissance dans le réservoir urinaire, ne sont pas sujets, dans ce cas, aux coliques néphrétiques. Combien de ces graveleux nous avons rencontrés qui n'avaient jamais éprouvé de ces crises si douloureuses, et qui cependant avaient rendu ou

rendaient encore une quantité extraordinaire de concrétions lithiques alcalines. Encore dernièrement, M. l'abbé A..., du Tarn-et-Garonne, nous apporta une quarantaine de graviers gris, lisses, ronds, de la grosseur d'un poids, qu'il avait expulsés à plusieurs reprises sans la moindre douleur. Nous pourrions encore invoquer le témoignage de M. le docteur C..., de Toulouse, qui vint à Capvern pendant la dernière saison, muni d'un grand nombre d'échantillons de produits lithiques alcalins, qui avaient été rendus, sans que leur émission eût été précédée ou accompagnée des crises douloureuses dont nous avons parlé, à propos de la sortie des graviers uriques ; mais, si la présence des graviers phosphateux entraîne de moins vives souffrances, ces graviers se déposent en plus grand nombre ; en peu de temps, ils deviennent beaucoup plus volumineux ; en un mot, ils passent très-promptement à l'état de *pierre*, sous l'influence des diverses lésions locales, qui, favorisant le séjour de l'urine dans la vessie, favorisent aussi la précipitation et le concrétionnement de nouvelles couches de matière saline autour d'un noyau primitif.

Voici les indications étiologiques que doit comprendre le traitement rationnel de la gravelle alcaline: Le praticien ne doit pas un instant perdre de vue que cette gravelle coïncide avec l'atonie de la force vitale et les débilités organiques qui en sont les

résultats. Aussi, tout ce qui relève, tout ce qui restaure, tout ce qui soutient, ne devra pas être négligé dans la thérapeutique de l'affection morbide. On devra user des toniques sous toutes les formes et des dépuratifs. Comme l'alimentation végétale favorise le dépôt des sédiments calcaires, on devra insister sur un régime fortement azoté. Le bœuf, le mouton, les vins généreux, le café, etc., seront ici de mise. On ne devra rien négliger pour empêcher le séjour prolongé de l'urine dans la vessie ; car ce séjour et la concentration du liquide excrémentitiel favorisent la déposition des matières salines, qui parfois sont en si grande quantité dans les urines alcalines, qu'elles y forment une espèce de bouillie. Donc, il faut, comme dans la gravelle acide, user de boissons copieuses ; il faut déterger, laver les réservoirs et les conduits. Cette indication est, dans ce cas, d'autant plus urgente que, la vitalité de ces organes étant moins considérable, ils sont embarrassés de mucosités plus abondantes, plus épaisses, plus fermentescibles. Les eaux minérales rendront encore ici les plus grands services ; seulement, il est capital de n'administrer que celles qui conviennent. Si on se rappelle ce que nous avons déjà dit de l'usage des alcalins, c'est surtout dans la gravelle qui nous occupe qu'on devra redouter leur action dépressive, altérante, spoliatrice ; il faut sévèrement proscrire le bicarbonate de soude, et

toutes les eaux dont ce sel est la caractéristique, si l'on ne veut voir s'aggraver la maladie, si l'on ne veut que les *graviers* grandissent et deviennent *pierres*. Avis aux malades qui y sont directement intéressés; avis aussi aux praticiens, qui, de nos jours, prescrivent avec tant de facilité soit le sel sodique, soit les eaux de Vals et de Vichy.

Les eaux excitantes toniques, diurétiques, voilà celles que l'on doit employer, et parmi celles-ci, les eaux de Capvern, dont on connaît l'action puissante sur les fonctions digestives et sur l'appareil de la sécrétion urinaire, figurent au premier rang. Les sujets affectés de *gravelle alcaline* devront en user, et ils pourront le faire en toute sécurité. Ce n'est pas là pour eux une arme à deux tranchants, comme l'eau de Vichy. Les malades dont il est ici question ont besoin d'une eau minérale tonique, réparatrice, diurétique. Or, l'eau de la *Hount-Caoute* est tout cela. Arrière donc désormais toute eau minérale qui déprime, qui aggrave l'état morbide et qui agit comme la *diète* et la *saignée*.

Nous terminerons ce qui a rapport à la gravelle blanche par les observations suivantes qui nous ont paru fort intéressantes :

Observation I. — *Gravelle blanche ; traitement par l'eau de* Hount-Caoute ; *expulsion de sédiments et de graviers ; rétention d'urine ; guérison.*

M. X..., de Castres (Tarn), âgé de 32 ans, se rendit à Capvern en août 1873. D'une constitution délicate, ce malade présentait les attributs du tempérament lymphatique. Depuis deux ans, il expulsait des sables phosphatiques, et, de temps à autre, quelques graviers de même nature. Il ressentait des envies fréquentes d'uriner et ses urines étaient légèrement catarrhales et ammoniacales. On l'avait inutilement soumis à un traitement par la térébenthine et les alcalins. D'après les conseils de son médecin, ce malade allait partir pour Vichy, lorsqu'un de ses amis lui prêta notre monographie sur les eaux de Capvern. La lecture de ce livre lui apprit qu'il était loin de la bonne voie pour soigner son affection, aussi, sans autre avis, il boucla ses malles et se dirigea non vers le département de l'Allier, mais vers les Pyrénées.

L'examen de ses urines nous démontra qu'il existait un état catarrhal très-prononcé des voies urinaires et un dépôt abondant de phosphate ammoniaco-magnésien.

PRESCRIPTION : *De 4 à 6 verrées d'eau minérale ; bains à l'établissement de* Hount-Caoute.

L'effet diurétique de l'eau minérale ne tarda pas à se produire : des sables blancs, de petites concrétions phosphatiques furent charriées par les urines plus abondantes.

Le 27 août, un gravier assez volumineux s'engagea dans la portion prostatique du canal et ne put être expulsé. Il resta cantonné dans la partie membraneuse de l'urètre. Une rétention d'urine en fut la conséquence. Nous cherchâmes à repousser le gravier dans le réservoir urinaire, à l'aide de la sonde métallique, mais nous n'y réussimes point. Nous tentâmes de le saisir avec la pince de Robert et Colin ; nos tentatives furent vaines. Nous parvînmes enfin à le prendre avec le brise-pierre urétral de notre ami, M. le professeur Reliquet, et nous le broyâmes sur

place sans difficulté. Les fragments furent facilement rejetés au dehors.

La cure de M. X... ne présenta point de nouvelles complications. Sous l'influence de la médication, l'état général devint meilleur et le catarrhe vésical disparut. Le malade nous quitta guéri.

Réflexions. — Nous revîmes M. X... à la station thermale, en juillet 1874 ; ses urines avaient repris leur acidité normale, et depuis sa première cure à Capvern, il n'avait expulsé ni sables ni graviers. Sa santé ne laissait rien à désirer.

Observation II. — *Hypérémie rénale ; coliques néphrétiques ; gravelle phosphatique.*

M. l'abbé X..., curé du département de la Haute-Garonne, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution délicate, vint à Capvern pour la première fois le 28 juillet 1873. Voici comment cet honorable ecclésiastique rend compte de son état dans une note qui est restée entre nos mains :

« Mon mal débuta par trois coliques violentes que mon médecin appela néphrétiques. La première me prit en 1850, la seconde en 1854 et la troisième en 1855. A la suite de ces crises terribles, je ne rendis ni sables ni graviers.

» En 1857, les douleurs lombaires, la pesanteur du côté de la vessie se réveillèrent et devinrent continuelles. Elles ne me laissaient de repos ni le jour ni la nuit. Les souffrances avaient leur maximum d'intensité après le premier sommeil, c'est-à-dire quand la vessie était surchargée d'urine. La marche augmentait mes souffrances. Ces douleurs persistèrent jusqu'en 1861, époque où mon médecin me mit à l'usage du bicarbonate de soude, qui fut bien loin de me soulager. En 1863, en présence de la persistance

de mon mal, le docteur analysa mes urines, dans lesquelles il découvrit du phosphate de chaux; *il me défendit l'usage des eaux de Capvern*, à cause de mon tempérament irritable et m'envoya aux eaux de Sainte-Marie, qui ne me guérirent ni ne me soulagèrent. Cependant je rendais toujours du phosphate de chaux qui se collait aux parois du vase.

» En 1873, mes souffrances redoublèrent encore. L'hiver fut pluvieux et mon presbytère est humide. Je ressentis alors des besoins fréquents d'uriner, les envies se reproduisaient chaque cinq minutes ; je sentais des ardeurs insupportables dans l'urètre, et souvent le jet de l'urine était interrompu pendant trois à quatre minutes. L'usage des *eaux de Vichy*, qui me fut prescrit, n'amena pas de soulagement notable. »

Ce fut dans cet état que M. l'abbé X... se décida à partir pour Capvern-les-Bains. Le lendemain de son arrivée, il nous apporta une boîte copieusement garnie de phosphates recueillis au fond du vase. Ses urines étaient catarrhales et alcalines, et la prostrate légèrement engorgée. L'introduction du catheter de Mercier dans la vessie nous permit de constater que le réservoir urinaire était tapissé de phosphates calcaires. M. l'abbé X... resta 22 jours près de notre source, et, pendant tout le temps du traitement, il ne cessa de rendre des sables blancs à la dose d'une à deux cuillerées à soupe dans les 24 heures. Parfois les phosphates sortaient mélangés avec l'urine, semblables à de la bouillie.

Le traitement consista en boisson à la buvette de *Hount-Caoute* (4 à 8 verrées dans la journée), en bains et en douches générales au même établissement.

L'état général de ce malade ne tarda pas à se refaire, avec le rétablissement des fonctions digestives, provoqué

par l'usage de nos eaux. Cependant, M. l'abbé X... fut éprouvé par le traitement thermal. Quand il le cessa (22 août), ses urines étaient devenues limpides ; l'amélioration bien franche ne se déclara qu'après que le malade fut rentré chez lui. La cuisson du canal de l'urètre disparut. Les urines, moins fréquentes, s'écoulèrent très-facilement, et la pesanteur vers le pubis ne reparut encore pendant quelque temps qu'avec la plénitude trop considérable de la vessie et à la suite de longues marches.

En janvier 1874, M. l'abbé X... but, selon notre recommandation, 15 bouteilles d'eau de Capvern, et ses urines, très-limpides, ne charrièrent point des dépôts phosphateux. Au mois de mai de la même année, une seconde cure à domicile de 15 bouteilles provoqua l'expulsion d'une assez grande quantité de sables blancs. Depuis cette époque, le malade n'a plus rien vu. Au mois de juillet 1874, M. l'abbé X... revint passer quinze jours à Capvern. Ses urines, très-abondantes, ne furent pas troublées par le moindre sédiment. Son état général ne laissait rien à désirer et les urines avaient repris leur acidité normale.

Réflexions. — Cette remarquable observation renferme un enseignement qui a sa gravité et que nous devons faire ressortir ici dans l'intérêt des malades et de la saine pratique médicale. Quelle était au début des souffrances la maladie de M. l'abbé X... ? Ce malade eut des crises violentes, localisées du côté des reins, comme il le dit lui-même. Et les détails oraux qu'il nous fournit sur ces crises ne peuvent laisser aucun doute sur l'exactitude du diagnostic porté par le médecin. M. l'abbé X... eut donc des *coliques néphrétiques*. Ces coliques étaient-

elles symptomatiques de l'évolution de sables uriques ou de concrétionnements phosphatiques ? Nous ne pouvons le penser, puisque, à la suite de ces crises, le malade n'eut jamais dans ses urines ni dépôts uriques, ni sédiments plâtreux. Ces crises étaient évidemment liées à un état congestif de l'appareil rénal... Longtemps après apparurent chez lui les symptômes de la phosphatisation urinaire. Cette phosphatisation s'était-elle produite sous l'influence de l'état général du sujet, ou de l'obstacle que pouvait opposer à l'excrétion libre des urines le développement de la prostate. Sans nier la part d'action que pûrent avoir dans ce cas l'obstacle mécanique au cours des urines et le mouvement fluxionnaire depuis longtemps établi sur l'appareil rénal, nous croyons que l'alcalescence des urines produite par l'usage abondant du bicarbonate de soude n'a pas été étranger à cette phosphatisation urinaire. Ce n'est pas la première fois que nous voyons la saturation des urines par les sels sodiques amener, par une opération chimique pour ainsi dire inévitable, la précipitation des phosphates concrets.

Quelle que soit la cause à laquelle on puisse rattacher la gravelle blanche de M. l'abbé X..., on m'accordera facilement que, dans ce cas, le bicarbonate de soude, les eaux de Vichy, étaient formellement contre-indiqués, et qu'on ne pouvait songer à

leur administration, sans s'exposer à aggraver l'état général et l'état local du malade. On ne doit pas prescrire les alcalins aux graveleux qui rendent des phosphates au milieu des urines *alcalines*, à moins qu'on ne tienne absolument à pousser à la fabrication du produit de la sursaturation urinaire. Tout médecin instruit sait, ou doit savoir ces choses-là. Mais hélas ! que de formules à cet endroit, signées par la routine ignorante ou inintelligente qui demanderaient à n'être acceptées par les malades que sous bénéfice d'inventaire ! Nous conseillons aux praticiens attardés la méditation de ces paroles du docteur allemand Helfft : « L'usage des eaux alcalines est plutôt nuisible qu'utile, dans les cas de calculs composés de phosphate de chaux, parce qu'en général ils se rencontrent chez des personnes d'une constitution faible, ou chez celles que des fatigues corporelles et intellectuelles ont abattues, ou qui ont été en butte pendant longtemps à l'influence déprimante des passions de l'âme. Ces sels alcalins entretiennent davantage la production morbide, lorsqu'ils se mêlent aux humeurs et circulent dans le sang. »

Observation III. — *Gravelle blanche ; colique néphrétique ; arrêt d'un gros gravier dans le trajet du rein à la vessie ; abcès considérable ; rupture de l'abcès ; descente du gravier dans la vessie ; lithotritie ; guérison.*

M. Pugo, d'Argelès (Hautes-Pyrénées), âgé de trente-cinq

ans, est d'une assez bonne constitution et d'un tempérament lymphatico-sanguin. Dans une lettre publiée par la petite *Gazette de Bagnères-de-Bigorre*, le 15 novembre 1873, le malade raconte lui-même ses longues souffrances et sa guérison à Capvern-les-Bains. Nous reproduisons textuellement cette lettre :

« Je viens de subir durant deux mois des tortures inouïes, qui m'ont conduit aux portes du tombeau. Le 26 août dernier, je fus pris chez moi, à Argelès, d'un violent accès de *colique néphrétique*. Il paraît qu'un calcul se détacha du rein gauche, et qu'il ne pût, à cause de son volume, descendre dans la vessie ; il s'arrêta donc en route. La présence de cette concrétion dans l'étroit conduit qui livre passage à l'urine coulant du rein à la vessie, me fit endurer des douleurs atroces, que les soins les plus empressés, les médications les plus variées et les plus intelligentes ne purent calmer. Une tumeur très-douloureuse ne tarda pas à se former sous le rebord des fausses côtes, dans le flanc gauche. La fièvre se déclara ; et, cloué sur mon lit sans pouvoir me bouger pendant cinquante jours, je tombai dans un état de désespoir et de dépérissement complets.

» Monsieur le professeur Dupré, de Montpellier, MM. les docteurs Cénac et Trélaüm, d'Argelès, avaient, au milieu de mes souffrances, prononcé le nom de Capvern ; mais dans la triste situation où je me trouvais, comment oser conseiller un déplacement. Moi, je n'avais plus d'espoir qu'en l'efficacité de ces eaux renommées. Aussi, malgré mon extrême faiblesse, je pris mon courage à deux mains, et je me mis péniblement en route pour Capvern. Je commençai mon traitement le 16 octobre dernier, sous la direction de M. le médecin-inspecteur. L'eau me fut administrée à très-petites doses... Mais, jusqu'au 20 octobre, je ne cessai de souffrir horriblement de mon côté. Ce jour-là, M. le docteur Ticier, avec sa bienveillance habituelle, me conduisit à la salle des douches, et fit diriger lui-même sur

la tumeur la douche tempérée *à jet brisé de Fleury*, alternant avec la douche *à colonne :* ce fut mon salut. Sous l'influence de la douche, l'abcès, qui s'était formé autour du calcul, se rompit et vint heureusement s'ouvrir dans la vessie. J'ai su depuis lors qu'il aurait pu prendre une voie moins naturelle et par conséquent moins favorable.

» A partir de ce moment, je revins à la vie. L'eau de *Hount-Caoute* me donna un appétit formidable et releva rapidement mes forces. Cependant je restais soucieux... je sentais encore mon *ennemi* là, cantonné dans la vessie. Ses dimensions ne permettaient pas que les eaux le fissent déloger, et Dieu sait s'il me tardait d'en être débarrassé. Encouragé par le succès qui venait de couronner une opération de *lithotritie*, faite sous nos yeux par le docteur Ticier, sur un nommé Desbons, vieillard de 60 ans, du canton d'Aignan (Gers), je priai M. l'inspecteur des eaux de m'explorer. Cette exploration fut faite le 28 octobre, et la présence du corps étranger constatée dans la vessie, le 31 octobre, au matin, M. Ticier procéda au broiement du calcul ; l'opération faite avec une grande précision dura au plus deux minutes. Aujourd'hui, les débris du gravier ont été rejetés au dehors ; me voici donc debout, sans souffrance aucune, et tout prêt à boucler mes malles.

» Aidez-moi, Monsieur le rédacteur, à divulguer les belles choses qui se font ici ; l'humanité souffrante n'aura qu'à y gagner.

» Recevez, avec mes remerciements, l'expression de ma considération distinguée.

» Pujo,
» Chevalier de la Légion d'honneur,
» ex-capitaine des mobiles. »

3° Catarrhe de la vessie

Nous ne parlerons ici que du *catarrhe chronique*

de la vessie, le seul qui soit tributaire des eaux de Capvern.

On donne le nom de catarrhe de la vessie à une affection qui consiste dans la présence de mucosités parfois d'une abondance extraordinaire, et même de pus, dans les urines dont l'émission est plus ou moins difficile et douloureuse.

Cette maladie est fort commune. Elle est le triste lot d'un grand nombre de vieillards. Parmi les nombreuses infirmités qui escortent la vieillesse, le catarrhe vésical est une des plus tenaces. A cet âge, la vessie devient paresseuse, par suite de l'affaiblissement de l'organe ; de plus, l'hypertrophie de la glande prostate, un rétrécissement de l'urètre, le développement anormal d'une valvule opposent souvent un obstacle considérable à la libre excrétion du liquide excrémentitiel ; l'urine séjourne dans la vessie ; elle se décompose, et devient une cause permanente d'irritation catarrhale pour la muqueuse vésicale, dont les glandes deviennent le siége d'une hypersécrétion morbide.

Il est reconnu que l'homme est beaucoup plus sujet au catarrhe vésical que la femme. Cette affection est fort rare, dans l'enfance.

On a vu le catarrhe de la vessie se déclarer à la suite d'un refroidissement subit. Tous les auteurs qui s'en sont occupés parlent de l'influence exercée

sur son développement par le climat, par le genre de vie et par l'alimentation.

On le rencontre en effet plus fréquemment dans les pays et les habitations humides, chez les gens de bureau, les hommes de lettres, les ecclésiastiques, les joueurs, qui, au milieu de leurs préoccupations respectives, résistent au besoin d'uriner, lorsqu'il se fait sentir, et exposent ainsi la muqueuse de la vessie à cette irritation que nous avons vu être la conséquence, chez les vieillards, du séjour prolongé de l'urine dans son réservoir. Une nourriture échauffante, composée surtout d'aliments fortement azotés, les épices, les boissons alcooliques favorisent l'apparition de la maladie, chez les sujets prédisposés. L'hérédité quelquefois n'est pas étrangère à l'évolution du catarrhe vésical, et dans ce cas il se montre fort rebelle.

Comme nous l'avons déjà laissé entrevoir, tout ce qui met obstacle à l'évacuation régulière, complète de l'urine, peut être cause du catarrhe de la vessie. C'est ainsi que les retrécissements urétraux, les tumeurs prostatiques, l'atonie, la paralysie, les tumeurs fongueuses ou autres, les calculs, un état spasmodique du canal de l'urètre, la névralgie de la vessie, peuvent le produire, en empêchant le cours régulier des urines. Leur séjour prolongé dans la poche urinaire en amène, comme nous l'avons dit plus haut, la

décomposition. Elles acquièrent ainsi des propriétés irritantes et déterminent une fluxion plus ou moins intense sur la muqueuse vésicale, et, par suite, une exagération dans la sécrétion muqueuse.

Quelquefois le catarrhe de la vessie est sous la dépendance d'un vice constitutionnel. Quel est le praticien qui n'a eu l'occasion de le voir se développer, soit à la suite d'une rétrocession herpétique, soit après une suppression menstruelle ou hémorroïdale, soit sous l'influence de quelque métastase goutteuse ou rhumatismale ? On a cité des cas où la maladie s'est déclarée à la suite de la suppression brusque d'un exutoire, de sueurs locales, ou d'abondantes transpirations, ce qui s'explique par la sympathie qui existe entre les muqueuses et la peau.

Il n'est pas rare de voir le catarrhe vésical succéder à une gastrite, et alterner parfois avec le catarrhe pulmonaire. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous donnons des soins à un vieillard de soixante-cinq ans, de Puisségur (Haute-Garonne), chez qui un catarrhe de la vessie a tout à coup succédé à des accidents dyspeptiques, qui, depuis quatre mois, ont gravement compromis la nutrition générale. Les troubles digestifs se sont considérablement amendés depuis que le catarrhe de la vessie s'est déclaré. Mais la gravité de ce dernier, qui, en quelques jours, est arrivé au second degré (urines lactescentes, dépôt

grumeleux) nous fait redouter de nouvelles perturbations dans les fonctions digestives.

Les urines des sujets atteints de catarrhe vésical offrent des caractères tellement importants pour le praticien, que nous allons en dire quelques mots ; car ces caractères servent à faire connaître le degré plus ou moins avancé de la maladie.

Voici d'abord, d'après M. Bequerel *(Séméiotique des urines,* page 424), quelle est, dans l'affection qui nous occupe, la composition chimique du liquide excrémentitiel :

« Le catarrhe vésical, dit cet écrivain, est peut-être une des maladies dans lesquelles j'ai examiné le plus d'urines, et ici je les ai trouvées le plus souvent présentant une modification semblable. Voici ces modifications :

» Quantité d'urine variable s'éloignant en général peu de la quantité normale ;

» Densité très-variable en raison des quantités d'eau différentes que peut contenir ce liquide ;

» Couleur pâle et que l'on ne peut bien constater qu'en filtrant l'urine ;

» Alcalinité, odeur urineuse et ammoniacale.

» La transparence est troublée par une couche de mucus, dont la quantité et la qualité varient.

» En général abondant, je l'ai vu, dans quelques cas, parfaitement transparent. C'est ce qui est le plus

rare. Le plus souvent, au contraire, le mucus est louche semi-opaque ; le microscrope y fait découvrir constamment des globules muqueux ou purulents, l'urine est beaucoup plus visqueuse qu'à l'ordinaire. Cela est dû à la réaction du sous-carbonate d'ammoniaque, sur le mucus ou sur le pus. Il en résulte une espèce de savon qui donne à l'urine ce nouveau caractère.

» La transparence de l'urine est encore fréquemment troublée par les précipités qui constituent les sédiments des urines alcalines, c'est-à-dire, phosphates de chaux, sous-carbonates de chaux et de magnésie, phosphate ammoniaco-magnésien.

» Dans de telles urines le plus souvent louches, sales, semi-opaques, on trouve une petite quantité d'albumine, mais cela n'est pas constant.

» L'éther y démontre une augmentation de la matière grasse.

» L'urée est notablement diminuée. C'est de sa conversion en sous-carbonate d'ammoniaque que résultent l'alcalinité de l'urine et ses altérations secondaires.

» Du reste, dans les cas de catarrhe vésical, l'urine tient toujours en dissolution une certaine quantité de sous-carbonate d'ammoniaque, qui provient de la décomposition de l'urée. On le prouve en y versant un acide un peu énergique ; il en résulte

une vive effervescence et dégagement d'acide carbonique. »

Au début du catarrhe vésical, quand celui-ci est léger, les urines tiennent en suspension un nuage blanchâtre, formé, comme nous venons de le voir, par du mucus provenant de l'hypersécrétion des glandes de la muqueuse. Mais, pour peu que le catarrhe dure, les urines se troublent et charrient des flocons glaireux parfois en quantité fort considérable. On a vu des malades en rendre plusieurs livres dans la journée. Aussi dans les vieux catarrhes vésicaux, il faut prendre des précautions, avant de provoquer la guérison de ces écoulements. Les mucosités visqueuses adhèrent fortement aux parois du vase ; avec le progrès de la maladie, ces dépôts deviennent puriformes, et enfin purulents. Ils ont été très-bien décrits par M. Civialé dans son ouvrage, page 366, tome III. Le praticien ne doit pas perdre de vue la valeur séméiotique de ces dépôts puriformes et purulents ; car leur présence dans les urines lui fera connaître la gravité des désordres organiques avec lesquels ils coïncident.

Le sujet atteint de catarrhe vésical chronique éprouve un certain malaise à l'hypogastre, un embarras au périnée ; il ressent une douleur tantôt sourde, tantôt aiguë du côté de la vessie et du canal de l'urètre, avant, et pendant l'émission des urines. Il a

des besoins fréquents, souvent illusoires, de vider sa vessie, surtout pendant la nuit. On voit des malades condamnés à se lever, à tout moment, pour rendre quelques cuillerées d'urine ; aussi n'ont-ils pas un instant de repos et perdent-ils rapidement leurs forces en l'absence d'un sommeil réparateur. Leur vessie se vide toujours d'une manière imcomplète. Les urines coulent lentement et souvent le jet, déjà très-faible, est interrompu par la présence d'un flocon de mucosités qui fait l'office de bouchon, et qui peut provoquer, dans certains cas, la rétention d'urine. Le passage de ces glaires, à travers le conduit excréteur, souvent inoffensif, est d'autres fois accompagné d'une cuisson insupportable.

Enfin, quand le catarrhe est très-ancien, les mucosités deviennent de plus en plus épaisses, le pus se mêle avec elles dans les urines, qui finissent par avoir une odeur fétide insupportable.

Rien de plus douloureux, dans certains cas, que les spasmes du col vésical qui accompagnent la miction chez les sujets affectés de catarrhe vésical.

Les micturitions sont très-fréquentes et très-douloureuses. Dans certains moments, les souffrances deviennent atroces. Le malade crie ou gémit continuellement, jusqu'à ce que le calme reparaisse, et il n'est pas de longue durée. Quelquefois, rien ne peut calmer ces exacerbations intolérables.

L'irritation produite par les urines provoquant à chaque moment le besoin de les évacuer, la vessie ne se remplit jamais complétement. Il en résulte qu'elle se rétracte sur elle-même, qu'elle se racornit. « Ce rapetissement détermine sur la muqueuse une foule de rides et de replis formant des loges, plus ou moins profondes, encroûtées parfois en quelques points d'un dépôt calcaire. » (Andral, *Path. int.*, page 413, tome II.) Dans certains cas, la poche vésicale est tellement rétrécie qu'elle contient à peine une à deux cuillerées d'urine. Les malades alors font des efforts inouïs pour rendre à chaque instant quelques gouttes d'une urine brûlante, leurs souffrances atroces ne leur laissent pas un instant de repos ni le jour, ni la nuit. Nous ne connaissons rien de plus triste que l'existence de ces malheureux chez lesquels les calmants les plus puissants ne produisent pas plus de soulagement qu'une goutte d'eau sur la langue d'un damné!

Le catarrhe vésical chronique persiste souvent pendant un grand nombre d'années, sans engendrer la moindre réaction fébrile ; mais lorsqu'il s'aggrave, quand la muqueuse boursoufflée devient le siége d'érosions, d'ulcérations, et que les dépôts puriformes et purulents se mêlent aux mucosités des urines fortement ammoniacales, la fièvre s'allume, la peau devient sèche, le malade maigrit et ses forces l'aban-

donnent rapidement. C'est alors qu'apparaissent l'œdème des membres pelviens, des rehaussements fébriles irréguliers ; les malades éprouvent des horripilations, surtout le soir, des sueurs locales froides, leurs digestions se troublent. Ces malheureux s'affaissent peu à peu... C'est le marasme, c'est la fin. On voit les malades rendre des urines épaisses, sanguinolentes, noires, et extrêmement fétides.

Traitement thermal. — Tous les médecins savent combien le catarrhe chronique de la vessie est une maladie longue et rebelle, combien elle sape profondément l'organisation. C'est ici le cas de répéter avec le poëte latin : « *principiis obsta,* » car le catarrhe vésical est d'autant plus curable *qu'on le soigne dès son début.* Souvent les agents thérapeutiques divers que l'on dirige contre cette maladie restent impuissants, et les malades ne trouvent des modifications salutaires de leur état que dans l'usage des eaux minérales. Si les eaux dont le soufre est la caractéristique produisent d'excellents résultats dans le traitement des catarrhes vésicaux liés à l'herpétisme, on peut affirmer que les eaux sulfatées calciques rendent de grands services dans la plupart des catarrhes chroniques de la vessie.

L'expérience nous a appris que l'eau de *Hount-Caoute* modifie rapidement le catarrhe vésical simple, qui est sous la dépendance de l'atonie de la vessie et

de l'appauvrissement de l'état général. Il en est de même de celui qui se perpétue par suite du mauvais état des voies digestives. Quand la dyspepsie, qui entretient le catarrhe, est justiciable de notre eau minérale, on le voit sous son influence s'amender et guérir très-rapidement. Quand le catarrhe de vessie est symptomatique de la diathèse goutteuse, lorsqu'il s'est déclaré après la suppression d'un flux hémorroïdal périodique, l'eau de Hount-Caoute est indiquée. Il n'est pas rare de voir un écoulement chronique de l'urètre donner lieu à un catarrhe de la vessie. C'est par voie de contiguïté que l'inflammation chronique de la muqueuse urétrale se propage alors, et envahit celle du réservoir urinaire. L'eau de *Hount-Caoute*, dans ce cas, guérit la blennorrhée et le catarrhe vésical.

Nous avons beaucoup étudié l'action de l'eau minérale de *Hount-Caoute* dans le traitement du catarrhe de la vessie, et aujourd'hui notre conviction est qu'on doit user de cette médication avec circonspection. Il ne faut point oublier la facilité avec laquelle les phénomènes dysuriques qui escortent cette affection sont ramenés à l'état aigu, sous l'influence d'une légère excitation. Il faut se rappeler que l'eau de Capvern agit, dans cette circonstance, selon les lois de la médication substitutive. Les hypersécrétions morbides augmentent encore dans

les premiers jours du traitement thermal ; puis, quand l'excitation produite par l'eau minérale s'est maintenue dans de salutaires limites, on les voit disparaître peu à peu. Les spasmes douloureux deviennent moins fréquents, les besoins d'uriner s'éloignent, les urines perdent leur odeur ammoniacale et reprennent leur limpidité et leur acidité normales, l'état général est meilleur. Voilà ce qui a lieu, quand le malade guérit à Capvern. Mais il ne guérit pas toujours..., il s'en faut ! Quel est donc le degré d'utilité de nos eaux dans le traitement de cette affection ? Voici : Tous les catarrhes de vessie sont loin d'offrir la même gravité, et l'indication de l'eau minérale de *Hount-Caoute* n'existe pas dans toutes les périodes que parcourt cette affection.

Quand le catarrhe vésical est simple et qu'il est encore au premier degré, c'est-à-dire lorsqu'il est constitué par une exagération plus ou moins considérable dans la sécrétion des glandes de la muqueuse vésicale, sans altération grave des tissus envahis, lorsqu'en même temps les urines ne rencontrent pas d'obstacle à leur cours régulier, eh bien ! dans ces cas, le catarrhe vésical ne résiste pas au traitement thermal de *Hount-Caoute*.

Malheureusement, nous ne pouvons en dire autant quand l'affection est parvenue au deuxième degré, quand la muqueuse du réservoir urinaire est déjà

le siége d'érosions, que les sécrétions purulentes se mêlent aux glaires muqueuses. Dans ces cas, hélas! trop nombreux, le chiffre des insuccès est beaucoup plus considérable que celui des guérisons. C'est surtout en traitant les catarrhes vésicaux de ce degré qu'il convient de redoubler de prudence dans l'administration de l'eau minérale et d'en surveiller attentivement les effets, afin que son action ne dépasse point cette limite de l'excitation curative dont nous parlions plus haut. Combien de fois nous avons eu l'occasion de voir les phénomènes de dysurie, déjà si intenses, aggravés par l'eau minérale prise peu méthodiquement ou en trop grande abondance. Combien de fois nous avons vu les malades repartir plus souffrants qu'à leur arrivée!

Quant aux sujets affectés de catarrhe vésical au troisième degré, nous ne pouvons que leur conseiller de ne point venir à Capvern. Après s'être inopportunément exposés aux fatigues d'un voyage souvent long et pénible, ce n'est point impunément qu'ils feraient usage de l'eau de *Hount-Caoute,* qui, en augmentant leurs souffrances, ne pourrait qu'imprimer une activité plus grande au travail de désorganisation, dont les parois vésicales et les organes voisins sont le siége.

Lorsque le catarrhe de vessie est produit et entretenu (ce sont les cas les plus fréquents), soit par un ré-

trécissement organique ou simplement spasmodique de l'urètre, soit par des valvules ou des engorgements prostatiques, soit encore par des concrétions lithiques dans la vessie, qui opposent une barrière au cours normal des urines, et forcent le liquide excrémentitiel à séjourner dans le réservoir où il devient, en se décomposant, une cause d'irritation permanente, on ne peut songer sérieusement au traitement thermal de *Hount-Caoute,* qui restera inefficace tant qu'on n'aura pas fait disparaître la cause du catarrhe. Quand on aura traité rationnellement cette cause, si le catarrhe vésical persiste par l'habitude, alors l'eau minérale de Capvern sera indiquée, et on obtiendra de son usage des résultats prompts et favorables, pourvu, bien entendu, que les désordres anatomiques, produits par l'affection, restent curables.

C'est ainsi qu'après l'opération de la lithotritie, quand les urines restent catarrhales, l'eau de Capvern est très-utile et très-efficace ; elle entraîne au dehors les fragments de concrétions qui sont encore dans la vessie et enraye l'état catarrhal.

La boisson, les bains, les injections et les irrigations vésicales sont employés à Capvern dans le traitement du catarrhe vésical. La dose de l'eau minérale en boisson doit évidemment varier avec l'idyosynchrasie du malade, avec les causes qui ont produit et entretiennent l'affection et avec le degré

auquel elle est parvenue. Il est des cas où un quart de verre, un demi-verre dans la matinée suffisent au début de la médication, et ce ne serait point impunément que l'on dépasserait cette légère dose. C'est au médecin seul qu'il appartient de régler la quantité d'eau minérale que doit ingurgiter son malade.

Certains sujets affectés de catarrhe de vessie se trouvent bien de l'usage des bains ; beaucoup d'autres les supportent avec peine et sont obligés d'y renoncer. C'est un tâtonnement qui s'impose au praticien pour chaque cas particulier. En général, si le malade est âgé, et en même temps débilité, on ne lui prescrira que des bains rares, et c'est à l'établissement de *Hount-Caoute* qu'il devra se baigner. Lorsque le sujet est encore jeune et robuste, et que les symptômes de dysurie ont une grande intensité et donnent lieu à ces spasmes douloureux qui ne lui laissent pas un instant de calme, nous conseillons les bains tempérés quotidiens au *Bouridé*. Ces bains sédatifs sont alors fort utiles.

C'est avec avantage que nous employons les injections et les irrigations dans la vessie faites avec l'eau minérale, d'abord à la température de 28° centigrades, et puis successivement à la température normale de la source (24 à 25° centigrades), et enfin avec l'eau minérale froide. Cette médication a pour résultat de délayer l'urine, de débarrasser les parois

vésicales des mucosités et du pus dont elles sont tapissées, d'apaiser la sensibilité de la vessie, de modifier sa vitalité et d'augmenter la capacité du réservoir urinaire quand il est rétréci, ce qui a lieu si fréquemment.

Nous pratiquons ces lavages, soit avec la sonde ordinaire en argent ou en gomme élastique, soit avec la sonde à double courant. Quand nous faisons des injections continues, nous nous servons de l'appareil ingénieux de M. le professeur Reliquet.

Malheureusement, il est des cas où l'introduction de la sonde détermine de si vives douleurs, et provoque des spasmes si violents qu'il faut renoncer à ce moyen. C'est fâcheux ; car chez le malade qui peut vider et nettoyer complétement sa vessie au moins une fois chaque jour, le catarrhe guérit plus rapidement, et quand il ne guérit pas, il reste sans aggravation.

Nous sommes tellement convaincu de l'importance de cette médication topique dans le traitement du catarrhe vésical que, lorsque nous sommes condamné à renoncer à l'introduction de la sonde dans le réservoir urinaire, nous faisons pénétrer nous-même l'eau minérale dans son intérieur à l'aide du procédé suivant : nous prenons une sonde en gomme élastique ouverte aux deux extrémités ; nous l'adaptons à un tube en caoutchouc vulcanisé, fixé par

l'autre bout à l'irrigateur ordinaire du Dr Eguisier ; puis nous introduisons l'extrémité libre de la sonde dans le canal de l'urètre, au delà de la fosse naviculaire. Nous recommandons alors au malade de comprimer exactement le gland sur la sonde, en s'aidant des doigts de ses deux mains, et de façon à empêcher l'eau qui pénètre dans le canal de l'urètre, après avoir ouvert le robinet de l'appareil, de s'échapper au dehors entre la sonde et les parois du canal. La colonne d'eau, poussée lentement dans ce trajet, finit par triompher de la résistance qu'elle rencontre à l'entrée de la portion membraneuse de l'urètre, de celle que lui oppose le sphincter du col vésical et pénètre dans la vessie. Quand la compression circulaire du gland est bien exécutée par le patient, ces injections sont faites sans difficultés et sans la moindre douleur. Quand le besoin d'uriner se fait sentir, on enlève la sonde, et on laisse le malade uriner ; ensuite on recommence. — Sans doute, on ne déterge pas la muqueuse par ce procédé et on n'empêche pas la stagnation de l'urine, quand la vessie ne se vide pas complétement ; mais on calme la sensibilité de la muqueuse vésicale, l'irritation spasmodique du col et de la portion prostatique du canal. On délaye encore les urines chargées du produit des sécrétions exagérées, et l'on dilate la vessie lorsque sa capacité a considérablement diminué. On trouvera plus loin une obser-

vation des plus intéressantes à propos de cette dilatation. Pendant la dernière saison, ce procédé nous a rendu de signalés services, notamment pour adoucir les phénomènes persistants de dysurie chez deux malades de Paris qui venaient de subir l'opération de la lithotritie avec succès ; l'un d'eux, M. le comte de X., nous avait été adressé par le Dr Reliquet, et l'autre, ancien conseiller à la Cour de cassation, par le Dr Lannelongue. La douleur urinaire et les spasmes du col vésical disparurent rapidement sous l'influence des injections d'eau minérale tiède faites sans le cathétérisme complet qui n'aurait pas été supporté et qui aurait certainement provoqué l'aggravation des symptômes. Nous appelons sur ce moyen l'attention des médecins.

FAITS CLINIQUES

Observation I. — *Catarrhe vésical sous la dépendance de la diathèse goutteuse.*

Le nommé G., propriétaire de Vic-Fezensac (Gers), âgé de 35 ans, vint à Capvern le 27 juin 1871. Son tempérament est lymphatique, sa constitution délicate. Il est sujet à la goutte, dont les manifestations se portent sur les orteils des deux membres pelviens. C'est pour cela que, l'an dernier, il fut soumis à un traitement par les boues de Barbotan. Cette médication produisit chez lui une si grande excitation qu'il y renonça au bout de 12 jours de traitement.

Lorsque G. fut rentré chez lui, il vit disparaître les gon-

flements articulaires et éclater des accidents du côté des voies urinaires. Bientôt il n'urina plus qu'avec difficulté et douleur ; la miction devint très-fréquente, surtout la nuit, et les urines étaient surchargées de mucosités. C'est dans cet état qu'il est arrivé à Capvern ; il est obligé d'uriner tous les quarts d'heure. Ses urines, qu'il rend en petite quantité, charrient des mucosités adhérentes au vase. Le malade a usé de diurétiques, de balsamiques, mais rien ne l'a soulagé.

Nous lui prescrivons deux verrées d'eau de *Hount-Caoute* dans la journée, et nous lui recommandons d'arriver, s'il y a tolérance, jusqu'à la dose de quatre verrées les jours suivants. Bains tempérés au grand établissement.

Le 6 juillet, l'amélioration s'était déclarée ; l'émission des urines était plus facile et beaucoup moins douloureuse. Le malade reposait la nuit et n'urinait plus que toutes les trois heures. Vingt jours de traitement le rétablirent complétement. Au moment de son départ, les urines étaient normales, et G. n'urinait plus que toutes les cinq heures.

Réflexions. — Nous voyons dans cet exemple un déplacement du mouvement fluxionnaire goutteux, provoqué par le traitement fait à Barbotan, et le catarrhe vésical rapidement modifié par l'eau minérale de *Hount-Caoute.*

Observation II. — *Catarrhe vésical à la suite d'un refroidissement subit.*

Joseph L., de Salles, département du Gers, agriculteur, âgé de 40 ans, est d'un tempérament lymphatique et d'une constitution délabrée. Arrivé à Capvern le 15 août 1871, ce malade nous raconte qu'au mois de janvier 1871, après une course fatigante qui l'avait mis tout en sueur, il fut pris de frissons, de fièvre, et fut obligé de s'aliter. On ne

parvint que difficilement à le réchauffer. Le lendemain, une cystite aiguë se déclara. Malgré le traitement rationnel qui fut alors employé, la chronicité de l'affection ne tarda pas à s'établir, et aujourd'hui L. se plaint d'avoir la miction fréquente et douloureuse ; il urine au moins vingt fois pendant la nuit, et les urines qu'il rend sont chargées d'un dépôt muqueux abondant. Le malade accuse une pesanteur fort incommode au-dessus du pubis, et de l'ardeur dans tout le canal de l'urètre. L'exploration par la sonde nous permet de constater qu'il n'existe pas d'obstacle au cours des urines, et que la vessie ne renferme pas de corps étranger.

Prescription : *Deux à quatre verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute, *progressivement. Bains au même établissement.*

Après 18 jours de ce traitement thermal, les symptômes dysuriques avaient disparu. L'hypersécrétion des glandes de la muqueuse vésicale était tarie, et les urines, retenues pendant 4 à 5 heures, étaient redevenues normales. L. partit radicalement guéri.

Observation III. — *Catarrhe vésical consécutif à la suppression du flux hémorroïdal.*

Le nommé A., cultivateur de Sainte-Colombe (Basses-Pyrénées), âgé de 50 ans, se rendit à Capvern le 5 juin 1871. Il est d'un tempérament bilioso-sanguin et d'une bonne constitution. Ce malade était depuis un grand nombre d'années sujet au flux hémorroïdal, quand la fluxion disparut, il y a deux ans, à la suite d'un traitement local astringent. A partir de cette suppression, A. éprouva de la gêne pour uriner. Aujourd'hui, il rend les urines muqueuses avec des efforts douloureux et en petite quantité. Toutes les demi-heures, les besoins d'uriner se reproduisent. Au premier coup de piston, le malade ressent une

cuisson tellement vive dans le canal de l'urètre, qu'il lui semble qu'on lui fend la verge. La marche renouvelle cette douleur, tandis que l'équitation et la voiture ne produisent pas chez lui le même effet. La vessie ne contient pas de calcul, l'urètre est libre, la prostate n'est pas malade.

Prescription : *Deux à cinq verrées d'eau minérale; bains de* Hount-Caoute.

A partir du cinquième jour, A. est abondamment purgé par la boisson, et ses hémorroïdes fluent pendant quatre jours. Après seize jours de traitement, le malade se retire guéri.

Observation IV. — *Catarrhe vésical consécutif à une blennorrhée.*

M. X., négociant de Pau (Basses-Pyrénées), âgé de 26 ans, est d'un tempérament lymphatique et d'une constitution délicate. Il arrive à Capvern le 8 juin 1871. Il y a 18 mois, ce malade contracta une blennorrhagie, et, malgré les traitements nombreux dont il a usé, l'écoulement, devenu chronique, persiste encore; en outre, depuis six mois, M. X. éprouve des envies fréquentes d'uriner. Il urine en petite quantité et avec douleur, et ses urines offrent un dépôt de mucosités abondantes adhérentes aux parois du vase. Pas de pus, pas d'obstacle dans le canal de l'urètre, ni de corps étranger dans le réservoir urinaire.

Nous prescrivons à M. X. de deux à quatre verrées d'eau minérale et des bains tempérés de *Hount-Caoute.*

Au bout de huit jours, le suintement muqueux urétral et les glaires du catarrhe avaient disparu, ainsi que tous les phénomènes de dysurie. M. X. fit à Capvern une cure de 20 jours et se retira complétement guéri. Nous avons eu souvent l'occasion de le revoir; il n'y a point eu de récidive.

Observation V. — *Catarrhe vésical lié à un rétrécissement du canal de l'urètre.*

M. X., de Bordeaux (Gironde), âgé de 50 ans, d'un tempérament nerveux et d'une bonne constitution, se rendit à Capvern, en juillet 1872, pour y faire traiter un catarrhe de vessie dont il est affecté depuis six ans. M. X. a un rétrécissement de l'urètre consécutif à l'usage abondant des injections astringentes. Ce rétrécissement se laisse difficilement traverser par une bougie n° 12 de la filière Charrière. Le malade se plaint d'ardeurs dans le canal, de chaleurs au périnée, de pesanteur à l'hypogastre ; il a des envies fréquentes d'uriner, ressent des épreintes douloureuses au col de la vessie, surtout après la miction. Ses urines, qui exhalent une odeur ammoniacale, contiennent des mucosités et du pus.

Prescription : *Deux à quatre verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute ; *bains sédatifs au* Bouridé.

M. X. resta soumis à ce traitement pendant 20 jours. Au départ, les chaleurs du canal de l'urètre avaient disparu, et les épreintes du côté du col vésical, après la miction, étaient moins vives. Mais le catarrhe de la vessie n'avait point été modifié. Nous nous attendions à ce résultat. C'était le rétrécissement qui empêchait le catarrhe de guérir. Il fallait combattre le rétrécissement, c'est ce qu'on fit à Bordeaux, pendant l'hiver de 1873, à l'aide de la dilatation progressive. Au mois de juillet, nous revîmes M. X. Depuis que l'obstacle au cours des urines avait disparu, son catarrhe vésical s'était heureusement modifié (*Sublata causa*), et, après la nouvelle cure de 20 jours, il n'existait pour ainsi dire plus de traces d'une affection qui avait duré six ans.

Observation VI. — *Catarrhe vésical sous la dépendance d'une hypertrophie de la prostate.*

M. P., de Cahors (Lot), d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, est âgé de 50 ans. C'est depuis 22 ans qu'il traîne sa maladie, allant d'un spécialiste à l'autre, de la province à Paris, et de la capitale dans les départements. Il a subi des opérations qui ne l'ont pas guéri, des traitements qui l'ont rendu plus malade. Fatigué de l'impuissance de la médecine, il a été condamné à renoncer à une position officielle lucrative et à se retirer chez lui, où il vit depuis plusieurs années, avec ses infirmités, au milieu de souffrances atroces et sans faire aucune médication. Un jour, on lui parle de Capvern, et il se décide, pressé par sa famille, à un voyage qu'il entreprend en incrédule, en un mot en homme à qui rien n'a réussi. M. P. se présente dans notre cabinet de consultation le 24 juillet 1872. Toutes les dix minutes, il a des micturitions excessivement douloureuses. Ses urines brûlantes exhalent une odeur ammoniacale et charrient une grande quantité de mucus, de pus et de débris d'épithélium. La prostate est énorme, et la muqueuse du canal de l'urètre, boursouflée, ramollie, saigne au plus léger contact d'une bougie. La vessie, rétractée, épaissie, peut à peine contenir deux cuillerées d'urine.

Notre pronostic fut grave, et nous nous contentâmes de prescrire à M. P. une verrée d'eau de *Hount-Caoute*, prise en deux fois, dans la matinée, pendant les premiers jours, et des bains quotidiens au *Bouridé*.

Contre notre attente, après 20 jours de cette médication, l'amélioration fut considérable. Les douleurs, en urinant, s'étaient apaisées; la glande prostate avait diminué de volume au point de permettre le passage facile d'une sonde en gomme élastique n° 15. Le malade retenait ses urines durant quatre heures. Depuis cette époque, M. P. revient tous les ans faire sa cure thermale à Capvern, et il a conservé le bénéfice de cette amélioration. Il n'est pas guéri, car il est des altérations anatomiques dont la médi-

cation par les eaux minérales, pas plus que l'art, ne triomphe pas; mais Capvern l'a beaucoup soulagé et lui a rendu la vie supportable.

Observation VII. — *Catarrhe de vessie développé sous l'influence d'un changement de climat, de l'humidité et du froid.*

La lettre suivante, que nous reçûmes d'un de nos malades, est trop intéressante et trop spirituelle pour que nos lecteurs ne nous pardonnent pas de la reproduire entièrement ici :

Voreppe (Isère), près Grenoble, 21 juillet 1874.

« Mon cher Docteur,

» Je vous adresse ces lignes de l'extrémité de la France pour vous annoncer ma très-prochaine arrivée à Capvern, où je veux consolider ma guérison. On m'a bien signalé, de ce côté, diverses stations thermales, Evian entre autres, qui ont des propriétés pour le catarrhe de la vessie; mais je ne connais pas ces eaux et j'ai expérimenté les vôtres. Je vais donc à Capvern, et la distance et les fatigues de ce long voyage ne m'arrêtent pas. Ce début doit vous faire pressentir qu'il est survenu dans ma santé un changement notable, je puis même dire inespéré, depuis le séjour que je fis l'an dernier à Capvern. Vous savez dans quel état j'y arrivai... J'étais exténué, disons le mot, mourant. Je sortais d'une crise qui durait depuis 22 mois, pendant laquelle les accidents les plus graves succédaient les uns aux autres et mettaient plusieurs fois ma vie en péril. C'est alors que je profitai d'un moment de répit pour me rendre à Capvern et me livrer à votre examen et à vos conseils. Mais, avant de vous rendre compte des résultats du traitement que vous me fîtes subir, il me paraît utile, pour les conseils ultérieurs que vous aurez à me donner, que je rappelle à votre mémoire les causes qui avaient

déterminé le catarrhe vésical dont j'étais si douloureusement affecté. Ces causes sont diverses; je vais essayer de vous les retracer. Je vous tiendrai le langage d'un malade, et vous, qui êtes docteur, vous suppléerez à mon ignorance absolue des termes techniques et de l'appréciation médicale des symptômes. J'ai appartenu, comme vous le savez, à la marine et j'ai fait un séjour consécutif de quatorze années dans nos colonies brûlantes des Antilles. Je crois y avoir épuisé la série entière des maladies graves qui affectent les Européens dans ces climats : fièvre jaune, fièvres intermittentes rebelles, dont j'ai des accès depuis 17 ans, gastrite, gastralgie... ajoutez-y la nostalgie; car vous savez qu'à tout cœur bien né la patrie est chère, et j'en étais si loin, hélas ! La nomenclature qui précède est déjà fort raisonnable, et ce n'est que plus tard que je pus y ajouter l'affection de la vessie.

» En 1858, mon état devint tellement alarmant que je dus rentrer en France. Après un long congé, ma santé ne me permit pas encore de continuer ma carrière. Je recevais l'ordre de m'embarquer pour l'Océanie. Avant de me décider à ce lointain voyage, je me soumis à l'examen d'un inspecteur général du service de santé maritime, qui me déclara formellement que je n'achèverais pas la traversée et qu'on me jetterait par-dessus le bord. Je me le tins pour dit... Jusque-là, j'avais toujours mangé les poissons et j'envisageais avec une médiocre satisfaction la perspective certaine d'être mangé par eux. Je fis donc un pas de retraite et restai en terre ferme. Si j'avais encore *l'ær triplex* d'Horace au moral, je ne l'avais plus au physique. De la marine, j'obtins de passer à un autre ministère, et je fus pourvu d'un emploi dans la Haute-Lozère, c'est-à-dire que je passai du climat brûlant des colonies à 20 degrés de froid.

» Si je détermine ce point, mon cher Docteur, c'est que je dus à cette brusque transition la première cause de ma

maladie. Vous voyez donc qu'elle remonte déjà à 14 ans et qu'elle est devenue parfaitement chronique. Toutefois, je dois vous dire que pendant une dizaine d'années elle offrit un caractère assez bénin et que j'eus assez facilement raison des légères irritations que je ressentais à la vessie au moyen d'infusions appropriées.

» Ce n'est qu'en 1869 que la difficulté d'uriner et la fréquence du besoin de le faire se prononça... L'affection prenait un caractère et se fixait. En 1871, sous l'empire d'un travail assidu, ininterrompu pendant longtemps, et d'une disposition morale très-fâcheuse, la première crise de ma maladie éclata subitement et avec une violence foudroyante qui me mit à la mort du soir au lendemain. J'habitais alors près de Montauban. La crise dura vingt-deux mois avec des intermittences de soulagement et d'aggravation. Ma vie fut menacée pendant quatre mois durant. Si vous avez occasion de voir votre confrère, l'excellent docteur Rolland, de Verdun, qui m'a prodigué les soins les plus éclairés et les plus assidus pendant cette épouvantable épreuve, il vous dira quelles furent mes souffrances.

» Là maladie était à l'état suraigu, et je n'aurais pas cru, moi qui avais déjà épuisé aux colonies toutes les souffrances qui affectent le corps humain, et qui m'étais débattu dans les étreintes de la fièvre jaune, qu'il me fût possible de ne pas succomber cette fois. Un symptôme, mieux que toutes les démonstrations, vous dépeindra mon état : j'éprouvais à tout instant le besoin irrésistible d'uriner sans pouvoir le satisfaire d'une manière suffisante, et il me semblait que c'était du pétrole enflammé qui sortait de la vessie et parcourait le canal ! Vous pouvez mieux que moi apprécier cette situation, et vous comprenez qu'après cela il faut tirer le rideau. Je savais de la maladie de vessie tout ce qu'on en peut savoir. Je me rendis auprès de vous à Capvern.

» Vous devez vous souvenir dans quel état je vous

apparus... un vrai spectre ambulant, et ambulant fort mal, n'ayant pas, comme les spectres, esprits subtils de leur nature, le privilége d'une rapide locomotion, puisque je ne pouvais faire cent pas sans éprouver des faiblesses et une lassitude extrêmes. Vous me prescrivîtes un traitement thermal parfaitement approprié à mon état. Je passai 20 jours à Capvern, et, quoique j'y fusse contrarié par un accès de fièvre qui dut l'interrompre une semaine, l'effet de ce traitement fut tel que je quittai Capvern tout autre que j'y étais venu. Mes urines n'avaient plus aucune odeur, ne présentaient plus ces dépôts épais qu'elles avaient avant... elles arrivaient plus facilement et sans douleur.

» Voilà un an de cela, mon cher Docteur, et depuis un an je n'ai pas eu une seule crise. Mes forces sont revenues dans une proportion notable... j'ai perdu mon extrême maigreur et regagné une face humaine... Je fais de longues marches sans être incommodé ni trop fatigué... J'habite près de Grenoble et je gravis dans les Alpes comme le premier venu à la chasse des chamois. Appelé dernièrement à Lyon par une affaire pressante, je pris le chemin de fer le matin, je rentrais chez moi le soir, après avoir parcouru 250 kilomètres, et le lendemain je faisais encore, pour me distraire, une promenade de huit kilomètres. Qu'en dites-vous? Avant Capvern, la seule perspective d'une telle fatigue m'aurait tué à bout portant... Je ne buvais que de la tisane, aujourd'hui je bois du vin... pas trop cependant, car je suis prudent; mais ne vous hâtez pas de me louer, n'ayant aucun mérite à cette prudence... vous savez ce qu'on dit du chat échaudé... Je voudrais bien vider au moins une demi-bouteille... il m'en tarde même, quoique assurément je n'ai aucune préférence à cet égard... Aussi, quand vous me répondrez de la vessie, je vous répondrai de ma tête... Au résumé, je ne me flatte pas d'être entièrement guéri... Peut-être même ne guérirai-je pas radicalement; mais après l'épreuve que j'ai faite des

eaux de Capvern, j'ai la parfaite conviction qu'en y persistant, j'atténuerai à un tel point les effets de ma maladie, qu'il me deviendra facile de vivre en bons termes avec cette susceptible ennemie ; mais je n'apprendrai rien à votre expérience en ajoutant que ce résultat sera d'autant plus certain que je serai plus attentif à vivre avec sobriété et sagesse, comme je me suis efforcé de le faire jusqu'à ce jour... Dam ! ce sont là des choses que ne procurent pas les eaux de Capvern... Elles remplissent leur office en nous communiquant les forces qu'elles tiennent de la nature... à nous ensuite, malades, d'y mettre du nôtre.

» Tout à vous,

» DELPECH DE FRAYSSINET. »

» *P. S.* — J'oubliais de vous dire que je suis toujours homme de bureau assujetti à un travail très-sédentaire, et que je n'en suis plus incommodé autant qu'autrefois, quoique cette condition soit signalée comme une des causes de la maladie de vessie. A vous maintenant de tirer des conclusions médicales basées sur une expérience sérieuse et un... essai loyal. »

RÉFLEXIONS. — M. Delpech de Frayssinet nous écrivait, le 21 juillet dernier, cette lettre qu'il nous a autorisé à publier, et, le 1er août, il arrivait à Capvern. Nous l'avons donc revu dans un état florissant de santé. Ses urines étaient normales et le catarrhe vésical avait disparu. C'est là une cure remarquable de catarrhe vésical arrivé au 2e *degré*. Ici où nous avons l'occasion de soigner si fréquemment cette affection, nous voudrions pouvoir enregistrer souvent de semblables succès.

Observation VIII. — *Prostatite aiguë terminée par un abcès; catarrhe vésical consécutif.*

M. Thomassin, fabricant de soie à Bordeaux, âgé de 30 ans, est d'un tempérament nervoso-sanguin et d'une bonne constitution. Ce malade, après trois mois de malaises et de douleurs vagues dans l'abdomen, ressentit, au mois de septembre 1870, de la pesanteur et une chaleur insolite au périnée, des cuissons vers le col vésical et des besoins d'uriner très-fréquents. Bientôt après, la miction ne s'opéra plus qu'avec grande difficulté et avec des souffrances atroces. Cet état se prolongea jusqu'en novembre 1870, époque où un abcès prostatique, dont l'existence n'avait point été soupçonnée, se vida à travers la sonde pendant qu'on pratiquait le cathétérisme. La rupture de cet abcès fut suivie d'un grand soulagement. Mais après huit jours les douleurs avaient reparu, et spontanément une seconde évacuation de pus eut lieu à travers le canal de l'urètre. Au bout de neuf jours, troisième évacuation purulente. A partir de ce moment, M. Thomassin ne cessa de rendre pendant sept mois des urines chargées de mucosités et de pus. Ces longues suppurations avaient profondément altéré sa santé. Les digestions étaient troublées. Le malade, sans forces, passait toutes ses journées étendu dans son lit, ou cloué sur un fauteuil sans pouvoir se tenir debout et faire un pas dans sa chambre.

Ce fut dans cet état qu'il fut envoyé à Capvern, au mois de juillet 1871, par notre honorable confrère, M. le Dr Leblaye. Le malade était courbé comme un vieillard, marchant avec peine, appuyé sur une canne. Il urinait à chaque instant et en petite quantité; ses urines étaient muqueuses et purulentes. L'anémie existait.

Traitement : *Bains de son à* Hount-Caoute *jusqu'à ce que le malade soit en état d'aller se baigner au* Bouridé. *Trois à cinq verrées d'eau minérale.*

Au huitième jour du traitement, M. Thomassin s'était redressé et marchait plus facilement. Ses forces étaient revenues, et ses urines limpides ne contenaient ni glaires, ni pus. Ce charmant Bordelais passa 20 jours à Capvern et se retira quasi guéri.

En octobre de la même année, il revint à Capvern faire une seconde cure de 17 jours, qui compléta sa guérison. Nous revîmes ce malade en 1872. Sa santé était parfaite. M. Thomassin n'a pas cependant oublié Capvern, où il retourne chaque année faire une cure préventive. Quand on a, comme lui, enduré des souffrances inouïes, et qu'on s'est vu réduit, au printemps de l'âge, au dernier degré de l'émaciation et de l'impotence sénile, on est payé pour avoir de la mémoire et de l'hygiène !

Observation IX. — *Blennorrhagie, prostatite et catarrhe vésical consécutifs, grande diminution de la capacité de la vessie.*

M. X., de Bilbao (Espagne), âgé de 28 ans, d'un tempérament lymphatique et d'une délicate constitution, vint à Capvern le 16 juillet 1874. Ce malade, après avoir contracté une blennorhagie qui fut méthodiquement traitée, a éprouvé des symptômes de prostatite. Depuis trois mois, l'inflammation s'est propagée jusqu'à la muqueuse vésicale ; et aujourd'hui, ce jeune homme est affecté d'un catarrhe chronique de la vessie. Tous les quarts d'heure, il est obligé d'uriner ; la miction a lieu maintenant sans douleur, et la quantité d'urine rendue chaque fois peut être évaluée à deux cuillerées à soupe. C'est tout ce que peut contenir sa vessie rétractée. Ses urines sont surchargées de mucosités et de pus, et laissent échapper une odeur fortement ammoniacale ; la prostate est légèrement engorgée. L'introduction de la sonde, et même d'une bougie, provoque chez ce malade des douleurs intolérables et des accès de fièvre urineuse ; il faut y renoncer.

Nous lui prescrivons d'abord un verre d'eau dans la matinée, puis successivement deux, trois et quatre verrées. Nous lui conseillons des bains quotidiens au *Bouridé*, et nous lui faisons deux injections par jour dans la vessie avec l'eau minérale tiède, en nous servant de la sonde ouverte aux deux bouts, enfoncée seulement de quelques centimètres dans le canal de l'urètre.

Cette médication est couronnée de succès. Sous son influence, la vessie, qui était réduite, pour ainsi dire, à une coque de noix, se dilata au point, qu'après trente jours de traitement, elle contenait près de deux verrées de liquide injecté, et que le malade retenait ses urines pendant quatre heures. L'état général était devenu excellent. Le catarrhe vésical n'était point tout à fait guéri, puisque les urines offraient encore un léger dépôt muco-purulent; mais il était considérablement amélioré, et cette amélioration s'était maintenue au mois d'octobre suivant, époque où nous revîmes M. X. à Capvern.

Hygiène. — Les malades, affectés d'un catarrhe de vessie qui est guéri, doivent, s'ils ne veulent s'exposer à une rechute, protéger la peau contre les refroidissements de l'atmosphère et fuir les habitations humides. Un climat chaud et sec leur convient parfaitement. Nous connaissons un négociant de Bordeaux, affecté de catarrhe de vessie, qui va passer tous ses hivers au Caire. Là, son catarrhe disparaît, et ce n'est que lorsque l'été ramène le malade dans sa ville natale, au milieu de l'humidité et des brouillards, qui ne sont que trop fréquents sur les bords de la Garonne, que se montre de nouveau l'affection catarrhale de la vessie.

Les excès de toute sorte, soit dans la nourriture, qui ne doit pas être trop fortement azotée, soit dans les entraînements passionnels, seront évités avec soin. L'alimentation doit être réparatrice, sans être trop excitante ; il faudra donc proscrire les condiments de haut goût, les épices et les boissons alcooliques. Bref, chaque sujet devra prendre des précautions et adopter un régime qui soit en rapport avec la cause qui a produit le catarrhe vésical.

4° Névralgie du col de la vessie

Cette affection consiste dans l'augmentation ou la perversion de la sensibilité et de la contractibilité du col vésical, sans lésion matérielle appréciable de son tissu. Il ne sera pas question ici de la névralgie du col vésical symptomatique, soit de coarctations urétrales, ou d'engorgements prostatiques, soit de la présence d'un calcul dans le réservoir urinaire. Cette affection peut donner lieu à tous les symptômes rationnels de la pierre vésicale. Les praticiens ne doivent pas l'oublier. Les plus habiles chirurgiens ont été, à ce sujet, induits en erreur, et M. Roux pratiqua trois fois la taille à vide, trompé par les phénomènes morbides présentés par des sujets atteints de névralgie du col de la vessie.

« Il n'est pas rare, dit M. Roux, que les chirurgiens, croyant avoir reconnu l'existence d'un calcul de la vessie, aient taillé des sujets sans rencontrer des pierres. J'ai commis trois frois cette erreur grave, et ces fâcheuses méprises m'ont fait réfléchir sur la maladie calculeuse, ainsi que sur toutes les maladies qui peuvent plus ou moins la simuler..... Il y a environ quinze ans que j'ai dit que le col vésical est sujet à des névralgies donnant lieu souvent à des illusions étranges, qui peuvent embarrasser le chirurgien dans le diagnoctic de certaines affections, soit de la prostate, soit de la vessie. » (*Gazette des hôpitaux,* 24 novembre 1842.)

Cette névralgie idiopathique du col vésical a été jusqu'à ce jour incomplétement étudiée, malgré les travaux de MM. Léveillé, Civiale et Velpeau ; de nouvelles recherches sont indispensables pour éclairer son étiologie, encore enveloppée d'obscures ténèbres. Nous n'énumèrerons point toutes les causes qui, d'après certains pathologistes, président à l'évolution de cette maladie ; car l'influence de ces causes est loin d'être rigoureusement démontrée. Cependant, nous devons faire observer que les spasmes du col vésical peuvent, d'après Velpeau, être liés à un état hémorroïdaire, tandis que M. Léveillé, dans son mémoire, attribue au principe rhumatismal la plus grande influence dans la production de l'affection.

Nous donnons dans ce moment des soins à un malade affecté de névralgie du col de la vessie, depuis bientôt deux ans, chez qui la maladie paraît être sous la dépendance du principe rhumatismal. Tous les moyens que nous avons dirigés contre cette névralgie excessivement douloureuse, même le seton à l'hypogastre, ont échoué jusqu'à ce jour. Nous attendons l'ouverture de la saison thermale pour soumettre ce malheureux à la médication par les eaux sédatives du *Bouridé*.

M. Civiale rapporte un cas où la névralgie du col de la vessie a succédé à des accidents goutteux, et l'on trouvera plus loin un fait assez curieux de névralgie du col vésical et de l'urètre que nous avons observé, et qui se déclara à la suite de la suppression d'une affection dartreuse.

Le sujet, qui a une névralgie du col de la vessie, éprouve de la gêne, de la pesanteur à l'hypogastre et au périnée. Ce malaise, accompagné de besoins fréquents d'uriner, ne tarde pas, pour peu que la maladie dure, à se transformer en une douleur parfois très-vive, qui va ordinairement du pubis au sacrum ; et qui, dans certains cas, a des irradiations dans les cuisses, et jusqu'à la plante des pieds. La miction est lente. Le malade est obligé d'attendre longtemps avant que le jet ne parte. On a vu le spasme vésical déterminer la rétention d'urine. Dans quel-

ques cas, au contraire, le jet part avec les premières contractions douloureuses du col, et le malade mouille involontairement son linge ; puis, le premier jet parti, l'urine s'écoule lentement, et en petite quantité. La gêne, le malaise, la douleur persistent quelque temps après la miction, puis ils cessent pour recommencer, chez certains sujets, avec la prochaine évacuation urinaire ; chez d'autres, à des époques plus ou moins périodiques, ordinairement des ardeurs, des cuissons existent dans tout le canal de l'urètre. Parfois les malades se plaignent d'une sensation de pulsation à la base du gland. Chez un sujet que nous observons, cette sensation fort incommode alterne avec des épreintes très-douloureuses à l'anus.

Lorsque des exacerbations existent dans la douleur, ces exacerbations ont ordinairement lieu la nuit, ou bien après les repas. Quelques malades ressentent des douleurs lombaires très-fatigantes. Nous avons remarqué que ce symptôme coïncide ordinairement avec des manifestations dans les urines de la diathèse lithique. En général, les urines sont incolores. Elles peuvent contenir, dans quelques cas, des mucosités catarrhales. Les malades sont sans fièvre ; mais la marche est souvent très-pénible, et quelquefois absolument impossible. Les cahotements d'une voiture ont la propriété de réveiller la douleur névralgique, et d'augmenter les chaleurs que les

malades éprouvent soit dans l'urètre, soit dans le bassin.

« Il n'est pas rare (Fabre, *Biblioth. du méd. prat.*, tome III, page 384), que la maladie résiste aux moyens que l'on met d'abord en usage, pour dissiper les accidents, et que le sujet, bien qu'urinant avec plus de facilité, ressente une douleur vague dans la région du pubis, à l'hypogastre, au sacrum. Il n'est pas besoin de dire que l'exploration la plus minutieuse doit faire reconnaître au praticien les lésions matérielles, s'il en existe ; si nous supposons que l'on ait affaire à une névralgie idiopathique, l'incohérence des symptômes, l'irrégularité de la marche de la maladie, l'intensité toujours croissante des accidents font souvent le désespoir du malade et du praticien. La confusion est quelquefois d'autant plus grande que les symptômes des névralgies du col vésical ne se manifestent pas toujours dans les organes génito-urinaires. Il est même des cas où ces organes sont très-faiblement atteints, tandis que des désordres considérables surviennent sympathiquement dans d'autres points qui absorbent toute l'attention au préjudice de l'appareil réellement malade. On a rapporté des cas où les douleurs se faisaient sentir à l'ombilic. Cette sensation de douleur, rapprochée des autres symptômes rationnels, dut, après l'exploration attentive de la vessie par le cathétérisme, être regardée

comme un simple phénomène dépendant de la névralgie du col de la vessie. »

Les malades éprouvent de l'abattement, de l'inquiétude, et quelques troubles dans les fonctions digestives. Pour peu que la maladie se prolonge, ils perdent les forces, deviennent irritables, tombent dans l'hypocondrie. Malgré cela, on peut dire que la névralgie de la vessie se termine ordinairement par la guérison.

Tels sont les principaux symptômes de cette affection, symptômes qui peuvent varier selon les cas. Pour compléter ce que nous venons de dire, nous allons rapporter deux observations de névralgie du col de la vessie.

Observation. I — *Cas remarquable de névralgie du col de la vessie. Action salutaire des eaux de Capvern.*

M. le docteur Denucé, chirurgien très-distingué de Bordeaux, qui soignait M. T... et qui déploya avec tant d'habileté contre son affection les moyens les plus rationnels de la thérapeutique, nous fournit lui même sur son malade les renseignements suivants, le 10 juin 1870 :

« M. T..., est âgé de quarante-cinq ans; il éprouve depuis le mois d'octobre une douleur au col vésical, qui a persisté avec une remarquable ténacité, bien qu'avec une intensité variable. Cette douleur, de forme tensive avec des exacerbations névralgiques, coïncide avec une légère hypertrophie de la prostate, et un état hémorroïdaire très-accusé.

Le cathétérisme pratiqué, à diverses reprises, n'a jamais permis de constater l'existence d'un calcul et d'un corps

étranger. Dans les premiers temps, la douleur a été intolérable et a nécessité un repos absolu.

Des douches tièdes, prises dans l'établissement hydrothérapique, ont amené la première amélioration.

Des remèdes variés ont été employés : sangsues, bains repétés de toute sorte, bromure de potassium, balsamiques, goudron, copahu, matico, etc.

Aujourd'hui il y a de l'amélioration, mais la guérison est loin d'être complète. M. T... ne peut marcher longtemps, ne peut supporter la voiture, ne peut travailler longtemps de suite. Je me suis demandé quelle était la nature réelle de cette affection ; j'écarte l'idée d'un calcul que les investigations repétées n'ont pu démontrer. Je vois dans cet état une névralgie du col, sans catarrhe, qui me paraît être liée à un état hémorroïdaire du rectum, peut-être même de la vessie.

M. T... est en outre sujet à des irritations de la gorge et quelques éruptions cutanées. L'herpétisme peut donc jouer un rôle dans l'existence de cette affection.

J'ai pensé que, dans la saison où nous sommes, un traitement thermal pourrait être de la plus grande utilité. Guidé par l'efficacité reconnue des eaux de Capvern dans l'affection hémorroïdaire, dans les maladies vésicales, et dans plusieurs états nerveux, j'ai pensé que ces eaux pourraient convenir à M. T..., et je l'ai engagé à en faire usage, et aller leur demander une guérison complète qui nous a échappé jusqu'à présent. M. T... pourra donner, du reste, les renseignements les plus circonstanciels sur les diverses phases de sa maladie, dont il n'a cessé de tenir un journal. »

Voici maintenant ce qui est consigné dans le journal de M. T... :

La maladie éclata en octobre. Dans une consultation qui eut lieu, en novembre, et où se trouvèrent MM. Denucé, Dupuy et Puydebat, médecins à Bordeaux, on trouva, en

explorant l'anus, un peu d'engorgement prostatique ; mais on ne constata pas de calculs.

Le malade éprouve une douleur continuelle au col de la vessie, une sensation de chaleur ardente dans le canal, chaleur qui augmente avec l'émission des urines rendues en petite quantité. Quand le malade est debout, il ressent comme un poids dans le bas ventre. L'anus est le siége d'une ardeur continuelle. M. T... accuse des *pulsations* au bout de la verge, mais surtout sous le gland. Douleurs lombaires très-fatigantes. Les digestions sont paresseuses, le sommeil agité et presque nul. Les souffrances, au lit, surtout la seconde partie de la nuit, sont plus vives.

M. T. partit de Bordeaux pour Capvern le 11 juin. Le trajet de son domicile à la gare du chemin de fer, en petite voiture de l'administration, le fatigua horriblement. Toutes ses violentes douleurs du col vésical se réveillèrent et ne s'apaisèrent que lorsqu'il fut étendu dans son coupé-lit. Dans cette position, le malade fit assez bien le trajet jusqu'à Capvern, où le traitement fut commencé le 12 juin. L'exploration du rectum nous permit de constater que la prostate était revenue à son état normal. M. T..., d'un tempérament bilioso-sanguin, grand, robuste, avait beaucoup perdu ses forces pendant cette longue et cruelle maladie. Il était devenu d'une impressionnabilité très-grande ; il voulait guérir, sans aucun doute, mais il redoutait l'action d'une médication nouvelle. Nous tâchâmes de le rassurer et nous lui prescrivîmes d'abord demi-verre d'eau de la buvette du grand établissement et un bain d'une demi-heure à 33° centigrades.

Dans la soirée et dans la nuit, M. T... éprouva quelques symptômes de courbature.

Le 13 juin, le malade but deux verres d'eau et prit un bain de trois-quarts d'heure. Il éprouva à la suite des douleurs de reins très-fortes, eut le sommeil agité. Pesanteur à l'hypogastre et à l'estomac, bouche sèche, langue sabur-

rale, vue par moments obscurcie ; sensation de coups de fouet dans les membres pelviens; articulations douloureuses, malaise général ; sables rouges dans les urines.

14 *juin*. — Trois verres d'eau ; bain de trois quarts d'heure; douche descendante à percussion de quinze minutes sur le périnée. Meilleur sommeil, mêmes symptômes de la veille.

15 *juin*, *même traitement*. — Envies d'uriner plus fréquentes ; miction lente ; mêmes symptômes du côté de l'estomac, des reins et des urines, tête lourde, propension au sommeil.

Jusqu'au 25 juin, les symptômes furent à peu près les mêmes, d'après le journal de M. T... Cependant, nous devons faire observer que les personnes qui l'entouraient trouvaient chez lui un grande amélioration. Ainsi, M. T..., qui, avant son arrivée, ne pouvait pas faire des courses à pied, allait plusieurs fois dans la journée de son hôtel à l'établissement sans être très-fatigué ; ainsi, après son dîner, il faisait sa petite promenade, en compagnie des autres convives de l'hôtel des Pyrénées ; ainsi encore, depuis le 18, il se faisait transporter en voiture au *Bouridé* pour y prendre ses bains, et il supportait bien ce trajet de deux kilomètres, lui qui auparavant était condamné à renoncer à la voiture.

A partir du 25 jusqu'au 28, le malade éprouva des phénomènes d'excitation, produits, sans nul doute, par l'action de l'eau minérale en boisson. Les douleurs du côté du col vésical furent très-vives ; il y eut des pesanteurs de tête et de l'agitation la nuit. Nous suspendîmes l'usage de l'eau de la buvette ; et comme la constipation n'avait point cédé sous l'influence du traitement hydro-minéral, nous administrâmes à M. T... une purgation douce qui provoqua des garde-robes bilieuses très-abondantes, et dans l'après-midi l'apparition du flux hémorroïdal. M. T..., qui depuis le commencement du traitement se plaignait de bourdonnements d'oreilles, vit cesser ces tintements incommodes; il

urina plus abondamment et plus facilement. Pour la première fois, il nous avoua qu'il ne sentait plus sa douleur au col de la vessie; mais en revanche il y avait forte cuisson à l'anus.

29 *juin*. — Deux verres d'eau ; bain de trois quarts d'heure au *Bouridé*. — A cette date, M. T... écrit dans son journal : « Je me sens beaucoup plus dégagé ; chaleur à l'anus seulement ; douleurs de reins moins intenses ; peu de sable dans les urines ; temps d'arrêt moins long avant l'émission ; plus de crise névralgique, à une heure de l'après-midi ; comme les jours précédents, flux hémorroïdal très-abondant ; le sang expulsé est épais et vermeil. » C'est la grande amélioration survenue dans l'état de M. T... qui lui arracha cet aveu ; car il avait tellement souffert que la crainte d'une rechute ne lui permettait pas de jouir tranquillement du bien-être nouveau qui s'était manifesté.

Capricieux comme toutes les névralgies, le spasme vésical reparut les jours suivants, s'en alla, pour reparaître encore, ce qui n'empêcha pas l'amélioration progressive dans l'état local, comme dans l'état général du malade. Quand M. T... quitta Capvern, le 9 juillet, il était certainement méconnaissable ; et ses nombreux amis de Bordeaux, qui l'avaient vu à son départ, durent être surpris de le retrouver, après un mois, dans un état aussi satisfaisant.

Le voyage de Capvern à Bordeaux ne fatigua pas trop M. T..., et, le jour même de son arrivée, l'écoulement du sang par les veines hémorroïdales eut encore lieu abondamment.

Le 5 août, M. T... nous écrivait: « Ma santé est meilleure; je souffre peu des reins, bien que de temps en temps je rende un peu de sable rouge. Je n'éprouve pour ainsi dire plus de douleur en urinant, seulement le jet est toujours long à partir. »

L'amélioration remarquable survenue dans l'état de ce malade continuait, lorsque le 14 août, après son déjeuner, il fut pris d'une forte douleur derrière le sternum, à la

hauteur des mamelles, douleur qui traversait la poitrine comme une épine, et qui allait correspondre entre les épaules. Des sueurs froides se déclarèrent et la respiration devint haletante. Les bras étaient en même temps douloureux, comme brisés. Le soir, M. T... eut une nouvelle crise, qui fut calmée aussitôt par l'ingestion de quelques cuillerées de sirop d'éther. Le 16, M. T... sortit après un léger déjeuner, et après quelques minutes de marche, la douleur reparut avec tant d'intensité, qu'il fut obligé de s'arrêter et d'accepter le bras d'un ami qui le conduisit chez un pharmacien. Après avoir pris quelques cuillerées de liqueur d'éther, la crise se calma comme les précédentes. Le 17, M. T... eut encore quelques symptômes de sa nouvelles affection, et dans le bulletin de sa santé du 17, nous lisons : « J'ai remarqué que depuis que j'avais ces crises, je n'ai plus de névralgie du côté de la vessie ; que l'émission de l'urine se fait facilement. Je bois de nouveau de l'eau de la *Hount-Caoute*, et j'observe que cette eau me fait rendre beaucoup plus de sables, sans éprouver du côté de la vessie et des reins ces chaleurs, ces ardeurs que je ressentais à Capvern. »

Jusqu'au 18 septembre, M. T... eut des alternatives de bien-être, d'accidents dyspneïques et de légers spasmes vésicaux ; seulement, quand il souffrait du côté de la vessie, il ne ressentait aucun symptôme du côté du thorax, et réciproquement. Sur les conseils de M. le docteur Denucé, M. T... repartit pour Capvern, où il vint faire une seconde cure. Le 18 septembre il avait repris son traitement hydrominéral. Rien de saillant ne se produisit pendant le nouveau séjour de notre malade près de nous, si ce n'est un abondant écoulement de sang hémorroïdal, qui persista à peu près jusqu'au moment de sa rentrée à Bordeaux. Au reste, M. T... avait fait beaucoup de chemin vers le rétablissement de sa santé. Ce n'était plus le même homme. Les forces étaient revenues ; le facies était meilleur, les voies digestives en

très-bon état, les symptômes névralgiques du col vésical à peu près nuls. Deux choses seulement préoccupaient notre malade : la lenteur dans l'émission des premières gouttes d'urine et la dyspnée qu'il éprouvait lorsqu'il essayait de monter une côte rapidement. L'auscultation et la percussion ne nous permirent pas de découvrir une lésion organique du côté du cœur. Aussi nous rassurâmes M. T... de notre mieux, et nous le renvoyâmes, après dix-huit jours de traitement, convaincu que les nouveaux phénomènes nerveux qu'il éprouvait du côté de la poitrine ne tarderaient pas à s'évanouir sous l'influence de nos eaux, comme ceux qui l'avaient attiré dans notre contrée. M. T..., aujourd'hui complétement rétabli, s'occupe de ses affaires avec activité comme avant sa maladie.

Réflexions. — Cette observation est intéressante sous divers point de vue. L'amélioration rapide survenue à la suite des bains du *Bouridé* et de l'eau de la buvette du grand établissemeni prise en boisson, met en évidence l'efficacité de l'action toni-sédative de nos eaux, dans cette circonstance. Que l'on songe à l'état si grave de M. T..., à son arrivée à Capvern ; que l'on songe que, depuis sept mois, il était cruellement tourmenté par cette névralgie vésicale si rebelle ; qu'on se rappelle qu'il ne pouvait ni rester debout, ni marcher, ni supporter la voiture ; et que, de l'aveu de son médecin, un des praticiens les plus éminents de Bordeaux, on avait vainement prodigué contre un pareil état toutes les ressources de la thérapeutique ; qu'on remarque qu'après un traitement de dix jours, M. T..., vit non-seulement s'apaiser les

souffrances locales aiguës qui auparavant ne lui laissaient pas un moment de répit, mais qu'il put faire quelques promenades soit à pied, soit en voiture ; et on reconnaîtra avec nous les heureuses modifications qui ne tardèrent pas à se produire dans son état, sous l'influence de la médication thermale.

Dans ce cas, comme d'habitude, ces eaux dont l'action retentit sur les organes de la cavité abdominale, ont fortement congestionné le rectum, et déterminé, à plusieurs reprises un flux hémorroïdal très-abondant, qui certainement a eu sa large part d'influence dans l'amélioration obtenue. Ceci nous conduit à nous poser cette question : la névralgie du col de la vessie était-elle liée, chez notre malade, à un état hémorroïdaire du rectum? C'est l'avis de M. le docteur Denucé. L'amendement survenu dans la maladie, soit à Bordeaux, soit à Capvern, toutes les fois que les hémorroïdes ont flué, semble venir à l'appui de la manière de voir de notre confrère bordelais. D'un autre côté, nous devons tenir compte des symptômes ultérieurs qui se sont portés du côté du sternum, quand la névralgie vésicale a cédé, symptômes qui ont revêtu le caractère d'une névralgie diaphragmatique, et nous nous demandons si les diathèses rhumatismale ou goutteuse ne se cachent pas sous ces expressions symptomatiques de siége différent.

Observations. II. — *Névralgie du col de la vessie et de l'urètre sous la dépendance de la diathèse herpétique.*

M. X..., juge dans un tribunal du département du Gers, est âgé de quarante-sept ans, il est d'un tempérament sanguin et d'une complexion robuste. Sa santé a toujours été bonne. Il n'a pas eu les hémorroïdes et n'a jamais rendu de sable dans les urines. Son urètre est libre et la prostate est à l'état normal. Depuis deux ou trois ans, il subit quelques manifestations de la diathèse herpétique. Il s'aperçut un jour qu'il avait sur l'orteil d'un pied, et sur deux doigts de l'autre, une éruption que son médecin qualifia d'eczémateuse. A plusieurs reprises, il a remarqué un léger suintement sur les surfaces malades. Au mois de mai, l'eczéma avait disparu. Alors M. X... ressentit pour la première fois une certaine gêne, et même un peu de douleur en urinant ; cette douleur correspondait au pubis. Au reste, il éprouvait comme un embarras dans toute la région périnéale. Il rendait fréquemment des urines, mais en petite quantité. Ces urines avaient leur couleur normale et ne contenaient aucun dépôt de mucus ou de sables. Les irradiations douloureuses se dirigeaient du côté de la verge; et M. X..., éprouvait dans le canal de l'urètre des démangeaisons intolérables, surtout la nuit. On eut recours à de nombreux moyens pour calmer ces symptômes; mais on n'y réussit point. M. X... partit pour Capvern le 15 juillet 1870, et commença son traitement le 16. La médication hydro-minérale consista en boisson à la *Hount-Caoute*, en bains quotidiens au *Bouridé* et douches descendantes sur l'hypogastre.

L'amélioration s'établit rapidement. M. X... fut surtout enchanté du bien-être que produisirent chez lui les bains du *Bouridé*. C'est à ces bains qu'il attribua sa guérison, car il partit tout à fait guéri, après un traitement de vingt jours. Après les premiers bains, les démangeaisons, les difficultés

dans la miction disparurent comme par enchantement. Ce qu'il y eut de remarquable c'est que, pendant les premiers jours du traitement, en même temps que les phénomènes du côté de la vessie et de l'urètre s'apaisaient, les surfaces eczémateuses devinrent humides. Cela dura trois ou quatre jours; puis l'eczéma lui-même disparut peu à peu, il ne laissait aucune trace quand M. X... nous quitta.

Réflexion. — Dans cette observation on voit un cas curieux de mésastase herpétique, et la disparition d'un eczéma chronique a donné naissance aux accidents névralgiques qui se sont produits chez M. X.. du côté du col de la vessie et du conduit excréteur de l'urine, et quand on connaît les vertus de notre source si sédative du *Bouridé* dans les névralgies, et même son efficacité contre certaines affections de la peau, on n'est pas surpris du bon résultat que ces eaux ont produit chez ce malade.

Le traitement hydro-minéral de la névralgie du col de la vessie doit consister en bains prolongés au *Bouridé*. On ne doit pas négliger les douches tempérées et même froides sur les régions hypogastrique et périnéale. Les douches ascendantes intra-rectales réussissent aussi. La durée et la force de ces douches varieront nécessairement selon les cas. Si le malade est peu excitable, et s'il est en même temps affecté de dyspepsie, il pourra boire une ou deux verrées d'eau minérale à la buvette du grand établissement, mais il faudra en surveiller attentivement les effets.

Quand le sujet est considérablement débilé, qu'il est tombé dans l'asthénie, alors l'eau stimulante et tonique de la *Hount-Caoute* devra être préférée à celle du *Bouridé*.

5° Maladiès de la prostate.

Dans ce paragraphe, il ne sera question que de la prostatite chronique, et de l'hypertrophie de la prostate.

A. Prostatite chronique. C'est une affection fort commune, l'inflammation chronique de la glande prostate, et qui est d'autant plus grave que, sous l'influence des écarts de régime, elle peut être ramenée facilement à l'état aigu et exposer le malade à des accidents redoutables. La prostatite chronique est très-souvent confondue avec la cystite du col vésical. Elle peut se déclarer à la suite de l'inflammation aiguë de la prostate ; mais ordinairement on la voit se développer sous l'influence des excès du coït, et plus souvent encore, à la suite de ces blennorrhées si opiniâtres qui résistent aux médications les plus rationnelles chez les sujets d'un tempérament lymphatique.

Nelaton (*Pathologie chirurgicale tome* 5, *page* 318), a décrit très-exactement les symptômes qui accom-

pagnent la prostatite chronique. « Les malades, dit-il, urinent plus fréquemment et résistent moins au besoin d'uriner que dans l'état normal ; l'urine fait éprouver une sensation de brûlure au commencement et à la fin de l'émission ; ce liquide est expulsé avec moins de force, de la pesanteur se fait sentir au périnée ; il y a de la chaleur, quelques élancements, et en outre l'urètre est le siége d'un suintement visqueux, transparent, analogue à du blanc d'œuf ; d'autres fois l'écoulement est plus abondant, opalin, et même verdâtre ; souvent il est assez considérable pour simuler un véritable écoulement blennorrhagique. Sous l'influence du régime et même des variations de température, les symptômes s'exaspèrent assez souvent : Ainsi le malade, assez bien la veille, sera pris d'écoulement plus abondant, de douleurs plus vives, d'envies plus fréquentes d'uriner, parce que le temps de sec est devenu humide ; à tous ces signes, nous ajouterons que la prostate fait une légère saillie dans le rectum, et qu'elle est plus douloureuse qu'à l'état normal. C'est dans la prostatite chronique que l'on voit survenir des écoulements plus ou moins abondants et que l'on a désignés sous le nom *d'écoulements uretro-prostatiques* de *prostatorrhée,* quelquefois spontanément, et souvent à la suite des efforts de la défécation, certains malades voient apparaître au méat urinaire, une gouttelette d'un liquide blanchâtre,

quelquefois grisâtre, de consistance assez épaisse. Ce suintement est souvent pris par les malades, et même par les médecins pour du sperme, mais l'examen à l'aide du microscope permet bientôt de ne conserver aucune espèce de doute, ce liquide ne renferme pas de spermatozoaire ; il n'est pas rare au contraire, outre le liquide prostatique normal d'y constater de véritables globules de pus. »

Traitement thermal. La médication hydro-minérale de Capvern est puissante pour combattre la prostatite chronique. Les malades doivent être soumis à l'usage de l'eau de *Hount-Caoute,* à la dose progressive de trois à six verrées prises dans la journée. Si le sujet n'est pas anémique, nous lui conseillons l'usage des bains émollients du *Bouridé,* nous lui faisons administrer des douches froides intra-rectales et périnéales de courte durée, et nous pratiquons des injections continues dans l'urètre à l'aide de l'instrument de M. le docteur Reliquet.

FAITS CLINIQUES.

Observation I. — *Prostatique chronique et un écoulement blennorrhagique.*

Le nommé B.., agriculteur de Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne), âgé de 40 ans, d'un tempéramment lymphatico-sanguin et d'une bonne constitution, vint à Capvern, le 21 juillet 1871. Ce malade, à la suite d'une

blennorrhagie qui s'est prolongée longtemps, urine souvent, surtout la nuit et ressent une vive douleur du côté du col de la vessie, pendant et après l'émission des urines. Il se plaint de chaleur dans le canal, et de pesanteur dans la région périnéale. L'urètre est le siége d'un suintement blanchâtre dont le malade n'a jamais pu se débarrasser complétement. Ce suintement devient plus considérable par le froid humide, et lorsqu'il reste longtemps en érection à côté d'une femme sans accomplir l'acte de la copulation ; dans le coït au moment de l'émission du sperme, il éprouve une pénible sensation de brûlure, la prostate légèrement engorgée fait saillie dans le rectum. B... est ordinairement constipé.

PRESCRIPTION : *4 à 6 verrées d'eau minérale de* HOUNT-CAOUTE, *bains au Bouridé, douches froides, résolutives, ascendantes et périnéales, une injection urétrale chaque jour.*

Vingt jours de ce traitement font disparaître le suintement urétral et rétablissent l'intégrité des voies urinaires.

Nous revîmes ce malade en 1872 ; le traitement que nous lui avions prescrit avait été ponctuellement suivi loin de la source, et la guérison s'était maintenue.

OBSERVATION II : — *Prostatite chronique consécutive à une blennorrhagie.*

M. X..., négociant, de Lyon (Rhône), âgé de 50 ans, présente les attributs du tempéramment lymphatico-sanguin, sa constitution est bonne. Ce malade contracta, il y a deux ans, une chaude-pisse, dont il est enfin guéri, après un traitement assez long ; mais il éprouve de la gêne pour rendre ses urines. Le jet part avec lenteur, M. X... se plaint

de chaleur et de pesanteur au périnée, et il est surtout ennuyé par un suintement visqueux dont l'urètre est le siége, suintement dont il existe toujours des traces sur son linge; l'exploration par le rectum nous permet de constater un engorgement de la prostate.

PRESCRIPTION : — 4 *à* 6 *verres d'eau de* Hount-Caoute, *douches périnéales froides, bains au Bouridé.*

Ce malade, après 20 jours d'un traitement thermal commencé le 22 juin 1872, se retira fort amélioré. Cette amélioration ne s'était point démentie en 1873, une année après la cure. En 1874, M. X..., pendant un voyage qu'il faisait dans le Midi, vit tout à coup les accidents reparaître à l'état aigu, il y eut même rétention complète d'urine. Grâce à la médication anti-phlogistique, ces accidents se calmèrent et le malade put arriver à Capvern. Les phénomènes dysuriques étaient encore très-violents. Nous nous contentâmes de lui prescrire des bains sédatifs au *Bouridé*, et de la tisane de queues de cerises. Les symptômes aigus disparurent promptement, et au moment de son départ, M. X... était dans un excellent état.

OBSERVATION III. — *Prostatique chronique consécutive à des excès de coït.*

X..., propriétaire, de Masseube (Gers), âgé de 40 ans, d'un tempéramment nervoso-sanguin et d'une robuste constitution, arriva à Capvern le 24 juin 1872. Il y a deux ans, ce malade se livra sans mesure, avec une maîtresse qu'il aimait, à ses entraînements passionnels. On sait que ce n'est guère avec la femme légitime que l'on a coutume de se montrer trop vaillant. Bref, l'expiation suivit de près ces gros péchés mignons; des douleurs se déclarèrent avant, pendant et après l'émission des urines qui étaient fréquemment rendues et en petite quantité. X... ressentit au périnée

et vers l'anus une pesanteur fort incommode, et depuis lors ces symptômes ont persisté, malgré le traitement rationnel qui a été employé. Le malade urine avec gêne, il est obligé d'attendre longtemps avant que le jet ne parte, et il existe presque constamment une goutte d'un liquide jaunâtre au méat urinaire. Le doigt introduit dans le rectum rencontre la glande prostate anormalement gonflée, et la sonde glissée librement dans l'urètre ne détermine de la douleur qu'en passant dans la région prostatique du canal.

Nous prescrivons à ce malade le traitement *ut supra*, et l'amélioration s'était franchement établie au huitième jour de la cure. X..., resta vingt-deux jours à Capvern, et, lorsqu'il partit, les urines étaient rendues très-facilement, il n'existait plus de douleur en urinant; X..., se retira guéri.

B. Hypertrophie de la prostate. — L'hypertrophie de la prostate est presque exclusivement l'apanage peu digne d'envie de la vieillesse. On est encore très-peu fixé sur la valeur réelle des causes qui peuvent provoquer l'accroissement exagéré de la prostate dans une ou dans toutes les parties de la glande. M. Mercier attribue, non sans raison peut-être, la tuméfaction sénile de la prostate à la stase du sang dans la cavité abdominale, et à la prédominance du système veineux chez les vieillards.

Il n'existe pas de symptômes pathognomoniques de l'hypertrophie prostatique, car les divers phénomènes qui l'escortent lui sont communs avec d'autres affections urinaires. Le toucher rectal et

surtout l'exploration par les sondes peuvent seuls mettre sur la voie d'un diagnostic précis.

L'hypertrophie de la prostate est toujours grave, à cause des désordres organiques qu'elle entraîne après elle. Elle provoque la stagnation urinaire, le catarrhe vésical, l'atonie de la vessie, l'épaississement de ses parois, la diminution de sa capacité et le dépôt des concrétions phosphatiques. Dans certaines formes de tuméfaction, elle expose, à chaque moment, aux accidents de la rétention complète d'urine.

Les ressources de la thérapeutique et de la chirurgie sont impuissantes le plus souvent pour guérir l'hypertrophie sénile de la prostate. Quelques malades trouvent tous les ans de l'amélioration près de nos sources. Cette amélioration est-elle le résultat de l'action spéciale de l'eau de *Hount-Caoute* sur le système abdominal dont elle régularise la circulation veineuse? C'est problabe. Quoi qu'il en soit, les malades affectés de tumeurs prostatiques, qui, par conséquent, éprouvent des difficultés plus ou moins considérables dans l'émission des urines, ne doivent user de l'eau minérale qu'avec la plus grande modération, et sous la surveillance attentive du médecin; la rétention complète d'urine se trouve au bout de toute imprudence où de tout excès. Nous avons eu déjà l'occasion, dans ce livre, de donner ce conseil dont l'expérience nous a démontré l'utilité.

6° Rétrécissement de l'urètre.

Chaque année, nous observons à Capvern des cas nombreux de coarctation urétrale. Les sujets qui en sont affectés doivent, eux aussi, mettre en pratique l'avis que nous venons de donner à ceux qui ont une hypertrophie prostatique, à propos des doses d'eau minérale qui leur conviennent.

Si le rétrécissement de l'urètre est simplement spasmodique, on le verra se modifier heureusement et même guérir sous l'influence du traitement thermal convenablement dirigé. Si le rétrécissement est organique, l'eau minérale restera impuissante contre la lésion matérielle ; et le plus souvent, elle irritera. Avant d'en faire usage, il convient d'avoir recours aux moyens chirurgicaux. Nous employons la dilatation progressive toutes les fois qu'elle est possible ; et, lorsque le rétrécissement est fibreux et non dilatable, nous pratiquons l'incision avec l'urétrotome de Maisonneuve.

La boisson est interdite aux malades jusqu'à ce que le calibre du canal soit suffisamment rétabli pour que les urines, que l'usage de l'eau minérale rend plus abondantes, puissent être facilement expulsées.

Grâce à l'action sédative des bains du *Bouridé, la*

dilatation des rétrécissements se fait rapidement à Capvern ; et ce n'est que dans des cas exceptionnels que nous voyons se produire ces phénomènes d'irritation, si communs ailleurs, qui condamment le médecin à l'inaction pendant un temps plus ou moins prolongé.

Ordinairement, une séance de dilatation a lieu chaque jour, et immédiatement après l'opération, le malade est envoyé au *Bouridé* pour y prendre un bain adoucissant de trois quarts d'heure. Par ce moyen, ainsi qu'on pourra le voir dans les observations que nous allons produire, en partant des plus petits numéros de la filière Charrière, nous parvenons facilement à introduire dans un très-grand nombre de cas, les numéros 18, 20, et même 24, dans l'espace de vingt-cinq jours.

Observation I. — *Rétrécissement de l'urètre au niveau du bulbe. Dilatation, guérison.*

Le nommé X..., ancien militaire, actuellement cultivateur dans le canton de Gimont (Gers), est âgé de 40 ans. Son tempérament est sanguin et sa constitution lymphatique. Il y a environ 14 ans, ce malade contracta une blennorrhagie qui se prolongea dix mois durant, et qui fut traitée par le copahu et le cubèbe à l'intérieur, et par des injections locales astringentes. Depuis lors, les besoins d'uriner devinrent fréquents, et le jet de l'urine bifurqué devint aussi de plus en plus faible et étroit. En 1872, après des libations copieuses, X... fut pris subitement de rétention d'urine. Toutes les tentatives du médecin appelé pour

faire pénétrer la sonde dans la vessie, restèrent vaines. Le malade abandonné urina pendant huit jours, goutte à goutte et par regorgement, au milieu de souffrances atroces. Sous l'influence de lavements et de bains émollients, l'irritation s'apaisa peu à peu, et X... finit par uriner comme avant l'accident, c'est-à-dire fort mal.

Le 9 mai 1873, X... se rendit à Capvern. Nous explorâmes l'urètre avec une bougie filiforme en gomme, et nous constatâmes un rétrécissement qui livrait difficilement passage à une bougie n° 6 de la filière Charrière. Le siége du rétrécissement était au niveau du bulbe.

Le malade fut soumis à la dilatation progressive, à la tisane de queues de cerise et aux bains tempérés du *Bouridé*. Rien qui mérite d'être noté ne se produisit pendant le traitement, qui dura 20 jours. Au départ de X..., le passage de la bougie cylindrique à bout olivaire n° 24 s'exécutait facilement. Pour maintenir ce calibre, nous recommandâmes au malade l'usage de cette bougie en gomme, d'abord deux fois par semaine, puis deux fois chaque mois. X... retourna à Capvern l'année suivante : il urinait à jet plein et avec la plus grande facilité.

Observation II. — *Rétrécissement de la portion bulbo-membraneuse de l'urètre, dilatation, guérison.*

M. X..., étudiant en droit, du département des Landes, âgé de 28 ans, d'un tempérament lymphatique et d'une bonne constitution, fut affecté de blennorrhagie en 1869. L'écoulement urétral passa à l'état chronique, malgré la médication employée, dans laquelle entrèrent beaucoup d'injections astringentes. Le malade urine fréquemment et avec difficulté; le jet est en arrosoir et retombe sur ses chaussures; sa chemise est constamment mouillée par un suintement urétral de couleur jaunâtre, qui a persisté. A deux reprises différentes, M. X... fut pris de rétention complète d'urine. Son médecin, qui n'a jamais voulu le

sonder, s'est contenté de lui prescrire des bains, sous l'influence desquels l'accident disparut. En 1873, M. X... fut envoyé aux eaux de Barèges pour y faire une cure thermale. Mais il en repartit le lendemain de son arrivée, obéissant aux judicieux conseils du médecin inspecteur. C'est alors qu'il prit le parti de venir à Capvern, où il arriva le 11 juin 1873.

L'exploration du canal par une petite bougie en gomme nous permet de constater que le rétrécissement a son siége à la portion bulbo-membraneuse, et nous parvenons, non sans peine, à le traverser avec une bougie cylindrique et à bout olivaire en gomme n° 6 (*filière Charrière*). La dilatation progressive marche sans accident jusqu'au 24 juin. A cette date, le malade, à qui nous avions prescrit deux verrées d'eau de *Hount-Caoute* seulement, en but une dose triple, et une rétention d'urine fut la conséquence de son imprudence. Un bain au Bouridé fut impuissant à rétablir le cours des urines. Nous vidâmes la vessie à l'aide de la sonde, et M. X... urina ensuite comme auparavant. Il passa 23 jours à Capvern. Au moment de son départ, le malade introduisait lui-même la bougie n° 20 sans aucune difficulté. Dix-huit séances de dilatation avaient suffi pour obtenir ce résultat.

Nous revîmes M. X... pendant la saison de 1874. Il avait conservé tous les bénéfices de la dilatation faite l'année précédente.

Observation III. — *Rétrécissement au niveau du bulbe, dilatation progressive, bains au Bouridé, guérison.*

Pierre B..., du département des Basses-Pyrénées, 58 ans, tempérament sanguin, robuste constitution. Ce malade a longtemps séjourné à Montevideo, où il contracta jadis trois blennorrhagies, qui furent traitées par le copahu et les injections urétrales astringentes. Le rétrécissement dont il est affecté, et les troubles de la miction qui l'accompagnent, remontent à une dizaines d'années.

La coarctation urétrale, située au lieu d'élection, se laisse traverser difficilement par une bougie conique en gomme n° 9 (*filière Charrière*). En quinze jours, dix séances de dilatation, accompagnées de bains au *Bouridé*, ne donnent lieu à aucun accident, et B..., au moment de son départ, passait lui-même la bougie n° 24.

Observation IV. — *Rétrécissement au tiers antérieur de la portion spongieuse de l'urètre; second rétrécissement au niveau du bulbe. Dilatation progressive*, Bouridé, *guérison*.

M. X..., ancien militaire du département du Gers, âgé de 65 ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, vint à Capvern le 29 juin 1873. Ce malade a eu jadis la syphilis, escortée de nombreuses chaudes-pisses, et il a abusé des injections astringentes. Depuis 25 ans, il éprouve des difficultés dans l'émission des urines. Le jet est étroit, faible, et l'urine tombe sur ses souliers. A l'aide d'une bougie exploratrice, nous constatons un premier rétrécissement de l'urètre au tiers de la portion spongieuse du canal, et un autre rétrécissement au niveau de la portion bulbeuse.

La première séance de dilatation eut lieu le 30 juin, avec la bougie conique en gomme n° 8 (*filière Charrière*), et le malade est envoyé au *Bouridé*, immédiatement après l'opération. Le traitement dura 20 jours, au bout desquels la bougie n° 20 traversait le canal sans difficulté. Ce malade, que nous revîmes en 1874, avait conservé le calibre du canal que la dilatation lui avait procuré.

Observation V. — *Rétrécissement tortueux au niveau du bulbe, dilatation progressive, bains au* Bouridé, *guérison rapide.*

M. X..., limonadier du département de la Haute-Garonne, d'un tempérament sanguin et d'une excellente constitution, fut envoyé à Capvern le 24 mai 1874. Ce malade

était atteint d'un rétrécissement de l'urètre, au niveau du bulbe, rétrécissement consécutif à une blennorrhagie qui se prolongea longtemps, et qui fut traitée par le copahu et les injections.

Depuis deux ans, M. X. urine fréquemment, avec difficulté ; le jet de l'urine est filiforme et très-faible. Le trajet du rétrécissement est des plus tortueux, et ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés, qu'après deux séances infructueuses, nous parvenons à traverser la coarctation avec une bougie en cire n° 4 (*filière Charrière*). Dans ce cas, la dilatation fut très-pénible pendant les premières séances, et, sans les bains du *Bouridé*, nous aurions dû y renoncer, en présence de l'irritabilité du sujet.

Lorsque nous eûmes triomphé des premières difficultés qui tenaient à la forme en zig zag du rétrécissement, les progrès de la dilatation furent rapides et ne furent interrompus par aucun accident digne d'être noté. Après 24 jours de traitement, l'introduction de la bougie en gomme n° 20 avait lieu sans difficulté.

CHAPITRE VIII

DIABÈTE SUCRÉ (1)

« Le diabète, dit M. Contour (*du Diabète,* thèse, 1845), est une maladie caractérisée par une excrétion très-abondante d'urine, contenant toujours une matière saccharine cristallisable, analogue au sucre de fécule, accompagnée d'une augmentation notable de l'appétit, d'une soif inextinguible et d'un amaigrissement profond. » Tels sont avec les troubles de la transpiration cutanée, qui ne se fait pour ainsi dire plus, les principaux symptômes de cette grave affection.

On ne connaît pas le degré d'influence qu'ont sur le développement du diabète les nombreuses causes que les auteurs lui assignent.

Jusqu'à nos jours, le traitement thermal alcalin par les eaux minérales à base de soude, traitement

(1) Ce chapitre a été extrait d'un mémoire adressé par nous à la *Société d'hydrologie médicale de Paris*, mémoire qui, après une discussion publique, nous a valu le titre de membre correspondant national de cette Société présidée par l'éminent professeur Gubler. (*Séance du 4 janvier* 1875).

secondé par le régime diététique, a dominé toute la thérapeutique de la glycosurie. Pour nous, d'après les faits chimiques que nous avons eu l'occasion d'observer dans notre pratique, nous sommes convaincu que toute médication thermale reconstitutive et en même temps stimulante de l'innervation, agira efficacement dans le traitement d'une affection où les fonctions des organes sont profondément troublées, où le mouvement de composition et de décomposition a perdu son équilibre, où les forces sont dans un anéantissement si complet.

Depuis quelque temps, nous avons soumis les diabétiques qui sont venus vers nous, à l'usage de l'eau minérale de *Hount-Caoute* administrée en boisson, en bains et sous forme de douches ; et, toutes les fois que nous l'avons employée, nous avons vu très-rapidement disparaître les phénomènes glycosuriques et les actes d'assimilation et de désassimilation s'accomplir avec plus de régularité et d'énergie. Sous l'influence de cette eau minérale, le sucre diminue et même disparaît promptement des urines diabétiques.

Voici, au reste, les résultats que nous venons d'enregistrer pendant la dernière saison thermale. Ils sont trop importants pour que nous ne nous empressions pas de les faire connaître aux médecins.

Pendant cette campagne thermale, neuf diabétiques se sont présentés dans notre cabinet de consultations,

et voici d'une manière rapide les effets produits sur eux par la médication hydro-minérale secondée par un air fortement oxygéné, combinée avec le régime diététique incomplètement suivi, puisque tous nos malades, à défaut du pain de gluten, faisaient usage de pain de froment ordinaire mais plus cuit.

Observation I. — M. de la Roëlherie de Toulouse, âgé de 60 ans, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution est affecté de glycosurie depuis 3 ans. Voici en quels termes ce malade parle de sa maladie dans le numéro du 13 août du journal de *Capvern-les-Bains*.

« Je suis persuadé que j'étais depuis fort longtemps sous l'influence du diabète sucré, mais la force de mon tempérament, ma répugnance pour les remèdes, m'avaient fait négliger toutes sortes de précaution. J'avais soif, je buvais de la bière ; j'avais de la répugnance pour la viande, je me nourrissais de pommes de terre, de farineux, en un mot de tout ce qui m'était contraire. Au printemps 1873, le mal prit un tel développement qu'il me fallut songer sérieusement à me soigner.

» Une analyse de M. le professeur Filhol, directeur de l'école de médecine de Toulouse, constata 40 grammes de glycose par litre d'urine. Voici quels étaient les principaux symptômes par lesquels l'affection se manifesta. Soif inextinguible, bouche pâteuse, haleine forte avec odeur *sui generis*. Abondance d'urines, prostration des forces avec une telle faiblesse dans les jambes qu'il me fallait l'aide d'un bras pour me relever quand j'étais à genoux. Enfin je remarquai que les bas de mes pantalons de drap étaient couverts de tache blanches, et tellement poisseux au toucher qu'on eût dit qu'ils étaient trempés dans du sirop de gomme. On m'envoya à Vichy, où je fus soumis au régime

pain de gluten, vin de Bordeaux, abstention de féculents, de sauce ou ragoûts, alimentation animale, café sans sucre, l'eau de la Grande-Grille et du Puits-Chemel, etc. Après 15 jours de ce traitement je commençai à éprouver de l'amélioration et je partis à peu près guéri le 25.

» De retour à Toulouse je finis par abandonner tout à fait mon régime, je passai un excellent hiver. Ce n'est qu'il y a trois mois environ que les anciens accidents reparurent mais sous une apparence plus bénigne; il y avait bien toujours abondance considérable d'urines, manque d'appétit, faiblesse des jambes et des reins, mais je ne buvais plus la nuit, la bouche et l'haleine étaient dans l'état normal, aussi étais-je loin de penser que la *fabrique de sucre* fonctionnait avec plus d'activité qu'à l'époque de mon départ pour Vichy (1).

» On parlait bien de Capvern pour les maladies de la vessie, mais on ne les savait pas anti-diabétiques. Un de mes amis qui s'en était bien trouvé l'an dernier me conseilla d'en faire l'essai. Avant mon départ de Toulouse, je fis analyser mes urines, on y trouva 56 grammes et demi de glycose par litre (soit 16 grammes et demi d'augmentation sur l'année 1873).

» Arrivé à Capvern, je fis renouveler l'opération par M. Ducos, pharmacien, qui obtint le même chiffre que les chimistes Toulousains.

» Pendant les 3 premiers jours de mon séjour, je bus 4 verres d'eau de *Hount-Caoute* sans suivre le régime ; mais après la consultation de M. le docteur Ticier, médecin inspecteur, je renonçai au pain, au café sucré, aux féculents sans toutefois me priver de quelques fruits et d'un verre de kirsch après chaque repas.

---

(1) Je dois dire que 15 jours avant mon départ pour Capvern je m'étais mis au régime et que j'avais fait usage à domicile de l'eau de Capvern transportée. Je suis persuadé qu'à l'époque où la la maladie se manifesta avec le plus d'activité, les urines devaient contenir 60 grammes de glycose par litre.

» Après 10 jours de ce traitement anodin, je fis renouveler l'analyse. Quel fut mon étonnement en me trouvant réduit à *4 grammes*, c'est à dire à l'état presque normal.

» En arrivant à Capvern, j'avais de la peine à gravir la rampe qui conduit à l'hôtel des Pyrénées, hier j'ai été essayer un chien de chasse sur un plateau élevé que j'ai gravi à pic par une chaleur de 30 degrés. Mes forces sont revenues et j'ai une mine florissante. C'est une *véritable résurrection* que je m'empresse de constater, quelque répugnance que j'éprouve à mettre le public dans la confidence de mes maux. »

Une troisième analyse des urines de M. de la Rhoëlherie, faite avant son départ c'est-à-dire le 2 août, n'a plus fourni que des traces de sucre.

Observation II. — M. G... négociant à Bordeaux, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une excellente constitution vint à Capvern le 25 juillet 1874. Ce malade, diabétique depuis plusieurs années a fait plusieurs cures à Vichy. Ces cures ont eu pour résultat de faire disparaître temporairement le sucre de ses urines. Mais, loin de la source, le sucre a toujours reparu.

L'analyse constate 17 grammes de sucre par litre d'eau à l'arrivée à Capvern, et M. G... repart avec 3 après 17 jours de traitement. Du reste c'est là un cas peu grave de glycosurie, et le malade n'avait ni soif ardente, ni abondance d'urine, l'état général était excellent.

Observation III. — M. C... négociant à Bordeaux est âgé de 55 ans. Son tempérament est lymphatique, mais sa constitution bonne. Le malade est affecté depuis plusieurs années de glycosurie. Il a un appétit formidable et il est obèse, il a fait à Vichy plusieurs traitements alcalins, la soif est modérée, les urines sont très-abondantes. Arrivé à Capvern le 1er août 1874, il soumet ses urines à l'analyse de

M. Ducos qui constate *10 grammes* de glycose par litre. A la fin du traitement qui dura 20 jours, les urines de M. C... n'en contenaient que 2 grammes. Le régime diabétique n'a pas été scrupuleusement suivi pendant la cure thermale.

Observation IV. — M. A... de Bordeaux, âgé de 54 ans est d'un tempérament sanguin et d'une bonne constitution. Il vint à Capvern le 16 août 1874. Ce n'est que depuis 2 ans qu'il s'est aperçu que ses urines sont glycosuriques. Mais l'analyse chimique faite à Bordeaux révéla la présence de *55 grammes* de sucre par litre de liquide excrémentitiel. Son médecin le soumit au régime diététique du docteur Bouchardat et lui fit boire de l'eau de Capvern à domicile pendant 1 mois. Après cette médication le chiffre de glycose était descendu de *55 grammes à 3 grammes*. La soif s'était apaisée, les urines étaient devenues moins abondantes et les forces étaient revenues.

A partir de ce moment M. A... se croit guéri et renonçe au régime prescrit. Quand il arriva à Capvern le 17 août dernier, les phénomènes glycosuriques étaient légers et ses urines ne renfermaient que 11 grammes de sucre par litre. M. A... pendant sa cure thermale ne voulut pas observer le régime diabétique. C'était, nous disait-il, pour mettre à l'épreuve l'efficacité de l'eau minérale. Il mangea à table d'hôte des féculents, des mets sucrés; bref il ne se priva de rien. Il est à remarquer que malgré cet état de régime, le glycose diminua de 3 grammes en 10 jours.

Observation V. — Madame A... de Toulouse, âgée de 72 ans, tempérament lymphatico-sanguin, constitution affaiblie. La malade présente les symptômes d'anémie. La soif est vive, les urines très-abondantes, la peau rude au toucher, la malade se plaint d'une grande sécheresse à la bouche, ses forces et sa vue se sont considérablement affaiblies. Arrivée à Capvern le 18 août pour y soigner la

glycosurie dont elle est affectée, Madame P... en repart le 28 du même mois après un traitement insuffisant, ses urines qui contenaient à l'arrivée *33 grammes* de sucre par litre d'urine (analyse de M. Ducos) en révélaient encore 28 grammes après la cessation de la médication.

Observation VI. — Madame L... d'Agen (Lot-et-Garonne) tempérament lymphatico-sanguin, bonne constitution. Cette dame très-obèse est devenue glycosurique depuis 3 ou 4 mois. Environ 2 mois avant son départ pour Capvern où elle arriva le 29 août dernier, ses urines, analysées à Agen, ne contenaient que 3 grammes de sucre. Des erreurs se sont probablement glissées dans cette analyse, car, à l'arrivée de Madame L... à Capvern, M. Ducos trouva *68 grammes* de sucre par litre d'urine. Une seconde analyse faite le 12 septembre accusa 42 grammes de glycose et enfin une troisième *36 grammes;* quinze à seize jours de traitement minéral secondé par le régime avaient réduit de moitié la proportion du glycose contenu dans les urines de cette malade. Au reste, chez Madame L... comme chez tous les diabétiques que nous avons soignés, les symptômes de l'affection s'étaient amoindris et l'état général était devenu rapidement meilleur.

Observation VII. — M. E... négociant à Toulouse, âgé de 50 ans, présente les attributs d'un tempérament sanguin et d'une robuste constitution. Devenu diabétique depuis quelques mois seulement, il est envoyé à Capvern par son médecin le 2 septembre 1874. Nous le soumettons au régime diabétique et au traitement thermal qui dura 20 jours.

Il se retire avec une grande amélioration des symptômes de l'affection. Et voici la note relative au glycose contenu dans les urines de M. E... qui nous a été adressé par M. Saint-Plancat, pharmacien distingué de Toulouse.

« J'ai procédé à un nouveau dosage de glycose contenu dans les urines de M. E... il résulte de mon opération que le 18 septembre les urines de ce malade ne contenaient que *18 grammes* de sucre par litre, soit une différence de *22 grammes* entre le 28 août et le 17 septembre, durée du séjour de M. E... à la station thermale de Capvern.

Observation VIII. — Mademoiselle Anne S... de Lourdes (Hautes-Pyrénées), âgée de 34 ans se rend à Capvern le 10 octobre 1874. Douée d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une constitution délicate, cette malade est affectée de diabète depuis environ 2 ans. Elle n'a été soumise à aucun traitement Du reste ce n'est que depuis 4 mois qu'on a reconnu sa maladie. Mademoiselle Anne S... fatiguée de l'inactivité des médecins qu'elle a consultés et voyant tous les jours ses forces diminuer, la vie s'en aller, se décide à partir pour Capvern, malgré tous les avis contraires qui lui sont prodigués.

Etat actuel. Soif très-vive, inextingible, bouche sèche, haleine nauséabonde très-prononcée, urines abondantes 18 litres en 24 heures, appétit formidable, amaigrissement voisin de l'émaciation. Malgré la quantité d'aliments que la malade prend, son estomac n'est jamais satisfait. Elle ressent des langueurs continuelles, la peau est sèche, rugueuse, brisement des membres, force anéantie.

L'analyse des urines donne pour résultat *75 grammes* de glycose par litre d'urine. Nous prescrivons à Mademoiselle Anne S... 4 verres d'eau et des bains à la *Hount-Caoute* alternant avec la douche générale en pluie verticale et la douche à jet brisé de Fleury le long de l'épine dorsale pendant une minute seulement, la douche sera prise à la temperature de la source (24° centigrades). Le régime diététique approprié devra être observé.

Durant les premiers jours de son séjour à Capvern, Mademoiselle Anne S... ne peut suivre nos prescriptions

que très-imparfaitement. Elle s'alite avec la fièvre le lendemain de son arrivée, et ce n'est que le septième jour qu'elle peut être soumise à la médication, mais l'amélioration ne tarde pas à s'établir.

Elle se traduit d'abord par la diminution de la soif, de la quantité des urines excrétées, du sucre éliminé. Le 23 octobre, une deuxième analyse constate que le chiffre de glycose a diminué de 13 grammes, et cela après 3 ou 4 jours de traitement. La diminution du glycose n'a pas été en rapport avec le progrès vers l'amélioration faite par l'état général; car Mademoiselle Anne S... avait repris beaucoup de forces, la soif avait tout à fait disparu et l'abondance des urines considérablement réduit, le sommeil était revenu, la peau s'humectait et la malade éprouvait un bien-être qu'elle ne connaissait pas depuis longtemps.

Le traitement dura en tout 19 jours, et, au départ de la malade, le sucre était réduit de *75 grammes à 58*.

Observation IX. — Le nommé B... de Meliteins canton de Navarren (Basses-Pyrénées), atteint de glycosurie grave depuis 2 ans, vient faire un traitement thermal à Capvern où il arrive le 19 octobre. Ce malade est âgé de 37 ans, son tempérament est lymphatique, sa constitution détériorée. C'est à la suite de chagrins domestiques que la maladie s'est déclarée chez cet homme. Père de plusieurs enfants sans mère, obligé de travailler, de lutter sans cesse pour les nourrir, miné par une affection qui le tue, B... nous arrive désespéré, et dans un état d'émaciation considérable. La soif est très-vive, la sécheresse de la bouche extrême, les urines très-abondantes, les forces nulles, il n'a plus ni bras ni jambes, nous dit-il les larmes aux yeux. Le sens génital reste muet depuis le commencement de la maladie, la peau fonctionne mal comme chez tous les diabétiques.

L'analyse décèle la présence de *89 grammes* de sucre par litre d'urine.

PRESCRIPTIONS : *4 à 6 verrées d'eau minérale par jour, bains tempérés à* Hount-Caoute, *et douches générales en pluie verticale et à jet brisé, froides, d'une minute de durée, café noir sans sucre, vins généreux, viandes grillées et rôties, pas de féculents ni d'aliments sucrés ; on est soumis à cette médication pendant 22 jours.*

La dernière analyse faite le 2 novembre, constate que le glycose était descendu de 89 à 41 grammes.

C'est une diminution de 48 grammes de sucre dans les urines de B... du 9 octobre au 2 novembre. Comme dans les cas précédents, la soif et la sécheresse de la bouche ont disparu sous l'influence du traitement, la peau s'est assouplie et les forces se sont considérablement relevées. Les urines avaient beaucoup perdu de leur fréquence et de leur abondance. Les érections n'avaient point reparu. B..., malgré le glycose que ses urines charriaient encore, nous quitta dans un tel état d'amélioration qu'il était méconnaissable.

Nous ferons encore remarquer que tous les diabétiques traités à Capvern pendant la cure, ont continué à manger une certaine quantité de pain de froment, le pain de gluten leur faisant défaut.

Maintenant, résumons dans un tableau synoptique les 9 cas de diabète que nous avons observés cette année à Capvern.

Observations.	Date de l'affection reconnue.	Sucre à l'arrivée.	Durée du traitement.	Sucre au départ.
1re	3 ans.	56 grammes.	24 jours.	0 gramme.
2	5 ans.	17 grammes.	17 jours.	traces.
3	1 an.	10 grammes.	20 jours.	2 grammes.
4	1 an.	11 grammes.	10 jours.	8 grammes.
5	1 an.	33 grammes.	10 jours.	28 grammes.
6	2 ans.	68 grammes.	16 jours.	36 grammes.
7	6 mois.	48 grammes.	20 jours.	18 grammes.
8	2 ans.	75 grammes.	19 jours.	58 grammes.
9	2 ans.	89 grammes.	22 jours.	41 grammes.

Si l'on compare ces faits cliniques à ceux que M. Durand-Fardel a consignés dans le tableau de diabètes traités à Vichy, il sera aisé de se convaincre que le traitement thermal par l'eau sulfatée calcique-arsenicale et ferrugineuse de Capvern-les-Bains produit des résultats analogues à ceux que l'on obtient par les sources bicarbonatées, sodiquées de Vichy, ou sulfatées sodiques de Carlsbath. Si on nous objecte le chiffre peu élevé des observations produites, nous pouvons affirmer que nous en avons receuilli un nombre plus considérable pendant les quatre années de notre inspection, et que les résultats de la médication hydro-thermale ont été semblables à ceux que nous signalons aujourd'hui.

Maintenant, ces diabétiques tous améliorés guériront-ils? Il serait téméraire de l'affirmer. Mais, nous avons la confiance que l'amélioration persistera, si ces malades observent scrupuleusement le régime prescrit et s'ils suivent le traitement recommandé, et qui consiste à prendre alternativement pendant un mois de l'arsenic et de l'eau de Capvern dans le courant de l'année. C'est ainsi que nous sommes parvenu a maintenir des glycosuriques au chiffre de 3 ou 4 grammes de sucre éliminé que leurs urines renfermaient au moment de leur départ. Au reste, toutes les mesures ont été prises pour observer loin de la source les diabétiques que nous avons

soignés pendant la dernière campagne thermale, et nous publierons le résultat final quel qu'il soit de cette médication.

Il résulte pour nous de l'observation clinique que le traitement hydro-minéral de la glycosurie ne doit plus être concentré comme il l'a été jusqu'à ce jour dans les deux stations thermales dont nous avons parlé plus haut. Capvern-les-Bains, Contrexéville, Pougues, etc., offrent aux médecins les mêmes ressources palliatives, sinon curatives, dans la thérapeutique d'une affection qui devient de jour en jour plus fréquente et qui malheureusement guérit rarement, car, malgré les ingénieuses et nombreuses théories sur la pathogénie du diabète sucré, sa cause prochaine est restée dans les ténèbres. Les uns avec Bouchardat la placent dans une altération fonctionnelle des organes digestifs ; les autres avec Miailhe dans un défaut d'alcalinité du sang. MM. Drysny et Outig, MM. Dancier, Dupuytren et Thenard localisent l'affection dans les urines. Certains médecins ne veulent voir dans la glycosurie qu'un vice de l'hématose, et pour les uns la lésion pulmonaire est anatomique, tandis qu'aux yeux de quelques autres elle n'est qu'un désordre exclusivement fonctionnel et dynamique. Une autre opinion trouve la cause de l'affection dans un lésion matérielle ou dynamique du pancréas. Le célèbre professeur du Collége de

France Claude Bernard reconnaît dans l'affection qui nous occupe, une lésion essentielle ou symptomatique de la fonction hépatique. Enfin, l'école vitaliste, peu satisfaite de toutes ces explications fournies par les théories de la localisation, considère le diabète comme une maladie de toute la constitution, *totius substantiæ,* forces et organes et plus particulièrement « comme un lésion des forces assimilatrices point de départ de tous les phénomènes pathologiques de la glycosurie. » C'est l'opinion de Place, Cullen, Desault, Nicolas Guedeville, Benoît, etc.

Tout est hypothétique, insuffisant et même contradictoire dans les diverses théories que nous nous sommes contenté d'examiner en passant, Aussi, aucune d'elles n'est encore parvenue à fixer la science et à procurer des bases solides à la thérapeutique. Il est heureusement consolant de songer que, malgré la multiplicité et les desiderata de ces théories plus ou moins brillantes, l'observation clinique a établi un traitement du diabète sucré d'une grande efficacité. « Ce fait incontestable, dit judicieusement M. le docteur Benoît (Thèse de Montpellier), que la fécule est la source sinon unique, au moins la plus féconde du sucre diabétique, nous fait entrevoir *a priori* que le meilleur moyen de faire disparaître cette matière de l'urine chez les malades atteints de glycosurie, c'est de retrancher la fécule

du régime alimentaire, et la substitution d'aliments d'un autre ordre. Le traitement par le régime animal est devenu dans les derniers temps entre les mains du docteur Bouchardat, un sujet d'études sérieuses qui ont certainement abouti à des résultats utiles, et notamment à établir le rapport qui existe entre la fécule ingérée et le sucre rendu, et, comme conséquence nécessaire, à supprimer les amylacés du régime des glycosuriques. Malheureusement, le régime diététique ne guérit pas radicalement le diabète et il n'est pas toujours bien supporté par les malades. Si maintenant nous tournons nos regards vers les moyens pharmaceutiques tour à tour préconisés et délaissés, nous sommes condamnés à confesser notre impuissance en face de la cruelle affection dont il est ici question.

Pour nous, humble parmi les humbles, nous croyons que dans une maladie dont la symptomatologie se traduit presque toujours par l'épuisement du système nerveux, par l'émaciation et l'anéantissement des forces, les toniques sont les agents de la nature médicale qui, d'une manière générale donnent les résultats les plus satisfaisants. Sans doute, des cas particuliers entraînent leur indication qui sera bien remplie par des moyens pris dans une autre classe de médicaments.

Nous considérons les eaux minérales bicarbonatées,

sodiquées, sulfatées sodiques, et principalement les eaux sulfatées calciques arsenicales ferrugineuses comme le plus puissant auxiliaire du régime diététique dans le traitement de la glycosurie. Elles aident le malade à le supporter. Toutefois, il serait dangereux de croire que la même eau minérale puisse convenir à tous les diabétiques. Chaque malade doit chercher sa note dans la gamme thermale. Si Vichy doit être préféré, comme l'affirme notre éminent collègue Durand-Fardel, par les diabétiques obèses, nous pouvons avancer que l'eau sulfatée calcique arsenicale ferrugineuse de Capvern, qui est tonique reconstituante et stimulante de l'innervation, réussira dans les cas si nombreux où la faiblesse est extrême, où l'anémie domine, où l'épuipuisement du système nerveux est le point de départ des phénomènes pathologiques du diabète ; Capvern réussira encore, il sera même rapidement *curatif* toutes les fois que ces phénomènes seront, comme on en a rapporté des exemples, liés à la suppression du flux menstruel ou hémorroïdal. Notre eau minérale qui est si puissante pour remonter les fonctions de nutrition, prêtera dans les cas que nous venons de préciser, cas où il ne peut pas être indifférent d'insister sur l'administration des eaux à base de soude, le concours le plus efficace au régime diététique pour améliorer et même pour pour changer la

modalité pathologique de ces fonctions. Mais, lorsque les diabétiques présenteront des lésions anatomiques du cœur ou de l'appareil respiratoire, quand ils seront travaillés par des accès de fièvre plus ou moins irréguliers, Capvern sera formellement contre-indiqué.

CHAPITRE IX

AFFECTIONS DE L'UTÉRUS. — DÉRANGEMENTS DANS LA MENSTRUATION.

La menstruation, cette fleur de la vie sexuelle, — *Hufeland* — qui naît à la puberté, qui s'effeuille et meurt à l'âge critique, est, comme on l'a dit, le baromètre de la santé de la jeune fille et de la femme. On sait toutes les émotions, toutes les sensations et les impressions qui retentissent sur l'organisation de la petite fille lorsqu'elle devient demoiselle ; on sait encore les troubles, les orages auxquels la femme est souvent en proie, lorsque cesse cette indispensable fonction physiologique de l'utérus, à l'époque de la ménopause. La matrice exerce une grande prépondérance sur les autres organes : aussi la régularité de la fluxion périodique est la première condition de l'équilibre vital chez la femme. L'absence, les retards, les difficultés, les exagérations

des menstrues, cet émonctoire naturel, deviennent la source d'une foule d'accidents morbides que nous allons esquisser rapidement dans les paragraphes suivants :

1° Aménorrhée (absence, suppression des règles)

L'aménorrhée, c'est la privation du flux menstruel, soit que ce flux ne se soit jamais établi, soit qu'il se soit supprimé tout à coup ou d'une manière lente, en dehors, bien entendu, de la grossesse et de l'allaitement.

« Les causes de cette maladie, dit Jules Massé *(Santé des femmes,* page 177), sont multiples. Tantôt les règles n'apparaissent pas, parce qu'il y a faiblesse générale, tantôt, au contraire, elles ne se montrent pas, parce qu'elle sont arrêtées par une exagération de forces, une espèce d'inflammation passagère, une vitalité tyrannique. » C'est dire que les tempéraments lymphatiques et sanguins prédisposent à l'aménorrhée. Il résulte des recherches de MM. Marc d'Espine et Brière de Boismont que la *leucorrhée,* ou pertes blanches, retarde l'apparition des règles. (Valleix). A côté de ces causes, on peut en placer d'autres dont l'influence directe ou indirecte sur la production de la maladie qui nous occupe, a été

signalée par tous les auteurs. Parmi ces dernières figurent l'oubli des lois de l'hygiène, une habitation insalubre, les changements de climat, une alimentation trop excitante ou insuffisante, les boissons à la glace, les bains frais, les lotions, les injections froides ou astringentes, une chute, un coup, des émotions violentes, des peines de cœur, les exigences de la mode. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'aménorrhée qui est due soit au retentissement sympathique qu'exercent sur l'utérus certaines lésions viscérales, comme la phthisie pulmonaire, le cancer, etc., soit aux vices de conformation de l'organe utérin ou de ses annexes.

Personne n'a mieux décrit les symptômes de l'aménorrhée soit *sthénique,* soit *asthénique,* que l'auteur du remarquable article sur cette maladie inséré dans l'ouvrage de M. Fabre *(Bibliothèque du médecin-praticien,* tome II, pages 133-134). Aussi croyons-nous devoir lui emprunter ce qui suit :

« L'*aménorrhée sthénique* est le partage des tempéraments sanguins ; elle affecte les jeunes filles qui ont la peau rosée et chaude, la diaphorèse facile, les veines sous-cutanées distendues. Lorsque est venu le temps où doit se faire la première menstruation, il se déclare chez beaucoup de jeunes filles une hypérémie utérine, mais qui cède plus ou moins rapidement quand une fois apparaît l'écoulement

menstruel. Cette hémorrhagie est alors une sorte de crise ; tout bientôt rentre dans l'ordre. Il n'en est plus ainsi lorsque les règles ne peuvent s'établir. L'utérus continue à se congestionner, et son état hypérémique se révèle par divers phénomènes morbides..... Ces phénomènes consistent dans une sensation de douleur occupant l'hypogastre et le voisinage de l'ombilic, irradiant, d'une part, dans la région lombaire, et de l'autre, dans le vagin, les cuisses, etc., etc. Certaines malades accusent seulement un sentiment de pesanteur dans le bassin ; mais d'autres se plaignent de douleurs térébrantes, lancinantes, de constrictions, d'engourdissements très-pénibles causés par de véritables tranchées utérines plus ou moins violentes. Il n'est pas rare de voir l'abdomen se tuméfier quand ces divers phénomènes prennent une certaine intensité, ou lorsqu'ils se prolongent. C'est encore dans l'aménorrhée sthénique que les grandes et les petits lèvres se tuméfient, que le vagin, participant à la phlogose, devient le siége d'une chaleur excessive et d'un suintement muqueux ou séro-muqueux. »

Parmi les phénomènes sympathiques auxquels donne souvent lieu l'aménorrhée, il faut noter les symptômes de dyspepsie gastro-intestinale, la difficulté dans la miction, les palpitations du cœur, les douleurs articulaires avec lassitude générale et des

congestions du côté de la tête et des organes de la respiration.

« L'*aménorrhée asthénique* est le plus ordinairement primitive : c'est elle qui affecte les jeunes filles lymphatiques. Elle offre ceci de remarquable que les symptômes d'hypérémie utérine n'existent pas ou sont inaperçus, à moins de considérer comme telle l'existence presque constante d'un écoulement leucorrhéique incolore ; mais, en revanche, les symtômes généraux attirent notablement l'attention des médecins et des malades elles-mêmes. Ces symptômes sont souvent tout à fait différents de l'aménorrhée *sthénique;* mais quelques-uns d'entre eux sont en apparence semblables, bien que divers par leur cause. Chez les jeunes filles aménorrhéiques ou asthénisées, la peau est décolorée, les chairs sont molles et bouffies, le regard est sans expression ou n'exprime que la langueur, il existe de l'insommie, une douleur céphalique qui occupe souvent l'occipital, des tintements d'oreille fort agaçants, etc. Ces malades ont en général le pouls petit, mais très-fréquent ; elles ont de l'abattement musculaire et une répugnance prononcée à se mouvoir. Le moindre exercice fait naître d'ailleurs de la dyspénée et des palpitations. Il est commun d'observer divers troubles des fonctions digestives, tels que : appétits bizarres, nausées, vomissements, constipation. Beaucoup d'autres phé-

nomènes nerveux peuvent s'ajouter à ceux sus-mentionnés. Ils apparaissent au fur et à mesure que la chlorose se dessine. Terminons ce qui a trait aux symptômes de l'*aménorrhée asthénique* en rappelant l'influence fâcheuse qu'exerce la souffrance physique sur le moral des jeunes filles ; elles sont toute rêveuses, taciturnes, quelques-unes sont plongées dans une profonde mélancolie. »

Le traitement de l'aménorrhée par les eaux minérales de Capvern devra varier selon les causes et selon les expressions symptomatiques du retard ou de la suppression. En un mot, l'*aménorrhée sténique,* ne veut pas être traitée de la même façon que l'aménorrhée liée à la faiblesse. Dans celle-ci il y a asthénie, inertie constitutionnelle ; dans la première, au contraire, il y a trop-plein sanguin, exagération de vitalité.

Donc, dans l'*aménorrhée asthénique,* l'indication étiologique est de fortifier l'organisme et de donner de la plasticité au sang. L'eau excitante et tonique de la *Hount-Caoute,* nous rend, dans ce cas, des services signalés ; elle guérit promptement, alors que des traitements longs et variés ont déjà échoué. Il faut l'administrer en boisson, sous forme de bains et de douches générales, et seconder son action par une alimentation réparatrice, par une bonne gymnastique. Tout cela est à la portée des malades au

fond de notre vallon, où ils trouvent du soleil, de l'air pur, du mouton et des coteaux à gravir.

Mais, quand l'aménorrhée est sous la dépendance d'une trop grande richesse sanguine, on ne doit pas avoir recours à la même médication. Il convient de demander la guérison à l'action sédative hyposthénisante de notre source du *Bouridé*. Le docteur Massé *(loco citato)* a donné une bonne explication de ce qui se passe chez la jeune fille aménorrhéique par pléthore sanguine. Nous allons reproduire ces lignes, car le lecteur comprendra ensuite plus facilement l'action des eaux du *Bouridé* dans l'aménorrhée sthénique : « L'appareil utérin est doué d'une surimpressionnabilité considérable et d'une prépondérance évidente. Or, la trop grande richesse sanguine amène tout mécaniquement des désordres vitaux, des encombrements sanguins et des concentrations de chaleur. Ces désordres, ces encombrements, ces excès se passent dans les organes les plus susceptibles, les plus impressionnables. En conséquence, ils s'exercent, chez la plupart des femmes, quand elles sont exagérément sanguines, dans l'important appareil utérin. L'afflux du sang, l'excès de chaleur, causent une espèce d'inflammation passagère, et par suite de cette inflammation survient la sécheresse, le boursoufflement, l'indocilité. C'est de cette manière que l'utérus imprégné de sang, chauffé et surexcité

par une chaleur intempestive, se trouve incapable de remplir ses fonctions. »

Eh ! bien, dans ces cas, les eaux du *Bouridé* rétablissent les menstrues, en déprimant les forces vitales, en soustrayant le calorique, en calmant la surexcitation, en rétablissant enfin cet équilibre vital sans lequel la fonction cataméniale ne peut pas s'établir. Il est bon que les malades de cette catégorie gardent le repos et soient soumis à une alimentation légère, composée surtout de viandes blanches et de légumes.

Taillade, cet observateur d'une grande sagacité avait parfaitement compris que l'*aménorrhée sthénique* n'est pas tributaire des eaux de la *Hount-Caoute,* que ces eaux ne conviennent qu'aux aménorrhéiques débilitées : « Toutes les causes du dérangement menstruel, dit-il *(Lettres médico. topogr. sur Cap.)* ne sont pas susceptibles de céder, au moins dans le principe, à l'action de nos eaux. Ce n'est, en effet, que quand ces causes, ayant agi *assez longtemps* sur la constitution, elles ont *déprimé les forces radicales,* au point, sans doute, de rendre supportable, nécessaire même l'action de ce moyen.» C'est dire que l'*aménorrhée sthénique* ne doit être traitée à la *Hount-Caoute* que lorsqu'elle est devenue *asthénique,* en d'autres termes, pas du tout ! Au lieu d'attendre de l'action du temps et des cures affai-

blissantes, une transformation qui serait fort préjudiciable aux malades, mieux vaut, c'est notre avis, les envoyer au *Bouridé*, où elles guériront d'*emblée*, sans passer par cette voie de la débilitation et de l'appauvrissement du sang, qui même, en ligne droite, à la chlorose.

Le public a été de tout temps convaincu que les eaux du Capvern ont la vertu de guérir les suppressions ; et l'observation clinique confirme l'opinion du vulgaire. On trouve dans les lettres de Taillade, onze observations d'aménorrhée traitées et guéries par les eaux de Capvern ; nous-même nous possédons des faits semblables. Et comme me l'écrivait dernièrement un praticien qui a observé beaucoup à Capvern : « Les observations d'aménorrhée et de dysmenorrhée améliorées ou guéries par nos eaux sont nombreuses et vulgaires. » Nous ne croyons donc pas devoir les rapporter ici.

2° Menstruation difficile, douloureuse (dysménorrhée)

Chez quelques personnes du sexe, les règles se montrent et coulent, à l'époque menstruelle, dans certains cas plus tôt, dans d'autres plus tard ; mais leur écoulement laborieux est précédé et quelquefois accompagné de phénomènes douloureux, névral-

giques, sympathiques. C'est à cette menstruation difficile que l'on a donné le nom de *dysménorrhée*.

La jeune fille, ou la femme qui présente les attributs du tempéramment sanguin, celle surtout qui est douée d'une grande surimpressionnabilité nerveuse est particulièrement prédisposée à l'aménorrhée. Mais il est une foule de circonstances, qui, dans la vie de la femme, peuvent activer cette prédisposition. On ne se souvient pas assez, dans les familles, combien est surexcitable le système nerveux de la fille, après la puberté, et de la jeune femme ; et l'on oublie trop que toutes les commotions morales qui affectent leur cerveau réagissent aussitôt sur l'appareil utérin. La vie mondaine aujourd'hui est fertile en entraînements passionnels, en exagérations sentimentales qui certainement ne sont pas étrangers à la multiplicité des cas de dysménorrhée que le médecin est appelé à traiter. On peut considérer comme très-puissantes pour favoriser la prédisposition à cette maladie les causes suivantes : la lecture des romans, la vue des gravures licencieuses, la fréquentation des bals, l'habitude de la masturbation, les conversations érotiques, l'abus prématuré des plaisirs de Vénus chez les jeunes femmes, les écarts dans l'alimentation qui ne doit jamais être trop excitante. D'un autre côté, on a observé que la continence absolue, chez les personnes du sexe d'un tempé-

rament sanguin, ardent, vouées au célibat dans les communautés de religieuses, ne met pas à l'abri des symptômes de la dysménorrhée. Cette affection est encore souvent provoquée par l'hystérie, la leucorrhée et les inflammations de la matrice.

Deux ou trois jours avant l'écoulement des menstrues, la femme dysménorrhéique éprouve un malaise général, des symptômes de courbature ; elle ne peut se tenir debout, et elle est condamnée à s'aliter. Elle ressent du côté de l'ombilic et dans tout l'hypogastre, des douleurs tantôt obtuses, tantôt aiguës. En même temps, l'appétit est perdu ; il y a de l'anorexie, des éructations, des nausées, parfois même des vomissements ; le ventre est tendu, douloureux à la moindre pression ; la constipation est fréquente, mais dans quelques cas se déclarent des selles diarrhéiques de courte durée. Les urines rouges sont rendues en petite quantité ; elles *brûlent* les parties, au passage. Dans certains cas, les coliques, les tranchées ont une grande intensité. Nous avons vu des jeunes filles, des dames nerveuses se tordre sous les étreintes de la douleur. Quand les souffrances arrivent à ce degré, la face est pâle, couverte d'une sueur froide, le pouls est petit et précipité ; les malades ont des tremblements nerveux, des mouvements convulsifs, et tombent souvent en syncope. Ce cortége de symptômes s'évanouit peu à peu,

d'autres fois tout à coup, à l'apparition du flux cataménial. Mais ordinairement les mêmes phénomènes se reproduisent à l'époque de la prochaine fluxion périodique.

Les eaux du *Bouridé* réussissent fort bien pour prévenir le retour de semblables accidents, soit que ces accidents soient liés à la pléthore sanguine, soit qu'ils soient sous la dépendance de la surexcitation nerveuse. Les bains tempérés du *Bouridé* sont les meilleurs anti-phlogistiques et anti-spasmodiques que l'on puisse employer pour les enrayer. On est surpris des modifications rapides et durables qu'ils produisent. Nous avons vu des jeunes demoiselles fortement dysménorrhéiques, chez qui, après un traitement de vingt à vingt-cinq jours, les règles se mettaient à couler, sans qu'elles éprouvassent les tortures qui escortaient ou précédaient habituellement les menstrues antérieures ; et après une, deux saisons, la guérison était complète. Voici, à ce propos, une observation, qu'on ne lira pas sans intérêt.

Observation. — Mlle X..., de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), âgée de vingt-cinq ans, arriva à Capvern le 7 août 1870. Cette jeune personne, d'un tempéramment nerveux, mais d'une bonne constitution, a le facies pâle ; elle est amaigrie. La vivacité de son caractère est tempérée par une excellente éducation. Mlle X..., fut réglée à quatorze ans ; la fonction physiologique de l'utérus s'est

toujours exécutée assez régulièrement, mais avec un peu de difficulté. Cette difficulté est devenue, depuis un an, beaucoup plus considérable. Elle nous confie que, depuis quelque temps, elle s'est trouvée au milieu de circonstances qui ont été, pour elle, une source de surexcitation nerveuse. Elle mène une vie sédentaire, et se plaint d'être habituellement dyspeptique. Les exagérations sensitives auxquelles Mlle X... a été en butte ont considérablement réagi sur l'utérus. Car la menstruation est devenue très-douloureuse. Mlle X..., vient demander à nos eaux un soulagement pour les souffrances qui l'assaillent à chaque époque menstruelle. Voici quelles sont ces souffrances :

Huit jours avant l'apparition des règles, Mlle X..., éprouve une lassitude, une faiblesse extraordinaires. Elle ne se sent plus la force de faire un pas, elle ne quitte son lit que pour s'étendre sur un canapé. La malade éprouve en même temps de violentes tranchées, son ventre très-douloureux se météorise, puis viennent les défaillances, les nausées continuelles. Les garde-robes sont supprimées et ses urines sont très-ardentes. La céphalalgie est parfois intolérable, et les seins gonflés sont le siége d'élancements douloureux.

L'apparition de l'écoulement sanguin ne met pas un terme à ces souffrances, comme chez la plupart des femmes. Elles persistent, chez Mlle X..., avec un intensité variable, jusqu'au septième ou huitième jour, après la cessation des menstrues. La quantité de sang évacué, pendant la fluxion menstruelle, est en général, peu considérable.

Au moment de son arrivée à Capvern, Mlle X... est en proie à des symptômes de dyspepsie gastrique très-prononcés.

Nous lui donnons pour conseil de prendre tous les jours un bain tempéré de trois quarts d'heure au *Bouridé*. Et, dans le but de réveiller l'activité fonctionnelle de l'estomac, nous lui laissons boire un ou deux verres d'eau à la buvette du grand établissement.

Le 18 *août*, les phénomènes de dyspepsie avaient complètement disparu. L'appétit était très-vif, et Mlle X..., à sa grande surprise, digérait fort bien tous les aliments qu'elle prenait ; l'état général s'était considérablement amélioré ; Mlle X... reprenait des forces et des couleurs.

20 *août*. — L'amélioration continue. En prévision de la prochaine époque menstruelle qui est attendue et très-redoutée, Mlle X... nous prie de lui donner quelques moyens pharmaceutiques pour calmer les accidents dysménorrhéiques habituels. Elle tient beaucoup à avoir le remède sous la main pour en user au moment de la crise. Nous lui prescrivons une potion avec l'acétate d'ammoniaque et quelques pilules anti-spasmodiques et calmantes.

Les règles se montrèrent le 25, sans avertissement douloureux préalable, pour ainsi dire, car Mlle X... ne souffrit que deux heures au plus, et encore ces souffrances furent légères et nullement comparables à celles qu'elle ressentait jadis. Pendant tout le temps de la fluxion cataméniale, Mlle X... fit, avec ses amies, ses repas et ses promenades comme avant ; elle ne se reconnaissait plus ! Bref, elle nous quitta, dans les premiers jours de septembre, tout à fait refaite et bien heureuse d'avoir retiré de nos eaux des effets si prompts et si merveilleux.

3° Exagérations menstruelles (pertes de sang)

Nous ne dirons ici que quelques mots de ces exagérations menstruelles, de ces pertes de sang que nos façons de vivre, nos usages, nos mœurs, nos imprévoyances et nos sottes excentricités ont aujourd'hui rendues si fréquentes, soit, après la puberté,

chez nos jeunes demoiselles, soit à l'époque de la ménopause, chez les femmes dont l'utérus est alors en train de perdre l'aptitude à la fécondité.

Au chapitre III de cet ouvrage, il a été question des pertes de sang liées à la faiblesse, et nous avons parlé des services que peuvent rendre, contre ces excès hémorrhagiques, les eaux de la *Hount-Caoute* employées avec discernement et mesure. Nous n'y reviendrons pas.

Lorsque ces exagérations sanguines sont sous la dépendance d'un état pléthorique, les bains sédatifs et hyposthénisants du *Bouridé* sont indiqués, et l'on voit, sous leur influence, les hémorrhagies se modérer, et se régulariser l'action périodique de l'utérus.

4° Métrite chronique, engorgement de la matrice

La métrite chronique est une maladie fréquente chez la femme, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à quarante : c'est dire qu'on l'observe rarement avant la puberté et chez les vieilles femmes. Le tempérament lymphatique, une enfance scrofuleuse, d'après Boivin et Dugès, y prédisposeraient. Mais il faut avouer que les recherches des auteurs ne sont pas encore parvenues à donner à l'étiologie de cette affection un degré fort désirable de précision. Ce qui est

généralement admis, c'est que les couches et les avortements ont une grande influence sur le développement de la métrite chronique. Les faits recueillis dans notre pratique nous ont depuis longtemps démontré qu'il en est ainsi.

Des accidents locaux et généraux accompagnent la métrite chronique.

Les premiers se traduisent par de la pesanteur et de la chaleur dans tout le bassin. La femme éprouve en outre une douleur sourde, profonde à l'hypogastre, Dans certains cas, cette douleur peut être lancinante et prendre le caractère des coliques utérines. Elle a de fréquentes irradiations soit vers les reins, soit vers les aines et les cuisses, et devient plus forte à l'époque des règles ou lorsque la femme reste longtemps debout, ou bien encore lorsqu'elle fait une longue promenade ou une longue course en voiture. « Il n'est pas sûr, dit Valleix *(Guide du médecin praticien,* tome IV, page 203), que ces douleurs doivent être directement rapportées à l'inflammation de l'organe. On peut se demander si elles ne seraient pas le résultat des congestions sanguines plus ou moins fréquentes qui viennent se surajouter à la maladie principale. Ce qui porte à croire qu'il en est réellement ainsi, c'est que ces douleurs se montrent principalement aux époques menstruelles, où la congestion sanguine est si fréquente. »

Cette hypérémie fait gonfler l'organe, dont le poids augmente souvent outre mesure ; et les ligaments qui le maintiennent se trouvant relâchés, il en résulte des déviations et des déplacemeuts qui deviennent eux-mêmes une nouvelle cause d'afflux sanguins, et qui sont une source de troubles fonctionnels dans les organes voisins. L'irritation activant la sécrétion des muqueuses utéro-vaginales, l'orifice vulvaire livre passage à des écoulements de mucosités, parfois sanguinolentes, dont la consistance, la couleur et l'abondance sont variables. Ces écoulements irritent le canal adhérent et la partie inférieure du rectum ; en ajoutant leur action à celles des déplacements de la matrice, ils provoquent la constipation, la gêne, les cuissons dans l'émission des urines, presque toujours chargées de sédiments uriques.

Si l'on observe parfois, dans la métrite chronique, aux époques menstruelles, des excès hémorrhagiques, on peut dire que les accidents dysménorrhéiques, sont beaucoup plus communs. Cela s'explique par l'augmentation de la congestion locale et par les difficultés dans l'accomplissement de la fonction périodique, que peuvent engendrer les déviations et les déplacements utérins.

L'observation clinique met hors de doute que ces accidents locaux que nous venons de passer som-

mairement en revue peuvent exister pendant longtemps chez certaines femmes sans ébranler beaucoup leur santé. Malheureusement, le plus souvent il n'en est point ainsi, et ces lésions matérielles locales retentissent sur tout l'agrégat vivant.

Les perturbations fonctionnelles les plus communes et les plus graves dans la métrite chronique sont celles des appareils digestif et biliaire. Car ces troubles amènent, avec une chylification imparfaite, vicieuse, des altérations profondes de la nutrition et de l'innervation. La femme pâlit, devient maigre, perd ses forces, devient irascible. Tout la tourmente et l'importune ; elle tombe en un mot dans l'état nerveux qu'escortent les spasmes, les phénomènes hystériques, etc.

Si l'on songe à l'impressionnabilité excessive de l'utérus, à sa prépondérance sur les autres organes, aux altérations des actes fonctionnels des divers appareils que ces lésions matérielles entraînent après elles ; si l'on réfléchit à la tenacité de ces lésions locales, on comprend tout l'intérêt qu'ont les malades et le médecin à connaître le degré d'efficacité de nos eaux, dans la thérapeutique de cette affection utérine dont la fréquence, de nos jours, s'explique jusqu'à un certain point par la multiplicité des causes qui mettent en jeu la surimpressionnabilité de l'appareil utérin.

Eh bien ! nous croyons être utile aux personnes du sexe et à nos confrères, en leur démontrant que les eaux de Capvern leur offriront de puissantes ressources pour obtenir la guérison de la métrite chronique.

Le traitement hydro-minéral de cette maladie doit être local et général. Voyons si nos eaux peuvent remplir les indications thérapeutiques qui se rapportent aux troubles fonctionnels de l'utérus et de ses annexes, et aux perturbations des fonctions organiques qui proviennent des lésions utérines.

Les eaux du *Bouridé* sont, comme nous l'avons vu, hyposthénisantes, sédatives. Aucun praticien n'ignore les services que la médication anti-phlogistique rend tous les jours dans le traitement de la métrite chronique, quand l'hypérémie utérine est entretenue par des irritations obscures, voilées souvent par une apparente débilité, ou lorsque cette hypérémie est liée à la pléthore générale. Or, dans ces cas, les bains du *Bouridé* pris tièdes et prolongés pendant une et même deux heures et au delà, réussissent souvent beaucoup mieux que les anti-phlogistiques. Ces bains, en soustrayant du calorique, calment les ardeurs, les chaleurs qui existent dans le bassin sous l'influence de leur action sédative, les douleurs s'apaisent, disparaissent; les exagérations nerveuses s'effacent et la résolution de l'état congestif local ne

tarde pas à se produire. Cette résolution est encore hâtée par les injections de cette eau minérale, si douce, si calmante, injections vaginales que les malades doivent répéter fréquemment pendant leur séjour dans le bain. Ces injections ont encore un autre avantage, celui de débarrasser la matrice et son canal adhérent de tous ces produits de l'hypersécrétion des muqueuses qui, d'effet devenant cause à leur tour, sont une cause permanente d'irritation et de congestion locale; le plus souvent même nous remplaçons très-avantageusement les injections par l'usage du *speculum de bain* en gomme élastique, que la femme s'introduit elle-même, et qu'elle conserve pendant toute la durée du bain. Ajoutons que le séjour de ces mucosités dans l'intérieur des parties sexuelles en amène la décomposition et favorise l'absorption putride. Cette médication est encore secondée par les douches rectales, à faible pression, pour faire disparaître la constipation si nuisible dans les affections utérines.

Sous l'influence de ces divers procédés de balnéation, les phénomènes inflammatoires chroniques disparaissent, comme nous venons de le voir; l'engorgement, ou plutôt l'hypertrophie de l'organe utérin ne tarde pas à diminuer ; si elle persiste, comme cela arrive quelquefois, malgré la disparition des chaleurs abdominales, des douleurs et des sécrétions

exagérées, il convient alors de stimuler l'enveloppe cutanée par quelques bains pris à la *Hount-Caoute*, et favoriser encore la résolution de l'engorgement par des irrigations ou des douches d'eau minérale de cet établissement, portées sur le vagin et sur le col de la matrice. Mais il faut y renoncer si la chaleur du bassin ou la douleur reparaissent sous leur influence.

Lorsque la congestion locale de l'utérus coïncide avec l'atonie de tout le système, c'est à la source de la *Hount-Caoute* qu'il faut s'adresser dès le début du traitement. Point n'est besoin, après tout ce que nous avons dit des propriétés thérapeutiques de cette source, d'insister sur son efficacité contre les altérations matérielles curables d'un organe qui sont liées à l'asthénie générale ou locale.

Au reste, les cas de contre-indication formelle exceptés, nous avons l'habitude, dans le traitement de la maladie qui nous occupe, de conseiller aux femmes dont l'intégrité des fonctions digestives est plus ou moins compromise, de boire tous les matins, avant le bain, un ou deux verres d'eau minérale à la buvette du grand établissement.

On ne doit pas perdre de vue qu'il est rare que les affections chroniques de la matrice n'offrent pas, dans leur expression symptomatique, une prédominance marquée des troubles gastriques. Or,

comme chacun sait, la conséquence de ces perturbations fonctionnelles de l'appareil digestif, est l'appauvrissement du sang et consécutivement la faiblesse. On est heureux, dans ces circonstances, d'avoir sous la main un agent thérapeutique qui réveille l'appétit, qui active la digestion et la sécrétion biliaire ; car un bon chyle prépare une bonne hématose et une bonne nutrition. L'usage de l'eau de la *Hount-Caoute,* en boisson, rend de grands services dans le traitement de la métrite chronique, non-seulement pour combattre les accidents dyspeptiques des voies digestives qu'éprouvent les femmes atteintes de cette affection, mais encore à d'autres points de vue.

Nous avons vu ailleurs que l'eau de la *Hount-Caoute,* prise à dose modérée, produit au bout de huit ou dix jours des effets légèrement laxatifs. Ces selles diarrhéiques, lorsqu'elles restent dans une limite convenable, sont à désirer dans le traitement de la métrite chronique qui demande le concours de la médication révulsive. La constipation est un symptôme à peu près constant et toujours fâcheux de la maladie qui doit éveiller l'attention du thérapeutiste.

D'un autre côté, il est reconnu que les femmes affectées de métrite chronique rendent souvent des urines où l'on trouve des dépôts lithiques. Or, grâce à l'action de l'eau de la *Hount-Caoute,* non-seulement la fonction de l'appareil urinaire est favorablement

surexcitée, mais encore les sables qui tapissent les conduits ou qui s'accumulent dans la vessie, sont expulsés au dehors avec les urines devenues plus abondantes et moins irritantes.

En résumé, nous sommes convaincu qu'il n'existe pas dans tout le Midi, des ressources thérapeutiques plus efficaces contre les maladies chroniques de la matrice, que celles qu'offrent au praticien les eaux minérales de Capvern. Pourquoi? D'abord, parce que les eaux de Capvern possèdent une vertu en quelque sorte spécifique, comme dit Taillade, pour ramener l'action vitale de la matrice à son type naturel (1). Pourquoi? Parce que les troubles divers de l'appareil digestif accompagnent et aggravent les maladies chroniques de l'utérus, et que nos eaux ont la propriété de relever les fonctions digestives, d'activer la nutrition; parce que la douleur et les divers troubles de l'état nerveux, symptômes habituels de la métrite chronique, trouvent dans les bains sédatifs de *Bouridé,* un calmant et un antispasmodique naturel. Pourquoi encore? Parce que,

(1) C'est ainsi qu'on conçoit leur manière d'agir, dans des cas, en apparence très-différents, opposés même, où elles réussissent à faire reparaître les menstrues supprimées, à les modérer quand elles sont trop abondantes, et à les régulariser quand elles s'écartent de l'ordre naturel de leur retour (Taillade, *Lettres sur Capvern,* page 112).

sous l'influence de nos eaux, ont voit rapidement se modifier et disparaître toutes ces sécrétions exagérées des muqueuses qui font partie des accidents locaux de la métrite chronique, et qui produisent souvent des boursoufflements, des érosions, des ulcérations sur leur surface ; parce que les eaux de Capvern sont légèrement purgatives et très-diurétiques, ce qui doit les rendre précieuses dans la thérapeutique des maladies où l'on a à détruire les effets d'une constipation opiniâtre et les complications du côté des voies urinaires ; enfin, parce que Capvern a le privilége de posséder deux sources dont l'action est opposée, ce qui permet de traiter dans cette station thermale, non-seulement l'hypérémie et les engorgements utérins liés à la pléthore générale, mais ces congestions locales, passives, tous ces engorgements mous du corps et du col de la matrice qui se développent chez les femmes d'une constitution lymphatique.

5° Leucorrhée (pertes blanches).

Ce que nous avons dit, à propos de la métrite chronique, des secrétions exagérées des muqueuses qui l'accompagnent, des effets sur ces mêmes muqueuses ; ce que nous avons ajouté encore sur la

puissante action de nos eaux pour ramener et maintenir dans ses limites normales ces exagérations de sécrétions de mucosités, nous dispense d'entrer maintenant dans de plus grands développements au sujet de ce catarrhe spécial, qui, rarement primitif, est le plus souvent symptomatique d'une lésion de l'utérus ou du canal adhérent, ou bien de la diathèse herpétique, rhumatismale ou goutteuse, et alors, dans ces derniers cas il se montre très-rebelle et persiste souvent pendant toute la vie.

6° Stérilité.

Voici un sujet fort délicat et très-intéressant surtout pour nos charmantes lectrices que l'infécondité chagrine, et qui désirent savoir si elles trouveront près de nos sources, renommées pour faire cesser la stérilité, cette aptitude à la maternité qui est une des plus belles fleurs de leur couronne, où Dieu a mis tant de roses, hélas ! à côté de tant d'épines.

Si la stérilité tenait toujours et partout à une cause unique, on comprendrait qu'elle fût toujours et partout tributaire de la même médication. Mais les causes de l'infécondité sont fort nombreuses : c'est dire déjà que, si les eaux de Capvern font cesser la stérilité chez un grand nombre de femmes, elles

restent inefficaces lorsque la cause de l'infécondité sort de la sphère de leur action curative. Voyons donc quels sont les cas de stérilité qui guérissent à Capvern, ce sont les seuls qui doivent nous occuper ici.

Parmi les affections qui peuvent entraîner après elles l'infécondité, figurent la chlorose (appauvrissement du sang), la suppression des menstrues, les pertes blanches abondantes : c'est une cause très-puissante de stérilité, car la semence du mâle perd son pouvoir fécondant au contact de ces sécrétions glaireuses, à réaction alcaline, et qui tuent les animalcules de la liqueur spermatique. La stérilité accompagne aussi la métrite chronique, les engorgements de la matrice et les diverses altérations dans la statique de l'organe. Cela s'explique non-seulement par le trouble fonctionnel de l'utérus malade, mais encore par l'obstacle que ces écoulements, l'engorgement du col et les déviations de l'organe peuvent apporter à la migration du sperme allant à la rencontre de l'élément femelle de la fécondation. Or, on sait que cette fécondation ne peut avoir lieu sans le contact direct de la semence du mâle et de l'ovule.

Toutes les affections morbides dont nous venons de parler sont curables par les eaux de Capvern ; c'est même une des meilleures médications qu'on puisse leur opposer. Lorsque la stérilité sera sous la dépendance d'une de ces causes, elle disparaîtra avec

la maladie qui s'oppose à la fécondation. On comprend donc très-bien les nombreux cas d'infécondité qui guérissent à Capvern, et le bruit que ces cures vont faire aux oreilles des dames qui, comme l'amant de la belle Philis, désespèrent en espérant toujours.

CHAPITRE X.

CHLOROSE (PALES COULEURS); ANÉMIE, HYDROPISIES

1° Chlorose.

C'est une maladie bien commune, dont la cause est bien inconnue dans son essence, que la chlorose, caractérisée, comme on le sait, par la bouffissure et par cette pâleur particulière de la face qui se distingue entre toutes les pâleurs, par la décoloration du tégument externe, et par les troubles divers dans les fonctions de tous les appareils de l'organisme.

C'est ordinairement vers la puberté, d'autres fois plus tard, qu'éclate cette affection morbide, beaucoup moins fréquente chez l'homme que chez la femme, En vérité, si le sexe joli a le privilége de la grâce et de la beauté, il faut convenir qu'il n'a pas été oublié dans la distribution des lots des misères humaines !

Les causes qui, d'après nos livres, peuvent favoriser le développement de la chlorose sont excessivement nombreuses. Une constitution lymphatique, à fibre molle, y prédispose certainement. Tout ce qui débilite, tout ce qui appauvrit le sang met en jeu cette prédisposition. C'est donc l'appauvrissement sanguin qui est le point de départ de cette grave maladie.

Elles sont bien profondes et bien multiples, les modifications vicieuses imprimées à l'agrégat vivant par la chlorose ! Aucune affection morbide ne retentit sur un plus grand nombre d'appareils, en même temps, pour en troubler, pour en pervertir les actes fonctionnels. La peau, l'estomac, le cœur, le poumon, la matrice, les nerfs, tout est en souffrance dans cette maladie. Le travail d'assimilation et de désassimilation est enrayé. Le sang, cette *chair coulante,* perd son cruor et son fer, se décolore, devient aqueux, et n'apporte plus dans tous les organes qu'une stimulation insuffisante. Tout l'organisme est réduit aux abois. Voyez plutôt la jeune fille, qui hier encore était blanche et rose, charmante colombe, babillarde et rieuse comme ses frères ailés les oiseaux de mai sous la charmille ! Voyez comme elle est devenue triste, pâle et bouffie. On dirait de la cire, sous cette peau mate qui n'est plus du velours. Comme ils sont ternis ses longs yeux où ne rit

plus son âme ! Le sourire et la note joyeuse n'errent plus sur ses lèvres décolorées. Pourquoi, silencieuse, fuit-elle ses compagnes, la pauvre fille? Son front penche, à quinze ans, même sous le baiser de sa mère. Voyez comme tout lui pèse ; un mouvement la fatigue, la promenade l'essouffle. Si elle gravit une côte, la tête lui tourne, ses oreilles bourdonnent, son cœur palpite jusqu'à l'étouffement. A la table de famille, son estomac se gonfle, s'insurge, et elle a des convulsions, elle a des caprices et des dégoûts ; une cuillerée de potage lui donne des pesanteurs, des angoisses et des douleurs atroces. Ses forces déraillent, et ses nerfs aussi. Le travail la brise ; la distraction l'importune. La nuit elle veille, ou bien son sommeil n'est qu'un cauchemar. Elle grelotte sous les rayons les plus ardents. A tout propos, ce sont des frisonnements, des ennuis, des craintes sans motifs. Elle a mal au cœur; elle a mal à la tête, aux bras, aux jambes, elle a mal partout! Aux heures critiques où la fonction physiologique de l'utérus s'exerce, quand elle s'exerce, les tortures augmentent, tout s'aggrave encore. Ce sont tranchées, tremblements, sueurs froides et mouvements convulsifs ! Ce sont encore exagérations sanguines qui l'achèvent. Quel est donc ce souffle brûlant qui flétrit ainsi cette fleur, à son matin ! Quel poison s'est glissé dans les veines de la jeune fille rose ! D'où

viennent toutes ces perturbations, tous ces affaissements, toutes ces perversions des fonctions organiques ! Eh ! mon Dieu, tout cela vient de la faiblesse, de la pauvreté du sang, tout cela vient de la chlorose.

Il ne faut pas croire que toutes ces expressions symptomatiques de l'ébauche que nous venons de faire de la chlorose confirmée, se trouvent toujours réunies chez le même sujet soit au début, soit dans le cours de cette affection. « La maladie ne se montre pas toujours avec cet ensemble, et bien souvent, le plus souvent même, elle ne se révèle que par la réunion de quelques-uns de ces symptômes. La phrase symptomatique est incomplète, pour nous servir de l'heureuse expression de M. Récamier ; mais, toute incomplète qu'elle est, il faut la comprendre, sous peine de n'attaquer jamais le fond de la maladie et de ne lutter que contre un accident que l'on pourra conjurer un instant, mais qui se reproduira bientôt avec autant d'intensité qu'auparavant et sous une autre forme, sinon sous la même. La décoloration du sang et par conséquent celle de la peau et des membranes muqueuses, peut exister seule sans autre accident que l'anhélation et les désordres circulatoires. Cette forme est la plus simple. On la reconnaît aisément ; elle se guérit avec facilité, mais assez souvent, avant que la décoloration ne soit

arrivée à son summum, les symptômes ordinaires de la chlorose, tels que les accidents nerveux, les névralgies, les troubles dans la digestion, dans le flux menstruel, apparaissent ensemble ou isolément, et alors le vulgaire des médecins, qui a besoin pour juger, de la somme des éléments du diagnostic, méconnaît la chlorose, qui, pour être moins complète, n'en est pas moins réelle. » (Trousseau et Pidoux, *Traité de thérap.*, tome I, page 17).

On comprend qu'il est de la dernière importance de bien saisir la signification des symptômes initiaux de la chlorose et de ne pas les confondre avec ceux de quelque lésion viscérale, car cette erreur funeste ferait perdre un temps précieux, pendant lequel l'affection chlorotique poursuivrait sa marche et s'aggraverait même, sous l'influence d'une médication intempestive. La chlorose, à son début, se guérit aisément avec du fer et une bonne hygiène. Elle se montre, au contraire, fort tenace, lorsqu'elle est arrivée à ce degré de cachexie chlorotique, dont le fer lui-même ne parvient pas à triompher.

Le fer, on le sait, est d'une grande utilité dans le traitement de la chlorose, mais il n'en est pas le spécifique absolu ; certaines chloroses liées à la scrofule, à l'herpétisme, etc., s'accommodent mal de l'administration des martiaux. On n'ignore pas non plus que quelquefois la chlorose, à sa première phase,

guérit sans le secours des ferrugineux, sous l'influence d'une excellente hygiène, améliorant et activant la nutrition et l'hématose.

Cependant, en dehors de ces chloroses symptomatiques d'une diathèse latente, les préparations ferrugineuses doivent être la base de la thérapeutique de la maladie qui nous occupe. Si le sang est pauvre chez les chlorotiques, c'est parce qu'il y a décoloration, diminution des globules et du fer; on remédie à cette pénurie sanguine qui plonge tout le système dans les perturbations les plus profondes, en restituant au fluide nourricier les éléments qui lui font défaut. « Or, disent MM. Trousseau et Pidoux (*loc. cit.*), sous l'influence des martiaux, l'organisme recouvre l'énergie de ses fonctions végétatives; et la force plastique ainsi restaurée augmente la proportion du fer, comme celle de beaucoup d'autres matériaux dont l'organisme était appauvri. » Donc, l'indication du fer est capitale dans la chlorose, mais elle n'est pas la seule. Il convient de soustraire les chlorotiques au milieu, aux habitudes qui ont contribué au développement de leur maladie. On doit surtout poursuivre la réhabilitation de leurs fonctions digestives, car, sans cette réhabilitation, la cure n'est pas possible. Sans doute, le fer, par son influence tonique, peut la favoriser; mais pour cela il faut qu'il soit accepté lui-même par l'ectomac et

assimilé ; malheureusement il n'en est pas toujours ainsi.

Oui, il faut faire manger et digérer les chlorotiques, c'est le seul moyen de préparer un bon chyle et une meilleure hématose. Seulement, ce résultat si désirable ne s'obtient pas toujours avec facilité ; et nous avons vu des susceptibilités gastriques qui rendaient impossible l'alimentation la plus homéopathique, et qui étaient même réfractaires au fer, pourtant si nécessaire.

On voit de suite les services que rend aux chlorotiques l'eau minérale de la *Hount-Caoute*. Nous avons dit, au chapitre relatif aux dyspepsies, son efficacité incomparable dans les troubles des fonctions digestives. Nous savons combien l'estomac la digère avec facilité, et nous pouvons répéter ici, sans crainte d'être démenti, qu'aucune eau ne lui est supérieure lorsqu'il s'agit d'exalter l'appétit et de rétablir la digestion.

La petite quantité de sous carbonate de fer que cette eau tient en dissolution est-elle étrangère à son action tonique et n'exerce-t-elle aucune influence sur la reconstitution du chiffre des globules ? Ce n'est pas probable.

Qu'on n'objecte pas la proportion peu considérable de sel ferreux qui figure dans sa composition chimique ; car nul praticien n'ignore combien certains

estomacs acceptent difficilement les préparations ferrugineuses, et nous savons que les petites doses sont ordinairement celles qui réussissent le mieux. On rencontre beaucoup de chlorotiques qui n'ont jamais pu supporter l'usage du fer, ou qui, après l'avoir supporté pendant un temps, ne le supportent plus. Si, alors, on l'introduit dans l'estomac sous forme d'eau faiblement minéralisée, il est à peu près certain qu'il sera bien digéré, qu'il n'irritera pas, qu'on retirera, en un mot, les meilleurs résultats de son assimilation facile. De plus, on sait que Capvern possède une *source ferrugineuse,* et que c'est elle surtout qui rend des services signalés aux chlorotiques.

N'oublions pas, en outre, qu'une alimentation réparatrice, désormais rendue possible par l'action de notre eau sur les fonctions digestives, que la respiration d'un air pur, les voyages, les chauds rayons du soleil, les distractions morales, tout vient en aide à cette petite quantité de carbonate ferreux, pour faire monter le chiffre des globules sanguins, redonner le teint vermeil et ramener la santé.

« Oui, vraiment, dit Jules Massé (*loc. cit.*), oui, l'air atmosphérique bien vif, bien pur, est l'un des remèdes les plus efficaces contre les accidents chlorotiques. Pourquoi? Parce que c'est l'air atmosphérique qui, s'engouffrant dans les poumons, va

changer le sang noir en sang rouge et donner au liquide artériel sa chaleur, sa rutilance et son pouvoir réparateur ; parce que l'air atmosphérique est capable, à lui tout seul, de rendre passable et suffisamment fortifiant un sang dont tous les matériaux ne sont point excellents. Avec l'air atmosphérique, je recommande la chaleur vivifiante fournie non-seulement aux hommes, mais aux animaux, aux fleurs, à toute la terre, par les puissants rayons du soleil de Dieu. Notre civilisation ne produit trop souvent que des plantes de serres chaudes. Comparez, comparez donc ces plantes vivaces mises en pleine terre, s'étalant en plein soleil, affrontant gaillardement la pluie, le vent, la neige et les frimas ; — comparez-les avec ces végétaux étiolés, se développant à la chaleur d'un poêle, vivant sous des carreaux de vitre et nécessitant toutes les factices ressources de nos habiles jardiniers. J'ai la conviction qu'une promenade au grand air, que la sensation des rayons du soleil sont d'une puissance incontestable contre la pauvreté du sang, et que, par conséquent, ce sont deux moyens excellents à employer pour combattre les accidents chlorotiques. »

Où donc la chlorose pourrait-elle mieux guérir que dans ce vallon de Capvern, où Dieu a répandu à pleines mains, en face de ces belles Pyrénées, l'oxygène pur, les rayons solaires et ces mystérieux

agents curateurs si puissants, dont le mélange et la pondération ont été faits par lui-même dans les arcanes de son immense laboratoire?

Observation I. — *Chlorose.*

Jeanne B..., de Sarria, canton de Rabastens (Hautes-Pyrénées), se rendit à Capvern, le 26 juillet 1870. Cette jeune fille, âgée de 23 ans, est d'un tempérament lymphatique, son facies est d'une pâleur jaunâtre, et ses yeux sont languissants. La peau du corps est décolorée et ressemble à de la cire, les lèvres sont pour ainsi dire exsangues. Jeanne éprouve des douleurs dans les membres et a une céphalalgie continuelle. Elle n'a point appétit. Toute substance alimentaire ingérée lui donne des pesanteurs du côté de l'estomac; la malade n'a de l'appétence que pour les acides, la salade. Elle est habituellement constipée et toujours essoufflée lorsqu'elle gravit une côte. Elle se plaint de palpitations; le cœur bat, à la région précordiale, avec une grande impulsion, et l'on perçoit à l'auscultation un bruit de souffle au cœur, au premier temps, et un bruit continu sur les côtés du cou.

Réglée à 14 ans, Jeanne a eu une menstruation irrégulière et difficile. La fonction périodique est même supprimée depuis trois mois. En retour, la malade a des pertes blanches très-abondantes.

Traitement : *Quatre verres d'eau de la* Hount-Caoute. *Bain d'une heure dans cet établissement. Bons potages. côtelettes de mouton grillées; couper le vin aux repas avec de l'eau de la fontaine ferrugineuse. Douches générales, tempérées d'abord, puis froides.*

1er *août.* — La leucorrhée a augmenté d'intensité; les autres symptômes sont les mêmes. La constipation fatigue beaucoup la malade. *Ajouter trente grammes de sulfate de*

magnésie à la boisson d'eau minérale, une seule fois, le matin.

5 *août.* — Jeanne va beaucoup mieux. Elle a un vif appétit et très bonnes digestions. Elle reprend des forces, et elle a moins d'essoufflement. *Continuer le traitement hydro-minéral d'abord institué.*

10 *août.* — L'amélioration obtenue est extraordinaire. Le facies n'a plus cette teinte particulière aux chlorotiques. Les forces sont revenues. Les battements de cœur ont beaucoup diminué, cependant, à l'auscultation, on perçoit encore, soit au cœur, soit sur les côtés du cou, les bruits morbides que nous avons signalés. Ces bruits ont considérablement diminué. Les selles sont régulières, l'appétit se maintient énergique, les digestions sont très-faciles, et le sommeil réparateur. Jeanne B..., fait chaque jour de longues promenades dans les environs, sans être fatiguée. Ses pertes blanches ont beaucoup diminué.

Cette malade nous quitte vers le 14 août, en très-bonne voie de guérison, sinon tout à fait rétablie.

Observation II. — *Chlorose ménorrhagique.*

Mme X..., de Vic-Fezensac (Gers), vint à Capvern le 21 juillet 1870. Cette malade, âgée de 36 ans, présente les attributions du tempérament lymphatique. Elle est d'une faible constitution, le visage est décoloré et bouffi. Toute l'enveloppe cutanée participe à cette décoloration. La malade se plaint de maux de tête continuels; elle a les digestions longues et laborieuses; elle éprouve un dégoût insurmontable pour les viandes et ne se nourrissait que d'aliments salés, épicés ou vinaigrés. La constipation chez elle alterne avec la diarrhée. On observe tous les phénomènes stéthoscopiques que l'auscultation révèle chez les sujets chlorotiques et anémiques. Régulièrement réglée, Mme X... a les menstrues si abondantes que l'écoulement

périodique la jette, en se prolongeant indéfiniment, dans un anéantissement complet. Le sang menstruel est pâle ; il est tout à fait aqueux. C'est bien la chlorose hémorrhagique sur laquelle Trousseau, notre immortel clinicien, appela, l'un des premiers, l'attention du monde médical. Mme X... souffre beaucoup des reins ; ses urines sont un peu acides et laissent parfois déposer de l'acide urique.

Prescription : *de 2 à 6 verrées d'eau minérale à la buvette de* Hount-Caoute ; *bain quotidien de demi-heure avec l'eau de la même source ; douche générale froide en pluie verticale pendant une minute.*

Vingt jours de ce traitement très-ponctuellement suivi suffisent pour améliorer la nutrition et refaire cette malade.

Nous revîmes Mme X... en 1871. Elle nous raconta que ses pertes utérines avaient complétement disparu sous l'influence de l'eau de *Hount-Caoute*, et sa santé ne laissait rien à désirer.

Observation III. — *Affection chloro-anémique accompagnée de phénomènes nerveux, rapidement modifiés par le traitement hydro-thermal.*

Mlle B... est une jeune fille de 16 ans, d'un tempérament lymphatique et d'une délicate constitution. Depuis qu'elle a quitté l'Ariège pour aller habiter Toulouse, sa santé a subi de profondes atteintes. Son facies est devenu pâle, ses yeux languissants. Les digestions sont pénibles et très-longues. La fonction physiologique de la menstruation ne s'accomplit qu'à des intervalles irréguliers, et le sang menstruel n'est plus que de la sérosité à peine colorée. Mlle B... éprouve des oppressions, des étouffements, des palpitations de cœur ; la moindre fatigue la brise ; ses forces languissent, les nerfs déraillent, ce sont les bourdonnements

d'oreilles, des céphalalgies, des vomissements, des crises hystériques. Sydenham a dit avec raison que la chlorose n'était autre chose qu'une espèce d'hystérie.

Nous prescrivons la boisson et les bains à la *Hount-Caoute*, avec des douches générales froides en pluie verticale. Nous recommandons les promenades au grand air et un régime analeptique ; et nous ne tardons pas à voir, sous l'influence de la médication, la fonction de nutrition se régulariser. Après une cure de vingt jours, Mlle B... n'était plus la même, elle avait repris le teint vermeil, son sang avait retrouvé sa chaleur et les éléments qui lui manquaient, et l'économie entière avait repris son activité organique.

2° *Anémie.* — De toutes les propriétés que l'observation clinique attribue à l'eau de *Hount-Caoute*, celle que nous avons trouvée remarquable entre toutes, depuis que nous étudions ici, c'est son action tonique et reconstituante dans l'anémie et la chlorose. On sait que l'altération de l'élément globulaire du sang se rencontre dans ces deux états organiques ; ce qui a porté certains auteurs à les confondre, bien qu'ils se développent sous l'influence de circonstances étiologiques différentes. Outre la diminution des globules, l'anémie présente encore un abaissement considérable de l'élément fibrineux du sang. En outre, si les préparations martiales sont le vrai spécifique de la chlorose, il n'en est pas de même dans l'anémie. Son traitement, comme l'a dit le Dr Fleury, est plus complexe, et d'autant plus difficile à ins-

tituer que le malade et le médecin tournent dans un cercle vicieux. Ainsi, lorsque l'anémie est le résultat d'hémorrhagies abondantes et répétées, elle fait de rapides progrès à mesure que l'écoulement sanguin se reproduit; et, d'un autre côté, celui-ci devient d'autant plus fréquent et considérable que l'état général s'aggrave, que le sang s'appauvrit. Le traitement pour être efficace doit être dirigé simultanément contre l'état général considéré en lui-même et contre la cause pathologique locale qui lui a donné naissance. Le fer, le quinquina, les agents pharmaceutiques ont ordinairement peu de prise sur l'anémie. L'air de la campagne, l'exercice surtout, sont les modificateurs auxquels on doit accorder le plus de confiance.

Le séjour dans la gorge de Capvern, où l'air est si oxygéné, si pur et si tonique, où la végétation est si puissante, les promenades délicieuses qu'on peut faire sur les coteaux voisins, le remontement général de l'organisme que l'eau de *Hount-Caoute* produit si rapidement, la facilité avec laquelle les malades ne tardent pas à digérer et marcher dès qu'ils font usage de cette eau, font certainement du traitement hydro-minéral de Capvern un des plus puissants modificateurs que l'on puisse employer contre l'anémie.

Voici des observations qui viendront à l'appui de ce que nous avançons.

Observation I. — *Ménorrhagie; anémie consécutive, insuccès des traitements antérieurs. Guérison à Capvern.*

Mme Marie X..., des environs de Dax (Landes), charmante femme de 25 ans, vint à Capvern le 4 juillet 1872. Sa constitution est bonne, son tempérament lymphatico-nerveux. Cette dame est en proie depuis plus d'un an à des pertes utérines presque continuelles, qui l'ont plongée dans un état grave de débilitation. Le *facies* est pâle, les lèvres et les gencives très décolorées. Les pertes augmentent aux époques menstruelles et prennent des proportions inquiétantes. Elles s'arrêtent parfois pendant un ou deux jours, pour recommencer aussitôt. Bref, un écoulement de sang par le vagin a lieu presque sans interruption. La malade est d'une grande faiblesse; ses fonctions digestives sont profondément troublées; l'appétit est nul. Mme X... est fort préoccupée de son état, et elle est persuadée qu'elle a une maladie utérine, bien que les médecins qui l'ont examinée lui aient affirmé qu'aucune lésion organique n'existe.

On a épuisé toutes les ressources de l'arsenal thérapeutique pour combattre ces hémorrhagies, sous l'influence desquelles elle sent ses forces, sa jeunesse, sa vie s'en aller progressivement. Mais tous les moyens qui ont été employés sont restés tout à fait inefficaces. Dernièrement, elle avait mis son suprême espoir dans l'hydrothérapie; mais cette nouvelle médication a été aussi impuissante que ses ainées, et Mme X..., désespérée, fut envoyée à Capvern par M. le Dr Laroza, de Dax.

Un examen attentif nous démontra qu'il n'existait pas de lésion organique de l'utérus, et nous demeurâmes convaincu que l'anémie, d'abord cause active des pertes sanguines, était devenue à son tour cause d'hémorrhagie incessante; car, comme le dit Fleury: « Une hémorrhagie a de la tendance à se reproduire par cela même qu'elle a déjà eu lieu plusieurs fois et qu'elle a plongé le sujet dans l'anémie.

Nous n'hésitâmes pas à rassurer Mme X... en lui annonçant une guérison certaine et prochaine.

Traitement. — *Bains tempérés à la* Hount-Caoute; *une verrée d'eau minérale d'abord dans la journée, puis successivement deux, trois et quatre; douches à 24° centig., verticales en pluie, de une à deux minutes. Alimentation azotée; exercice à pied modéré.*

Le 6 juillet, nous constatons une amélioration dans l'état de Mme X...; la perte sanguine s'est supprimée, l'appétit est meilleur. Cette amélioration persiste jusqu'au vingtième jour du traitement. L'écoulement sanguin reparait entretemps trois ou quatre fois, pour s'arrêter aussitôt. Les forces de la malade se relèvent rapidement. Mme X... retrouve enfin l'espérance, la fraîcheur de sa jeunesse, la santé d'autrefois, et quitte Capvern enchantée des merveilleuses propriétés de sa source.

Cette guérison remarquable ne s'est pas un instant démentie. Mme X... nous écrivait, en novembre 1871, que son état général était excellent et qu'elle n'avait pas revu ses pertes utérines; le 6 mars 1872 nous reçumes une seconde lettre, dans laquelle cette jeune dame nous disait que « le plus léger accident ne s'était pas manifesté... » et elle ajoutait : « Vous jugerez vous-même des admirables effets produits par les eaux de Capvern : car je suis devenue forte et bien portante. »

Observation II. — *Anémie: accidents névropathiques et dysménorrhéiques — guérison par l'eau de* Hount-Caoute.

Mme X... des alentours de Paris, vint à Capvern en juillet 1872. D'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, cette malade très-sensible a été en proie à des peines morales qui ont profondément altéré sa santé. Chez elle, la lame, comme on dit, a usé le fourreau. La face, d'une grande pâleur et légèrement bouffie, est empreinte

de langueur maladive. Les gencives, la muqueuse palpebrale sont très-décolorées. Le pouls est petit, fréquent et facilement dépressible. Mme X..., éprouve des palpitations, des suffocations au moindre exercice. Une prostration considérable de forces succède à la plus légère fatigue. La malade se plaint d'une grande sensibilité au froid, et d'une sensation de vide dans la tête qui lui donne le vertige. Alors elle est condamnée à prendre, pour ne pas tomber, un point d'appui autour d'elle. Ses bras, ses jambes sont engourdis ; l'appétit est nul : il existe une profonde répulsion pour les viandes. Et pendant le temps de sa laborieuse digestion, ce sont des nausées, des vomiturition et des coliques sourdes. La constipation est opiniâtre. Parfois au contraire c'est la diarrhée qui la remplace. Mme X... est régulièrement réglée. Mais le sang menstruel n'est qu'une sérosité rougeâtre qui tache à peine le linge. Au reste, quand la fonction périodique s'établit, les accidents nerveux, les souffrances augmentent et la malade est obligée de garder le lit pendant tout le temps de l'écoulement mensuel.

Nous examinâmes bien attentivement Mme X..., mais nos investigations ne nous révélèrent aucune lésion d'un organe important. Tous les symptômes qu'elle éprouvait étaient évidemment liés à un appauvrissement du sang.

Prescription : *Bain froid d'un quart d'heure à la* Hount-Caoute. *Douche froide générale en pluie verticale pendant une à deux minutes. De 2 à 4 verrées d'eau minérale.*

Ce traitement fut régulièrement suivi du 4 au 10 juillet. Dès les premiers jours de la médication une amélioration progressive s'établit. L'appétit se réveilla et la digestion ne tarda pas à devenir excellente. Les promenades à pied furent bientôt faciles ; Mme X... reprit ses forces rapidement, et nous quitta dans le meilleur état. Nous eûmes occasion de la revoir l'année suivante ; sa guérison s'était maintenue.

Observation III. — *Grande faiblesse due à l'état anémique du sujet. Administration de l'eau de* Hount-Caoute ; *guérison.*

Miss W... de la colonie anglaise de Pau, est âgée de 60 ans. Son tempérament est lymphatico-sanguin, sa constitution très-délicate. Cette dame nous fut adressée par son médecin, et arriva à Capvern le 15 juillet 1872. Ses digestions sont mauvaises et il existe une grande prostration de forces. A son arrivée à Capvern, Miss W... peut à peine se traîner de son hôtel à l'établissement thermal, appuyée sur le bras de sa bonne.

Prescription : *2 à 4 verrées d'eau minérale, deux bains chaque semaine à la* Hount-Caoute, *douche tempérée à jet brisé sur tout le corps, pendant dix minutes.*

Après quinze jours de ce traitement, on ne reconnaissait plus cette malade ; le teint était meilleur. Miss W... digérait bien et marchait encore mieux. Tous les jours elle faisait à pied sa promenade au *Bouridé.*

Observation IV. — *Accidents nerveux graves du côté de la tête ; violente céphalalgie accompagnée de syncopes fréquentes sous la dépendance de l'anémie. Guérison à la suite d'un traitement hydro-minéral de 20 jours à la* Hount-Caoute.

Mme X..., de Rabastens (Hautes-Pyrennées), vint à Capvern le 8 juin 1871. Cette jeune femme, âgée de 24 ans, est mère d'un enfant. Sa langue est recouverte d'un enduit bilieux, l'appétit est capricieux et les digestions se font mal. La constipation est habituelle, les muqueuses des paupières et des lèvres décolorées. Mme X... sent des battements dans les tempes qui la fatiguent beaucoup. Elle ne peut bouger sans être essoufflée. La menstruation est irrégulière et peu abondante. Le sang est tout à fait pâle.

Mme X... se plaint d'une forte douleur dans toute la tête, parfois cette douleur prend un tel caractère de violence, que la malade perd connaissance. Le jour, la nuit, la souffrance est la même, et la malade est complétement privée de sommeil.

Prescription : *2 à 4 verrées d'eau à la* Hount-Caoute : *bains de demi-heure à 28°.*

12 juin. — L'appétit est énergique ; le sommeil est revenu ; les douleurs céphalalgiques se sont apaisées. Mme X... nous dit éprouver une sensation de bien-être qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. Continuer le traitement.

30 juin. — A cette date, Mme X... n'éprouvait plus aucun symptôme de sa maladie : elle nous quitta guérie ; et nous tenons de source certaine que cette malade n'a pas éprouvé de rechute et que sa santé ne laisse rien à désirer.

Observation V. — *Anémie grave symptomatique d'une dyspepsie gastro-intestinale probablement liée à la diathèse rhumatismale. Grande amélioration à la suite d'une cure à Capvern.*

M. X..., agent de change, vint nous consulter à Paris le 18 février dernier. Ce malade est d'un tempérament nerveux et d'une constitution délabrée. Depuis quatre mois il est en proie aux symptômes d'une dyspepsie tellement intense qu'il éprouve un dégoût insurmontable pour toute espèce d'alimentation ; il est dans un état de dépérissement complet et nous offre une anémie très-avancée. Les muqueuses des lèvres, des gencives et des paupières sont d'une pâleur cadavéreuse. Les souffrances sont atroces durant les digestions qui sont très-longues et accompagnées de vomissements aqueux. La constipation est des plus rebelles et la peau de tout le corps très-sèche présente une teinte ictérique. On croirait à la première vue à une dégénérescence

organique, que l'examen le plus attentif ne peut faire découvrir. M. X... est traité par M. le docteur Chauffard pour une dyspepsie, et l'éminent professeur de la Faculté de Paris a vainement employé les ressources d'une thérapeutique rationnelle et savante pour combattre cette névrose de l'estomac et des intestins. Il fut arrêté que ce malade viendrait à Capvern tenter une cure, au commencement de la saison. Il nous arriva le 28 mai dernier dans un état d'amaigrissement qui faisait pitié, et nous le soumîmes au traitement suivant :

Boissons à la Hount-Caoute *à la dose de deux à quatre verrées d'eau minérale dans la journée ; bains rares, douches froides en pluie verticale et à colonne. Promenades en voiture, bon régime.*

Pendant cinq semaines, M. X... fit régulièrement ce traitement. Dès le début, l'amélioration ne tarda pas à s'établir. Cette amélioration fut progressive et nous devons ajouter qu'elle ne s'est pas un instant démentie. C'est ce qui résulte des lignes suivantes que M. X... nous écrivait, il y a à peine quinze jours :

« Mon cher docteur,

» Je devais, en quittant Capvern, il y a un mois, aller » passer quelques jours à N..., puis de là, partir pour » Luchon et attendre, sous ses frais ombrages, le moment » d'aller faire une seconde saison sous votre direction à la » *Hout-Caoute*. Mais les événements en ont décidé autre- » ment, et, au lieu d'être à Luchon, à admirer les grandes » forêts de sapins et les hautes montagnes, je suis à Paris » entre le Bois de Boulogne et la butte Montmartre ! — » Malgré les chaleurs que nous traversons et qui ne m'ont » pas encore semblé insupportables, je n'ai qu'à me louer de » ma santé et du séjour de cinq semaines que j'ai fait à » Capvern, car je ne suis pas de ceux qui disent : *passato il* » *pericolo, gabbato il santo*, et quoique j'aie tardé à vous

» écrire, je ne suis pas oublieux, encore moins ingrat, et je » bénis chaque jour et la fontaine merveilleuse et son » habile distributeur.

» La coloration du visage est devenue de plus en plus » accentuée, et avec elle tous les muscles, surtout ceux de » la face, commencent à se remplir et annoncent pour » pour moi, avec un certain bien-être intérieur, le retour à » la santé. Les digestions, à part de légères exceptions, » passent presque chaque jour inaperçues, et les petits » accidents qui les accompagnaient deviennent de plus » en plus rares. Les forces reviennent aussi, quoique len- » tement, et je fais chaque jour mes courses sans éprouver » trop de fatigue. Il ne me manque plus pour être satisfait, » que de voir ma langue devenir rosée. C'est vous dire » que, quoique je mange assez bien, je le fais plutôt par » méthode et par habitude que par l'excitation de l appétit » encore un peu endormi — et de voir aussi cesser la » constipation que je n'ai combattue jusqu'ici que par les » moyens mécaniques, ne voulant pas me droguer et vou- » lant laisser au contraire aux eaux de Capvern tout le » mérite de la guérison complète, que j'ai la confiance de » trouver dans la seconde saison que j'irai y passer, de la » fin d'août à septembre. »

Réflexions : M. X..., que nous avons revu à Paris le 20 février 1875, a obtenu sa guérison, nous l'avons trouvé entièrement refait: c'est quasi une résurrection.

Les observations que nous avons consignées dans ce paragraphe démontrent que, sous l'influence de l'eau de Capvern, les malades dont la nutrition est incomplète recouvrent très-rapidement l'énergie de

leurs fonctions végétatives. Nous pourrions produire encore un grand nombre de faits analogues. Mais nous devons borner là nos citations. Cependant, en terminant, nous ne pouvons résister au plaisir de placer sous les yeux de nos lecteurs les lignes suivantes que vient de nous adresser un de nos confrères, M. Daugreil-Pavillon, médecin à Saint-Sever (Landes) :

» J'ai lu avec le plus vif intérêt les observations que vous avez publiées dans les colonnes du jonrnal *Capvern-les-bains*, à propos de l'action tonique et reconstitutive de *Hount-Caoute*, et je me permets de vous communiquer un cas qui prouve son efficacité contre l'anémie. Je suis moi-même le sujet de cette observation.

» Depuis longtemps j'étais atteint d'accidents diabétiques. La quantité de sucre que j'avais dans mes urines était d'autant plus extraordinaire que les symptômes principaux qui escortent le diabète ne se trouvaient pas réunis chez moi. Ainsi, je n'ai jamais eu soif, et je n'ai jamais rendu plus d'un litre d'urine en vingt-quatre heures. J'étais donc plus voisin de la gravelle que du diabète, comme me le dit M. le professeur Bouchardat, que j'allai consulter en 1869.

» Je mis en usage tous les traitements préconisés, sans jamais me départir d'un régime sévère, et malgré ma persistance, je ne pus me mettre à l'abri de l'*anémie* consécutive.

» Il y a un an, je tombai dans un tel état de prostration que la locomotion devint impossible ; l'idée me vint alors d'aller faire une cure à Vichy ; mais ma faiblesse s'opposait à ce que j'entreprisse ce voyage. J'optai pour Capvern où j'aurais dû aller dix ans plus tôt ! J'arrivai près de votre

source le 16 août 1873, et le 30 j'avais déjà recouvré une grande partie de mes forces.

» Pendant deux mois, j'ai continué l'usage des eaux à domicile, à la dose d'un litre par jour, et par ce moyen je suis arrivé à faire disparaître toute trace d'acide urique et de sucre. La dernière analyse faite très-récemment n'a laissé aucun doute à cet endroit. Mes forces sont tout à fait revenues ; et tous ceux qui me connaissent savent que je puis aujourd'hui parcourir à pied de très-grandes distances sans la moindre fatigue. Je suis donc convaincu que l'eau de Capvern est un remède souverain contre l'anémie et le diabète.

» Je profite de cette occasion, honoré confrère, pour vous remercier à nouveau de la gracieuse confraternité avec laquelle vous m'avez reçu, quand je suis allé me traiter à Capvern.

» DAUGREIL-PAVILLON,
» Médecin à Saint-Sever (Landes). »

Les faits médicaux recueillis avec soin et consciencieusement exposés, sont, comme on l'a déjà dit, la meilleure réclame que l'on puisse faire en faveur d'une médication. Le patricien lit ces faits, et, juge impartial, désireux surtout de soulager et de guérir, il n'use du nouvel agent thérapeutique que s'il est convaincu, soyons-en certain. Après avoir longtemps observé près de nos deux sources, nous avons dit à nos confrères : Voilà ce que nous avons vu à Capvern ; tels sont les résultats que nous avons obtenus. A votre tour, voyez et jugez... — Et médecins et malades ont répondu à notre appel; ils se sont

rendus en foule dans notre gorge ; et tous, après avoir éprouvé les effets de nos eaux, n'ont eu qu'un regret, comme le docteur Daugreil, c'est de n'avoir pas connu plus tôt la puissance et l'efficacité de nos sources.

3° Hydropisies

Les hydropisies générales ou partielles sont souvent dues à des lésions organiques du cœur, du poumon ou à des dégénérescences des reins et du foie. D'autres fois l'ascite (hydropisie du péritoine) peut se développer sous l'influence d'une stase sanguine, limitée, comme l'a écrit Neumayer, aux vaisseaux du péritoine, stase qui est elle-même liée à des obstructions dans le système circulatoire de la veine porte. Si l'eau de *Hount-Caoute* se montre constamment impuissante contre les hydropisies qui dépendent des altérations organiques du poumon, du cœur ou du foie, ou d'une dégénérescence quelconque, elle est au contraire efficace dans le traitement de l'hydropisie générale produite par la stase sanguine dont nous venons de parler ; elle guérit alors en régularisant la circulation du sang dans le système de la veine porte.

On voit encore des hydropisies dues à un appauvrissement de sang, disparaître rapidement sous

l'influence d'un traitement hydro-minéral fait à la *Hount-Caoute*. Cette eau minérale agit dans ces cas, en améliorant la qualité du sang et en établissant sur les reins un mouvement fluxionnaire critique. Nous avons eu occasion d'enregistrer deux cures remarquables, que nous nous empressons de reproduire ici. Les sujets de ces observations nous sont venus de la même contrée, et les deux malades étaient soignés par le même médecin, M. le docteur Sorbes, de Mezins (Lot-et-Garonne), qui nous les adressa.

Observation I. — *Hydropisie ascite; état chloro-anémique du sujet.*

Mlle Marie D..., de Mezins, Lot-et-Garonne, vint à Capvern le 18 juillet 1870. Elle est âgée de quatorze ans et n'a jamais été réglée. Sa constitution est lymphatique. Son visage très-pâle est bouffi. Elle nous présente, en un mot, tous les symptômes d'une chlorose très-prononcée avec symptômes dyspeptiques et une accumulation d'une grande quantité de sérosité dans le péritoine. Cette ascite, qui date de six mois, s'est développée peu à peu à la suite des troubles digestifs escortant l'état chlorotique. Du côté du foie et de la poitrine, rien d'anormal. L'hydropisie a résisté jusqu'à ce jour aux diurétiques et aux divers remèdes qui ont été employés contre elle.

Prescriptions : *Bains à la* Hount-Caoute, *trois verrées d'eau minérale; douches tempérées en arrosoir sur l'abdomen et sur le pourtour du bassin. Bons potages, nourriture réparatrice sous un petit volume.*

22 juillet. — Même état, toutefois le ventre est un peu plus souple ; continuer le traitement.

24 juillet. — Légère amélioration ; l'appétit est vif, le sommeill bon ; mêmes prescriptions.

31 juillet. — L'amélioration a fait de grands progrès. Depuis cinq jours, le flux des urines a été d'une abondance extraordinaire, aussi les symptômes d'ascite ont quasi disparu. Marie D... a repris des couleurs : elle fait ses quatre repas, composés surtout de viande de mouton grillée ; et encore, sa mère prétend qu'il est difficile de contenter son appétit.

10 août. — Plus de liquide dans la cavité péritonéale. Marie D... est redevenue fraîche et alerte ; sa respiration n'est plus gênée. On n'entend plus le bruit du souffle au cœur ; et ses palpitations ont disparu. La guérison est complète, et nous pouvons ajouter qu'elle ne s'est pas démentie un instant : car, nous l'avons revue à Capvern, belle de santé et de jeunesse, sans la moindre trace de l'affection qui l'avait conduite près de notre source.

Réflexions : On sait que, lorsque les symptômes de la chlorose ont une grande intensité, cette affection est parfois accompagnée d'infiltrations du tissu cellulaire sous-cutané et d'accumulation de liquide dans les cavités séreuses. C'est ce qui a eu lieu chez la malade qui fait le sujet de l'observation qu'on vient de lire. Lorsque Mlle D... arriva à Capvern, elle était dans un état considérable de faiblesse, et l'anémie globulaire était manifeste. Il ne nous fut pas possible de rattacher l'hydropisie abdominale à une lésion morbide autre que l'état anémique du sujet.

L'eau de *Hount-Caoute* modifia rapidement les

troubles digestifs, activa la nutrition générale, en fit disparaître l'ascite en déterminant un flux critique sur l'appareil rénal.

C'est donc à l'action diurétique et tonique du traitement hydro-minéral favorisé par une bonne aération et une alimentation réparatrice, que revient l'honneur de cette cure remarquable.

Observation II. — *Anasarque avec hydropisie-ascite rapidement guérie par l'eau de* Hount-Caoute.

Le 5 juillet 1873, M. le docteur Sorbès nous adressa le nommé L .. (Raymond), cultivateur à Mezins, Lot-et-Garonne. Ce malade est âgé de 35 ans : il est d'un tempérament lymphatique et d'une faible constitution. Depuis quatre mois L... est atteint d'anasarque avec épanchement de sérosité dans la cavité péritonéale. Cette hydropisie ne peut être rattachée à aucune lésion organique appréciable. Elle s'est développée lentement sous l'influence probable des mauvaises conditions hygiéniques de l'alimentation et d'une habitation humide.

Notre confrère du Lot-et-Garonne dirigea avec son habileté ordinaire les médications rationnelles contre cette affection ; mais tous les efforts de la science restèrent impuissants à la faire disparaître.

État actuel : Le malade éprouve de l'anorexie, la langue est recouverte d'un enduit saburral de couleur blanchâtre ; les digestions sont laborieuses, et il existe une constipation opiniâtre. Les urines sont rares, sédimenteuses ; les parties infiltrées présentent un gonflement considérable ; la peau est sèche, blafarde. Les urines traitées par la chaleur et par l'acide nitrique n'offrent pas de traces d'albumine. Le ventre est tuméfié ; nous constatons la présence d'un liquide dans le péritoine.

PRESCRIPTIONS : *D'abord, 4 verrées d'eau minérale à la* Hount-Caoute ; *puis 6, et même 8 verrées à boire dans la journée ; trois bains par semaine.*

Le 12 juillet, l'épanchement dans le sac péritonéal avait considérablement diminué, et l'infiltration de la face, des cuisses et des jambes était moins considérable. Le malade continua le même traitement, et le 19 juillet, L... était tout à fait guéri. Il avait pris durant son traitement cinq bains et bu en moyenne six à sept verrées d'eau minérale chaque jour. La diurèze avait été des plus abondantes surtout la nuit.

RÉFLEXIONS : L'absence de lésions du côté du foie ou des reins nous a permis de considérer ce cas comme une anasarque liée à une altération de sang. Quoi qu'il en soit, l'eau de *Hount-Caoute* a été aussi rapidement efficace chez le sujet de cette observation que chez Mlle D... Voilà donc un remède très-puissant aux mains du médecin dans le traitement de certaines hydropisies. C'est à l'homme de l'art de saisir les indications qui en demandent l'emploi, indications que nous croyons avoir nettement formulées au commencement de cet article.

CHAPITRE XI.

GOUTTE.

Il n'existe pas, dans le cadre nosologique une maladie sur laquelle on ait écrit plus de volumes, et contre laquelle on ait inventé plus de spécifiques. « On est vraiment étonné après cela, dit Réveillé-Parise, qu'il y ait encore des goutteux, des gens qui *osent* se plaindre d'être tourmentés de la goutte. A quoi pensent ces infortunés? N'ont-ils pas la liberté du choix? Malheureusement, en dépit des nombreuses pages éditées et de la quantité des remèdes inventés, la goutte n'est pas mieux connue dans son essence, et sa thérapeutique n'est pas plus avancée.

Qu'est-ce donc que cette affection, qui saisit ordinairement l'homme robuste et bien nourri, dans toute la séve de l'âge adulte, le torture, le brise et le jette perclus, dans les crises douloureuses d'une décrépitude anticipée?

La goutte, dit l'un c'est la reine des maladies. — *Morborum dominus.* — Certes, voilà une souveraine, dont la Cour n'est pas peuplée de courtisans volontaires ! C'est la maladie des riches et des puissants, dit l'autre. — *Morbus dominorum.* — Nous voilà après cela bien avancés ! La goutte est un remède, d'après le grand Sydenham, goutteux lui-même, et nous sommes de son avis. La goutte est, en effet, un remède ; mais il est plein d'amertume. — *Pharmacum amarissimum !* — La nature emploie ce remède pour débarasser l'économie d'un principe morbifique dont l'élimination met à l'abri de désordres plus graves. Voilà tout ce que nous savons sur la goutte ; et de cette notion découle une thérapeutique et une prophylaxie rationnelles.

La goutte se présente à l'état aigu, ou bien à l'état chronique.

1° Goutte aiguë ou régulière.

Nous n'insisterons pas sur les conditions étiologiques qui président au développement de la goutte ; ce que nous avons écrit à propos de l'étiologie de la gravelle s'applique à cette affection, car les goutteux et les graveleux sont de *même race et de même sang*, comme le dit Reveillé-Parise. La matière de la goutte

est aussi l'acide urique. « Dans la gravelle urique (Durand-Fardel, *Union médicale*, 20 avril 1869) l'acide urique ou les urates sont éliminés à mesure par les reins. Lorsqu'une substance toxique a été introduite dans l'économie, il n'y aurait pas grand dommage si elle venait à être éliminée complétement par les reins. Aussi les graveleux ne sont pas malades, et ils ne le deviennent que si l'issue de l'acide urique se trouve empêchée par le défaut de la proportion entre les concrétions formées par cette acide et la disposition des appareils qui doivent le conduire au dehors. De là, une nouvelle série d'actes pathologiques. Mais ce n'est là, pour ainsi dire, qu'une sorte de traumatisme. La santé générale n'est pas altérée, parce que les produits en excès des matériaux, que la bile dans un cas, que l'urine dans l'autre, sont chargés d'éliminer, ne sont pas restés dans l'organisme. Il n'en est pas de même dans la goutte. Ici, l'origine pathogénique paraît identique, la matière de la maladie est la même ; mais, par une cause qui nous échappe, celle-ci demeure dans l'organisme et n'est pas rejetée au dehors.»

Si les produits uriques en excès dans la gravelle se dirigent du côté des reins, comme vers un lieu d'élection pour leur élimination, c'est vers les articulations qu'ils vont se fixer dans la goutte. Mais, comme le fait observer fort judicieusement M. Durand-

Fardel *(loco citato)* « l'urate de soude ne se trouve pas seulement dans les articulations et alentour d'elles; il existe en excès dans le sang, et par conséquent dans tout l'organisme. »

Voyons maintenant en quoi consiste l'attaque de goutte aiguë. Sydenham en a donné un tableau complet ; et tous nos pathologistes n'ont fait que répéter ce que ce grand homme avait si bien vu. Si le plus ordinairement cette attaque survient d'une manière soudaine, sans phénomènes prémonitoires, dans certains cas il n'en est point ainsi. Il n'est pas rare de rencontrer, chez les sujets, qui sont sous l'imminence de l'attaque, de l'abattement, de l'inquiétude et quelques troubles dans les fonctions digestives. On a noté un peu d'ardeur dans le canal de l'urètre en urinant, et les urines charrient les sables; la peau sèche devient le siége de démangeaisons incommodes. Les sujets éprouvent des tiraillements dans les membres ; et on a observé que généralement se déclarait un gonflement manifeste des veines du membre sur lequel la crise doit se localiser. L'accès paraît la nuit ; et il est fort rare que le premier d'entre tous, ne se fixe pas sur le gros orteil d'un des pieds. « *Locus quem primo quem regularis aggreditur, semper pes* » a dit Bœrrhave. Raconter ici tout ce qu'il y a de tortures atroces et variées dans la douleur goutteuse, c'est impossible. Pour en avoir

une idée, il faut non-seulement avoir soigné des goutteux, mais encore être soi-même goutteux. « Cette douleur, dit Roche, est comparée à une sensation de tiraillement ou de dislocation de l'articulation ; à celle d'un coin qui serait enfoncé dans les os, à une brûlure, à une dilacération que produiraient les dents d'un animal, etc., etc. »

Cette douleur survenue au milieu de la nuit augmente pendant la journée qui suit ; et le soir elle devient intolérable. La nuit se passe affreuse ; et ce n'est que le matin qu'un peu de calme apparaît, avec une légère moiteur générale à la peau. L'amélioration coïncide avec le développement d'une forte rougeur, le gonflement de l'articulation et une sueur visqueuse sur la surface articulaire. La fièvre plus modérée persiste pendant trois ou quatre jours avec des exacerbations le soir ; pendant ces paroxysmes, le pouls augmente de fréquence, et la douleur d'intensité ; au bout de ce temps, la douleur cesse tout à fait. Mais ce n'est que la fin du premier acte. Il y a quelquefois quatre, cinq accès pareils à celui que nous venons de décrire dans une attaque de goutte. Au dernier accès, la peau de l'articulation devient ordinairement le siége d'un prurit assez vif et d'une exfoliation plus ou moins abondante.

C'est cette série d'accès avec leurs paroxysmes qui constitue l'attaque de goutte. Mais il ne faut pas

perdre de vue que les symptômes d'une attaque de goutte peuvent varier à l'endroit de leur intensité et de leur durée. Dans certains cas, le mouvement fluxionnaire envahit successivement ou en même temps plusieurs articulations. Toujours l'attaque de goutte aiguë est accompagnée de symptômes généraux: la langue est ordinairement recouverte d'un enduit saburral, l'appétit est nul, la bouche est amère, pâteuse. Les garde-robes sont supprimées ; et le ventre légèrement météorisé. Les urines rares et très-colorées laissent déposer des sédiments uriques.

Après l'attaque, le malade revient rapidement à la santé, et quelquefois pour une et même plusieurs années. Ceci dépend beaucoup de son hygiène. Si cette hygiène est détestable, l'ennemi ne tarde pas à se montrer de nouveau ; et ses visites seront d'autant plus fréquentes que les excès, que les écarts de régime seront plus nombreux. C'est alors que la maladie revêt la forme chronique.

Cette forme chronique peut se montrer dès les premières manifestations crisiaques de l'affection ; c'est ce qui arrive chez les personnes âgées, et chez ceux plus jeunes dont la débilitation à été provoquée, soit par un mauvais régime, soit par des maladies antérieures.

Les symptômes de la goutte chronique sont encore ceux que présente l'attaque de goutte à l'état aigu ;

mais ils ont une moindre intensité. En revanche, les accès sont plus longs, et beaucoup plus irréguliers, et ils donnent lieu à des dépôts de matières salines dans l'intérieur et au pourtour des articulations. Des incrustations d'urates, appelées *tophus* se forment sur les surfaces péri-articulaires, et intra-articulaires, et cela dès le premier accès, « il appartenait à Garrod, dit M. le professeur Charcot (*leçons sur les maladies chroniques*), de montrer que *le moindre accès de goutte* laisse une empreinte indélébile sur les tissus envahis qui sont frappés pour toujours du cachet de la maladie.

« Remarquons, dit plus loin M. Charcot, que l'incrustation des cartilages est inséparable de la goutte articulaire et paraît exister dès les premiers accès. « Chez un goutteux, les jointures qui ont été malades sont les seules qui présentent cette lésion du cartilage; on ne la trouve quelquefois que dans une seule articulation.

« L'incrustation d'urate de soude persiste en dehors des accès; dans leur intervalle elle peut se révéler à l'extérieur par aucune déformation appréciable, « cette lésion est propre à la goutte, *et ne se rencontre jamais dans le rhumatisme articulaire soit aigu, soit chronique.* »

Ces dépôts de masses crayeuses sont placés au voisinage des jointures qu'elles déforment, se col-

lectionnent sous la peau, dont ils déterminent parfois l'ulcération ; et l'on voit sortir à travers ces perforations les fragments de ces concrétions calcaires. Parfois ces concrétions ramollies sortent, mêlées avec du pus, sous forme d'une bouillie épaisse et blanchâtre, pendant des mois, et même des années entières. Cette élimination quotidienne des produits uriques ne met pas ceux chez lesquels elle s'opère à l'abri de nouvelles attaques. A chaque moment, sous l'influence d'un écart de régime ou des variations atmosphériques, ces malheureux goutteux sont exposés à voir la plupart des articulations des bras, des mains, des membres pelviens envahis, et ils sont condamnés, quand ils sont tombés au dernier degré de la cachexie goutteuse, à vivre tristement cloués sur leur fauteuil, ou dans un lit, au milieu des souffrances et des infirmités.

Il faut noter encore que la vie de ces malades est souvent compromise par la déviation accidentelle de la fluxion goutteuse ; ou par son déplacement subit provoqué par l'usage intempestif des spécifiques tant prônés, auxquels ils ont malheureusement recours trop souvent. Certes l'existence de ces goutteux est douloureuse et triste. On a dit d'eux qu'ils étaient impatients, irascibles et grondeurs. Franchement, on le serait à moins ! Toutefois la règle n'est pas sans exception, et nous connaissons, dans notre

rayon médical, des goutteux à qui leurs cruelles souffrances n'ont enlevé ni la spirituelle causerie, ni l'amabilité du caractère, ni la résignation sereine du chrétien et du philosophe. Dernièrement, l'un d'entre eux, l'un des plus tourmentés par la maladie chronique, se faisait caler sur son lit pour nous lire une gracieuse et patriotique poésie, à l'adresse de son fils, volontaire de l'Ouest, poésie que la muse venait de lui dicter, entre deux paroxysmes de la manifestation goutteuse. Condamné à vivre dans son appartement, se traînant péniblement du lit au fauteuil, et du fauteuil au lit, celui-ci cherche dans les choses de l'esprit et du cœur l'apaisement, l'oubli de la torture que d'autres demandent, hélas ! à l'art des casseroles !

Nous allâmes visiter un jour un de nos confrères les plus distingués, qui fut notre maître et notre ami. Le malheureux gourmet, cloué dans son lit par la cachexie goutteuse, expiait durement ses péchés mignons de gourmandise. Malgré l'état de décrépitude prématurée dans laquelle la goutte l'avait jeté, il continuait à vivre dans l'impénitence ; nous le trouvâmes occupé à tremper des petits gâteaux dans un vieux cru d'Espagne ; et il venait de déjeûner d'un ortolan truffé. Il péchait ainsi plusieurs fois dans la journée, le charmant endurci ! Et il s'en alla comme tant d'autres, en disant aux amis qui le grondaient,

que ce qui ne valait rien pour la goutte, était délicieux pour les goutteux !

Telle est d'une manière sommaire, l'affection goutteuse sous ses formes aiguë et chronique ; disons maintenant un mot du traitement par les eaux minérales, et de sa prophylaxie.

Puisque la goutte est un effort de la nature dont le but est l'élimination d'un principe morbifique, il est de la dernière importance de ne jamais troubler cette crise salutaire qui, dans la goutte aiguë, dit Huffeland, « est complète, générale et locale, et le malade demeure exempt d'accès de goutte pendant un temps plus ou moins long. » Il faut donc respecter ce travail de la nature, et se bien garder de le faire dévier au delà, ou de le supprimer par une intervention intempestive. Tout ce qu'on tente pour amoindrir les accès ou pour les éloigner est fatal et ne peut que rendre la crise incomplète ou déterminer des métastases goutteuses foudroyantes. La goutte ne veut pas être tracassée, et ce n'est pas sans péril que l'on empêche son évolution. Que les pauvres goutteux en prennent leur parti, et qu'ils prennent bien garde surtout, en présence de l'inaction calme et réfléchie de leur médecin, de se laisser prendre à l'hameçon perfide des *spécifiques* que ne cessent de leur tendre quelques industriels effrontés. Au reste, les grands maîtres de l'art, dans tous les temps, on regardé

comme pernicieux de diminuer ou d'arrêter imprudemment ces crises naturelles. Nous citerons ici les paroles que laissait tomber à ce sujet, du haut de sa chaire, le professeur Trousseau, quelque temps avant sa mort :

« Je me refuse catégoriquement, pour ma part, dit cet illustre praticien, à traiter un accès de goutte aiguë chez un homme jeune. Lorsque le malade est vaincu par la souffrance, qu'il pousse des cris d'impatience et de rage, qu'il est en proie à des chaînes de paroxysmes, qu'il interprète mal mon inaction thérapeutique et qu'il me pousse à bout, je le considère volontiers, comme ce patient découragé qui vous dit : Docteur, si vous ne me soulagez point, « je me brûle la cervelle, » et alors, au lieu de le laisser tomber entre les mains du premier empirique venu, qui lui promettra monts et merveilles, je dévie de ma ligne de conduite, et j'écris une prescription susceptible d'amener un répit si ardemment souhaité ; mais autrement je ne fais rien. » *(France médicale,* 11 mai 1861.)

Certains médecins distingués ne veulent même pas que l'on emploie une médication quelconque, entre les attaques de la goutte aiguë, dans le but de prévenir les accès futurs. Nous ne partagons pas cette manière de voir, et nous sommes plutôt de l'avis de Cheine, qui dit *(Essai sur la goutte,* pages 22, 23) :

» Les attaques périodiques de la goutte régulière arrivent ordinairement en deux saisons, savoir : dans le printemps et dans l'automne. Je les regarde comme des évacuations critiques de la dernière importance, qui servent à dépurer le sang et à le débarrasser des sels de la goutte. Ainsi, il ne faut pas plus troubler la nature dans ces sortes d'opérations, que dans les purgations menstruelles du sexe, quoiqu'il soit très-avantageux de provoquer une transpiration abondante ou une douce moiteur. Mais, dans les légères atteintes de goutte qui surviennent lors du printemps et de l'automne, et dans les intervalles des accès, les purgatifs doux sont excellents pour dissiper ces crises, pour éloigner et diminuer les accès. Un goutteux doit être regardé dans les intervalles de sa maladie comme un homme qui se porte bien, à l'exception de la disposition naturelle où il est, d'avoir un autre accès de goutte, et on peut lui donner alors des remèdes comme à une autre personne, pourvu qu'on ait égard à son tempéramment particulier. Ainsi, la véritable méthode de traiter la goutte consiste à entretenir pendant l'accès une transpiration uniforme, et dans les intervalles de la maladie, à faire de l'exercice et à employer des purgatifs doux et stomachiques. »

Aussi, nous conseillons aux goutteux, dans l'intervalle de leurs crises aiguës, l'usage des eaux de

Capvern, dont l'action purgative s'effectue tout doucement et en modifiant avantageusement la nutrition. Ces eaux, en outre, par leur propriétés diurétiques, déterminent des flux crisiaques d'urines vers les reins, et les débarrassent en même temps des sédiments dont ils sont obstrués. N'oublions pas que la plupart des goutteux sont en même temps graveleux. « *Qui uno laborat ex iis,* a dit Solenandes, *alterum vix effugere potest, et pauci arthritudine affecti sunt qui non in renibus calculum ingenerant.* (Solenand., sect. I, cens. XX). *Ceux qui ont l'une de ces maladies ont peine à se sauver l'autre, et il y a peu de goutteux qui ne soient en même temps calculeux.* »

C'est par l'usage des eaux de Capvern que les goutteux se mettront à l'abri des concrétionnements urinaires. Des cures faites de temps en temps, soit à la station thermale, soit à domicile, produiront les meilleurs résultats. Parmi les fidèles que nous voyons tous les ans à Capvern, nous connaissons plusieurs goutteux qui se trouvent fort bien de cette pratique. Ces malades devront faire leur traitement en juillet à la station thermale, et chez eux, dans les premiers jours de mars. Nous leur recommandons de boire l'eau minérale à petites doses, pour éviter les superpurgations, et de faire, chaque jour, une excursion sur nos coteaux verts ou dans les délicieuses vallées

qui nous environnent. Ils se trouveront beaucoup mieux d'une semblable médication, que de l'usage des alcalins sodiques, et de ces drogues, dites spécifiques, qui produisent une dérivation violente sur les organes par le colchique et la vératrine qu'elles renferment.

Nous venons de nommer les alcalins sodiques. Ce que nous avons dit de cette médication, à propos de la gravelle, est de tous points applicable à la goutte: on a abusé et on abuse encore, dans la thérapeutique de cette affection, du bi-carbonate de soude, du carbonate de lithine, des eaux de Vichy, de Vals, etc., et l'on trouverait certainement peu de goutteux qui n'aient payé leur tribut à l'engouement déplorable du corps médical pour les sels à base sodique. Sans doute cette théorie de la neutralisation des produits uriques par la *soude*, la *lithine*, etc., est fort séduisante, et la thérapeutique de la goutte deviendrait facile, mathématique même, si cette opération chimique, qui est censée s'exercer sur la matière de la maladie, suffisait pour faire disparaître l'état morbide qui l'engendre. Malheureusement, l'expérience clinique démontre qu'il n'en est pas ainsi. Et les prétendus dissolvants sont plus propres à *dissoudre* le goutteux que la *matière* de sa maladie. L'anomalie de la nutrition à laquelle il faut rattacher les manifestations de la diathèse goutteuse, n'est pas plus

spécialement modifiée par les eaux alcalines sodiques que par celles de Capvern, de Pougues et de Contrexéville, dont les principes minéralisateurs sont différents. Les goutteux retirent les meilleurs résultats de ces dernières. Au reste, la médication dissolvante n'a rien à faire ici. C'est ce qui a été démontré d'une manière irréfutable par M. Baud, qu'il faut toujours citer lorsqu'il s'agit de la pathogénie et de la thérapeutique des affections goutteuses et lithiques.

« En ce qui concerne spécialement la goutte, dit cet habile publiciste, si nous prenons pour base, et nous ne saurions mieux faire, les résultats des recherches les plus récentes, nous trouvons au compte de l'acide urique :

» 1° Qu'il surabonde dans le sang à l'état obligatoire d'*urate de soude;*

» 2° Qu'il diminue plutôt qu'il n'augmente de quantité dans la continuité de l'excrétion urinaire ;

» 3° Qu'il se dépose et se concrète sous forme d'*urate de soude,* sur divers points, et spécialement au voisinage des articulations ;

» Avec la meilleure volonté du monde, on cherche en vain dans tout cela une indication quelconque de dissoudre quoi que ce soit.

» Est-ce l'acide *urique* mêlé au sang des goutteux qu'il s'agit d'instrumenter ? Mais il y est parfaitement dissous par la soude, et peut-être vaudrait-il

mieux qu'il l'eût été moins ou pas du tout : il aurait été évincé par les voies de l'élimination, au lieu de s'immiscer au principe de la nutrition.

» Il ne peut être question de dissoudre celui qui fait défaut dans les urines, puisque, tout soluble que nous venons de le trouver dans le sang, il est incomplètement soustrait par les organes de la spoliation urinaire.

» Enfin, aurait-on la fantaisie de transformer en *urate de lithine* excessivement soluble, l'*urate de soude* parfaitement soluble qui incruste les membranes articulaires? Mais c'est précisement grâce à sa solubilité, que celui-ci est venu s'échouer sur ces tissus de vitalité lente et équivoque où son liquide vecteur, successivement résorbé finira par l'abandonner à l'état concret ; pour changer d'état c'est le solvant qui lui manque et non la solubilité : est-il probable d'ailleurs que cette substitution basique s'opère en plein organisme, comme vous l'obtenez en plein laboratoire? » (Baud, *La lithine dans les eaux de Contrexéville.* (Union médicale, 15 février 1870).

Ce n'est donc point à titre de dissolvants qu'il sera désormais permis d'administrer les alcalins dans la goutte. Si on continue de les employer comme agents modificateurs de la nutrition, le clinicien ne doit pas un instant perdre de vue les graves inconvénients

qu'ils entraînent après eux, pour peu que l'usage en soit prolongé. « Les affections calculeuses et surtout goutteuses, dit encore M. Baud, dans le remarquable mémoire cité plus haut, généralement aiguës et hyperdynamiques en apparence, recèlent toutes, dans un avenir plus ou moins rapproché, une tendance spéciale à la chronicité morbide, à l'apathie fonctionnelle, à l'appauvrissement organique. Or, on l'a dit et prouvé plus péremptoirement que je ne saurais le faire, la médication alcaline dissolvante crée ou développe outre mesure cette fâcheuse tendance ; elle n'agit ni mieux, ni plus mal que la diète, les sangsues et la saignée, qui ont plus souvent abrégé le goutteux que la goutte. » Nous recommandons ces sages paroles à la méditation de tous les goutteux et surtout des praticiens qui leur prescrivent encore le bi-carbonate de soude, les eaux de Vals et de Vichy.

Veut-on savoir encore quelle était l'opinion de notre immortel clinicien, de Trousseau sur la médication alcaline dans la goutte? Eh! bien, voici ce que disait à ses élèves cet éminent professeur (*Leçons sur la goutte,* France médicale, 17 mai 1861. Legrand du Saule). « Vous savez jusqu'à quelle frénésie on a poussé dans ces derniers temps l'emploi des eaux minérales de Vals, de Vichy et de Carlsbad. Mon opinion est qu'il n'existe pas dans le monde une mé-

dication plus dangereuse que celle-là. J'ai certainement vu, pour ma part, plus de cinq cents goutteux ayant été à Vichy et s'en étant horriblement mal trouvés, et je ne sais pas, en revanche, si mes souvenirs me retraceraient quelques cas isolés d'amélioration réelle. Les eaux si fortement alcalines sont inconsidérément prescrites par les médecins, et elles sont sottement prises par les malades : le péril qui en résulte est trop souvent irrémédiable. M. Prunelle, qui a longtemps exercé la médecine à Vichy, et avec un grand succès, a été le premier à signaler les déplorables conséquences du traitement de la goutte par les alcalins *intus* et *extra*. » Telle était la manière de voir du grand clinicien, du praticien le plus répandu, non-seulement de France, mais d'Europe. Conçoit-on, après cela, qu'il y ait encore des médecins qui, obéissant à une aveugle et coupable routine, gorgent le goutteux de bicarbonate de soude ou d'eaux alcalines sodiques?

Mais, si on doit redouter cette médication dans la goutte tonique aiguë, on doit la repousser énergiquement s'il s'agit de la goutte chronique, irrégulière ou viscérale. Souvenons-nous que ces formes de l'affection goutteuse sont caractérisées par une atonie générale dans les diverses fonctions, par un appauvrissement du sang, par des désordres dans l'innervation et dans la circulation, par un défaut d'énergie de la

force vitale, dans l'élimination de la matière de la maladie, et que, dès lors, on doit soigneusement écarter tout ce qui a une action altérante ou dépressive sur l'économie. Les eaux faiblement minéralisées, toniques reconstituantes, diurétiques légèrement laxatives, sont celles que l'on doit préférer. Capvern, placé dans le voisinage des montagnes, où l'on respire un air si pur, est une station précieuse pour les goutteux. Ses eaux sulfatées calciques, par le fer qu'elles renferment, par leur action si salutaire sur la nutrition générale et sur les appareils de la sécrétion urinaire et de l'excrétion intestinale, par le ton qu'elles impriment à tous les organes, produisent chez ces malades d'excellents résultats thérapeutiques en maintenant dans un bon état leurs fonctions digestives et en favorisant l'excrétion par les reins de l'acide urique en excès.

Les goutteux doivent surveiller leur hygiène. Sobriété et travail, voilà encore les meilleurs remèdes contre la goutte. Voilà des spécifiques, qui ne figurent pas à la quatrième page des journaux enguirlandés de toutes les fleurs de la réclame éhontée, et qui ne guérissent pas moins sûrement et à bon marché. Goutteux, mes bons amis, retenez ceci : défiez-vous des recettes merveilleuses achetées au poids de l'or, et qui n'ont d'autres vertus que d'arrondir la bourse des industriels qui vous les vendent, et de tirer une

lettre de change sur votre santé relative; la faillite est au bout. N'allez pas chercher loin ce que la nature a placé près de nous. Sobriété et travail, voilà, nous le répétons, votre remède. « *Si a podagra liberari cupis, aut pauper sis opportet, aut ut pauper vivas.* » C'est un adage qui avait cours chez les anciens! Réfléchissez-y; il y a du vrai dans celui-là, comme dans tous. Pendant quinze ans, nous avons donné nos soins aux trappistes de *Sainte-Marie-du-Désert*. Ils sont là près de quatre-vingts religieux vivant sobrement et travaillant la terre. Nous n'avons jamais vu ni la goutte ni la gravelle dans le monastère.

Goutteux, vous reçûtes du ciel, en naissant, de gros muscles, une complexion robuste et un non moins robuste appétit; vous êtes riches, oisifs et gourmands par-dessus le marché; vous aimez les plaisirs de l'amour et les délices de la table, Jeannette et le filet mignon. Eh! bien, la goutte est l'expiation de tout cela. Si vous tenez à vous en délivrer, souvenez-vous que ce n'est point dans l'*interiore nota falerni* dont parle Horace, dans votre caveau soigneusement garni, à votre table où le gigot délicieux fait vis-à-vis au succulent pâté aux truffes, que vous trouverez le remède qui convient à votre maladie, mais plutôt dans votre cruche et dans votre jardin. Buvez de l'eau et exercez vos muscles, si vous ne voulez pas que votre affection, encore dans sa forme tonique, ne

marche rapidement vers la chronicité; si vous ne voulez pas devenir promptement culs-de-jatte et vieux avant l'heure. Prenez la bêche quelques heures, tous les jours, pendant que vous le pouvez encore. Gardez-vous de manger trop et d'user continuellement d'une alimentation succulente fortement azotée. Votre nourriture doit toujours être en rapport avec votre genre de vie. Si vous vivez en goinfre, et si vous ne travaillez pas, vous aggravez votre maladie par la surcharge des fluides nutritifs en excès. Buvez de l'eau, et alors, comme le dit Trousseau, vous maintiendrez dans de bonnes conditions vos excrétions rénales, cutanées, pulmonaires et intestinales. Oui, vivez comme si vous étiez pauvres. « Les riches, dit judicieusement Ambroise Paré, sont plus souvent tourmentés de la goutte que les pauvres, parce qu'ils ne travaillent pas et qu'ils mangent beaucoup et diverses viandes en leurs repas, et boivent d'autant et immodérément, et jouent trop souvent aux dames rabattues. »

CHAPITRE XI

CLINIQUE DU *BOURIDÉ*

Dans le chapitre de notre monographie sur Capvern, où nous avons étudié les effets physiologiques et thérapeutiques de nos deux sources, nous avons donné, d'après l'observation clinique, les indications de la source tempérante et sédative du *Bouridé*. Nous avons redit, avec le docteur Taillade, que ces eaux calmantes réussissent le plus souvent contre l'exaltation de la sensibilité, quand celle-ci est essentielle et qu'elle domine les autres éléments de la maladie.

Les observations que nous allons produire ici seront une preuve de la vérité de notre assertion, et nous allons montrer successivement l'efficacité de cette eau minérale dans le traitement des névralgies, de la danse de Saint-Guy et du rhumatisme nerveux.

1° Névralgies, névroses, hystérie, danse de Saint-Guy.

Les névralgies, comme on sait, sont fort communes, très-douloureuses et malheureusement fort rebelles aux médications si nombreuses et si variées que l'on dirige contre elles. L'hydrothérapie et les eaux minérales sédatives sont encore les moyens les plus puissants que la médecine puisse leur opposer. Si les névralgies cèdent parfois rapidement à leur début, il n'en est plus ainsi lorsqu'elles sont de longue durée, lorsque, de locales d'abord, elles se sont généralisées, et qu'elles sont devenues ce qu'on est convenu d'appeler un état nerveux, une névropathie générale. On sait tous les malaises, toutes les souffrances, toutes les angoisses, tous les découragements que l'on rencontre sous cette appellation.

L'hydrothérapie, ainsi que nous venons de le dire, est certainement la médication qui réussit le mieux dans le traitement de ces affections désespérantes pour le malade et le médecin. Mais elle n'est pas toujours convenablement supportée par certains sujets, dont l'état s'aggrave quelquefois sous l'influence de son action revulsive énergique. Nous avons soigné à Capvern de nombreux névropathiques qui avaient été condamnés à y renoncer, et dont

l'état s'améliora rapidement sous l'action des bains sédatifs de *Bouridé*. Le traitement que nous faisons subir à ces malades consiste en bains tempérés plus ou moins prolongés suivant le cas, en douches verticales en pluie, de courte durée, d'abord tempérées, puis froides. Nous leur administrons en même temps l'eau de la *Hount-Caoute* en boisson, à doses peu élevées (un verre, deux au plus dans la matinée), et nous leur prescrivons les distractions de la promenade au grand air. Nous avons ainsi assisté à de remarquables résurrections. Eh! bien, nous le disons avec la conviction qu'a mise en nous l'expérience clinique: une cure à Capvern est encore une des meilleures médications (si ce n'est la meilleure) que l'on puisse diriger contre les névropathies. C'est dans ce vallon silencieux et salubre, dans le voisinage de nos superbes Pyrénées, au fond de cette gorge si pleine de cette *poésie du repos,* que les malheureuses victimes de l'*état nerveux* trouveront le remède qui convient à leurs souffrances si cruelles et si variées. C'est au *Bouridé* qu'ils sentiront leurs nerfs se détendre et qu'ils verront se rétablir le jeu régulier des fonctions de l'organisme.

Nous avons soigneusement recueilli, dans le cours de notre pratique hydro-minérale, plusieurs cas de névropathie générale heureusement modifiés sous l'influence salutaire de bains calmants du *Bouridé*.

Voici quelques-unes de ces intéressantes observations que nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs.

Observation I. — *Névropathie générale; traitement de 20 jours; — d'abord grande amélioration, puis guérison.*

Mme X..., du Lot-et-Garonne, âgée de 40 ans, vient à Capvern, le 1er septembre 1871. Cette malade est d'une constitution faible et d'un tempérament très-nerveux. Elle a eu de nombreuses coliques néphrétiques et a expulsé des concrétions de phosphate ammoniaco-magnésien. La fonction périodique de l'utérus s'exécute encore chez elle, mais d'une façon irrégulière, et le sang est à peine coloré; il y a de la leucorrhée.

Depuis plusieurs années, Mme X... souffre de douleurs névralgiques générales, dont le siége et l'intensité sont très-variables; c'est du côté de la tête qu'elles se portent le plus souvent; et alors ce sont des douleurs tantôt contusives, tantôt lancinantes, aux tempes, aux oreilles, aux joues. La malade ressent parfois des palpitations de cœur accompagnées d'essoufflement et même de syncopes; mais l'auscultation ne révèle aucune lésion organique. Mme X... se plaint d'engourdissements, de fourmillements dans les doigts des pieds et des mains, et accuse des picotements sur tout le corps. Parfois le ventre est le siége d'élancements très-aigus. Un jour ce sont des accidents gastralgiques internes; un autre jour ce sont des douleurs intercostales, hépatiques, utérines ou vésicales intolérables. L'appétit est capricieux et les digestions fort pénibles. Mme X... a beaucoup maigri, et ses forces ont diminué. Le caractère est devenu fort irascible; le sommeil est à peu près nul. La malade se réveille en sursaut, épouvantée par des cauchemars; elle a des frayeurs que rien ne légitime; elle est sans cesse en proie à une tristesse noire et pleure pour le plus léger motif. Il suffit d'une variation atmos-

phérique pour provoquer une crise ou une fluxion dentaire très-douloureuse. Le pouls est petit et dépressible. L'examen le plus attentif ne nous laisse aucun doute sur l'absence de toute lésion organique, soit du côté des centres nerveux, soit du côté des organes contenus dans la cavité abdominale.

Contre un pareil état, toutes les ressources de la médication calmante et anti-spasmodique ont été épuisées sans le moindre succès.

PRESCRIPTION : *Deux ou trois verres d'eau minérale de la* Hount-Caoute. *Bains tempérés d'une heure au* Bouridé; *douches verticales en pluie tempérées (8 à 10 minutes de durée).*

Sous l'influence de ce traitement hydro-thermal, qui fut très-exactement suivi pendant vingt jours, une amélioration d'abord peu sensible se déclara. La médication fut même interrompue vers le huitième jour de la cure par une recrudescence des symptômes névralgiques qui fut passagère. Mais, à partir de ce moment, le mieux marcha plus rapidement. Cependant, la guérison ne fut complète que lorsque Mme X... fut rentrée chez elle. En effet, après son retour, les accès névralgiques diminuèrent de fréquence et d'intensité; l'hiver s'écoula sans grandes souffrances. Cette cure fit du bruit autour de Mme X... parmi les personnes de sa connaissance; l'année suivante, en 1872, nous revîmes cette malade à Capvern ; nous la trouvâmes métamorphosée, elle avait pris de l'embonpoint ; sa névrose avait été heureusement modifiée, et les douleurs névralgiques dont elle souffrait de temps en temps étaient fort supportables et ne se montraient guère qu'avec les brusques changements de la température, sans l'empêcher de se livrer à ses travaux d'intérieur.

OBSERVATION II. — *Céphalée opiniâtre ; quatre années de*

souffrances atroces; accidents névralgiques. — Insuccès des traitements antérieurs; guérison au Bouridé.

Le sujet de l'observation qu'on va lire est un de nos meilleurs amis, avocat distingué du département du Gers. Plusieurs années avant que l'inspection des thermes de Capvern nous fût confiée, nous avions connu ce cas intéressant et nous avions été témoin des souffrances de ce cher malade. Comme nous savions qu'il avait dû le rétablissement de sa santé à l'action d'un traitement hydrominéral fait au *Bouridé*, nous lui écrivîmes pour obtenir de lui quelques détails sur l'affection qu'il avait longtemps traînée. Le 7 mars 1871, il nous adressa la réponse suivante, que nous nous faisons un devoir de transcrire textuellement: M. Dayrem a 55 ans, il est d'un tempérament nerveux; sa constitution est bonne. C'est un littérateur de mérite, plein de verve et d'imagination. Voici comment il nous conte ce qu'il a souffert :

« Quelle était ma maladie? Je ne l'ai jamais su. Ça doit avoir un nom dans la science; mais pour moi ça n'a jamais eu de nom. Je souffrais horriblement de la tête pendant le jour, voilà tout ce que je puis dire. Heureusement pour moi la nuit je dormais comme un loir. Mais pendant la veille, il me semblait qu'il y avait des cendres chaudes sous mon crâne; vingt fois par jour, je faisais couler de l'eau froide sur mon front, m'arrêtant pour cela à tous les ruisseaux, courant à toutes les sources.

» En second lieu, j'avais des vertiges, des éblouissements, des défaillances subites. A la vérité, ces vertiges et ces défaillances étaient l'affaire de quelques secondes. Cela passait vite, mais, pendant ces quelques secondes, je n'existais point. Je ne pouvais pas demeurer en repos; et, lorsque je marchais, je tremblais sur mes jambes et j'étais comme un homme ivre, prêt à tomber à chaque pas.

» Que de fois, au moment où j'éprouvais ces tournoiements de tête, je me suis appuyé instinctivement contre

un mur, contre un arbre ou au bras de quelqu'un! Cet état dura quatre ans, de 1858 à 1862. J'essayai de mille remèdes; ils furent tous inefficaces. Enfin, la Providence m'envoya une inspiration. Ayant entendu parler des eaux de Capvern, je me rendis en juillet auprès de la bienfaisante naïade. Je restai là trente-trois jours, et ne fis pas d'autre médication que la suivante : deux fois par semaine, j'allais à la buvette du Grand Etablissement ingurgiter un demi-litre d'eau avec 15 grammes de sel de magnésie, et tous les matins, entre quatre et cinq heures, je prenais un bain au *Bouridé*. Au bout de trente-trois jours, j'étais revenu à la vie et à la santé que je possède encore. Voilà mon histoire.

» En résumé, j'ai enduré pendant quatre ans un mal indéfinissable; j'ai souffert comme ne souffrent pas les damnés du Dante; et celui qui m'a guéri, ce n'est pas vous, cher docteur, ce n'est même aucun de vos confrères... celui qui m'a guéri, c'est Dieu, et Dieu, pour opérer cette guérison, s'est servi des eaux de Capvern, spécialement de la source du *Bouridé*. Passez-moi le style poétique :

...Dulce est memisse malorum.

» DAYREM, avocat. »

Cette lettre de notre ami est assez éloquente pour que nous nous dispensions de la faire suivre de nos réflexions.

On sait que les affections de l'appareil utérin prennent les formes les plus variées, et qu'elles sont souvent accompagnées de phénomènes nerveux parfois fort étranges et fort graves. Ces phénomènes, on les voit promptement se modifier au *Bouridé*, pourvu cependant qu'ils ne soient pas liés à un état ané-

mique. Nous avons recueilli des observations d'hystérie, de migraines symptomatiques, d'irritations obscures du système générateur, où l'action bienfaisante des eaux du *Bouridé* s'est montrée dans toute sa puissance. Voici un fait des plus remarquables que nous notâmes, il y a deux ans: nous le transcrivons tel qu'il fut présenté par M. le docteur Boudou, de Montech (Tarn-et-Garonne), qui nous adressa sa malade.

Observation III. — *Ulcération de l'utérus. — Accidents hystériques divers d'une grande gravité. — Insuffisance du traitement le plus rationnel. — Guérison complète à Capvern.*

« Mme X... est une femme de 28 ans, brune, d'une bonne constitution, d'un tempérament nerveux et jouissant habituellement d'une bonne santé. Réglée à l'âge de 13 ans et mariée à 18, elle eut, de 1862 à 1866, deux grossesses très-heureuses. Mme X... nourrit elle-même ses enfants. En 1867, après avoir fait fausses couches au troisième mois, elle commença à ressentir quelques malaises qui persistèrent et devinrent plus intenses pendant une nouvelle grossesse qui cependant se termina heureusement en janvier 1868.

» Après quatre mois d'un allaitement qui était au-dessus de ses forces, elle fut condamnée à cesser de donner le sein à sa fille, et, à partir de ce moment, nous assistâmes à une série d'accidents graves, que nous allons rapidement exposer.

» Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1869 que Mme X..., brisée par la souffrance, se décida à réclamer nos conseils. Elle avait de l'inappétence, souffrait de l'estomac et se plaignait de la difficulté de ses digestions; elle accusait des

douleurs dans les reins, dans l'abdomen et la partie supérieure des cuisses. Ces douleurs prenaient une nouvelle intensité aux époques menstruelles qui ne présentaient plus la même régularité. Parfois peu abondantes, ses menstrues prenaient d'autres fois les proportion de véritables hémorrhagies. La jeune malade maigrissait chaque jour davantage. Elle avait perdu ses forces et son ancienne activité; elle éprouvait des étouffements, des palpitations de cœur, quand elle voulait s'occuper dans l'intérieur de sa maison ou quand elle marchait un peu vite. Elle était devenue triste et d'une grande sensibilité. Grâce au repos, au lit, pendant une quinzaine de jours et sous l'influence d'un régime analeptique, de l'administration des reconstituants et de quelques calmants, la santé parut revenir, mais l'amélioration ne fut que passagère. De nouvelles fatigues amenèrent une recrudescence des symptômes que nous venons d'énumérer et des pertes blanches très-abondantes. Survinrent bientôt des crises nerveuses fort pénibles, qui tous les mois prirent une intensité plus considérable. Ces crises duraient quelquefois des journées entières, et se répétaient, vers la fin de l'année, presque tous les jours. Pendant ces crises, la malade perdait connaissance et était en proie à des mouvements désordonnés. Parfois, quand on espérait que la détente allait se produire, il se déclarait un coma profond, d'où Mme X... ne sortait que pour retomber dans une agitation extrême. Les personnes qui l'entouraient ne la contenaient qu'avec peine dans son lit. La jeune femme brisait ou déchirait tout ce qu'elle pouvait saisir. Enfin, la connaissance revenait très-lentement; quelquefois la malade versait d'abondantes larmes, et la crise se terminait, la laissant abattue et courbaturée. Mme X... ne conservait pas le moindre souvenir de ce qui venait d'avoir lieu, et paraissait surprise de la tristesse de ses parents: elle venait d'avoir un accès d'hystérie des plus complets. Jusqu'à cette époque, Mme X... avait

opposé un refus formel à toute proposition d'investigation à l'aide du spéculum. Cependant, grâce aux instances de son mari, l'examen eut lieu, et nous pûmes constater ce que nous avions depuis longtemps annoncé, une ulcération profonde du col de l'utérus, unique cause, selon nous, de tous les symptômes présentés par notre malade.

» Des cautérisations, d'abord au nitrate d'argent, ensuite au nitrate acide de mercure, répétées chaque quinze jours pendant environ deux mois, modifièrent très-légèrement l'ulcération, mais n'apportèrent aucun soulagement à l'état général. Des bains, des anti-spasmodiques sous toutes les formes, furent administrés, et cependant, chaque mois, les crises revenaient avec une ténacité désespérante.

» Nous eûmes alors recours aux cautérisations au fer rouge, et ce traitement avait amené, vers la fin de l'année 1870, une amélioration locale telle que nous espérions obtenir pareille amélioration à l'endroit de l'état général. Nous nous trompions, et la plaie de l'utérus, sous l'influence de cette énergique médication continuée pendant les six premiers mois de l'année 1871, était complétement guérie, et pourtant les accès hystériques présentaient la même intensité.

» Ce fut dans ces conditions que nous envoyâmes notre malade à Capvern. Le résultat du traitement hydro-minéral dirigé par M. le docteur Ticier, fut des plus rapides et des plus surprenants. Mme X .. partit pour les Pyrénées le lendemain d'une crise des plus fortes. Elle prit ses bains au *Bouridé*, but tous les matins quelques verrées d'eau minérale au Grand Etablissement, et, après un traitement de vingt-cinq jours, elle rentra très-bien portante. La guérison ne s'est pas démentie depuis ce jour.

» Dr Boudou.

» Moutech (Tarn-et-Garonne), 6 mars 1873. »

Voilà une cure bien remarquable. Vingt-cinq jours

de traitement hydro-minéral ont suffi pour triompher de crises hystériques graves, que la médication la plus rationnelle avait été impuissante à enrayer. Notre confrère distingué de Moutech attribue, dans les réflexions qui suivent sa communication, la persistance des symptômes nerveux, même après la disparition de la lésion locale, à l'espèce d'habitude qu'avait contractée l'organisme, comme la paralysie persiste quelquefois dans les membres, après la résolution du caillot qui l'a produite; et il pense que les eaux de Capvern ont amené chez sa malade une perturbation générale capable de modifier cette triste disposition aux attaques hystériques, de la même façon que l'électricité réveille la sensibilité dans un membre resté longtemps paralysé, alors même que l'hémorragie cérébrale première n'existe plus. Quoi qu'il en soit de ces explications données par le docteur Boudou, pour l'opinion duquel nous sommes plein de déférence, nous nous permettrons d'ajouter que les fonctions digestives, profondément altérées chez M^me^ X..., se rétablirent très-promptement sous l'influence de notre eau minérale, et il n'est pas impossible que les bains pris à notre source sédative aient fait disparaître l'irritation obscure dont la matrice devait être le siége, irritation qui, selon nous, n'était pas étrangère à tous ces phénomènes nerveux d'une grande gravité.

Après les observations de névropathie générale qui précèdent, nous allons maintenant rapporter quelques cas de *névralgie localisée,* rapidement et heureusement modifiée par les eaux du *Bouridé.*

Observation IV. — *Névralgies sciatiques.*

M. R..., limonadier à Tarbes, âgé de 40 ans, fut envoyé à Capvern, le 22 juin 1872. Ce malade est d'un tempérament nerveux et d'une bonne constitution; il est depuis trois mois en proie à une violente névralgie sciatique, qui a résisté aux divers moyens rationnels qui ont été employés pour la combattre. M. R... jouit habituellement d'une bonne santé; il se souvient d'avoir eu, il y a une vingtaine d'années une névralgie sciatique moins douloureuse que celle dont il se plaint aujourd'hui.

Etat actuel : M. R .. a le facies pâle; il a considérablement maigri. L'appétit n'est pas altéré et les digestions ne sont pas trop laborieuses. Le malade a de la constipation; il ne peut marcher qu'à l'aide d'une canne. Les douleurs qu'il ressent partent des reins et sillonnent la fesse et la cuisse droites; le décubitus sur le côté affecté est impossible, et les souffrances sont beaucoup plus vives la nuit que le jour: aussi le sommeil est-il nul. C'est surtout le point sacro-iliaque qui est douloureux. Tout le membre pelvien droit est le siége d'un engourdissement. La faiblesse générale est considérable. L'état de ce malade préoccupe beaucoup ses amis, qui redoutent une affection de la moëlle épinière. L'un d'eux, qui l'accompagne, le précède de quelques instants dans notre cabinet, pour nous faire part de ses craintes.

Nous examinâmes M. R... avec le plus grand soin: il ne nous fut pas possible de diagnostiquer autre chose qu'une névralgie sciatique.

TRAITEMENT : *Bains tempérés au* Bouridé; *quatre à six verrées d'eau minérale à la* Hount-Caoute; *douche verticale en pluie tempérée de 15 minutes.*

Cette médication fut suivie d'une amélioration si rapide qu'elle étonna ceux qui en furent témoins. Dès le troisième ou quatrième jour du traitement, M. R... n'éprouva plus aucune souffrance : il marchait sans difficulté et dormait, la nuit, d'un sommeil réparateur; ses digestions ne laissaient rien à désirer. La constipation avait cédé sous l'influence de l'eau minérale en boisson. Bref, M. R... était guéri, et sa guérison s'est maintenue.

OBSERVATION V. — *Névralgie sciatique de longue durée. — Insuccès de nombreux traitements antérieurs. — Guérison au* Bouridé.

Mme X..., de Villeneuve (Lot-et-Garonne), âgée de 60 ans, vint à Capvern, le 26 juillet 1873. Tempérament nerveux, constitution grêle. Le facies est d'une grande pâleur, l'amaigrissement considérable. Cette dame est depuis six ans affectée d'une névralgie sciatique qui, jusqu'à présent, a résisté à tous les traitements. La douleur est vive dans tous les membres inférieurs du côté droit. La malade peut à peine se tenir debout; la marche est très-pénible. Quand le pied repose sur le sol, la douleur prend un tel caractère d'acuité, que Mme X... ne peut se soutenir sans prendre un point d'appui avec les mains. Au reste, il lui est impossible de se mouvoir sans le secours des béquilles. La douleur suit, en arrière, le trajet du nerf sciatique, et en avant, les branches terminales du nerf crural. Cette malade a fait une cure à Bagnères-de-Luchon et une autre aux boues de Barbotan. En outre, elle a été soumise à un traitement hydrothérapique à Longchamps, à Bordeaux, sous la direction de notre éminent confrère, le docteur Delmas. Mais ces médications ne lui ont apporté aucun soulagement.

Traitement : *Bains tempérés d'une heure au* Bouridé; *douches verticales en pluie tempérée de 15 minutes; quatre verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute.

Après vingt jours de traitement, Mme X... se retira quasi guérie. Les forces lui étaient revenues, et les douleurs avaient à peu près disparu. Au moment de son départ, la malade aurait pu faire à pied le chemin qui sépare les deux établissements thermaux.

Observation VI. — *Névralgie trifaciale. — Guérison au* Bouridé.

M. D..., de Saint-Lanne, 60 ans, vient à Capvern, le 11 juillet 1872. Sa constitution est bonne, son tempérament nerveux. Depuis trois mois, il est atteint d'une névralgie trifaciale gauche, contre laquelle on lui a administré en vain les pilules de Meglin, le valérianate de quinine, etc. La névralgie a résisté encore aux vésicatoires volants répétés et aux injections sous-cutanées de morphine. La douleur occupe surtout les branches maxillaires supérieures du nerf, la tempe, la joue, le nez et l'oreille: elle est parfois d'une grande acuité. Les accès se répètent fréquemment et d'une manière irrégulière; ils ont une durée de dix à quatorze heures. Les variations atmosphériques les réveillent ordinairement.

Traitement : *Bains tempérés d'une heure au* Bouridé; *deux à cinq verrées d'eau minérale de* Hount-Caoute.

M. D..., fut soumis pendant dix-huit jours à cette médication. Ses douleurs névralgiques habituelles disparurent tout à fait, et il se retira guéri.

Observation VII. — *Douleurs névralgiques intestinales violentes et rebelles. — Traitement au* Bouridé. — *Guérison.*

M. B..., de Goudrin (Gers), propriétaire, âgé de 45 ans; tempérament névroso-sanguin, constitution robuste.

Sa santé est habituellement très-bonne. Depuis quatre mois, il éprouve dans le ventre des douleurs très-aiguës, surtout au pourtour de l'ombilic. L'appétit est irrégulier, capricieux, et c'est deux ou trois heures après les repas que se déclarent ces crampes, sous lesquelles le malade se tord et qui lui arrachent des larmes et des cris; cette douleur change de place et envahit la région rénale, après avoir débuté par l'ombilic ou l'épigastre, mais toujours elle revient se fixer à son lieu d'élection, quand les souffrances s'apaisent. M. B... accuse sur toutes les parties endolories la sensation d'une profonde meurtrissure. Lorsque la maladie a débuté, il y a eu pendant quelque temps de la constipation. Maintenant des selles diarrhéiques suivent presque toujours l'ingestion des aliments, la faiblesse est grande.

Etat actuel : Amaigrissement considérable, peau sèche, rugueuse, langue sèche, couverte d'un léger enduit jaunâtre à sa base; anorexie, sommeil nul, altération des traits, tristesse profonde. M. B... se croit perdu. Un examen attentif ne nous fait pas découvrir de lésion organique. Le malade n'a jamais eu d'hémorroïdes, il n'a point eu de rhumatismes ni de sables dans les urines.

Pour combattre cet état, on a employé les spoliations sanguines locales, les bains; on a administré les autres spasmodiques, les calmants, les amers, les absorbants; mais rien n'a soulagé M. B...

Traitement : *Bains frais au* Bouridé; *douches verticales en pluie, tempérées, de dix minutes; deux à quatre verrées d'eau de* Hount-Caoute *progressivement; promenades modérées.*

Arrivé le 6 août 1870 à Capvern, M. B... fut soumis à cette médication pendant vingt jours. L'amélioration s'établit dans les premiers jours du traitement. Au moment de son départ, ce malade était complétement débarrassé de ses violentes douleurs; l'appétit était excellent, la digestion

bonne ; l'état général avait été rapidement remonté. M. B... partit guéri, parlant à tous avec enthousiasme des résultats qu'il avait obtenus au *Bouridé*.

Observation VIII. — *Entéralgie. — Traitement au* Bouridé. *— Guérison.*

R..., sellier à Riscle (Gers), âgé de 32 ans. Constitution débile, tempérament nerveux. Sa santé a été bonne jusqu'à l'an dernier, où il fut pris des symptômes de la névrose intestinale contre laquelle on employa inutilement les purgatifs, les calmants, les bains émollients.

Etat actuel : Amaigrissement, face pâle ; langue sèche, rouge ; dégoût pour les aliments ; digestions pénibles, insomnies, violentes douleurs qui l'exaspèrent sous l'influence des variations atmosphériques et qui ont pour siége l'abdomen et les régions rénales. Quand la douleur occupe l'ombilic, elle devient intolérable, elle arrache des cris au malade ; la pression et la chaleur le soulagent ; l'abdomen se météorise et le malade ressent des borborygmes et rend des gaz, constipation.

Traitement : *Bains tempérés d'une heure au* Bouridé ; *deux verrées d'eau minérale en boisson ; douche intra-rectale.*

Arrivé à Capvern le 8 juin 1870, M. R... resta soumis à la médication hydro-minérale pendant dix-huit jours. Au huitième jour du traitement, le malade ne ressentait plus aucune souffrance, et les fonctions digestives étaient rétablies ; il partit guéri.

Observation IX. — *Gastralgie. — Guérison au* Bouridé.

Jeanne-Marie L... de Campistraus (Hautes-Pyrénées), est âgée de 25 ans ; constitution bonne ; tempérament névroso-sanguin. L'année dernière, à la suite d'une vive contrariété, elle fut prise de vomissements escortés de phénomènes nerveux. Ses digestions devinrent laborieuses ; elles s'accom-

pagnèrent d'une douleur à l'épigastre, variable quant à son intensité; parfois elle est si violente que la malade est condamnée à prendre les positions les plus bizarres. Cette douleur, tantôt est adoucie par la pression, tantôt elle augmente. Quelquefois la jeune fille la ressent à jeun et elle la compare à une sensation de morsure. L'appétit est irrégulier, très-capricieux; la langue est chargée d'un enduit bilieux. Il y a des nausées, des vomissements d'une liqueur aqueuse, constipation. La fonction cataméniale s'exécute régulièrement, accompagnée souvent de coliques utérines. Les moyens que l'on a dirigés contre cet état sont des applications de sangsues, des bains, des potions calmantes, des révulsifs; ils n'ont point soulagé la malade.

Traitement : *Bains tempérés d'une heure au* Bouridé; *douches tempérées en arrosoir sur la région épigastrique; une à deux verrées d'eau minérale.*

Arrivée à Capvern le 8 juin, Jeanne-Marie L... est soumise à cette médication pendant seize jours. Au début, elle ne suit pas régulièrement nos prescriptions et boit six verrées d'eau minérale à la *Hount-Caoute*, au lieu d'une seule. Cette dose ne passe pas; elle amène une recrudescence dans les douleurs et les vomissements. Mais la malade devient alors plus docile et ne tarde pas à recueillir les bénéfices de sa docilité. Les douleurs gastriques disparaissent, les digestions deviennent faciles, la menstruation, qui apparaît avant son départ, est beaucoup moins douloureuse. Jeanne-Marie L... se retire tout à fait guérie.

Observation X. — *Vertige nerveux. — Guérison au* Bouridé.

M. l'abbé L..., du Tarn-et-Garonne, âgé de 45 ans, fut envoyé à Capvern, le 2 juillet 1870, par M. le docteur Laserre, de Montauban, habile praticien qui vient d'être prématurément ravi à sa nombreuse clientèle. Ce malade présente

toutes les attributions d'un tempérament nerveux et sa constitution est bonne.

Etat actuel: M. l'abbé L... éprouve depuis six mois des vertiges qui l'incommodent beaucoup. Sa tête lui tourne presque continuellement, et les vertiges ont pris un tel degré d'intensité que tout travail d'esprit est devenu impossible. Lorsqu'il dit la messe, cet ecclésiastique est condamné à prendre avec ses mains un point d'appui sur l'autel, pour ne pas tomber. Ses forces ont diminué; ses nuits sont troublées par des insomnies continuelles. Cependant l'appétit est bon et ses digestions sont restées faciles. Le malade n'est pas hémorroïdaire. L'examen le plus attentif ne nous permet pas de découvrir la moindre lésion du centre cerebro-spinal. Le vertige est toute sa maladie. On lui a inutilement administré les anti-spasmodiques, les amers, les toniques sous toutes les formes.

Traitement : *Bains tempérés d'une heure au* Bouridé; *quatre verrées d'eau minérale; exercice modéré.*

Ce traitement dura vingt jours, au bout desquels les vertiges avaient complétement disparu. Le sommeil, calme, réparateur était revenu. M. l'abbé L... pendant sa cure ne cessait de nous parler du bien-être indéfinissable qu'il éprouvait dans le bain du *Bouridé;* il nous quitta guéri. Nous l'avons revu à Capvern pendant les années 71 et 72. Ses vertiges n'ont plus reparu.

Observation XI. — *Vomissements incoercibles dans une prostatite chronique. — Insuccès des traitements antérieurs. Guérison au* Bouridé.

M. X..., officier attaché au dépôt de remonte de Bordeaux, fut envoyé à Capvern, en 1871, par un vieux et habile praticien de la Gironde, M. le docteur Cazenave. Ce malade, âgé de 30 ans, est brun, d'une taille élevée; il est d'un tempérament névroso-sanguin et d'une bonne constitution.

A la suite d'un rétrécissement du canal de l'urètre, il a été atteint d'un catarrhe vésical et d'une hypertrophie du lobe moyen de la glande prostate et de la valvule de Mercier. Il a dû subir plusieurs opérations délicates dont notre honorable confrère de Bordeaux nous parle longuement dans une lettre qui nous est remise. — Ces opérations ont été couronnées de succès, et le malade est à peu près guéri.

Pendant qu'il était soumis au traitement spécial, M. X... fut pris, à plusieurs reprises, d'accidents sympathiques du côté de l'estomac, accidents d'une haute gravité. Nous voulons parler de vomissements incoercibles, incessants, qui toutes les fois au moins durent vingt jours, malgré les médications les plus variées employées pour les combattre. Ces vomissements consistaient dans l'expulsion de matières bilieuses, expulsion qui n'avait lieu qu'avec des efforts inouis et au milieu des plus atroces souffrances. Toutes les fois que ce phénomène morbide s'était produit, on avait eu recours en vain à l'administration des eaux de Seltz, de la glace, des opiacés. Les révulsifs, les injections sous-cutanées de morphine, les bains prolongés pendant trois ou quatre heures, n'avaient pas eu la moindre action favorable sur l'intensité et sur la durée de ces vomissements. On peut se faire une idée de l'état de fatigue extrême, de faiblesse et de dépérissement dans lesquels se trouvait cet intéressant malade, à la suite des diverses manifestations de cette singulière et grave complication.

Etat actuel. — A l'exploration, nous trouvons la prostate revenue à l'état normal; les urines coulent facilement à travers le canal de l'urètre libre, les urines sont légèrement catarrhales. M. X... nous dit que ses vomissements n'ont point reparu. Le malade se sent fatigué par le voyage qu'il vient de faire en chemin de fer, par une chaleur tropicale. M. X... est donc en bon état à son arrivée parmi nous, et il nous donne, d'une façon très-intelligente, une foule de détails sur les péripéties de sa longue et cruelle maladie. Il

quitte notre cabinet à huit heures du soir, emportant nos prescriptions pour son traitement hydro-minéral qu'il doit commencer le lendemain.

Quelques moments après, en rentrant à son hôtel, il est pris tout à coup, sans cause connue, de vomissements répétés d'une grande violence. Ces vomissements persistent pendant toute la nuit, et les efforts que ce malheureux fait, empêchent tous ses voisins de fermer l'œil. Appelé, dans la matinée, auprès de M. X..., nous le trouvons en proie à une vive anxiété et vomissant sans discontinuer des matières bilieuses. Le facies trahit une grande souffrance, les traits sont tirés : à peine si le malade peut répondre aux questions que nous lui adressons. Il n'a presque pas uriné dans la nuit et il n'en ressent pas le besoin. La sonde pénètre facilement dans le réservoir urinaire; mais il ne s'échappe qu'une cuillerée d'urine. La sécrétion rénale est à peu près suspendue ; le malade est sans fièvre. L'exploration la plus minutieuse ne nous fait pas découvrir de lésion de l'estomac, du foie ou des reins. Notre confrère, M. le docteur Bonnal, d'Arcachon, qui est présent à notre visite et qui a soigné cet officier dans les ambulances de Bordeaux, nous prévient que rien ne calmera ces vomissements. « Le malade, ajoute-t-il, vomira pendant vingt jours; nous avons tout essayé inutilement. »

Séance tenante, nous faisons transporter M. X... au *Bouridé* où il est installé à côté de l'établissement thermal; il n'y eut pas d'interruption dans les vomissements, durant le trajet de la *Hount-Caoute* au *Bouridé*.

Traitement : *Bains tempérés d'une durée de deux heures, le matin et le soir. De temps en temps, dans la journée, quelques gorgées d'eau minérale de la* Hount-Caoute *à la température ambiante; vésicatoire volant à l'épigastre; bouillon froid en lavements.*

La médication est exactement suivie pendant quatre jours,

et aucune amélioration ne se produit dans l'état du malade. La durée du bain est prolongée d'une heure... et deux jours après, nous constatâmes un peu d'amélioration. Le huitième jour, les vomissements avaient cessé; en peu de temps, le capitaine X... avait repris sa place à la table d'hôte, au grand étonnement de tous ceux qui l'avaient vu si malade. La guérison ne se démentit pas.

Observation XII. — *Chorée intense* (Danse de Saint-Guy).

Marie T..., de Bordes (Hautes-Pyrénées), âgée de douze ans, d'une constitution lymphatico-nerveuse, impubère, est affectée de chorée très-intense. Cette maladie reconnaît pour cause un ébranlement nerveux provoqué par une frayeur. Les bains froids, les affusions froides sur tout le corps, le musc, le castoréum, la valériane, l'assa-fœtida, le chloroforme ont été tour à tour employés avec des succès relatifs divers. La maladie a été modifiée, mais non guérie. L'extrait alcoolique de noix vomique, employé avec la plus grande réserve, n'a pas eu un meilleur résultat. Les bains sulfureux ont amené une amélioration notable, mais le mal persiste encore.

Dans cette situation, j'ai conseillé à la malade l'usage *(intus et extra)* des eaux de Capvern.

Marie T... a été installée à l'établissement du *Bouridé;* elle a pris douze bains et huit douches. Dès les premiers bains, un amendement notable s'est déclaré; les mouvements musculaires sont moins désordonnés. Marie T..., qui ne pouvait marcher sans tomber, a pu marcher seule. Les contractions spasmodiques des muscles de la face ont cessé. La parole est moins saccadée et plus facile. Cette amélioration est progressive. Après le dixième bain, Marie T... a retrouvé ses forces et sa santé; les spasmes choréiques ont cessé. Cette jeune fille s'est retirée complétement guérie, et la guérison ne s'est pas démentie.

Cette observation est très-remarquable. Les bains et les

douches du *Bouridé* ont seuls amené la guérison. La température du bain et de l'eau des douches n'a pas dépassé 28 degrés centigrades (*Docteur Pedebidou*).

Il nous serait facile de faire suivre cette guérison d'un grand nombre d'observations plus récentes, parmi lesquelles nous pourrions citer celle de Mademoiselle D... de Lannemezan, affectée de chorée intense, et qui vint à Capvern en 1873; une quinzaine de bains du *Bouridé* suffirent pour guérir cette superbe enfant âgée d'une douzaine d'années. Nous pourrions parler encore ici d'un cas remarquable de Danse de Saint-Guy, que nous eûmes l'occasion d'observer à Capvern en 1872. La chorée générale, grave, avait résisté aux médications mises en usage. Le sujet dont il est question était une jeune fille de 14 ans, du département du Gers. Cette malade prit 20 bains au *Bouridé,* et se retira sans avoir obtenu la moindre modification de son état. Nous en fûmes d'autant plus surpris, que c'était le premier cas que nous enregistrions dans la colonne des insuccès. Nous avions perdu complétement de vue cette choréique, quand, l'année suivante, c'est-à-dire en juin 1873, son père nous la reconduisit tout à fait rétablie. La guérison radicale avait été consécutive au traitement thermal du *Bouridé.* Huit jours après être rentrée chez elle, cette jeune demoiselle avait vu disparaître tous les symptômes de son affection.

2° Rhumatisme nerveux.

Chaque année nous traitons à Capvern un grand nombre de rhumatisants, que nous pouvons classer en trois catégories bien distinctes :

Dans la première, qui est certainement la plus nombreuse, se trouvent compris la plupart des indigents qui nous viennent du fond des vallées froides et humides de nos montagnes ; ce sont des individus pâles, lymphatiques, chez lesquels le rhumatisme est lié à la *faiblesse*, à l'*anémie*. C'est contre l'affection avec laquelle le rhumatisme est associé que nous avons l'habitude de diriger la médication thermale. C'est la *Hount-Caoute* qui guérit ces sortes de rhumatismes.

Chez certains malades, le rhumatisme se montre d'autant plus tenace qu'il est sous la dépendance du *mauvais état des voies digestives*, et qu'il ne guérit que lorsqu'on a amélioré les digestions, c'est-à-dire, que nous traitons à *Hount-Caoute,* cette catégorie de rhumatisants.

Mais il est une troisième catégorie de malades, d'un tempérament nerveux, d'une excitabilité très-grande, chez lesquels le rhumatisme se caractérise surtout par la vivacité et la mobilité de la douleur ; et c'est au *Bouridé* que ces rhumatisants seront traités avec la plus grande efficacité. En voici quelques exemples :

Observation I. — *Rhumatisme nerveux. — Guérison au* Bouridé.

Le nommé Bernard F..., cultivateur, de Riscle (Gers), âgé de 65 ans, d'un tempérament nerveux, vint à Capvern le 6 juin 1871. Ce malade dont le facies est pâle a été sujet depuis longtemps au flux hémorroïdal, et, depuis la disparition de ce flux, il éprouve des douleurs très-vives et très-mobiles dans les muscles des membres thoraciques et de la partie postérieure du cou. Il est en même temps affecté d'un tremblement continuel des mains et des bras. Au début même, ce tremblement avait pris le caractère de la chorée. Pendant le dernier hiver, F... a passé deux mois dans son lit, sans pouvoir bouger. Il lui est impossible de lever ses bras au-dessus de sa tête; dyspepsie, constipation.

Prescription : *Bains tempérés au* Bouridé; *douches chaudes en arrosoir sur les parties douloureuses, 3 à 4 verrées d'eau de* Hount-Caoute.

Après un traitement thermal de dix-huit jours, Bernard F... voit ses douleurs disparaître. Son appétit réveillé par l'usage de l'eau minérale devint excellent dès le début du traitement. Une légère diarrhée se déclara; et, au moment du départ, le malade se servait de ses bras, comme avant sa maladie, et nouait lui-même sa cravate, ce qu'il n'aurait pu faire à son arrivée à Capvern.

Nous revîmes Bernard F... en 1872. Malgré la rigueur de l'hiver que nous venions de subir, F... n'avait pas ressenti la moindre douleur rhumatismale, et se servait bien de ses membres.

Observation II. — *Rhumatisme nerveux. — Traitement au* Bouridé. — *Guérison.*

M. l'abbé A.... prêtre du département de la Gironde, est âgé de 50 ans et d'un tempérament névroso-sanguin. Depuis deux ans, il se plaint de douleurs erratiques dans les

muscles de la région lombaire et dans les bras. Ces douleurs prennent parfois un caractère d'acuité que rien ne soulage. Cette recrudescence coïncide avec les variations dans la température. Le malade est sujet aux migraines, et éprouve souvent des troubles digestifs. Soumis à des traitements thermaux sulfureux, il n'a pu les supporter.

Bains tempérés au Bouridé, *douches générales chaudes.*

M. l'abbé A... fit à Capvern une cure de vingt jours. Ses douleurs disparurent complétement. Nous avons appris que cette guérison a persisté.

Observation III. — *Rhumatisme nerveux; traitement au* Bouridé; *Guérison.*

L..., de Boulogne (Haute-Garonne), âgé de 43 ans, vint à Capvern le 7 juillet 1871. Ce malade, d'un tempérament névroso-sanguin, éprouve des douleurs musculaires générales très-vives. Ces douleurs passent fréquemment d'un plan musculaire à l'autre. L..., se plaint en même temps d'étourdissements et de céphalalgie. L'hiver dernier, il a été condamné à rester trois mois dans son lit, en proie à de cruelles souffrances. Au moment de son arrivée à Capvern, il ne se sert de ses mains qu'imparfaitement et ne marche qu'à l'aide de deux béquilles.

Nous prescrivons à L... les douches chaudes et les bains du *Bouridé*. Après vingt jours de traitement, l'amélioration était remarquable, les vertiges, les maux de tête avaient disparu. Le malade ne ressentait plus ses douleurs. La marche était devenue très-facile, et L... se servait très-bien de ses membres.

Observation IV. — *Rhumatisme nerveux chronique. Guérison au* Bouridé.

Un ecclésiastique du département du Gers faisait usage des eaux thermales de Bagnères-de-Bigorre. Il se plaignait de douleurs rhumatismales siégeant tour à tour dans les

membres inférieurs et dans la région dorsale. Point d'œdème autour des articulations. Après douze jours de traitement infructueux par les eaux de Bagnères-de-Bigorre, il me demanda conseil. J'étudiai avec soin l'étiologie de ce rhumatisme, et je crus reconnaître que le mal était de nature nerveuse. Le malade était très-impressionnable, très-susceptible, sujet à la migraine. Les douleurs étaient erratiques. Je prescrivis les bains et les douches du *Bouridé*. Mes avis furent mis à exécution. Ce curé se rendit à Capvern. Il prit huit bains et quatre douches. Le soulagement fut immédiat. Les douleurs se calmèrent promptement, et le malade rentra dans sa paroisse débarrassé (Obs. du docteur Pedebidou).

On ne pourrait méconnaître les services que la source sédative du *Bouridé* est appelée à rendre en nos temps si troublés où l'*état nerveux*, dont nous avons parlé plus haut, se rencontre partout, sous le toit de chaume comme au boudoir parfumé. Nous vivons à une époque de surexcitabilité nerveuse prodigieuse! Les mauvaises passions, les désirs effrénés, les bouleversements politiques, les malheurs publics et personnels impriment à tout cerveau des secousses et des contre-coups terribles. Comment pourrait-il en être autrement, quand sur la scène politique se débattent pour nous des questions de vie ou de mort? quand toute position devient de plus en plus instable? lorsqu'une guerre affreuse est venue ajouter ses deuils, ses hontes et ses calamités aux tempêtes qui se déchaînent autour de nous? Comment la surimpressionnabilité

nerveuse ne serait-elle pas continuellement en jeu au milieu de tant de convoitises et de tant de déceptions, quand chaque famille est effrayée du présent et tremble pour l'avenir? lorsque, à tous les degrés de l'échelle sociale, l'amour du lucre et des jouissances matérielles ne connaît plus de frein!

Aussi est-ce une consolation pour tous ces malades, de jour en jour plus nombreux, en proie aux désordres de l'innervation, de songer que la Providence a placé, au fond d'une gorge solitaire, le remède qui convient à leurs souffrances si vives et si variées. Qu'ils viennent dans ce coin de terre dont parlait dernièrement un aimable et spirituel publiciste, dans « ce coin de terre le plus calme, d'horizon étroit, asile discret qui repose l'âme et les yeux sur des fôrets sans art, sur des ruisseaux capricieux, clairs comme la lumière ; » qu'ils viennent, loin du tumulte et devant les merveilles de la nature, réparer les brèches que les commotions morales ont faites à leur système nerveux.

CHAPITRE XIII

COURSES ET PROMENADES AUTOUR DE CAPVERN

La station thermale de Capvern se transforme et s'améliore, de jour en jour, sous l'impulsion de la Compagnie concessionnaire. Bientôt, nous l'espérons, le baigneur y trouvera tout ce qui peut charmer le séjour de l'étranger : établissements neufs, casino, promenades, kiosques, etc. Alors Capvern n'aura plus rien à envier aux autres stations pyrénéennes, ses sœurs et ses voisines.

La réputation des eaux de Capvern est aujourd'hui établie d'une façon incontestable, et préconisée par ceux-là même qui leur doivent leur guérison complète ou leur soulagement. Mais on entend souvent répéter que le séjour de cette localité est passablement ennuyeux. C'est là une erreur que je voudrais dissiper.

Si l'on s'ennuie à Capvern, c'est qu'on le veut

bien, car les excursions, les promenades charmantes, les panoramas grandioses et ravissants, les magnifiques restes féodaux, etc., ne manquent pas autour de la station (1).

Hôte habituel de Capvern, je retrouve constamment la santé et les forces à la *Hount-Caoute* et au *Bouridé*. Mon passe-temps consiste à faire dans les environs des excursions auxquelles je trouve, chaque année, un charme nouveau, et, pour rendre hommage à la vérité, je dois ajouter que tous ceux que j'ai pu entraîner avec moi ont été unanimes à déclarer qu'ils ne croyaient pas qu'il y eût de si belles excursions à faire autour de la station.

Ces excursions sont en général ignorées des habitants; ils ne peuvent donc pas les recommander. Je vais essayer d'en décrire quelques-unes. Je croirai ainsi avoir rendu service à ceux qui fréquentent Capvern, et, de plus, ce sera pour moi un moyen de payer un tribut de reconnaissance à sa nymphe salutaire.

Pour suivre l'ordre logique, je commencerai par les promenades courtes et faciles autour de la station, pour passer ensuite aux excursions plus longues.

---

(1) Consulter la savante monographie de M. A. Curie-Seimbres : *Capvern historique, ses antiquités, son état actuel, ses eaux minérales.* Tarbes, Th. Telmon, 1871.

Je les classe donc suivant leur durée, leur facilité et les moyens de locomotion, en :

1° Courses à pied, à cheval ou à âne.

2° Promenades en voiture.

En général, les auteurs d'itinéraires aux Pyrénées, ou ailleurs, donnent au lecteur le prix de la course, tant pour le guide que pour la monture; ils n'ont qu'à le relever sur les tarifs dressés par les administrations locales. Mais à Capvern, rien de semblable n'a encore été fait ; il me serait donc impossible de donner à ce sujet des renseignements positifs. Je pourrais tout au plus indiquer quelques approximations : aussi je préfère laisser à chacun le soin de débattre ses prix. D'ailleurs, on peut être assuré que si les excursions autour de Capvern prennent quelque développement, les loueurs de montures et de voitures s'y multiplieront, comme dans les autres stations, et alors l'administration sentira la nécessité d'établir des tarifs, afin de prévenir des contestations.

COURSES A PIED, A CHEVAL OU A ANE

Course I. — *Promenade au col du* Bouridé; *retour par le moulin de Laca, deux heures environ sans se presser, à pied* (1).

(1) Si l'on est à cheval, la durée de la course peut être diminuée, cela va sans dire. Cette observation s'appliquera à toutes les promenades de cette catégorie.

Le baigneur qui ne suit pas de traitement au *Bouridé* ne doit pas négliger de monter au *col* situé à l'ouest de la *Hount-Caoute,* entre les deux établissements, s'il veut, après une promenade d'un quart-d'heure ou de vingt minutes, jouir d'un panorama charmant et très-étendu.

Ce col est peu élevé, — environ 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, — mais, comme rien ne s'interpose entre lui et les premiers contreforts de la grande chaîne, la vue est très-belle.

Un quart d'heure de plus suffit pour atteindre la cime du mamelon au nord-ouest du col. On prend le sentier qui passe à côté de la métairie située à la droite du col, et qui est parfaitement tracé, au milieu des carrés cultivés et des pâturages jusqu'à la cime (550^{m}).

Panorama. — Le panorama qui se déroule sur ce point a pour *premier plan,* du côté de la chaîne, au-dessus du ravin où coule le ruisseau du *Bouridé,* la colline partant du plateau de Lannemezan, au point du village de Capvern, et se terminant brusquement par le monticule sur lequel s'élèvent majestueusement les belles ruines du château féodal de Mauvezin. Les maisons formant le village de Mauvezin s'étalent pittoresquement sur le sommet de cette colline, dominées par le clocher de l'église récemment construite. Un peu sur la gauche, au

sud, on voit au fond du ravin, sur la rive droite du ruisseau, l'établissement du *Bouridé,* entouré de quatre ou cinq maisons.

Au second plan, le regard s'arrête avec plaisir, du côté du sud-sud-ouest, sur les villages et les cultures des riantes vallées de l'Arros et des Baronies, couronnées par les pentes boisées qui descendent des crêtes de Billexe, du l'Héris et des Palomières de Gerde. — A l'ouest, serpente la route de Bagnères, au-dessus de l'Escaledieu. Du même côté, et un peu à droite, ce sont les villages de *Chelle* et d'*Artiguemy,* et plus loin le gros bourg de *Cieutat,* au milieu de ses champs cultivés.

Au dernier plan (1), du côté du sud et du sud-ouest, se développe une ligne des premiers contreforts des Pyrénées, commençant du côté de la vallée d'Aure et se terminant dans la région des Eaux-Bonnes. Dans cette ligne se détachent majestueusement : le cône arrondi du *pic du Midi-de-Bagnères,* distant de 24k5, haut de 2,877 mètres, et le *mont Aigu,* très-reconnaissable à sa forme pyramidale, à une distance de 24k3, haut de 2,341 mètres. Un peu à droite du *mont Aigu* se montrent les cimes de la

(1) Voir Course II pour une description plus étendue du panorama des montagnes, et suivre les descriptions en général sur les cartes topographique et panoramique de Capvern, publiées par E. Wallon.

vallée de *Gazost*, et plus loin celles de la région de *Cauterets* et d'*Azun*, derrière Argelès et Lourdes.

Après quelques instants de repos, consacrés à jouir du panorama, si l'on ne veut pas rentrer à la *Hount-Caoute* par le chemin déjà suivi, où si on désire allonger la promenade, on peut facilement descendre sur les bords du ruisseau du *Bouridé* et gagner, en 40 minutes, le moulin de Laca (351^{m}), situé au confluent des ruisseaux du *Bouridé* et d'*Aigues-Caoute*. — Du moulin à *Capvern-les-Bains*, environ 3 kilomètres, sur une belle route, d'une pente très-douce, 45 minutes.

Course II.— *Promenade sur le plateau de* Capvern ; *retour par le chemin de Peré; à pied, deux heures* (1).

C'est l'une des plus intéressantes promenades, au point de vue panoramique, que le baigneur puisse faire entre son déjeuner et l'heure où il doit reprendre son traitement de boisson à la *Hount-Caoute*.

Remontez la route qui met en communication le village de Capvern avec les bains, en 40 ou 45 minutes vous atteignez le haut de la côte, à 605 mètres

(1) Dans la durée indiquée, on ne comprend pas les moments de repos et l'on suppose un pas de promenade. Il faudra donc ajouter un tiers en sus.

d'altitude. De ce point, le panorama est déjà très-beau; mais, si vous voulez jouir de toute sa splendeur, au lieu de continuer à suivre la route vers le village, prenez à gauche un chemin de chars qui se dirige d'abord vers le nord-est, et un peu plus loin vers le nord. Vous suivez ce chemin pendant quelques minutes, et vous l'abandonnez bientôt pour atteindre facilement, au milieu des pâturages ou des cultures, le point culminant de la colline qui sépare le vallon des bains ou d'*Aigues-Caoute* de celui de la *Lène*, suivi par le chemin de fer et la route de Tarbes.

Panorama. — Du côté de l'est-sud-est, *au premier plan*, s'étale, comme une mer de fougères, le plateau de Lannemezan, qu'on voit finir aux environs du village de Capvern. On distingue très-bien, sur ce plateau, le gabionnage élevé par le génie militaire, pour les exercices de tir, à l'époque de l'établissement du camp. De l'endroit ou l'on est, on peut se rendre compte de la pente vertigineuse du chemin de fer qui descend du plateau dans le vallon de la *Lène*.

Sur ce même plan, du sud à l'ouest, le regard se repose agréablement sur les champs cultivés qui entourent le village de Capvern et s'étendent jusqu'à l'extrémité de la colline de Mauvezin, au pied de son vieux château. Les maisons de Capvern et celles de Mauvezin ont l'air de faire partie du même bourg.

Au second plan, dans les régions du *sud* et de l'*ouest,* s'élève une forêt de petits pics qui ne sont autres que les cimes des divers groupes détachés du chaînon oriental de la vallée de Campan. Ces ramifications séparent les vallons convergents des *Baronies* qui, par leur réunion, forment la *haute vallée de l'Arros.* — Du côté du *nord-ouest* et du *nord,* le regard plonge dans les vallons boisés d'*Aigues-Caoute,* au-dessous des bois de la Lène, au-dessous de Peré.

Troisième plan: du côté du *sud-est* se détache nettement le massif boisé qui forme l'angle saillant de la rive droite de la vallée de la Neste, au-delà de Labarthe-de-Neste. Le sommet de *Serre-Sèque* (1511^{m} — 19^{k}) (1), et le pic de *Colantigue* (1721^{m} — 19^{k}5), dominent ce massif. Vient ensuite, un peu plus au sud, l'échancrure qui forme l'entrée de la vallée de la Neste, au fond de laquelle on aperçoit les glaciers resplendissants que nous signalerons un peu plus loin. A droite de cette échancrure, juste au *sud,* commencent les premières cimes du massif qui, séparant la vallée de Campan de la vallée de Neste-

(1) Les chiffres placés entre parenthèses indiquent: le premier la hauteur au-dessus du niveau de la mer, et le second la distance en droite ligne, ou à vol d'oiseau, du point où se trouve le spectateur à celui indiqué.

d'Aure, va finir, après les Palomières, près de Bagnères-de-Bigorre. C'est une région très-boisée. Les forêts descendent du sommet jusqu'aux cultures des villages des *Baronies*.

Quelques-unes de ces cimes méritent d'être signalées : la première, à la forme élégante et conique, immédiatement à l'ouest de l'ouverture de la vallée de la Neste, est le *Soum de Pourricade* (985^{m}—12^{k} 5) se rattachant au pic d'*Esparros* ou d'*Arneille* (1,272^{m} — 12^{k} 7) à l'ouest de *Hèches*, bourg de la vallée de Neste. Ces deux cimes semblent surgir au-dessus du village de Capvern, un peu à gauche du clocher; leurs plans septentrionaux sont couverts de forêts. — Le plateau de Lannemzan se rattache au *Soum de Pourricade* par l'immense dépôt morainique et diluvien qui sépare la vallée de Labarthe des vallons de *Labastide* et de *Lavezaguet* l'un des affluents de l'Arros.

Après l'Arneille la crête court plus au sud et se bifurque bientôt à une hauteur de 1,317 mètres; l'un des chaînons, le plus bas, prend la direction de l'ouest-nord-ouest et forme les cimes de *las Tachoueres* (1,032), de *las Crouts-d'Artigou* (1,034), de *Pène de Coussa* (1,002), de *Montégut* (900), de *Carroc* (1,020) et de *Bouteran* (970), à une distance moyenne de 12 à 13 kilomètres. — L'autre chaînon se dirige droit au sud, augmentant d'altitude, et, après un parcours de 2 kilomètres 5 environ, se subdivise encore

à la naissance du vallon de *Bouchedet*, petit ruisseau qui se jette dans la Neste entre *Hèches* et *Sarrancolin*. Le nœud forme le pic de *Bassia* (1,900^{m} — 17^{k} 3), cime régulière qui se dessine au-dessus du village de Capvern, presque en ligne du clocher.

— Au point de bifurcation, c'est-à-dire au pic de *Bassia*, la chaîne se sépare en *trident*, l'une des branches court à l'est, l'autre au sud, vers le col d'*Aspin*, enserrant le vallon de *Beyrede* qui descend à la Neste entre Sarrancolin et Beyrede. Du point où il se trouve, le spectateur ne peut rien voir de ces deux branches.

Le troisième chaînon se dirige d'abord vers l'ouest et se recourbe ensuite insensiblement vers le nord-ouest pour finir aux Palomières, au-dessus de *Bagnères*. Sa silhouette se détache avec une netteté merveilleuse. — A droite ouest du Bassia, ce sont d'abord le pic (1,863^{m} — 17^{k} 4) et la *Pène* de la *Teoulère* (1,789^{m} — 16^{k} 7), puis le pic de *Castillon* (1799^{m} — 16^{k} 8), dont les versants septentrionaux couverts de forêts descendent par l'asile du *Mail-Arrong*, jusqu'à l'*Oueil de l'Arros*. (Course 9).

La ligne est continuée par la cime de *Billene* (1,431^{m} — 13^{k} 6) et le *Casque* ou *Pène de l'Heris* (1,593^{m} — 14^{k} 8) qui domine sur ce *troisième plan*, au-dessus des dernières maisons de Capvern; vient ensuite le modeste pic d'*Asté* ou *Mont-Bélian* (1,218^{m}

— 15ᵏ 1) dont la cime apparaît un peu sur l'arrière-plan. Enfin, les *Palomières,* indiquées par deux bouquets d'arbres magnifiques (13ᵏ 5), terminent cette croupe qui s'abaisse insensiblement jusqu'au niveau du plateau sur lequelle serpente la route de Bagnères. Au delà de cette route, vers l'ouest, les villages de *Cieutat* (546ᵐ — 8ᵏ), *Artiguemy* (469ᵐ — 5ᵏ 3) et *Chelle-Espou* (485ᵐ — 5ᵏ 7) se détachent très-distinctement au milieu de leurs cultures diverses qui donnent à ces plateaux l'apparence d'un vaste échiquier.

Quatrième et dernier plan. Le dernier plan de ce charmant panorama commence du côté du sud-est, aux premiers chaînons de la vallée de la Garonne et est continué par les montagnes des vallées de *Barousse* et de *Nistos*, dessinant leur gracieuse dentelure, au sud de la Neste et au-dessus de la ligne uniforme et sévère de la Grande-Lande. Cette dentelure calcaire et boisée est interrompue, au-dessus de l'ouverture de la vallée d'Aure, par le massif plaqué de neige, des *Gours-Blancs* et de *Clarabides* (50ᵏ), au fond de la haute vallée de Louron, au sud d'Arreau. Ces beaux glaciers contrastent d'une façon ravissante avec l'aspect général des montagnes boisées du *troisième plan.*

Ce *dernier plan* est continué droit au sud, sur son extrême limite par le faîte du pic d'Arbizon (2,831ᵐ —28ᵏ 4), paraissant très-bas vu son éloignement. Ses

deux pitons se montrent au-dessus de la *Teoulère*, un peu à droite du clocher de Capvern. Viennent ensuite les sommets déchiquetés de *Pène-Louque* (2,220^{m}— 23^{k}) et de la *Montagnette* (2,300^{m} — 23^{k} 1) au dessus du *Casque de l'Héris* — qui se joignent, par le col d'Arises (2,194^{m} — 24^{k}) au *pic du Midi de Bagnères* (2,877^{m} — 25^{k} 5), dont le dôme élégant et souvent plaqué de neige domine toute cette région. — Le pic du Midi, par sa forme si facilemeut reconnaissable de tous les points des plaines environnantes, et visible de presque tous les sommets de la chaîne, est l'un des meilleurs repères pour ceux qui veulent étudier l'ensemble des Pyrénées centrales.

Après le pic du Midi, la ligne de faîte s'abaisse de nouveau aux pics de *Pène Blanque* (2,774^{m} — 26)^{k} et de *Mertheu* (2,640^{m} — 27^{k} 3), et est continuée par la crête dentelée de *Pène-Taillade* (2,601^{m} — 30^{k} 6) au-dessus du vallon du *Lac Bleu* (1,968^{m} — 28^{k} 5) magnifique pièce d'eau de 49 hectares de superficie. — La ligne des *Pènes* sépare la vallée de l'*Esponne* de la vallée de *Bastan* ou de *Barrèges*.

La crête se relève à la Pyramide régulière du *Mont-Aigu* (2,341^{m} — 25^{k} 6) ligne pendant du pic du midi, quoique moins élevé, mais elle s'abaisse de nouveau, — juste au-dessus des maisons de Mauvezin, — aux montagnes de la vallée de Gazost.

Entre ce dernier plan et le précédent, un petit

massif descend du Mont-Aigu: c'est celui qui se trouve immédiatement au delà de *Bagnères*, au-dessus des *Bains-de-Salut*, et dont les principales cimes sont: le *Monné de Bagnères* (1,258^{m} — 17^{k} 5), le Mont-Bedat (881^{m} — 16^{k} 1) et le Mont-Olivet (814^{m} — 15^{k} 9) dans la ligne visuelle du village de Mauvezin, un peu à gauche du clocher.

Les cimes qu'on aperçoit sur le *dernier plan*, presque en ligne du vieux château, sont les montagnes d'*Extrem de Salles* et d'*Azun* et plus à droite vers l'ouest celles des vallées de *Lourdes* et de *Surguère* ou *Batsouriguère*. La ligne s'abaisse ensuite sensiblement dans la région de l'ouest où la silhouette des premières montagnes d'Ossau et d'Aspère se confond avec les teintes vaporeuses des plaines du Béarn.

Du côté du *nord-ouest*, sur ce dernier plan, le regard se perd dans les plaines de Tarbes, au delà des landes de *Péré* et de *Ricaud*. Du côté du *nord* et du *nord-est*, l'œil peut suivre très-loin le développement des vallées boisées qui, nées au *plateau de Lannemezan*, se dirigent vers le département du Gers (1).

Après s'être suffisamment reposé, le promeneur, reprenant la voie qu'il avait quittée, se trouvera, en

(1) Nous avons donné aux descriptions de cette deuxième course des développements assez étendus, parce que nous aurons plus d'une fois à y renvoyer le promeneur.

quelques minutes, sur le chemin de Péré qui descend aux Bains. Il n'aura qu'à suivre ce chemin à gauche sud-ouest, et, en trente ou quarante minutes, il sera à la *Hount-Caoute*.

COURSE III. — *Promenade sur le plateau de Labatut, au nord de* Hount-Caoute, *et retour.*

A. *Par le moulin de Laca, route de Gourgue.*
B. *Par le village de Gourgue.*
C. *Par le chemin de Péré.*

A. — *Retour par le moulin de Laca, route de Gourgue.* 2 h. 1/4.

On monte, au nord-est, par le *chemin de Péré* jusqu'au point le plus élevé. Une *demi-heure* suffit, on est à la bifurcation de plusieurs sentiers (570 m.), et l'on jouit d'une très-belle vue (voir le panorama décrit à la course II). Le regard embrasse presque toute l'étendue du plateau, depuis les environs de Lannemezan, du côté de l'ouest, jusqu'à Capvern au sud, et depuis le village jusqu'à la *Serre de Ricaud*, située au nord-ouest du point où l'on se trouve.

On prend le sentier parfaitement tracé, à gauche, et l'on se dirige vers le nord-ouest au milieu des

fougères. A *400 mètres environ, ce sentier se bifurque*, prenez celui de gauche. Après quelques minutes de marche, presque toujours au même niveau, vous apercevez, un peu sur la gauche, le groupe des métairies de *Labatut*, éparses sur le versant occidental du plateau, — vous êtes à 1,500 mètres environ du *chemin du Péré;* — 20 ou 25 minutes suffisent pour atteindre ce point. De là on aperçoit tout le vallon boisé d'*Aigues-Caoutes*, jusqu'à Gourgue et à l'Arros.

Le sentier continue au milieu des métairies. De ce point, si l'on veut abréger la promenade, on peut descendre, par un bon sentier, aux carrières de dalles situées sur le bord de la route, rive droite du ruisseau d'Aigues-Caoutes, et rentrer à la *Hount-Caoute* par cette route.

Si l'on veut descendre au moulin du Laca, — au confluent des ruisseaux du Bouridé et d'Aigues-Caoutes, — il faut, aux bords de *Labatut*, prendre le sentier qui oblique à gauche — celui qui va droit mènerait à Gourgue et à Ricaud, — 2 kilomètres, à peine, séparent du moulin du Laca. — Le sentier descend toujours sur le versant, et, en trente minutes, après avoir traversé le bois, jadis si beau, on atteint le chemin des voitures, près du moulin. De là à la Hount-Caoute, quarante minutes, en remontant la jolie route qui vient de Gourgue.

B. — *Retour par le village de Gourgue.* 3 heures.

De Hount-Caoute à Labatut, — bifurcation, — cinquante minutes (voir ci-dessus § A).

Au lieu de prendre le sentier qui oblique à gauche et descend au Laca, suivez celui qui va droit devant vous, sur la croupe du plateau. En vingt minutes, vous vous trouvez sur une sorte de mamelon presque plénier, où semblent encore se reconnaître les traces d'anciennes circonvallations et de ruines. — Vous êtes probablement sur l'emplacement d'un ancien camp romain ou visigoth, — question archéologique dont l'examen ne peut pas trouver place ici, vu la restriction des limites que nous devons nous imposer. — A la belle vue des montagnes plus haut décrite (course II) vient s'ajouter celle du lointain bleuâtre des plaines de Tarbes au nord-ouest, et du Gers au nord. — Le sentier se bifurque encore. Celui de droite, après un parcours de trois kilomètres environ sur la croupe du plateau, entre le ruisseau du *Goutte-du-Méda*, à l'ouest, et celui du *Goutte-de-la-Serre*, à l'est, va descendre, à travers les bois, au chemin de grande communication, un peu en aval de Ricaud, dans la vallée de l'Arros. — Laissez ce sentier à droite, et continuez à parcourir celui que vous suiviez. En vingt ou vingt-cinq minutes, vous arrivez à l'extrémité du plateau, près des métairies du *Hourquet*, — environ deux kilomètres de *Labatut*, — nouvelle bi-

furcation des sentiers. — Vous dominez la verte vallée de l'Arros, ayant à vos pieds Gourgue au sud-ouest et Ricaud au nord-ouest. Les villages de Chelle, Artiguemy et Cieutat sont en face de vous, à l'ouest-sud-ouest.

Prenez le sentier qui descend à gauche, et, en quinze minutes, traversant un bois, vous atteignez Gourgue, — à un peu moins de un kilomètre de la dernière bifurcation.

De Gourgue à Hount-Caoute, 4 kilomètres 1/2. — Une heure un quart de promenade à pied, sur une route à pente douce remontant le vallon d'*Aigues-Caoutes*, naguère encore très-boisé, mais dépoétisé aujourd'hui par l'inexorable scie mécanique.

C. — *Retour par le chemin de Péré.* 2 heures

De Hount-Caoute à la première bifurcation avant Labatut, — environ 400 mètres du chemin de Péré, — quarante minutes (voir ci-dessus § B).

On laisse à gauche le sentier se dirigeant vers Labatut et l'on prend celui qui continue vers le nord-ouest sur la cime du plateau, — à 800 mètres environ, — dix minutes. — On se trouve au point où plusieurs sentiers se croisent à angle droit.

[— Si l'on continuait à suivre le sentier qui se dirige au nord-ouest, sur la cime du plateau, et passant par

les métairies de *Taillade*, de *Sarrameа* et de *Pourret*, ayant à gauche ouest le vallon de *Riaudou* ou de *Goutte-de-la-Serre*, et à droite celui de la *Lène*, on pourrait, en une heure un quart ou une heure et demie, après un parcours de cinq kilomètres environ, — de Hount-Caoute, 7 kilomètres, — descendre au magnifique *viaduc de Lanespede* jeté sur le vallon de la Lène. — De là à Hount-Caoute, route de voitures par Capvern ou Gourgue (course VIII). —]

A la bifurcation en croix, si l'on veut descendre à Péré qu'on a au dessous de soi, droit à l'est, dans le vallon de la *Lène*, il faut prendre le sentier qui tourne brusquement à droite sur le versant oriental du plateau. En quinze minutes, — 1 kilomètre environ, — on atteint Péré et la grande route de Lannemezan à Tarbes.

On remonte cette route, et à 600 mètres, — sept ou huit minutes, — environ de Péré, on voit déboucher à droite un chemin de chars et de carrioles qui monte sur le plateau. C'est le chemin que prenaient autrefois les voyageurs qui, laissant la diligence au relai de Péré, se rendaient de là aux bains de Capvern. Ce chemin, quoique carrossable, est très-raide et en général mauvais. En le prenant, on peut arriver à la *Hount-Caoute* en cinquante minutes.

Course IV. — *De Hount-Caoute à Mauvezin par le Bouridé, — le château de Mauvezin, — retour par le moulin de Laca.* — 2 heures 1/2.

De Hount-Caoute aux bains du Bouridé, environ 2 kilomètres, — jolie route de voitures, quoique à pentes trop raides, — à pied trente minutes (1).

Du Bouridé au village de Mauvezin, chemin de chars très-raide au départ, mais en voie d'amélioration, — 1 kilomètre 200, environ, — 25 minutes.

On est sur la route de Bagnères-de-Bigorre, bordée à droite et à gauche par les maisons du village dominé par les ruines du château qui se dresse fièrement sur son monticule, au nord-ouest.

Mauvezin est bâti sur la crête d'une colline qui se détache du plateau de Lannemezan, au village de Capvern. — Cette colline se développe sur une étendue d'un peu plus de 3 kilomètres, entre le vallon du *Bouridé*, au nord, et celui de l'*Aiguillon,* affluent de l'Arros, au sud. — Sa crête est si étroite en certains endroits, qu'il y a à peine place pour la route et pour une maison ou une grange de chaque côté; aussi le

(1) Sur les plans d'embellissements et d'améliorations des thermes de Capvern, on voit figurer le tracé d'une route, presque horizontale, de *Hount-Caoute* au *Bouridé*, par les flancs boisés des vallons d'Aaigues-Caoutes et du Bouridé.

village ne se compose-t-il que d'une longue rue (1^{k}, environ) dont les dernières maisons semblent se réunir aux premières de Capvern.

De tous les points de cette longue rue, si l'on pénètre dans la cour des maisons du côté du sud, on jouit d'une vue ravissante sur les *Baronies* ; mais on a hâte d'arriver au *château.*

On laisse, à gauche, la route qui descend à l'*Escaledieu,* et, après avoir jeté un regard sur la nouvelle église qui n'a de remarquable que son clocher élancé, on continue à suivre le chemin, dans la direction des ruines qu'on atteint en quinze minutes.

Du pied du *château* (538^{m}), le *panorama* est très-beau (pour les montagnes, voir la description de la course II), — le regard plane sur cette riante vallée de l'Arros, parsemée de villages, jusqu'au fond de ses ramafications. — Plus près, au sud-ouest, c'est l'ancienne abbaye de l'Escaledieu, au milieu des fraîches prairies de l'Arros, et au pied de la longue côte à laquelle elle a donné son nom. Au delà, on voit le frais vallon du *Lut* remonter vers Bagnères, entre les fourrés du parc du Garrat, — rive droite, — et ceux du bois de Cieutat, — rive gauche. — En face, plus vers l'ouest, serpente la route de Bagnères, au milieu de l'épais fourré des bois de *Kersan.*

Pour jouir du panorama dans tout son développement, il faut aller jusqu'au bout du mamelon au

nord-ouest du château, — quelques minutes suffisent; on a la charmante vallée de l'*Arros* sous les pieds, au-dessous des bois on suit son développement au-delà de *Gourgue* et de *Ricaud*, jusque vers *Tournay*, du côté du nord. Dans le lointain c'est le commencement des plaines de Tarbes et du Gers. — En face, droit à l'ouest, on a sous les yeux la *forêt de Kersan*, et au-dessus d'elle les cultures et les métairies de *Cieutat*. Un peu plus à droite, vers le nord-ouest, c'est le bois des *Coustous* au-dessous d'*Artiguemy*, et vers Gourgue, le *bois Devant* au-dessous de *Chelle spou*.

Mais revenons sous les murs du *château* (1).

Ce château, dont les ruines sont encore très-belles, date du XII^e^ siècle, à en juger par le style général et le système de ses défenses. — Il forme un quadrilatère régulier flanqué à chaque angle de contreforts à base carrée. Sa façade principale regarde le village c'est-à-dire l'est. Au milieu de cette façade s'élève majestueusement une formidable tour carrée, assez bien conservée et mesurant environ 36 mètres de haut. — Il est dommage qu'on ne puisse pas monter au sommet de cette tour (2). — De là, le panorama

---

(1) Consulter l'intéressante monographie du château fort de Mauvesin, par M. A Curie, Seimbres, Tarbes. Th. Telmon, 1868.

(2) Notre cicerone, qui habite l'une des dernières maisons du village, près du château, nous a affirmé que le propriétaire de

doit être encore plus beau ! — Les côtés du quadrilatère nord et sud mesurent extérieurement environ 35 mètres de long et les deux autres est et ouest, 33 mètres non comprise la saillie de la tour qui est en dehors de la ligne d'enceinte. L'entrée de la forteresse était à côté de la tour, près de l'angle sud-est. La porte a subi les injures du temps et est tout entourée de lierres, mais la dalle armoriée qui la surmonte est parfaitement conservée.

Cette dalle sculptée, du XIV^e^ siècle, forme un quadrilatère rectangle de 1 mètre 10 de haut sur 0 mètres 80 de large environ, orné d'un cadre à rebords et à gorge. Sur le haut et le côté gauche du cadre, règnent des rinceaux de choux fleuris, tandis que le côté droit présente une torsade de pampres ; au-dessous, deux branches de laurier sont jointes par une tête de hibou. Les encoignures inférieures du cadre sont ornées de deux figures humaines.

Sur le haut de l'aire de la dalle et au milieu est sculpté l'armorial, en forme de champ carré, aux armes de Foix et de Béarn, écartelé, aux 1 et 4 les 3 pals, aux 2 et 3 les 2 vaches, sous cet armorial se

---

cette vieille forteresse, M. Jubinal, ancien député des Hautes-Pyrénées, avait le projet de faire rétablir l'escalier jusqu'au haut de la tour. Nous souhaitons vivement que ce projet soit mis à exécution, et, de plus, que quelques réparations de consolidation soient faites à l'enceinte, surtout à la base de la tour.

détache en très-saillant relief, un heaume avec bourrelet et mentonnière, surmonté de 4 aigrettes en éventail, du centre desquelles saille une tête de vache portant au cou la clochette, au dessous du heaume un animal à deux pattes griffées, à ailes de chauve-souris et à queue fourchue, porté, sur un cou très-long, une tête à gueule béante, avec deux cornes et deux oreilles. Au-dessus du heaume on lit très-distinctement l'inscription en creux : *jay belle dame,* 6 à gauche et 6 à droite.

Cette dalle fut certainement posée là par Gaston Phœbus, en commémoration de la restauration de la forteresse. Toutes les sculptures sont dues à un ciseau assez habile.

En face de la porte d'entrée et et au-dessous, on remarque les ruines des anciennes poternes qui précédaient cette porte.

Aujourd'hui, on ne peut plus pénétrer dans l'enceinte par cette porte d'un accès difficile et dangereux. On y monte à l'aide d'un mauvais escalier de bois ou plutôt d'une échelle, par une ouverture pratiquée dans le mur du côté nord. On devine que cette échelle a été placée là par l'industrieux cicerone qui est heureux de vous en permettre l'usage moyennant *finances,* — cela va sans dire.

L'intérieur du château n'est plus qu'un amas de décombres et de ronces. On y cherche en vain la

porte de la tour. Les seigneurs ne pouvaient y pénétrer qu'à l'aide d'une longue échelle.

On voit encore les barreaux de fer garnissant l'une des plus hautes ouvertures de la tour. Cette ouverture éclairait probablement l'une des prisons de la forteresse.

L'enceinte était défendue par un fossé de 8 à 9 mètres de large, aujourd'hui à moitié comblé.

Le château de Mauvezin, par la force de ses défenses, autant que par sa position, était l'une des forteresses les plus importantes du Bigorre. Son histoire est étroitement liée avec celle de toutes les guerres et des tueries de ces contrées. Il en est souvent fait mention, sous le nom de *Malvoisin* ou *Malvezi* (mauvais voisin), dans les anciennes chartes; on peut même le reconnaître dans *Castrum de Malo vicino* du latin du moyen-âge. — Du reste, il méritait bien son titre de *mauvais voisin,* car ses maîtres, d'après les chroniques du Bigorre, n'avaient d'autre passe-temps que celui de détrousser les marchands voyageurs de France ou d'Espagne et de rançonner les habitants du Bigorre.

Ce château, qui, pendant le moyen-âge porta le titre de *château Comtal,* a été témoin de bien des massacres et de sang versé autour de ses murailles. — Pendant la domination anglaise en Gascogne, il fut pris et repris plusieurs fois, et toujours les cam-

pagnes environnantes furent complètement ravagées par les vainqueurs.

En juin 1373, le *duc d'Anjou* vint l'assiéger avec *huit mille hommes*. Le château était défendu par un gentilhomme gascon, nommé *Raimounet de l'Espée*, habile homme d'armes; tous les jours il y avait aux barrières de brillantes escarmouches et de beaux coups de lances. Les compagnons du duc désiraient fort avancer et raccourcir le siége, mais tous leurs efforts venaient échouer au pied des murailles imprenables.

Le siége durait depuis six semaines, dit Frossard, lorsque l'eau manqua complètement aux assiégés; les compagnons de *Raimounet* ne pouvant supporter plus longtemps la torture de la soif poussèrent leur chef à traiter avec le *duc d'Anjou*, et *Raimounet* rendit le château, à condition que lui et ses compagnons emporteraient le fruit de leurs exploits, c'est-à-dire de leurs rapines. Pour accepter ces conditions, il fallait que le duc d'Anjou considérât la forteresse comme imprenable par les armes.

Le château de Mauvezin a aussi joué un rôle pendant les guerres de religion à la fin du XVI^e^ siècle. Après cette époque, il n'en fut plus question et il commença à tomber en ruines. — Il ne fut plus habité que... *par les revenants et les mauvais genies*, suivant *la légende locale*. — Il serait éton-

nant que le vieux château n'eût pas ses légendes comme les autres repaires féodaux de la contrée !

Du pied du château, on peut descendre en trente ou trente-cinq minutes au *moulin du Laca;* on n'a qu'à suivre le chemin de Chars dont on aperçoit les lacets sur le versant nord. Avant d'arriver au *Laca,* on traverse la lisière du *bois de Mauvezin,* aujourd'hui ravagé par la hâche comme les forêts voisines.

Du *Laca* à la *Hount-Caoute.* 40 minutes.

[— Lorsqu'on est à Mauvezin, si l'on veut allonger la promenade, on peut descendre en trois quarts d'heure environ, au village de Gourgue, en prenant le sentier qui se dirige vers le nord-ouest, au-dessous du château, au milieu des bois.

— De *Gourgue* à *Hount-Caoute.* (Course 3, § B). 1 kilomètre 1/4.

[— On pourrait aussi descendre, en moins de temps, à la route qui longe l'Arros, en suivant un sentier qui passe au sud du château. On aboutirait par là, à la route, à un point qui est à peu près à égale distance de Gourgue et de l'Escaledieu (un peu moins de 2 kilomètres). —]

Course V. — *De Hount-Caoute au village de Capvern, par le chemin du Bouridé. Retour par la route : 2 heures 1/4.*

De Hount-Caoute au col du Bouridé, 15 minutes environ (pour le panorama voir course I). Au col, on prend le chemin de Chars qui monte à gauche, dans la direction sud-ouest, sur la croupe de la colline détachée du plateau de Capvern, on continue la promenade au milieu des champs cultivés, ayant à gauche nord-est, le vallon d'Aigues-Caoutes et le groupe des maisons et des hôtels de *Capvern-les-Bains,* et à droite, *au premier plan,* les pentes d'une ramification du vallon du Bouridé.

Pour jouir du panorama dans toute son étendue, il faut marcher encore pendant quelques minutes, et atteindre le point culminant du chemin ; — on est à 580 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 1200 mètres du col. — 15 minutes. — On a devant soi, au sud-ouest, le village de Capvern et plus loin l'immense développement du plateau se reliant aux premiers contreforts de la chaîne (voir la description panoramique de la course 2).

— Si l'on veut abréger la promenade, on peut descendre aux maisons de Hount-Caoute, en vingt minutes, en prenant un sentier qui serpente, à gauche nord, au milieu des cultures, des prairies et du bois. —

En continuant à suivre le chemin de Chars, vers le village, on passe bientôt devant la métairie *Abadie* et l'on va rejoindre la route de Capvern près du

village, — environ 2 kilomètres 5 du col du Bouridé. — 40 minutes.

Arrivez au village et prenez l'une des petites rues presque vis-à-vis de l'église, en dix minutes vous vous trouverez au milieu de champs cultivés avec soin et de belles prairies entourées de pommiers généralement couverts de fruits, vous vous reposerez avec bonheur sur l'un de ces tapis de verdure, et votre âme se dilatera en présence du *panorama* que vous aurez sous les yeux.

— Entre vous et la chaîne de l'*Héris* ou de Bagnères, la charmante vallée de l'*Arros* et des Baronies étale toutes ses splendeurs. Tous les monticules de ses diverses ramifications moutonnent à vos pieds, couverts de cultures et de verdure. Les toits d'ardoise et les murs blancs de ces nombreux villages et hameaux reluisent au soleil et donnent au paysage une variété ravissante. —

Au pied du spectateur commence le vallon de l'*Aiguillon*, petit ruisseau qui se jette dans l'*Arros*, près de *Bonnemazon*. Un peu plus loin, au sud, s'échelonnent les vallons de *Benqué*, de l'*Avezaguet*, de *Lahite*, plus loin encore, au fond, celui de l'*Ayguette*, tous affluents de l'*Arros*, sur la rive droite. — Un peu à droite du vallon de l'Ayguette, celui de la *Gourgue* remonte jusqu'aux confins de la vallée. Dans la région du sud-ouest, en commençant par les

plus éloignés, on voit descendre vers l'Arros : les *vallons d'Asque* et de *Banios*, qui, réunis forment celui de l'*Esqueda*, puis ceux du *Rioudarré* et de *Sarlabous*. — Ces trois affluents se jettent dans l'Arros, près du village de *Bourg*. — Plus à l'ouest, du côté de l'Escaledieu, ce sont : les vallons boisés de *Bidodos* et du *Luz*. — Ce dernier remonte jusqu'aux palomières de Gerde.

Un peu vers le nord-ouest, le vieux château de *Mauvezin* domine les maisons du village pittoresquement assis à ses pieds. — On voit les méandres de la route de Bagnères descendant de Mauvezin à l'Escaledieu, et remontant au milieu des bois sur le plateau de *Hailla*. — Comme *dernier plan*, au delà du château, ce sont les champs et les villages d'*Artiguemy*, de *Chelle* et de *Cieutat*, et derrière la plaine du côté de Tarbes.

[— Du point où l'on se trouve, on pourrait descendre très-facilement dans la vallée de l'Arros en une heure, en suivant un sentier qui traverse les villages de *Molère et de Benqué*. Mais, si l'on veut entreprendre cette excursion, on fera bien de recueillir des indications précises auprès d'un habitant du pays, sur la direction du véritable chemin à suivre. On risquerait autrement de perdre beaucoup

de temps à chercher sa voie au milieu des nombreux sentiers agricoles qui s'entrecroisent dans tous les sens sur le versant du vallon. —]

Du village de *Capvern* à *Hount-Caoute,* route de voitures, 45 minutes, — 3 kilomètres environ — avant de descendre la côte, surtout au commencement des lacets, on voit le *bourg de Hount-Caoute* dans ses moindres détails couché là au milieu de sa végétation si luxuriante et si fraîche.

[— Il est des promeneurs pour qui les petits sentiers ont beaucoup de charmes. Ceux-ci peuvent rentrer à la Hount-Caoute par le chemin de Chars débouchant sur la route, à droite, au commencement de la descente (voir course 2). —]

Il nous semble inutile d'étendre la nomenclature des courses à pied autour de Capvern, il suffit de combiner entre elles celles que nous avons déjà décrites pour en créer de nouvelles.

Mais, avant de passer aux promenades en voiture, nous devons conseiller aux baigneurs qui se trouveront à la station thermale à l'époque de la Saint-Jean, de ne pas manquer de monter le 23 juin, après leur dîner, comme promenade du soir, soit au col du Bouridé, soit à l'origine du plateau de Labatut, sur le

chemin de Peré. De là, ils verront tous les feux allumés sur les montagnes et dans les villages voisins, et ils seront témoins des Sarabandes à la torche dansées par les jeunes gars autour des feux de saint Jean.

Lorsque la nuit est complètement venue, ces feux allumés par les bergers à des hauteurs très-considérables produisent dans l'éloignement un effet indéfinissable.

PROMENADES EN VOITURE.

Avant de décrire les longues promenades qu'on peut faire en voiture, disons un mot des moyens de transports mis à la disposition des baigneurs qui suivent un traitement à l'établissement du *Bouridé*.

Il y a quelques années, on était forcément obligé d'aller à pied au Bouridé, quoique la route fût carrossable, par la bonne raison qu'il était impossible de trouver à la Hount-Caoute un véhicule quel qu'il fût bon ou mauvais.

Aujourd'hui, sous ce rapport, il y a grande amélioration et progrès dans les habitudes locales. Plusieurs industriels possesseurs d'omnibus, de breaks ou de calèches, et le concessionnaire des eaux organisent pendant la saison un service de transport de

Hount-Caoute au Bouridé, de 7 heures à 10 heures du matin, et de 3 heures à 6 heures du soir. — Prix 60 centimes aller et retour. — L'un des premiers organisateurs de ce service a été le sieur Barèges, loueur de voitures bien connu dans la localité. — Il faut rendre à César, etc...

Presque tous les maîtres d'hôtel de Capvern-les-Bains possèdent des omnibus ou autres genres de voitures qui vont attendre les voyageurs à la gare. Ces véhicules sont toujours à la disposition des promeneurs qui veulent les louer pour leurs excursions.

Nous avons déjà dit qu'il n'y avait pas encore de tarif administratif pour les courses; les promeneurs feront donc bien, nous le répétons ici, de débattre leurs prix d'avance, afin d'éviter toutes contestations. — Du reste, pour être juste, nous déclarons que jusqu'à présent nous avons trouvé assez de modération chez les loueurs de voitures.

Une grande amélioration est projetée. Nous savons en effet que M. A. Souberbeille a l'intention d'organiser pour la saison thermale des omnibus de promenades comme l'ont déjà fait les Luchonnais. Cela dit, passons à la description des courses qu'on peut faire autour de Hount-Caoute ou dans les vallées voisines.

Course VI. — *De Hounte-Caouté à Lannemezan, le jour du marché. — Visite au camp. — Aller 1 heure 1/2, retour 1 heure. — 10 kilomètres 5 environ.*

L'une des distractions des baigneurs de Capvern consiste à faire une visite à Lannemezan, le jour du marché de cette localité. A l'époque où le camp était établi sur les landes voisines, la promenade était prolongée jusqu'aux baraquements militaires.

Tous les jours de marché, pendant la saison thermale, les voitures des hôtels de *Hount-Caoute* se transforment en omnibus pour Lannemezan, à des prix assez modérés. Ces voitures partent après le déjeuner et rentrent pour le dîner.

La distance de Hount-Caoute à Lannemezan est de 10 kilomètres 5 environ. — Comme la pente est assez vive, les chevaux ne peuvent pas trotter partout, et il faut une bonne heure et demie pour faire le trajet.

La route qui monte de Hount-Caoute se bifurque à la sortie du village de Capvern. On laisse à droite la route de Labarthe et de la vallée de la Neste, et, 600 mètres plus loin environ, après avoir descendu une petite côte, on voit à droite la gare de Capvern et le chemin qui y conduit. On traverse la voie ferrée sur un joli pont en maçonnerie. — Il faut s'y arrêter un instant pour se rendre compte de la pente effrayante de la ligne ferrée qu'on voit descendre du

côté de Lannemezan et s'engager en aval du pont dans le vallon de la Lène. —

La route traverse successivement les deux branches du ruisseau de *Rioupeyrous,* qui forment l'origine de la *Baïse derrière,* puis la source de la *Baïsolle* et l'une des branches de la *Baïse devant.* — A la lande succèdent les champs cultivés et les arbres, et l'on arrive à Lannemezan.

La route longe constamment le chemin de fer et le canal de la Neste dont les eaux, prises à *Sarrancolin,* après avoir décrit leurs méandres sur le plateau, alimentent non-seulement les petits cours d'eau qu'on vient de traverser, mais aussi le *Gers et la Save* qui coulent au delà de Lannemezan. — Ce canal, dû au génie de l'*ingénieur Montet,* porte le mouvement et la vie aux usines, et la fertilité aux vallées du département du Gers, surtout aux époques des grandes sécheresses. Mais le canal, tel qu'il existe aujourd'hui, n'est que l'une des portions du projet grandiose de son auteur. Ce projet consistait dans l'établissement, sur le plateau, d'un immense bassin destiné à emmagasiner le trop-plein des eaux de la Neste, à l'époque de la fonte des neiges et des grandes crues, et à les répartir ensuite, pendant l'été, entre les divers cours d'eau que nous venons d'indiquer.—Ce projet, aujourd'hui abandonné, a été remplacé par celui du barrage en voie d'exécution — du

grand lac d'*Oredon,* dans le val de Couplan, au fond de la vallée de la Neste. — Lorsque les travaux seront terminés, le volume des eaux du canal pourra être beaucoup augmenté, sans nuire aux usiniers et aux riverains de la Neste.

Lannemezan, chef-lieu de canton, 1.600 habitants environ, tire son nom de la position qu'il occupe au milieu des Landes. — (*Lanno mitano,* lande-milieu). Ce bourg est bâti sur l'ondulation qui sépare les deux branches de la *Baïse devant.* Il ne paraît pas très-animé en temps ordinaire, mais les jours de marché il y a un grand mouvement commercial. Les cultivateurs des environs et même ceux de la vallée de la Neste viennent y porter leurs denrées et y vendre leurs bestiaux. Ce jour-là Lannemezan est transformé en cité commerciale. L'animation est grande et bruyante sur la place et dans les rues et elle ne l'est pas moins, après le marché, dans les auberges, les cafés et les cabarets où les vigoureux montagnards des environs semblent vouloir se dédommager, par leurs copieuses libations, des abstinences de toute la semaine et de leur frugalité ordinaire.

A Lannemezan il n'y a rien de remarquable à visiter. L'église, de l'époque romane, est à peu près insignifiante. Elle avait, comme presque toutes les chapelles de ces contrées, son guichet destiné aux *cagots.*

L'archéologue peut reconnaître aux environs de Lannemezan les traces d'une *voie romaine*.

Avant de quitter Lannemezan, ou plutôt en le quittant, on allait d'ordinaire visiter le camp, surtout lorsque les troupes y étaient cantonnées au moment des manœuvres. Les voitures peuvent y circuler au moyen de plusieurs chemins de service sans compter la grande route qui va de Lamemezan à Labarthe.

Du camp, le panorama est tout à fait grandiose : on a devant soi l'immensité de la Lande qui semble ne finir qu'au pied des monts qui encadrent le tableau et dessinent leur gracieuse silhouette sur l'azur du ciel. — Dans le lointain apparaissent les pics neigeux du fond de la vallée d'Aure (panorama de la course II).

Le camp est traversé par plusieurs dérivations du canal de la Neste. Sur ses confins, non loin du chemin de fer, on remarque un petit château d'architecture bizarre qui a souvent servi de quartier général.

[— Ordinairement on reprend la route directe de Capvern ; mais, si on le voulait, on pourrait, en doublant le temps, descendre à Labarthe par la route d'Arreau et remonter ensuite sur le plateau par la

route de Labarthe à Capvern. En suivant cette voie, et lorsqu'on arrive sur le versant méridional du plateau, on a une vue magnifique sur la *vallée de la Neste, Labarthe, Moutoussé, etc.* —]

Course VII. — *De Hount-Caoute à l'Escaledieu par Gourgue. — Retour par Mauvezin.* — 17 kilomètres environ. — 3 heures.

De Hount-Caoute à Gourgue, 4 kilomètres 5. La route descend constamment sur la rive droite du ruisseau d'*Aigues-Caoutes*, au milieu des bois où se dressaient autrefois les plus beaux chênes des Pyrénées; avant que le chemin de fer, en apportant la vie dans ces vallées, n'y apportât aussi la destruction.

A *Gourgue*, petit village insignifiant, on est dans la vallée de l'*Arros* (334^{m}).

On prend à gauche, à angle droit, la route qui vient de *Tournay*, par *Ozon* et *Ricaud*, et remonte l'*Arros*, rive droite, en le côtoyant constamment quelques minutes. Après le tournant, on laisse à droite la nouvelle route de Bagnères-de-Bigorre qui monte, en raccourci, au milieu du bois de Kersan, rive gauche de l'Arros, et va rejoindre la côte de l'Escaledieu.

De *Gourgue* à la rencontre de la route de *Bagnères-de-Bigorre*, 3 kil. — On passe au pied des bois et des

carrières du versant occidental de la colline de Mauvezin.

A la jonction des routes, à *Courrèges dessus*, on tourne à droite vers l'*Escaledieu* qu'on aperçoit devant soi, à l'ouest, sur le bord de la route.

On traverse l'Arros à un demi-kilomètre de la jonction, et l'on a devant soi les bâtiments de l'ancienne abbaye construite au confluent des ruisseaux de Luz et de l'Arros (308m).

L'*abbaye* de l'Escaledieu remonte à une assez haute antiquité — XIIe siècle. — Elle a eu une histoire assez agitée et des péripéties de prospérité et de ruine.

Ce qui existe actuellement de l'ancien monastère consiste dans un assez vaste bâtiment entouré d'un mur d'enceinte flanqué, aux quatre coins, de pavillons sans style. L'église, peu ancienne — XVIIe siècle — est surmontée d'un clocher octogonal. Elle a une double rangée de chapelles, et sa voûte élancée est divisée en travées; elle n'offre rien d'intéressant au point de vue archéologique. Le cloître n'existe plus, ce qui reste ne peut donner qu'une idée amoindrie de la richesse et de la puissance du monastère primitif.

L'abbaye de l'Escaledieu appartenait à l'ordre de *Citeaux*. Elle fut fondée en 1142 par les moines de *Capadour*, qui avaient primitivement établi leur monastère dans la vallée de l'*Adour-de-Grip*, à 2 kilomètres de *Sainte-Marie*. En allant de Bagnères à Grip,

en sortant de Sainte-Marie, on passe près des *granges de Capadour* où existent encore quelques débris de la primitive abbaye fondée par Vaucher, religieux de l'ordre de Citeaux, en 1136. Les moines trouvèrent bientôt l'habitation de l'abbaye désagréable, à cause de son enfoncement dans les montagnes, et la transférèrent à l'Escaledieu.

L'abbaye, placée sous la protection des comtes de Bigorre, qui la comblaient de leurs munificences, ne tarda pas à acquérir puissance et renommée. Elle fut la retraite de prédilection de saint Bertrand de Comminges, qui, d'après la chronique, y fit un nombre considérable de miracles dont la réputation contribua grandement à accroître la célébrité et la prospérité du monastère.

L'abbaye devait avoir bientôt toutes les gloires. A la renommée religieuse, s'ajouta celle des armes. Voici dans quelles circonstances :

Le roi de Castille, *Sanche III*, était en guerre avec les *Maures* qui serraient et menaçaient sérieusement la ville de *Calatrava*, lorsque l'abbé de l'Escaledieu envoya en Espagne, en 1158, un moine originaire de Saint-Gaudens, du nom de Raymond. Les Maures avançaient toujours et *Calatrava* allait succomber. Sanche avait en vain offert de donner la ville à celui qui voudrait la défendre, les plus intrépides reculaient devant l'imminence du danger ; mais le jeune

moine, n'écoutant que son courage et obéissant à une voix d'en-haut, se jeta dans la ville assiégée, réveilla l'énergie des habitants et fit une si belle défense qu'il força les Maures à battre en retraite. Comme récompense du service rendu à la patrie et à l'Eglise, le roi *Sanche* et le *pape* donnèrent à Raymond, — qui fut canonisé, — le privilége de fonder l'ordre militaire de Calatrava, qui fut toujours vassal de l'Escaledieu.

Les richesses et les possessions du monastère s'augmentèrent d'une manière prodigieuse pendant le XIII^e^ et surtout pendant le XIV^e^ siècle. Les seigneurs du voisinage, pour faire des œuvres pies et gagner le ciel, le gratifiaient de dons et de legs considérables. Une grande partie de la vallée de l'Arros lui appartînt bientôt, soit par suite de donations, soit par suite d'achats soldés avec les gros revenus du couvent.

Les seigneurs de Mauvezin, du haut de leurs terribles murailles, jetaient souvent un regard de convoitise sur les riches possessions de l'abbaye ; mais le monastère pouvait se défendre, il était devenu une véritable forteresse. D'ailleurs, sa puissance le rendait redoutable, et il fut peu molesté.

La béate quiétude des moines cessa à l'origine des troubles religieux, au commencement du XVI^e^ siècle. En 1518, un chef huguenot, du nom de *Fontaraille*, s'empara de l'abbaye et s'y établit avec ses gens, fai-

saint des incursions sur tout le pays environnant. Les bâtiments furent alors endommagés. Plus tard, en 1567, un autre chef huguenot, *Jean Guillem*, vint s'en emparer. Il la fortifia et en fit son quartier général pour ses opérations militaires dans les environs. *Guillem* vint aussi assiéger le château de Mauvezin, mais il échoua au pied de son enceinte imprenable. Repoussé, il fut pris et pendu. Sur ces entrefaites, ses compagnons brûlèrent l'abbaye.

Ce qui restait du couvent fut plus tard de nouveau occupé et saccagé par *Montgommery*.

Alors disparut l'ancienne église, ainsi que le tombeau de la *comtesse Petronille*, l'une des bienfaitrices de l'abbaye, qui avait acquis une certaine célébrité par ses cinq mariages successifs.

A ces désastres succéda une période de calme. Avec les débris les moines reconstruisirent l'église et les bâtiments et s'efforcèrent de réparer les ruines de l'Escaledieu. Cependant, le couvent ne fut pas exempt d'agitation. En 1675, sous un prétexte futile, les moines se révoltèrent et se barricadèrent dans le couvent. L'intendant de la province fut obligé d'envoyer des troupes pour les réduire, mais les soldats n'eurent pas grand mal, car les révoltés, avisés par leurs tenanciers, s'étaient hâtés de fuir.

Le couvent rentra dans l'ordre et ne fit guère parler de lui jusqu'à l'époque où il fut supprimé,

comme tous les autres, par le gouvernement révolutionnaire.

|— De l'Escaledieu, si l'on a du temps devant soi, on peut faire une promenade charmante dans le frais vallon du Luz et au milieu de ses bois, où croissent des châtaigniers de toute beauté. — En remontant ce vallon pendant 9 ou 10 kilomètres (2 heures 1/2) environ, à pied, on arriverait aux Palomières, d'où l'on descendrait en peu de temps à Bagnères. —|

De l'abbaye on revient à la jonction des routes à *Courrèges dessus*, et, si l'on ne veut pas rentrer à *Hount-Caoute* par la route déjà suivie, on monte la rampe en zigzags jusqu'au village de Mauvezin — 3 kilomètres. — Lorsqu'on arrive presqu'à l'extrémité de la côte, il faut s'arrêter un instant pour admirer le panorama (voir les descriptions courses II et IV).

De Mauvezin au village de Capvern — 3 kilomètres — on a constamment sous les yeux le gai paysage de la vallée de l'Arros et des Baronies (voir le panorama de la course V).

Du village de Capvern aux maisons de la Hount-Caoute — 3 kilomètres — on descend constamment et l'on a sous les yeux le groupe d'hôtels et de maisons bâtis autour des bains.

Course VIII. — *De Hount-Caoute au viaduc de Lanespède. — Aller par Capvern.* — 11 kilomètres 5. — 2 heures.

— *Retour par Ricaud et Gourgue.* — 11 kilomèt. — 2 heures 1/4.

Le hardi viaduc à double courbe de Lanespède, sur lequel la voie ferrée traverse le vallon de la Lène est, sans contredit, l'ouvrage d'art le plus remarquable de toute la ligne. Il mérite bien qu'on lui fasse une visite entre le déjeuner et le dîner.

De Hount-Caoute à Capvern—3 kilomètres—on prend à gauche la route de Lannemezan et, 600 mètres après avoir quitté Capvern, on prend, encore à gauche, la route de Tarbes qui descend le vallon de la Lène en longeant constamment la voie ferrée. — En descendant on se fait une idée de la rampe que la vapeur doit surmonter. — A droite et à gauche on ne voit d'abord que bruyères, mais bientôt on rencontre quelques bouquets d'arbres. — Les maisons éparses du village de *Lutilhous* sont perchées à droite, est, sur la croupe du plateau, entre la Lène et la *Baïse derrière.*

On voit descendre à droite la côte effrayante de l'ancienne route de Lannemezan et l'on est à *Péré,* hameau de quelques maisons, ancien relai de poste. — *4 kilomètres de Capvern.*

—A gauche monte le chemin de chars qui conduit à la *Hount-Caoute.* (Course III. — §. C).

Après *Péré* le vallon devient plus frais et plus boisé. On descend toujours, et, à *4 kilomètres 1/2 plus bas,* on arrive au magnifique viaduc qui étonne d'abord par la hardiesse de ses arches et par sa forte courbe combinée avec une pente très-prononcée. Cet ouvrage est construit en briques rouges et en pierre mariées de façon a produire un grand effet architectural.

La route passe sous le viaduc et l'on arrive bientôt au village de *Lanespède*, puis à celui d'*Ozon* (la station du chemin de fer est tout près) 2 kilomètres après le viaduc.

A Ozon on prend, à gauche, la route qui remonte la verte vallée de l'Arros, rive droite, on traverse le village de *Ricaud* et l'on atteint *Gourgue* à 4 kilomètres et demi de l'Ozon.

De *Gourgue* à *Hount-Caoute* 4 kilomètres 1/2. (Course VII).

Course IX.—*Promenade dans la vallée de l'Arros et les Baronies: Lomné et son château;—la Gourgue et l'Oueil de l'Arros;— le puits glacé de Lapeindorle; — Esparros et ses grottes. — Une journée sera insuffisante pour tout visiter.—Retour par la vallée de la Neste et Labarthe. — 44 kilomètres.*

Cette course est l'une des plus belles qu'on puisse faire en voiture dans les vallées Pyrénéennes. Elle exigera toute la journée si l'on veut monter au château de Lomné qui mérite bien une visite. On fera même bien de partir de bon matin et de prendre des provisions, si l'on veut être assuré de faire un bon déjeuner, car, dans ces vallées on ne trouve d'ordinaire que ce qu'on emporte avec soi.

De *Hount-Caoute* à *Gourgue* par le vallon d'*Aigues-Caoutes* — 4 kilomètres 5.— De *Gourgue* à *Courrèges* près de l'Escaledieu 3 kilomètres. (Course VII).

A Courrèges, laissant à gauche la côte de Mauvezin, on continue droit devant soi. On traverse bientôt l'Arros et on trouve le bourg de *Bonnemazon*, — a 1 kilomètre — on suit la rive gauche de l'Arros jusqu'en face de *Bourg*, — 1 kilomètre plus loin — là on franchit de nouveau l'Arros et l'on continue à suivre la route qui ne quitte plus la rive droite ; on est dans un bassin fertile et bien cultivé.

[— A Bourg, s'embranche une nouvelle route qui longe le ruisseau de l'*Esqueda*, passe au pied du village d'*Espieilh* et aboutit, près de *Fréchendets*, au chemin de grande communication qui part du fond des Baronies (Laborde, Esparros, etc.) et va joindre la route nationale de l'Escaledieu avant la côte au-dessus de Bagnères. —]

Après Bourg on laisse le village de *Benqué* perché

sur la gauche (485^{m}) est, on traverse le ruisseau de Benqué et, un peu plus loin, on laisse le hameau de *Sarlabons* sur la droite (496^{m}). — On laisse à gauche un chemin convenable qui monte à *Tilhouse* et qui va s'embrancher sur le plateau à la route de Bagnères, à 2 kilomètres avant le village de Capvern — si l'on voulait terminer là la promenade on serait bientôt rentré à Capvern par cette voie — mais continuons.

Après l'embranchement du chemin de *Tilhouse,* on traverse le ruisseau de *Lavezaguet* qui descend du côté de *Prat* et d'*Avezac-Prat* et parcout un vallon assez pittoresque. Bientôt on voit le village de *Batsère,* de l'autre côté de l'Arros — rive gauche — et peu après on traverse le hameau d'*Espêche.* 2 kilomètres plus loin, on arrive au village de *Lomné* — à 11 kilomètres de l'Escaledieu — deux heures de Hount-Caoute.

Le village de Lomné est à l'ouest de la route dont il est séparé par le ravin au fond duquel coule le ruisseau de l'Ayguette qui se jette un peu plus bas dans l'Arros. La descente au ravin et la montée au village est très-raide, aussi fera-t-on bien, si l'attelage n'est pas d'une solidité éprouvée, de laisser la voiture sur la route et aller à pied au village.

Lomné est dominé au nord-ouest par une éminence sur laquelle se dresse le *château* de

l'ancienne maison de Cardeilhac. Ce château est du XVIIe siècles. Les visiteurs y reçoivent toujours une cordiale hospitalité de la part des propriétaires.— De sa terrasse qui domine le confluent de l'Arros et de l'Ayguette on jouit d'une vue magnifique sur la haute vallée de l'Arros.

Le panorama qu'on a devant soi à partir de l'Escaledieu est constamment ravissant, mais après Lomné il devient grandiose. Le regard est attiré vers le sud-est par les pics de *Pourricade* (1,985m 6k) et d'*Arneille* ou d'*Esparros* (1,272m 4k 7). Au sud s'élèvent, encore plus rapprochés, et à une distance moyenne d'un peu plus de 3 kilomètres, les pics de *Las-Tachouères* (1,032m), de las *Crouts-d'Artigou* (1,034m), de *Boutereau* (970m), de *Carroc* (1,020m), de *Pène de Coussa* (1,002m), de *Montégut* (906m); un peu plus vers le sud-ouest les *Pène de l'Héris* (1,593m 6k 3) et de *Billexe* (1,431m 5k). — Plus loin dans le fond, sud, c'est la crête de *Castillon* (1,799m 7k 5).

| — A ceux qui voudront renoncer à rentrer le soir à Capvern et qui sont bons piétons nous conseillerons de remonter le cours de l'Arros et de visiter la *Gourgue* (gouffre) et l'*Oueil* (œil, source) de ce cours d'eau ; de pousser même jusqu'au puits ou *cirque glacé de la Pindorle*, à l'extrémité du vallon.— Pour

faire cette excursion il faut prendre un guide, berger ou montagnard qui connaisse bien la localité et les montagnes voisines, à moins qu'on n'ait pour compagnon de voyage quelque touriste qui ait déjà parcouru ces ravins. — En quittant *Lomné* on remonte la rive droite de l'*Arros*, on laisse à droite, de l'autre côté de la rivière, ouest, le village de *Bulan* bâti sur le revers occidental de la vallée devenue plus large et parsemée de bourgs et de hameaux, on continue, et, après avoir laissé sur la gauche, est, le village d'*Arrodets*, on traverse la route des *Baronies* à *Bagnères* et l'on arrive au groupe de maisons de *Lasserre* sur un plateau, on marche quelque temps sur ce plateau et l'on entre ensuite dans une gorge profonde tapissée d'une sombre végétation; l'on est toujours sur la rive droite de l'Arros qui coule dans le fond, on se sent bien en pleine montagne.

Enfin après avoir marché pendant un heure et demie — 5 kilomètres environ de Lomné — on entre subitement dans un cirque de rochers revêtant les couleurs les plus variées et l'on se trouve sur les bords d'une belle nappe d'eau, ovale, d'un beau bleu outre-mer, appelée la *Gourgue* (gouffre) de l'Arros. — La Gourgue a environ 300 mètres de long sur 200 mètres de large. —

On pourrait aller à cheval ou à âne jusqu'à la Gourgue, mais au-dessus le sentier devient difficile.

Avant d'arriver à la Gourgue on est passé sur la rive gauche qu'on remonte au milieu des décombres et des éboulis, un peu plus d'un kilomètre en amont; après avoir marché pendant trois quarts d'heure, on arrive à l'*Oueil* (œil) de l'Arros, source la plus considérable de l'Arros.

Une centaine de mètres avant l'Oueil, il faut passer sur la rive droite, si l'on veut continuer et monter jusqu'au *puits de la Pindorle*. Après avoir parcouru 3 ou 400 mètres, on traverse de nouveau l'Arros et l'on monte dans les bois de l'*Asile du Mail-Arrouy;* on s'élève toujours, aux bois succèdent les pâturages, bientôt on rentre dans la forêt à l'est des *Cabanes de Poupets*. Enfin, après deux heures de marche environ et 5 ou 6 kilomètres en zigzags, on arrive sur le bord d'une *Cavité* située sur le versant nord de la crête qui, du l'Héris, se dirige par les pics de Castillon et de Bissia vers le col d'Aspin.— *Cette cavité ou ce trou*, profond d'une vingtaine de mètres, est le *puits de la Pindorle* (*Pindorle*, en patois signifie qui pend) vraie glacière naturelle tapissée de stalactites ou plutôt de stalagmites de glace. — On ne peut y descendre qu'à l'aide d'une corde d'une trentaine de mètres. — Total, de Lomné à la Pindorle, 4 kilomètres 1/4.

Le puits de la Pindorle est dans le bois au nord du pic de Castillon.—En franchissant la crête, à l'ouest, au *cul de la Huste,* on pourrait facilement descendre

dans la vallée de *Campan* par les *cabanes d'Ordincède*. On pourrait aussi laisser les cabanes d'Ordincède à gauche et continuer vers le nord-ouest, franchir de nouveau la crête près de la cabane de *Banios* (1,421[m]), laisser à gauche, ouest, la *Pène rouge* (1,630[m]) et la crête de *Haboura* ; enfin atteindre le *col* et la *Pène de l'Héris* (1,593[m]) d'où la vue est admirable — ce serait l'une des plus belles courses qu'on puise faire autour de Capvern et de Bagnères— du *Puits de la Pindorle* au *l'Héris*, environ deux heures et demie.

Du l'*Héris*, si l'on ne descend pas à Bagnères, on peut revenir à *Lomné* en prenant un sentier qui descend dans les bois de *Bernadaous* et de *Tournarisse*, passe au groupe de maisons de *Troy* et à *Couret* et aboutit à la route des *Baronies* près du village de Bulan. — De Bulan à Lomné par la route ou par des sentiers de piétons—*du l'Héris à Lomné deux heures et demie ou trois heures.*— La tournée entière par la *Pindorle* et l'*Héris* prendrait donc toute la journée.—

— Du *Puits de la Pindorle*, en prenant la voie déjà suivie, on peut revenir à *Lomné* en trois heures ou trois heures et demie. —]

De *Lommé* on continue à suivre la route qui monte vers le sud-sud-est. On a laissé le bassin de l'Arros

à droite pour remonter l'un de ses affluents, l'*Ayguette*, sur la rive droite.

[— A 2 kilomètres de Lomné, au hameau de *Momé*, on laisse à droite le chemin qui met les Baronies en communication avec Bagnères ; ce chemin, après avoir traversé l'*Ayguette*, 7 ou 800 mètres plus au sud, tourne droit à l'ouest, passe à Laborde et à *Bulan*, puis monte vers le nord-ouest en décrivant de nombreux contours, et finalement — comme nous l'avons déjà dit—aboutit à la route de Bagnères au-dessus de la côte du *Pont de Pierre*. —]

[—Du point de rencontre des routes, si l'on voulait aller à Esparros, village situé au pied du pic de l'*Arneille*, on n'aurait qu'à suivre droit durant 8 ou 900 mètres. — Dans le voisinage d'Esparros on peut visiter des grottes tapissées de belles stalactites et observer le phénomène curieux des eaux jaillissantes, pour grossir l'Ayguette, après s'être engouffrées, à plus de 2 kilomètres de là (en droite ligne) au fond du vallon de Labastide séparé de celui de l'Ayguette par d'assez hautes crêtes. —]

De *Momé* la route monte à gauche, nord, au *Col de Cirès* où elle décrit un grand coude ; puis elle

reprend la direction au sud-est, laissant Esparros (453m), à 600 mètres à droite, au sud-ouest, et très-bas au milieu de ses belles prairies. La vue est très-pittoresque sur le vallon de l'Ayguette; au fond duquel scintille au soleil le ruban argenté d'une jolie cascade.

La route monte toujours jusqu'au pied du pic d'Arneille ou d'Esparros où elle atteint son maximun d'altitude au col de Coupé (732m) — de là, laissant à gauche le village de Labastide au fond de son entonnoir (724m) — à un peu plus d'un kilomètre, elle descend toujours et elle aboutit enfin à la grande route de la vallée d'Aure, près de la borne marquée 37 kilomètres. — De Lomné 10 kilomètres, — et de l'Escaledieu 21 kilomètres.

On tourne à gauche, nord, et l'on se dirige vers *Labarthe de Neste*, au milieu de la fertile vallée d'Aure. A 1 kilomètre on trouve le canal de la Neste qu'on voit se diriger, à gauche, sur le flanc de la Lande, vers le plateau de Lannemezan. 1 kilomètre plus loin on laisse à droite le village de Lortet, sur la rive gauche de la Neste; on peut apercevoir en passant l'orifice des grottes qui s'ouvrent dans le flanc de la muraille calcaire, vis-à-vis du village de la Neste. — Ces grottes méritent d'être visitées. —

2 kilomètres plus loin on laisse, à droite, le village d'*Ozau*, la route est presque partout bordée de

maisons; on continue à la parcourir au milieu d'une végétation luxuriante, et l'on arrive à *Labarthe*, chef-lieu de canton—6 kilomètres du chemin des Baronies.

On prend à gauche, ouest, au milieu des quinconces de magnifiques chênes séculaires, la route de Bagnères qui coupe à angle droit celle qui descend de Lannemezan. La route traverse bientôt le canal de la Neste et monte sur le grand plateau de Lannemezan. On suit constamment, au milieu de ces immenses landes (plus de 20,000 hectares) le faîte qui forme le partage des eaux entre le bassin de la Garonne à droite, nord-est, et celui de l'Adour à gauche, sud-ouest. — Ces bruyères à perte de vue ne sont animées que par les nombreux troupeaux qui y pacagent. — Du côté de Lannemezan on aperçoit les cibles du camp, à l'époque des manœuvres. Si de ce côté le panorama est triste, en revanche il est admirable du côté des montagnes et des vallées de la Neste et de l'Arros. (Voir le panorama de la course II pour les montagnes, et de la course V pour les baronies).

On remarque à gauche, sud-ouest, la vieille tour d'Avezac, sur un monticule de l'Arros. Après avoir dépassé le point culminant du plateau (660 m) on laisse à gauche le chemin carrossable de *Tilhouse*, et l'on arrive aux bouquets de chênes qui entourent le village de Capvern. Avant d'y entrer on a remarqué, sur la droite, la gare et la voie qui descend de Lanne-

mezan, est, avec une rampe étonnante. On traverse Capvern — 6 kilomètres 5 de Labarthe. De Capvern à Hount-Caoute 3 kilomètres. De Lomné à Hount-Caoute, par Labarthe, environ trois heures.

Si l'on ne s'arrêtait ni à Lomné, ni ailleurs, on pourrait facilement faire la promenade que je viens de décrire en cinq ou six heures, par conséquent entre le déjeuner et diner.

Course X. — *Labastide et ses grottes. — Aller et retour quatre heures, non compris le temps d'arrêt.*

On ne peut guère préciser le temps qu'exige cette promenade. Si l'on se contente de visiter superficiellement les grottes, quelques heures suffisent et la promenade peut être faite entre le déjeuner et le dîner. Si, au contraire, on les visite en détail, il faut toute la journée et ne pas négliger de prendre des provisions.

De Hount-Caoute à Labarthe — 9 kilomètres 5 — et de Labarthe au chemin des Baronies (borne 37) — 6 kilomètres — (course IX).

On parcourt sur le chemin des Baronies une distance d'environ 5 ou 600 mètres, et l'on prend à droite un chemin de chars qui descend très-rapidement, nord-est, au village de *Labastide*. — Les voitures peuvent y passer, mais non sans secousses.

On voit le village groupé au fond d'un vallon res-

semblant à un immense entonnoir, sans issue, et arrosé par trois ruisseaux dont les eaux portent la fraîcheur et la fertilité autour des habitations. Ces trois ruisseaux se réunissent au-dessous du village pour former la *Sorde,* ou le ruisseau de *Bourg* qui, après avoir fait mouvoir trois petits moulins, se perd dans un gouffre dont l'accès est impraticable. — Ce sont ces eaux qui vont sortir, près d'Esparros, dans le vallon de l'Ayguette.

Un peu au delà de ce gouffre, se trouve, sud, l'orifice d'un second gouffre ou grotte peu profonde, dont l'entrée forme une immense voûte de 30 mètres de large sur 20 de hauteur environ. Un cicerone indigène me l'a désigné sous le nom de gouffre de *Coustalat.* L'imagination aidant, on se croirait sur le seuil de l'enfer. Les grottes se trouvent au-dessus.

La *première grotte,* dite *Spugues de Marceline,* a son entrée à gauche du second gouffre, à 50 mètres de hauteur environ. Pour l'atteindre, il faut grimper dans un sentier très-raide, au milieu de roches disloquées et sur un terrain souvent glissant. L'orifice, très-étroit, ressemble à l'entrée d'une tannière. Il faut se laisser glisser, comme l'on peut, dans une fisssure où il y a tout juste place pour le corps; puis on descend très-raide une vingtaine de mètres et l'on se trouve au milieu d'une immense enceinte ressemblant à une grande cathédrale. La voûte est très-éle-

vée et on n'apprécie bien ses dimensions qu'au moyen de la lumière des torches ou des feux de paille.

Les stalactites, aux formes les plus bizarres et les plus variées, ornent de toutes parts cette voûte gigantesque. Le pavé est formé d'une couche de stalagmites dont les arabesques sont les plus belles que l'on puisse voir dans les Pyrénées. Toutes ces concrétions, formées par la goutte d'eau qui, depuis des siècles, suinte là, sont du blanc saccharin le plus pur.

Quelques-unes de ces stalagmites sont colossales et affectent toutes les formes possibles. On peut y voir tout ce qu'on veut: sphinx, statues, groupes d'animaux, etc. L'une d'elles, la plus belle, représente un énorme lion accroupi sur ses pattes de derrière, et un peu plus loin se trouve une colonne de six mètres environ, à forme pyramidale très-régulière, chargée de tous les ornements que l'imagination peut rêver.

Les parois entre la voûte et le plafond sont aussi tapissées de concrétions de toutes formes : arabesques, culs-de-lampe, colonnettes, chapiteaux, etc.

Cette grotte, encore assez respectée, est l'une des plus riches de la région. Elle est peu profonde. Après 50 mètres environ, elle se termine brusquement par une espèce de soupirail encombré de débris qui, sans doute, doit rejoindre le gouffre de la grotte de droite ou le prolongement du second grand gouffre.

La deuxième grotte, dite Spugues de dessus, a son entrée à droite du grand gouffre et un peu plus haut que la première. On y monte assez facilement sur la roche, au milieu des broussailles, et son entrée est beaucoup plus commode que celle de la première grotte; aussi est-elle plus fréquemment visitée. Lorsqu'on se trouve au bout du sentier, il faut descendre vivement pour atteindre l'orifice qui ressemble à l'entrée d'un tunnel de chemin de fer.

Cette grotte est bien plus étendue que la précédente, et on ne doit s'y aventurer qu'avec une bonne provision de bougies, de lanternes et de paille, si on veut la visiter en entier. Elle a plusieurs milliers de mètres de long.

L'entrée franchie, on descend assez raide, en parcourant une cinquantaine de mètres, sur un sol assez glissant, et l'on se trouve, dans l'obscurité, sur le bord d'un gouffre dont il est difficile de distinguer le fond, quelle que soit l'intensité de l'éclairage. Cette cavité est sans doute en communication avec le fond de la première grotte de *Marceline* et avec le *grand gouffre de Coustalat*. On pourrait en trouver la preuve dans le courant d'air qui fait remonter rapidement du fond de cette cavité la fumée et les étincelles produites par les brandons de paille enflammée qu'on y jette. Il faut avoir le soin de se tenir toujours sur la droite, le long de la muraille, pour franchir ce pas

sage qui présente quelque danger. Un peu plus loin, le terrain est presque uni et l'on peut se promener à l'aise dans la grotte et admirer, sans préoccupations du danger, les formes, en certains endroits très-grandioses, de la voûte tapissée de stalactites auxquelles quelques suintements ferrugineux donnent une couleur chaude assez originale.

Les stalactites et les stalagmites de cette deuxième grotte sont moins belles que celles de la première ; mais comme ensemble, le caractère est beaucoup plus grandiose et presque effrayant.

La première fois que j'ai visité cette grotte avec M. le docteur Ticier et sa fille, le temps nous a manqué pour aller jusqu'au fond. L'habitant de Labastide qui nous accompagnait, le sieur François Lebrou, dit Lencos, nous affirma qu'elle se continuait jusque sous Esparros, et que, vers le fond, il y avait un lac ; mais nous ne pûmes vérifier l'assertion de notre guide.

Depuis cette époque, j'ai fait une seconde visite aux deux grottes, et je suis allé bien plus loin dans la seconde ; toutefois, je n'ai pu en atteindre l'extrémité, car j'ai trouvé le chemin subitement barré par une mare boueuse, dans laquelle je n'ai pas jugé prudent de m'aventurer. Etait-ce le lac dont parlait Lebrou?

Je n'ai pas vu traces de fossiles sous ces grottes.

Lorsqu'il fait chaud, on fera bien de se reposer un

peu et d'éviter d'entrer suants dans les grottes, car la température y restant uniforme (12 à 14°) présenterait une transition brusque et dangereuse.

On peut trouver l'hospitalité chez le sieur *Lebrou* et chez *Forgues-Riombaud.*

Course XI. — *Montoussé et son château. — Lortet et ses grottes. — Une journée.*

Voici encore une charmante promenade et un bon emploi d'une journée.

Le village de Montoussé, dominé par un vieux château-fort, est placé au grand coude de la Neste, et du haut du mamelon portant les ruines le coup d'œil sur cette riche vallée est ravissant. On fera bien de prendre des provisions et d'aller y déjeuner.

On suit la route de Bagnères jusqu'à Labarthe. — 9 kilomètres 5 de Hount-Caoute. — De Labarthe à Montoussé, c'est une promenade charmante de 5 kilomètres au milieu des fertiles campagnes de la Neste.

Le touriste archéologue, en outre du magnifique panorama qu'il a sous les yeux, du pied des ruines, pourra évoquer le souvenir des époques tourmentées pendant lesquelles la forteresse de Montoussé a joué un grand rôle, comme sa voisine de Mauvezin. Les environs de Montoussé ont été souvent le théâtre de grandes luttes et de carnage pendant les périodes des

invasions sarrasines, puis plus tard à l'époque des guerres féodales et de religion.

Après le déjeuner on a encore le temps de faire une promenade ravissante sur les bords de la Neste jusqu'à Lortet, où se trouvent, sur la rive droite de la Neste, en face du village, des grottes jadis fortifiées et très-dignes d'être visitées. Il serait trop long de décrire ici les ramifications de ces grottes et leurs systèmes de défenses aussi ingénieux que formidables pour l'époque. Une description ne vaut jamais la vue, aussi nous nous bornons à engager vivement les promeneurs à faire une visite à Lortet et à ses grottes. Un pont de biais jeté sur la Neste met le village en communication avec les grottes, auxquelles on arrive par une montée très-escarpée. L'accès est un peu difficile, mais la visite dédommage bien de la peine qu'on a prise.

Au pied des grottes, on remarque sur une plate-forme, au-dessus de la Neste, les ruines de l'ancien château des *Aléas,* qui défendait cette portion de la vallée.

— De Lortet à Hount-Caoute. — 14 kilomètres (voir course IX).

Course XII. — *Promenade à Arreau et dans la haute vallée d'Aure, à Tramezaygues. — De Hount-*

Caoute à Arreau, 30 kilomètres 5. — D'Arreau à Tramezaygues, 15 kilomètres 5. — Toute la journée.

La vallée d'Aure est peut-être la plus belle des Pyrénées centrales. Ses richesses agricoles et minéralogiques, ses belles eaux, ses montagnes de premier ordre, couronnées de neiges, lui font une réputation qu'elle mérite bien. Elle est parsemée de villages. — De Labarthe à Tramezaygues, on peut en compter trente-trois. — Elle est habitée par une population énergique dont les ancêtres eurent souvent à repousser les incursions des sarrasins d'Espagne. Après avoir conquis leur indépendance, les Aurois se constituèrent en République ayant leurs Assemblées politiques. En 1252, leur territoire fut annexé à la vicomté de Béarn et, en 1589, réuni à la France en même temps que les autres possessions du roi de Navarre Henri IV.

La vallée d'Aure est pleine de souvenirs historiques.

Sous tous les rapports, elle mérite donc bien qu'on lui consacre au moins une journée. Aussi, si nous rencontrions quelqu'un qui ne voulût faire qu'une seule promenade en voiture dans les Pyrénées, nous lui conseillerions celle de la *vallée d'Aure*.

Si l'on fait cette excursion, on peut déjeuner à Arreau ou bien, — ce qui vaut encore mieux, — aller déjeuner sous les frais ombrages de Tramezaygues, au murmure de la bruyante Neste, et dans ce cas

emporter des provisions ou les prendre à Arreau, ville de ressources.

De Hount-Caoute à Labarthe. — 9 kilomètres 5. — *De Labarthe au chemin des Baronies* (borne 37). — 6 kilomètres (course IX).

Bientôt, après avoir dépassé le chemin des Baronies (montant à droite, Ouest), et un kilomètre plus loin, on traverse le village de *Hèches,* bourg plus peuplé que le chef-lieu, *Arreau.* On peut y visiter une usine importante et des carrières de marbre noir assez estimé. — On voit de l'autre côté de la Neste, vis-à-vis de *Hèches,* le village de *Darre-Castet ou Héchettes,* auquel on arrive par un pont hardi. On y remarque une ancienne tour à signaux pittoresquement perchée sur un rocher surplombant la rivière. Les archéologues peuvent aussi y reconnaître des pierres druidiques.

Après *Hèches,* la route franchit de nouveau le canal de la Neste qu'on voit à droite, traversant un vallon sur un pittoresque viaduc de 20 arches. Un peu plus loin, après avoir remarqué une superbe usine toute neuve, sur le bord de la Neste, on atteint le petit bourg de Rebouc. — 3 kilomètres de Hèches. — On traverse le ruisseau de *Bouchedet,* plus loin celui de *Panets* et l'on est à *Sarrancolin.* — 6 kilomètres de Hèches. — Le vallon est devenu fort étroit. C'est de sa situation que le village a tiré

son nom. *(Sarrat Colino. — Serrée coline)*. Son église qui n'a d'ailleurs rien de remarquable est un amalgame sans goût de plein ceintre et d'ogive. Elle est du commencement du XIIIe siècle.

Sarrancolin est fort ancien et mal bâti. L'archéologue y trouvera les ruines d'un ancien castel abbatial où dans l'année 1280, les moines révoltés furent attaqués par l'évêque de Comminges. Il verra l'une des portes en ogive de la ville encore debout, avec ses rainures de pont levis, ses gonds et sa tour carrée. — Ce qui donne aujourd'hui une certaine notoriété à ce bourg c'est l'existence, dans ses environs, de carrières où l'on trouve ces magnifiques marbres rouges à veines, de gris ou de quartz et souvent couleur chair à veines jaunes. — Ces carrières exploitées sous le règne de Louis XIV ont fourni une grande partie des marbres qui décorent *Versailles*.

Sarrancolin communique par un ancien pont en maçonnerie avec le village d'*Ilhet,* bâti de l'autre côté de la Neste, au débouché du vallon de *Baricave* où se trouvent les plus *vastes grottes* de la vallée de la Neste. — On peut communiquer par ce vallon avec la vallée du Nistos qui descend à la Neste, à *Aventignan* non loin de *Montregeau.* — A Sarrancolin, il y a une papeterie assez importante qui a la spécialité de la fabrication du papier à cigarettes.

En quittant Sarrancolin, on traverse de nouveau le canal de la Neste, et l'on ne tarde pas à voir sur la gauche et au pied de la route (623m), l'origine et la prise d'eau de ce canal qui va porter ses eaux sur le plateau de Lannemezan (course VI). On traverse un peu plus loin le ruisseau de Bafrède qui descend d'une gorge boisée, du côté de l'ouest, dans laquelle se trouvent des carrières très-considérables de marbre d'un rouge vif magnifique auquel on donne aussi le nom de Sarrancolin. Ces carrières sont au-dessus du village de *Beyrede-Jumet* qu'on laisse un peu sur la droite de la route. — 1 kilomètres de Sarrancolin. —

[— En remontant le ruisseau et le vallon de Beyrède, au pied des bois de *Bedot* et *d'Arrouse,* on arriverait (à pied bien entendu) jusqu'aux cabanes de *la Fargue* (1424m) et à la Hourquette de Beyrède, d'où la vue est magnifique, du côté de la vallée d'Aure et du côté des vallons de *Paillale* et de *Grip.* De la Hourquette on peut facilement descendre à l'*auberge de Paillale* ou *Payolle,* en suivant le *ruisseau de Houre.* —]

La route continue, sur le bord de la Neste, dans un défilé devenu fort étroit. On laisse sur la droite le hameau de *Jumet,* et, sur la gauche celui de *Ca-*

mous, en face, de l'autre côté de la Neste. On traverse le petit ruisseau de l'*Esperère,* descendu du *Cap* d'*Arrouy,* du côté du col d'*Aspin.* Bientôt après on laisse à gauche le hameau de *Fréchet-Aure* de l'autre côté de la Neste. On sort du défilé, la vallée s'élargit, on franchit le ruisseau d'Aspin et l'on arrive à la jonction de la route qui descend du col d'Aspin. On est dans le bassin d'Arreau, à l'origine de la vallée d'Aure proprement dite, on voit le petit hameau de *Pailhac* de l'autre côté de la Neste. On traverse le torrent sur un joli pont, un peu au-dessus du confluent de la Neste, du *Louron,* et l'on est à *Arreau* — (698m) 7 kilomètres de Sarrancolin — 21 kilomètres de Labarthe, par conséquent à 30 kilomètres 5 des bains de Capvern. —

Arreau, chef-lieu de canton, est bâti au confluent du *Neste, d'Aure et de Louron,* au milieu de l'un des plus riches et des plus vastes bassins pyrénéens. On y trouve quelques ressources, et, dans la saison thermale, il y a assez d'animation, par suite du passage des nombreuses voitures qui font le trajet de Bagnères-de-Luchon à Bagnères-de-Bigorre par la montagne et réciproquement. Deux hôtels s'y disputent la préférence des voyageurs: l'hôtel d'Angleterre, sur la route de Luchon et l'hôtel de France, sur le bord de la Neste d'Aure, à droite du pont. L'hôtel de France est vaste, propre et bien tenu par

par le sieur B. Claverie, toujours disposé à être agréable aux voyageurs. — Si l'on veut continuer la promenade dans la haute vallée d'Aure, on y trouvera des chevaux avec un break ou un char-à-bancs. — Si l'on s'y arrête on y sera bien traité à des prix raisonnables. — Nous le recommandons.

Arreau possède une belle halle couverte qu'il faut visiter. Il faut aussi traverser la Neste du Louron, sur un pont de bois près de la halle, et faire une visite *à la chapelle de Saint-Exupère,* construite vers la fin du IX^e^ siècle ou au commencement du X^e^, en l'honneur d'Exupère, évêque de Toulouse, défenseur de la ville contre les Vandales. Les réparations réitérées quelle a subies depuis cette époque, ont bien modifié son état primitif, cependant la porte du porche a conservé des sculptures assez curieuses représentant un damné coiffé du berret montagnard *(buraïre),* à demi enfoncé dans la gueule d'un dragon, sous le faix du sac de ses péchés ; il étend, mais en vain, les bras, et il est saisi par deux serpents ; à côté, des saints contemplent le châtiment du réprouvé. La nef, du XVI^e^ siècle, n'a pas de bas-côtés, elle a à peu près vingt-cinq mètres de long et se termine par une voûte en ogive. Le clocher est une tour carrée qui devient octogonale et est percée sur chaque face d'ouvertures à triple plein cintre,

style qu'on remarque dans beaucoup d'autres églises de la vallée.

Arreau possède aussi une autre église, *Notre-Dame*, construction des XV^e^ et XVI^e^ siècles, mais sans intérêt, élevée sur les ruines d'une église romaine du XII^e^ siècle. On y remarque cependant une porte latérale qui a beaucoup d'analogie avec la belle porte de Saint-Jean de Bagnères-de-Bigorre.

Deux belles routes partent d'Arreau pour remonter la vallée d'Aure, une sur chaque rive de la Neste. Retraversons la Neste et prenons celle de la rive gauche.

On suit les bords de la Neste ; la vallée se rétrécit sensiblement et l'on traverse le village de *Cadéac* — à 2 kilomètres d'Arreau, — où existe une ancienne tour féodale. L'église, construite au XVI^e^ siècle sur les ruines d'une église romaine du XI^e^ siècle a conservé quelques anciennes sculptures encastrées dans le mur moderne. La plus curieuse représente une brebis entre deux loups, allégorie de la chaste Suzanne entre les deux vieillards.

En sortant de Cadéac — à un demi kilomètre, — on passe à côté d'un assez vaste établissement thermal, très-bien tenu, qui s'élève entre la route et la Neste. Ses eaux très-sulfureuses froides (13° 5) sont employées avec succès dans le traitement des maladies cutanées. — Sur l'autre rive de la Neste et vis-à-vis,

existe un autre établissement thermal ayant les mêmes propriétés curatives.

A 2 kilomètres de Cadéac, après avoir traversé le ruisseau du *Merlé,* on passe au village d'*Anuzan.* — A droite, ouest, on aperçoit, au fond d'un vallon nu, la cime du pic d'*Arbizon* (2.831m) et, un peu plus vers le nord, la crête où s'ouvre la *hourquette d'Anuzan,* par où l'on peut se rendre à pied dans le vallon de *Paillole.* — L'on voit vis-à-vis, de l'autre côté de la Neste, le village de *Grezian* perché sur sa colline d'où l'on extrait quelques beaux marbres (1).

1 kilomètre après Anuzan on traverse le ruisseau de *Lavedan* et l'on est au village de *Guchen ;* on voit s'ouvrir à droite, ouest-sud-ouest, le vallon d'*Aulon* par où le Lavedan descend des cols de *Bastan* (2.377m) et de *Jellats,* par lesquels on peut se rendre à pied au val de *Couplan* et à *Barrèges.*

En face de Guchen, de l'autre côté de la Neste, se trouve le village haut perché de *Gouaux* (925m).

A Guchen, la vallée est très-large. — En sortant du village, la route se rapproche beaucoup de la Neste. On laisse de l'autre côté de la Neste le village de *Bazusaure* où passe l'autre route de la rive droite

(1) Pour le reste de cette course consulter la carte-guide générale des Pyrénées centrales, par E. Wallon.

qu'on peut rejoindre par le pont de Bazus. Mais poursuivons sur la rive gauche.

On continue et le passage prend un caractère de plus en plus grandiose. On passe au pied des sapinières de Calamu qu'on a à droite, ouest; à gauche sud-est, sur l'autre rive de la Neste, s'ouvre le vallon de *Saladou* où l'on voit, à une assez grande hauteur, le village de *Grailhen*, et plus bas (762m) celui de *Guchan*. Les montagnes s'élèvent beaucoup et le pic élégant de Tramezaygues (2,548m) souvent plaqué de neige attire les regards dans le fond.

A 3 kilomètres de *Guchen*, on passe à *Agos*, petit bourg où il faut visiter, à côté de la route, une chapelle romane très-délabrée du XIIe siècle, bâtie par les *Templiers*. Elle est d'une pureté de style remarquable, et il est grand dommage qu'on ne prenne aucun soin pour conserver ses restes.

On voit en face le village de *Camparan*, perché très-haut (950m) sur le flanc de la montagne, au pied des bois, de l'autre côté de la rivière.

A 2 kilomètres d'Agos on arrive à *Vielle-Aure*, chef-lieu de canton (802m). La vallée est très-large et admirable, on est au milieu d'un bassin entouré de tous côtés par des montagnes de premier ordre. A droite, ouest, débouche, sur la rive gauche, le vallon d'Espiaube ou de *Soulan*, et à gauche, sur la rive droite, le vallon de la *Mosquère ou d'Azet*, qui descend au

sud-sud-est du pied des plus hauts pics de la région (le *Lustou,* 3.025m) et dans lequel sont groupés les villages de *Ens* (1.191m), *Azet* (1.172m), *Estensan,* plus près *Sailhan* (943m), et plus bas, vis-à-vis de Vielle-Aure, *Bourisp* qui possède une église renommée dans la contrée; la nef fut décorée, au XVIe siècle, d'une foule de peintures murales dont quelques-unes n'étaient pas sans mérite mais qui ont été dégradées par l'humidité, à l'exception de celle du porche représentant les sept péchés capitaux, sous la forme de sept belles dames, en costume du règne de Henri III, montées chacune sur un quadrupède de race différente, et, ayant en croupe d'affreux démons. — L'église de Vielle-Aure est romane, comme la chapelle d'Agos, mais elle est mieux conservée. Son grand clocher carré est plus moderne, quoique construit dans le style roman. Il date de 1616.

A Vielle-Aure on traverse la Neste, pour suivre la jolie route de la rive droite au milieu de vertes et fertiles prairies arrosées avec intelligence et bordées d'arches et de peupliers, et l'on arrive en plaine, au village de *Saint-Lary.* — 2 kilomètres de Vielle-Aure. —

On passe à côté de l'ancienne église restaurée par les dons pieux de l'un des membres de la famille de Saint-Lary, et, peu de temps après avoir quitté le village, on entre dans une gorge étroite où il y a

tout juste place pour la route et pour le torrent. On remarque la digue construite pour maintenir les eaux de la Neste et éviter des inondations comme celle qui, en 1834, fit tant de ravages à Saint-Lary. Il faut s'arrêter un instant pour jeter un regard sur la puissante chute qui a reçu le nom de *Cascade Daguesseau*. La route s'éloigne un peu de la Neste qu'on perd de vue, et monte au pied du *bois de Caneille* à un petit col (945m) à la base du *Cap-de-Mont* (2.060m), pour redescendre et franchir le ruisseau de *Riou-Majou* (896m), qui vient à gauche, sud, du pittoresque val de ce nom, montant jusqu'à la frontière. On arrive bientôt au pied du village de *Tramezaygues* dont on aperçoit les maisons sur une haute terrasse (969m) dominant le chemin. On y monte par une côte très-raide, en suivant la route en construction du Riou-Majou.

De Saint-Lary à Tramezaygues, 4 kilomètres. — Et d'Arreau à Tramezaygues.—Total 15 kilomètres 5.

Si on n'a pas déjeûné à Arreau, on a emporté des provisions, il faut alors monter au-delà du village et s'établir auprès d'une fontaine magnifique, à l'ombre des beaux arbres qui entourent les prairies, tout près du chemin du Riou-Majou; là on étale ses vivres et l'on se livre à cette intéressante opération avec un appétit aiguisé par la course, l'air vif et embaumé de ces vallées, et au milieu du plus ravissant panorama

que l'artiste puisse rêver. — Nons n'entreprendrons pas de le décrire, ce serait trop long. Nous ferons mieux, nous conseillerons vivement à nos lecteurs d'aller en goûter les salutaires émotions sur les lieux mêmes.

[— La vallée ne finit pas à *Tramezaygues,* on pourrait la remonter encore en voiture, péniblement il est vrai, jusqu'au *Plan* — 8 kilomètres 1/2 plus haut, — en passant au pied du village d'*Eget* (1170^{m}) au hameau de *Castets,* au confluent de la Neste de *Couplan* et à *Aragnouet.* — C'est près d'*Aragnouet* et 1 kilomètre en aval, que s'embranche la route internationale projetée par le val de *Moudang,* et c'est de Castets que part le chemin de service qui remonte la Neste de Couplan jusqu'au lac d'*Oredon* où une forte digue de retenue est en voie de construction. —]

Au retour de *Tramezaygues,* quant on est à *Saint-Lary,* au lieu de prendre la route par *Vielle-Aure,* on peut varier et rentrer à *Arreau* par la route qui passe à *Bazus* et longe la rive droite de la Neste, au milieu de belles cultures.

Course XIII. — *De Hount-Caoute à Bagnères-de-Bigorre. — Retour par le col d'Aspin et Labarthe. Une forte journée.*

Si l'on se contente d'aller à Bagnères seulement pour visiter cette localité, si justement célèbre sous une foule de rapports parmi toutes les stations thermales des Pyrénées, on peut faire la promenade entre le déjeuner et le dîner. Mais si l'on veut faire la tournée entière — que nous recommandons, — pour jouir du panorama si étendu et si imposant du col d'Aspin; il faudra partir de très-bon matin.

De Hount-Caoute à l'Escaledieu, par Gourgue, 8 kilomètres (course VII), on monte longuement, par des zigzags habilement ménagés, la pénible côte de l'Escaledieu, ayant à gauche, sud, les pentes boisées qui descendent au ruisseau du Liz, et sur lesquelles on remarque de magnifiques châtaigniers. — Pour abréger on prend ordinairement la route neuve qui part de Gourgue, traverse l'Arros, près de son confluent avec le ruisseau d'Aigues-Caoute, et monte dans le bois du Kersan, pour aboutir à la côte de l'Escaledieu, au sortir du bois. — On arrive sur le plateau, et l'on voit à gauche la *chapelle de l'Arroumec*, qui n'a de remarquable que son *guichet des Cagots*. Un peu plus loin, on est à la jonction de la route de Cieutat qui se dirige à droite, nord-est (584m) — de l'Escaledieu, 5 kil. 1/2. — Le panorama, sur les Baronies et sur les montagnes, est assez étendu; toute la région que l'on a devant soi, sud et sud-ouest, est dominée par le *pic du Midi* et le *mont Aigu*

(course II). La vallée de Lesponne est en face, et le bassin marqueté de neige du lac bleu se dessine très-bien. On distingue très-bien le ruban argenté d'une belle cascade formée par les eaux du lac. Deux kilomètres plus loin on laisse à droite le village de *Merilheu,* et un peu plus loin, à gauche, le chemin des Baronies, puis on arrive au sommet de la côte, d'où le regard plane sur tout le bassin de Bagnères. On voit la ville dans son ensemble le plus complet. De l'*Escaledieu à Bagnères,* 12k,5; par conséquent, de *Hount-Caoute à Bagnères,* 20k,5.

Si la promenade se termine à Bagnères, on a tout le temps de visiter les établissements, les tourneries et surtout les marbreries célèbres de cette localité, et, si l'on aime les sciences naturelles, les précieuses collections de M. Emilien Frossard, l'honorable président de la Société Ramond.

Mais si l'on veut continuer la tournée, lorsque les chevaux sont reposés, il ne faut pas rester trop longtemps à savourer les douceurs du déjeuner, et l'on doit se remettre en route pour remonter cette *belle vallée de Campan,* connue de tout le monde, et que nous croyons inutile de décrire une fois de plus dans tous ses détails.

En sortant de Bagnères (553m), on longe constamment la rive gauche de l'Adour; on laisse à quelque distance, à gauche, est, le village de *Gerde,* puis

celui d'*Aste*, sur celui du l'Héris. On est à Baudéan, — 4 kilomètres, — et, peu après, à l'entrée de la vallée de l'Esponne, qui descend du sud-ouest. On traverse l'Adour de l'Esponne, et, 1 kilomètre plus loin, l'on est à *Campan* (668m), chef-lieu de canton, gros bourg — *à 6 kilomètres de Bagnères.*

Après Campan, on laisse à droite plusieurs vallons montant vers les contreforts du *pic du Midi*, dont on aperçoit souvent le dôme. Le plus remarquable de ces vallons est celui de *Rimoula* ou *Elysée Fanny*. A gauche, est, de l'autre côté de l'Adour, rive droite, la montagne est toute nue. Le contraste est frappant avec la fertilité des prairies de la vallée. On aperçoit de ce côté les cabanes d'Ordincède qui montrent leurs toits aigus à une grande hauteur (1,345m).

La vallée se bifurque : c'est le confluent de l'*Adour de Grip*, qui vient droit du sud, et de la *Séoube*, qui vient du sud-est. Peu après, on arrive au village de *Sainte-Marie, à 6 kilomètres de Campan* ; on traverse l'Adour de Grip, et, laissant à droite ce vallon, on remonte une vallée charmante, sur la rive gauche de l'*Adour de Séoube*. On passe au pied des coteaux de *Sarrat-de-Mortis*, *Sarrat-de-Bon* et *Sarrat-de-Pradille*, continuation de la crête qui sépare le vallon de *Grip* de celui de *Paillole*. La gorge s'est resserrée, mais bientôt on la voit s'élargir de nouveau.

On est dans le bassin ou vallon de *Paillole* ou

Payolle, on passe sur la rive droite de l'Adour et l'on s'arrête à l'hôtellerie de *Paillole* (1,110m — 7k de Sainte-Marie), où l'on fait rafraîchir les chevaux et où l'on peut soi-même faire une collation.

Après quelques instants de repos, on repart et l'on s'éloigne bientôt de l'Adour, dont on voit serpenter les diverses branches au milieu d'une vaste pelouse assez bien nivelée, qu'on a nommée *Camp bataillé,* parce que, d'après la tradition, ce serait là que l'un des lieutenants d'Auguste, Messala, battit les montagnards du Bigorre. — Cette vaste pelouse forme le fond d'un cirque immense, tapissé par les sombres sapinières de *Houeillassat,* de *Coumelade,* à l'est, de *Sarraoute* et d'*Arrioutou,* au sud; de ce côté, le sévère pic d'Arbizon étale sa tête déchiquetée (2,831m) et ses flancs décharnés et ravinés, au-dessus des forêts.

On tourne brusquement à gauche, et l'on passe au triste hameau d'*Espiadet,* habité par les ouvriers qui exploitent l'importante carrière du beau marbre veiné de toutes couleurs, dont on voit les blocs sur le bord de la route. On monte ensuite, par des lacets bien ménagés, au milieu de la belle sapinière de *Coumelade.*

En sortant de la sapinière, la route s'élève sur le flanc de paturages peuplés de troupeaux. On a le ravin à droite, tout sombre de végétation, et l'échan-

crure du col en face, dans une dépression de la crête.

Enfin, on arrive au sommet du col (1,497m) *à 6 kilomètres de Paillole et à 25 de Bagnères-de-Bigorre.*

Si le temps est pur, le panorama est sublime; pour en jouir dans toute son étendue, il faut, pendant que les chevaux se reposent, monter à gauche, nord, sur les flancs du *Monné d'Aspin* (1.755m); de là, rien n'obstrue la vue.

Il faudrait plus d'espace que je n'en ai ici pour décrire dans ses détails cet *immense panorama;* aussi vais-je me borner à en donner les traits généraux les plus saillants (1).

Du *côté du sud*, le bassin d'Arreau est continué par la vallée du Louron, où serpente la Neste et la route de Luchon. Au-dessus, c'est l'imposante ligne des plus hauts pics de la chaîne, étincelants sous leur couronne de glaces éternelles. D'abord, à gauche, c'est le *Nethou de la Maladetta* (3,404m, 42k,3), reconnaissable à son cône tronqué et à ses vastes glaciers; puis viennent les pics *Boum* (3,060m, 33k,7)

(1) Voir, pour les détails orographiques, le panorama général dessiné du Monné d'Aspin, par E. Wallon, et la carte d'ensemble des Pyrénées centrales, du même auteur.

et *Crabioules* (3,219m, 31k,5), du fond de la vallée du Lys; le *Perdighero* (3,220m, 32k), et, à sa droite, les glaciers du *ceil de la Baquo* (3,060m, 30k,8), et le *pic du port d'Oo* (3,114m, 29k,5), au-dessus des lacs d'Oo ; le massif des *Gours-Blancs* et *Declarabides*, plaqué de neige et dominé par le cône élancé du pic des *Hermittans* ou des *Gours-Blancs* (3,201m, 31k,8) ; et plus loin, droit au sud, la triple croupe, toute blanche de glaciers, de l'imposant pic de Poselt (3,367m, 33k,5).

Un peu à droite du sud, au-dessus des sombres sapinières, l'œil suit l'enfoncement des vallons de la *Mosquère* et du *Riou-Majou*, dominés par des cimes très-élevées, parmi lesquelles le pic de *Lustou* (3,025m, 23k,6), dans l'axe de la *Mosquère*, et le pic conique de *Thou* (2,743m, 21k,7), attirent les regards.

Après la dépression bien marquée du port d'*Ourdinette* (2,400m, 29k,7), la ligne s'élève de nouveau à la pyramide du pic d'Aret (2,940m, 21k,5), au-dessus du val de Tramezaygues. A sa droite, vers le sud-ouest, le pic d'Arbizon (2,831m, 8k,5), plus rapproché, montre toutes ses horreurs au-dessus des sapinières de *Terrays* et de *Sarraoute*. Puis viennent les crêtes de *Port-Biel* (13k), de *Montarrouy* (11k) et d'*Aygues-Cluses* (15k) ; et au-dessus du Camp-Bataillé et des sapinières d'*Arrieou-Tord*, le cône du *pic d'Espade* 2,461m, 15k) précède la dépression du *col du Tour-*

malet (2,122^{m}, 15^{k},2), relié, par les pics de *Tourmalet* et de *Cinq-Ours* ou *Fencours,* au *pic du midi de Bigorre* (2,877^{m}, 15^{k},1), qui s'élève majestueusement, du *côté de l'ouest,* au-dessus du ravin d'*Arise,* descendant au vallon de *Grip.* Un peu à droite, le Mont-Aigu (2,341^{m}, 21^{k}, 6) montre son cône régulier.

Du col d'Aspin, on descend par une longue côte de 12 kilomètres, habilement tracée sur le flanc méridional de la montagne ; on laisse le petit village d'*Aspin* très-bas, à droite, et, après de longs contours, on atteint la route d'Arreau.

De là à Labarthe ou à Cazalères, 20^{k},5, — *et de Cazalères à Hount-Caoute,* 9^{k},5 (course XII).

Course XIV. — *Saint-Bertrand de Comminges et la grotte de Gargas.*

Cette excursion, qu'on fait très-fréquemment de Bagnères-de-Luchon, était autrefois très-longue pour les baigneurs de Capvern. Mais aujourd'hui on peut facilement la faire dans la journée, au moyen de la voie ferrée qui dépose les promeneurs à la station de Loures, d'où un omnibus les porte, en peu de temps, à Saint-Bertrand.

De Saint-Bertrand aux grottes de Gargas, la distance n'est pas considérable, et l'on trouve à Saint-Bertrand

une foule d'industriels qui se chargent d'y transporter les voyageurs.

Les splendeurs archéologiques de la vieille cathédrale de Saint-Bertrand, et les beautés naturelles de la grotte de Gargas, ont été souvent et très-longuement décrites dans tous les guides aux Pyrénées. Je crois donc inutile d'en faire, à mon tour, une description plus ou moins complète, mais j'engage vivement les promeneurs de Capvern à consacrer une journée à cette visite. Je suis convaincu qu'ils seront enchantés de leur excursion, surtout s'ils la font un jour de grande illumination de la grotte.

Un bon marcheur, qui voudrait faire une jolie promenade à pied, pourrait descendre à la station de *Saint-Laurent-Saint-Paul,* avant Montrejeau, et gagner le village d'*Aventignan,* sur les bords si fertiles de la Neste. D'Aventignan à Gargas, à travers les bois, la distance n'est que de deux kilomètres environ. Mais, dans ce cas, il faudra recueillir des indications précises au village, ou, encore mieux, y trouver quelqu'un, femme ou enfant, qui veuille servir de guide.

FIN.

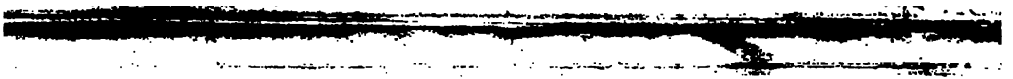

TABLE

CHAPITRE I. — Capvern et ses établissements thermaux..... 1

CHAPITRE II. — Propriétés physiques; composition chimique des eaux de Capvern 19

CHAPITRE III. — Effets physiologiques et thérapeutiques des eaux de Capvern..... 29

CHAPITRE IV. — Dyspepsies (Digestions pénibles, longues)... 62

CHAPITRE V. — Hémorroïdes..... 83

CHAPITRE VI. — Affections du foie..... 96
1° Hépatite chronique (engorgements du foie)..... 96
2° Congestion chronique du foie..... 106
3° Calculs biliaires; coliques hépatiques..... 111
4° Ictère (jaunisse)..... 119

CHAPITRE VII. — Maladies de l'appareil urinaire; affection calculeuse..... 124
1° Gravelle urique 127
2° Gravelle alcaline ou blanche..... 172
3° Catharrhe de la vessie..... 190
4° Névralgie du col de la vessie..... 221
5° Maladies de la prostate 236
6° Rétrécissements de l'urètre..... 243

CHAPITRE VIII. — Diabète sucré..... 249

CHAPITRE IX. — Affections de l'utérus; dérangements dans la menstruation..... 265
1° Amenorrhée (absence, suppression des règles)..... 266
2° Dysmenorrhée (menstruation difficile, douloureuse)... 273

3° Exagérations menstruelles (pertes de sang)..... 278
4° Métrite chronique (engorgements de la matrice)..... 279
5° Leucorrhée (pertes blanches)..... 288
6° Stérilité..... 289

CHAPITRE X. — Chlorose : anémie..... 292

CHAPITRE XI. — Goutte..... 320

CHAPITRE XII. — Clinique du Bouridé..... 341
1° Névralgies ; névropathie générale ; hystérie..... 342
2° Rhumatisme nerveux..... 363

CHAPITRE XIII. — Courses et promenades autour de Capvern 368

Courses à pied, à cheval ou à âne..... 370

Course I. — Promenade au col du Bouridé. — Retour par le moulin du Laca..... 370

Course II. — Promenade sur le plateau de Capvern. — Retour par le chemin de Péré. — Panorama..... 373

Course III. — Promenade sur le plateau de Labatut. — Retour :

A. — Par le moulin de Laca..... 381
B. — Par le village de Gourgue..... 383
C. — Par le chemin de Péré..... 384

Course IV. — Promenade à Mauvezin, — le château, — et retour par le moulin du Laca ou par Gourgue..... 386

Course V. — Promenade au village de Capvern, par le col du Bouridé. — Retour par la route. — Les feux de la *Saint-Jean*..... 393

Promenades en voiture..... 398

Course VI. — Promenade à Lannemezan. — Le camp... 400

Course VII. — Promenade à l'Escaledieu..... 404

Course VIII. — Promenade au viaduc de Lanespède..... 410

Course IX. — Promenade dans la vallée de l'Arros et les Baronies. — Lomné et son château. — La Gourgue et l'Oueil de l'Arros. — Le puits glacé de la Pindorle et la Pène de l'Héris. — Esparros et ses grottes..... 411

Course X. — Promenade à Labastide et ses grottes..... 421
Course XI. — Promenade à Montoussé et son château, Lortet et ses grottes..... 426
Course XII. — Promenade à Arreau et à Tramezaygues. — Vallées de la Neste et d'Aure..... 427
Course XIII. — Promenade à Bagnères-de-Bigorre. — Retour par le col d'Aspin. — Panorama..... 439
Course XIV. — Promenade à Saint-Bertrand-de-Comminges et à la grotte de Gargas. — Chemin de fer..... 446

Chartres. — Imprimerie Durand frères, rue de l'Hospice.

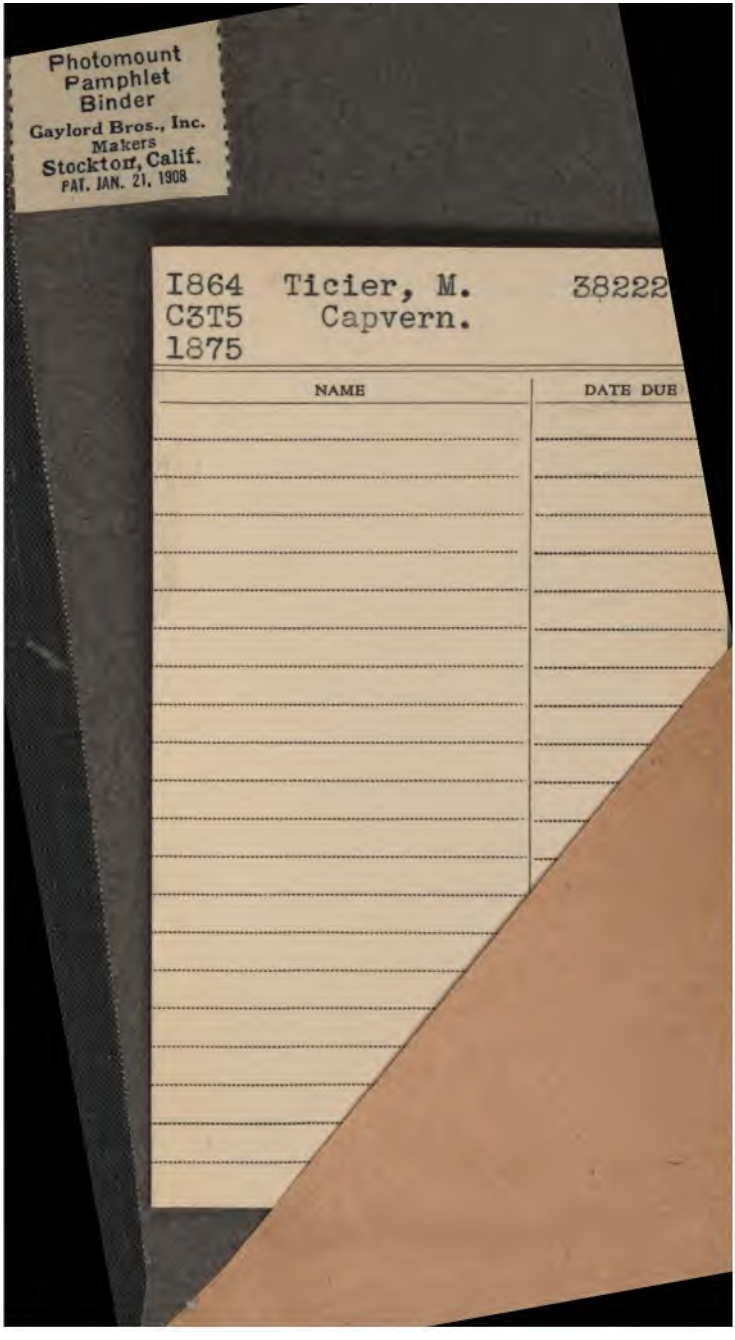
Photomount
Pamphlet
Binder
Gaylord Bros., Inc.
Makers
Stockton, Calif.
PAT. JAN. 21, 1908

I864 Ticier, M. 38222
C3T5 Capvern.
1875

NAME | DATE DUE